

Programmes de 1902.

RIEMANN & GOELZER

GRAMMAIRE

LATINE

COMPLÈTE



Librairie Armand Colin

5, rue de Mézières, Paris

Preis: 3 fr. 50

9^e édition

PA2087

R5

1905

c.1

010872



1080022209

EX LIBRIS
HEMETHERII VALVERDE TELLEZ
Episcopi Leonensis



GRAMMAIRE LATINE
COMPLÈTE

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

Programmes de 1902.

GRAMMAIRE
LATINE

COMPLÈTE

PAR MM.

Othon RIEMANN & Henri GOELZER
Maitre de conférences à l'École normale supérieure. | Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.



Cecilia Alfonsina[®]
Biblioteca Universitaria

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

5, RUE DE MÉZIÈRES, PARIS

1905

Tous droits réservés.

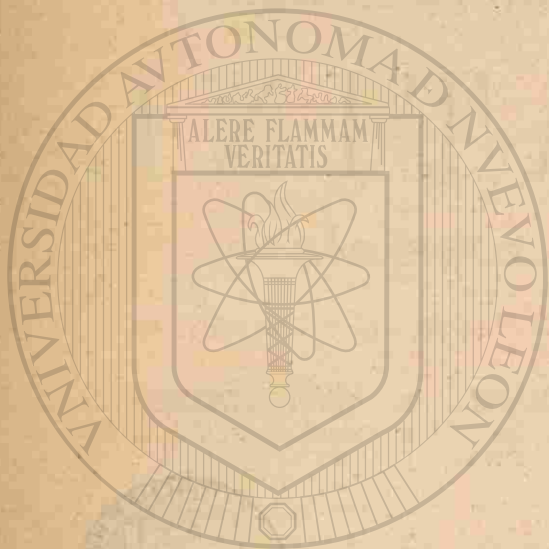
47066

9^e édition.
UNIVERSIDAD DE NUEVO LEÓN
Biblioteca Valverde y Torres

PA2087

RS

1965



FONDO EMETERIO
VALVERDE Y TELLEZ

PRÉFACE

Je suis seul aujourd'hui à signer cette *Grammaire latine*, dernière partie du cours que Riemann m'avait demandé de rédiger avec lui. Mon malheureux ami est mort des suites d'une chute terrible faite dans les environs d'Interlaken, le 9 août 1891, mort avant d'avoir pu terminer son œuvre, au moment où le succès qui accueillait ses livres en France l'aurait récompensé de ses peines et de ses efforts.

Mais si Riemann n'est plus là pour présenter avec moi notre travail au public studieux, je puis donner au moins l'assurance que cette *Grammaire latine* est de tous points conforme au plan que nous en avons tracé ensemble, avant de nous séparer, à la fin de juillet. La rédaction m'appartient en grande partie, surtout pour la syntaxe (car l'étude des formes¹, à part un petit nombre d'additions nécessaires, est empruntée à notre *Deuxième Grammaire latine*; mais les idées défendues dans ce livre, mais la méthode suivie appartiennent aussi bien à Riemann qu'à moi.

Nous avons voulu donner, sous une forme aussi simple, aussi claire que possible, un résumé des

1. Je n'ai pas besoin d'avertir que toutes les formes données par nous ont été soigneusement vérifiées. Nous avons consulté les grammairiens latins, les inscriptions de la bonne époque, et, à défaut de ces autorités, les éditions établies sur les meilleurs manuscrits.

010872

connaissances grammaticales nécessaires aux élèves des classes supérieures de nos lycées pour entendre et pour goûter les auteurs latins. Notre doctrine est fondée sur l'usage classique, tel qu'on le peut déterminer par l'étude des meilleurs ouvrages de Cicéron; nous croyons que, dans les exercices latins ou compositions latines, c'est le seul modèle qui puisse être proposé aux élèves.

Mais comme les auteurs qu'on a à expliquer ou à commenter dans les classes n'appartiennent pas tous à l'âge d'or de la langue latine, nous n'avons rien négligé pour donner aux élèves l'explication des principales formes ou constructions *moins correctes* employées par les écrivains de l'époque archaïque ou de la décadence. Toutefois, dans nos explications, nous ne dépassons pas Tacite. Aller plus loin est l'affaire d'une grammaire historique et scientifique, qui prend la langue latine à ses origines et la suit jusqu'à ses dernières transformations. Ce ne saurait être l'objet d'un livre de classe. En revanche, nous avons signalé tous les points où la langue et la syntaxe des poètes se séparent de la langue et de la syntaxe de la prose. Puisse notre livre être aussi favorablement accueilli que les précédents!

HENRI GOELZER.

GRAMMAIRE LATINE COMPLÈTE

Les paragraphes marqués d'un astérisque (*) reproduisent le texte de la *Deuxième Grammaire latine*.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

1*. **Écriture.** — En latin, les *lettres* sont les *mêmes* qu'en français.

Le seul caractère qui n'existe pas en français est Æ, æ.

REMARQUES. — I. On a l'habitude, dans les textes latins publiés en France, de distinguer par des signes spéciaux le j de l'i et le v de l'u. Les Latins ne le faisaient pas. Ils ne connaissaient que i et u.

II. — Les caractères y et z ne se trouvent que dans les mots latins d'origine grecque.

Ex.: hyacinthus, hyacinthe.
pyramis, pyramide.
zephyrus, zéphir.

On écrit toujours silva, forêt, lacrima, larme, stilus, style (outil à écrire).

2. Il est d'usage d'écrire par une majuscule non seulement les noms propres, mais aussi les adjectifs et les adverbes dérivés des noms propres.

Ex.: Latinus, Latin; Latine, en latin.

3*. — Les signes de ponctuation sont les *mêmes* qu'en français; mais le latin *n'avait pas* de signes orthographiques correspondant à nos *accents*.

4*. **Voyelles brèves et voyelles longues.** — Les voyelles peuvent être *brèves* ou *longues*.

On a l'habitude aujourd'hui d'indiquer les voyelles *brèves* par le signe ˘, les *longues* par le signe -.

Ex.: Rōsā, rose; pūrā, pure.

5*. Dans certains cas, une voyelle peut se prononcer indifféremment, soit comme longue, soit comme brève; on dit alors qu'elle est *commune*.

On a l'habitude d'indiquer les voyelles *communes* par le signe \approx .

Ex.: *Fueris*, tu auras été, peut se prononcer *fueris* ou *fueris* (1).

6*. **Diphthongues.** — Les seules diphthongues qui existent en latin sont : *æ*, *au*, *œ*, *ei*, *eu*, *ui*.

Il n'y a d'ailleurs qu'un très petit nombre de mots où *ei*, *eu*, *ui* soient diphthongues.

Les diphthongues sont toujours *longues*.

7*. **Différents ordres de consonnes.** — Les consonnes *b* et *p*, *d* et *t*, *g* et *c* se nomment *muettes*, parce qu'on ne peut les prononcer sans les faire précéder ou suivre d'une voyelle.

B et *p* s'appellent des *labiales*, *d* et *t* des *dentales*, *g* et *c* des *gutturales*.

De plus, parmi les muettes, les unes se nomment *faibles* ou *douces* : ce sont *b*, *d*, *g*; les autres se nomment *fortes* ou *dures* : ce sont *p*, *t*, *c*.

8*. **Consonne double.** — Un *c* suivi de *s* se représente, dans l'écriture, par *x*, qu'on appelle, pour cette raison, consonne *double*.

Ex.: *Dux*, général, est pour *duc-s* (génitif *ducis*);

Dixi, parfait de *dico*, je dis, est pour *dicsi*; etc.

9*. **Substitutions d'une consonne à une autre.** — La rencontre de deux consonnes différentes dans le corps d'un mot peut donner lieu à certaines *substitutions* de consonnes. Ainsi :

(1) Les règles relatives aux voyelles longues et aux voyelles brèves sont données dans les *Notions de prosodie* placées à la fin du volume (§§ 501 et suiv.).

1° Devant un *s* ou un *t*, *-b* se remplace par *p*.

Ex.: *Scribo*, j'écris; *parf. scripsi* (pour *scribsi*);
sup. scriptum (pour *scribtum*).

2° Devant un *t*, *-g* et *h* se remplacent par *c*.

Ex.: *Rego*, je dirige; *supin rectum* (pour *regtum*);
Traho, je tire; *supin tractum* (pour *trahtum*).

3° Devant *s*, *-g* et *h* se remplacent également par *c*.

Ex.: *Rego*, je dirige; *parf. rexi* (prononcez : *recsi*),
au lieu de *reg-si*.

Traho, je tire; *parf. traxi* (prononcez : *tracsi*),
au lieu de *trah-si*.

REMARQUE. — Il sera question plus loin (§ 320) des changements de forme que subissent les *prépositions* dans les mots composés.

10*. **Suppressions de consonnes.** — Devant un *s*, *-d* et *t* se *suppriment*.

Ex.:

Lapis, pierre (pour *lapids*), d'où le gén. *lapidis*.

Custos, gardien (pour *custods*), d'où le gén. *custodis*.

Heres, héritier (pour *hereds*), d'où le gén. *heredis*.

Paries, muraille (pour *pariets*), d'où le gén. *parietis*.

11*. **Prononciation (1).** — La prononciation du latin ne diffère pas beaucoup de celle du français. Toutefois :

1° La voyelle *e* n'est *jamais* muette.

Ex.: *Pure*, purement; prononcez : *puré*.

(1) La prononciation indiquée est celle qui est en usage dans nos classes. Il est certain que, sur bien des points, nous nous écartons des habitudes latines; mais il serait téméraire de changer les nôtres, d'autant plus que bien souvent nous n'avons pas les moyens de savoir exactement quelle était, à Rome, la prononciation en usage dans la bonne société à l'époque classique.

2° Toutes les lettres se prononcent.

Ex. : Rosis,	aux roses ;	prononcez : rosisse.
Sum,	je suis ;	prononcez : somme.
Dant,	ils donnent ;	prononcez : dante.
Est,	il est ;	prononcez : este.

3° Em devant b ou p, en devant d ou t se prononcent comme le français *aim, ain*.

Ex. : Contemplor,	je contemple ;	prononcez : contaim- plor.
Vendo,	je vends ;	prononcez : vaindo.

4° Ch se prononce toujours comme *h*.

Ex. : Pulcher,	beau ;	prononcez : pulkère.
----------------	--------	----------------------

5° Gn et Il n'ont jamais le son mouillé.

Ex. : Pugna,	combat ;	prononcez : pug-na.
Illa,	celle-là ;	prononcez : il-la.

12. **Accent tonique.** — En latin, comme dans toutes les langues, il y a, dans chaque mot, une syllabe sur laquelle la voix s'élève (1). On dit de cette syllabe qu'elle porte l'*accent tonique*.

On se sert aujourd'hui d'une sorte d'accent (°) pour noter la syllabe qui porte l'accent tonique.

REMARQUE. — Pour bien prononcer le latin, il faut, comme dans toutes les langues, faire sentir l'*accent tonique*.

(1) En d'autres termes, si l'on représentait chaque syllabe du mot par une note de musique, la syllabe qui porte l'accent tonique serait représentée par une note plus haute.



dō- mi- nus



im- bél- lis

13*. **Règles de l'accent tonique.** — La place de l'*accent tonique* est déterminée en latin par les règles suivantes :

1° Les mots de deux syllabes ont l'accent tonique sur la première.

Ex. : Méa, ma ; dōmus, maison.

2° Les mots qui ont plus de deux syllabes ont l'accent tonique sur l'*avant-dernière*, quand celle-ci contient une voyelle longue ou une voyelle suivie de deux consonnes.

Ex. : Romāni, les Romains ; imbēllis, lâche.

3° Les mots qui ont plus de deux syllabes ont l'accent tonique sur la syllabe qui précède l'*avant-dernière*, quand l'*avant-dernière* ne contient pas de voyelle longue ni de voyelle suivie de deux consonnes.

Ex. : Dōminus, maître.

14*. **Espèces de mots.** — Il y a en latin huit espèces de mots, savoir : le *substantif*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

15*. **Mots variables.** — On appelle *mots variables* ceux dont la forme peut changer. (R)

Ex. : Rosa,	rose ;	rosæ,	roses.
Pulcher,	beau ;	pulchra,	belle.
Amat,	il aime ;	amant,	ils aiment.

16*. Les mots variables sont : le *substantif*, l'*adjectif*, le *pronom* et le *verbe*.

Le latin n'a pas d'article, pas plus d'article défini que d'article indéfini.

Ainsi *rosa* signifiera, tantôt : la rose, tantôt : une rose.

17*. Mots invariables. — On appelle *mots invariables* ceux dont la forme ne peut pas changer.

18*. — Les mots invariables sont, comme en français : l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

Ex. : **Tandem**, enfin; **ad**, vers; **cum**, lorsque; **heu**, hélas!

19. Comment il faut couper les mots. — Les règles d'après lesquelles, dans l'écriture, on doit couper les mots, à l'occasion, ne sont pas tout à fait les mêmes en latin qu'en français.

RÈGLES POUR LES MOTS SIMPLES.

1° Une consonne entre deux voyelles appartient à la syllabe suivante :

Ex. : **bo-nus**, bon, **pa-ter**, père.

2° Quand il y a un groupe de consonnes entre deux voyelles, on rattache à la syllabe suivante les consonnes qui peuvent commencer un mot latin.

On coupera donc **pu-blicus** parce qu'on a **blandus**,

—	i-gnem	—	gnarus ,
—	pa-tri	—	tres ,
—	ca-stra	—	stratus ,
—	ve-speri	—	sperare ,

Mais on devra couper **om-nis**, **doc-tus**, **scrip-si**, etc.

RÈGLES POUR LES MOTS COMPOSÉS.

1° Dans les mots composés d'une préposition ou d'une particule, la séparation, quand il y a lieu,

doit être placée après la préposition ou la particule.

Ex. : **ante-cedo**, je précède, **dis-tribuo**, je distribue, **di-spergo**, j'éparpille, **red-eo**, je reviens, **prod-est**, il est utile.

2° Quand la particule servant à faire un mot composé ne se présente pas sous sa forme complète, le mot composé est traité comme un mot simple.

Ex. : **pæ-ninsula** (de **pæne** et **insula**), presque île; **ta-metsi** (de **tamen** et **etsi**), quoique, etc.

REMARQUE. — Il est bien entendu qu'un mot composé peut être coupé ailleurs qu'après la particule. En ce cas, les règles appliquées sont les mêmes que pour les mots simples.

Ex. : **Pænin-sula**, ou **pæninsu-la**, presque île, etc.

20*. Nombre. — Les mots variables ont, comme en français, deux nombres : le *singulier* et le *pluriel*.

21*. Genre. — Il y a en latin trois genres : le *masculin*, le *féminin* et le *neutre*.

Les noms *neutres* sont, en général, des noms de choses *inanimées*.

Quelques substantifs peuvent être à la fois du masculin ou du féminin.

Ex. : **Dux**, conducteur ou conductrice; **heres**, héritier ou héritière; **parens**, père ou mère, etc.

On dit de ces substantifs qu'ils sont du genre commun. ®

LA CONSTRUCTION LATINE COMPARÉE A LA CONSTRUCTION FRANÇAISE

(Nous devons nous borner ici à quelques renseignements généraux. Si l'on veut avoir des détails plus précis et plus complets, on se trouvera bien de consulter la *Stylistique latine* de Berger (Paris, Klincksieck, 1890, nouvelle édition française remaniée par MM. Max Bonnet et Gache), pp. 273 à 307. Pour la construction de la période, nous ne pouvons que renvoyer aussi à cet excellent livre (pp. 307 à 331).

TEXTE LATIN

Eporedorix¹ Hæduus, summo loco² natus adulescens et summa domi potentia, et una Viridomarus paritate et gratia, sed genere dispari, quem Cæsar, sibi ab Divitiaco transditum³ ex humili loco ad summam dignitatem⁴ perduxerat³, in equitum numero² conveniant³, nominatim ab eo² evocati⁴. His erat inter se de principatu² contentio, et in illa magistratum² controversia, alter pro Convictolitanis, alter pro Coto, summis opibus pugnaverunt³. Ex iis Eporedorix, cognito Littavici consilio, media fere nocte rem ad Cæsarem defert³. Orat ne patiatur civitatem, pravis adulescentium consiliis, ab amicitia populi romani deficere³; quod futurum provideat³, si se tot hominum milia cum hostibus junxerint³, quorum salutem neque propinqui negligere³, neque civitas levi momento estimare posset³ (Cæsar. B. G., VII, 39).

TRADUCTION FRANÇAISE

L'Héduen Eporedorix, jeune homme d'une haute naissance et très puissant dans son pays et avec lui Viridomare, de même âge et de même crédit, mais de moins bonne famille, élevé par Césaire, sur la recommandation de Divitiac, d'une condition basse aux plus hautes dignités, étaient arrivés avec le corps de cavalerie, appelés spécialement par Césaire. Ils se disputaient l'un à l'autre le premier rang, et dans le conflit entre les deux magistrats, ils avaient combattu de toutes leurs forces, l'un pour Convictolitan, l'autre pour Cote. L'un d'eux, Eporedorix, informé du dessein de Littavicus, vient environ au milieu de la nuit en donner avis à Césaire. Il le prie de ne pas permettre que l'Etat (des Héduens) séduis par les mauvais conseils de quelques jeunes gens renonce à l'amitié du peuple romain; et c'est ce qui arrivera, il le prévoit, si Césaire laisse s'unir aux ennemis tant de milliers d'hommes dont le salut ne peut être indifférent à leurs proches ni passer aux yeux de leur concitoyens pour une chose de peu d'importance.

(1) La phrase latine commence généralement par le sujet.

(2) Les compléments précèdent le terme complété.

(3) Le verbe est généralement placé à la fin des propositions et des phrases (3 exemples dans le passage ci-dessus).

(4) Circonstance placée à la fin de la phrase, parce qu'elle est très importante et qu'elle doit attirer l'attention.

ÉTUDE DES FORMES

CHAPITRE PREMIER

LE SUBSTANTIF ET L'ADJECTIF. — DÉCLINAISONS

22*. Cas. — En latin, le substantif et l'adjectif prennent des formes différentes selon les fonctions qu'ils remplissent dans la proposition. Ces formes différentes s'appellent des *cas*.

23*. Déclinaison. — L'ensemble des cas d'un substantif ou d'un adjectif constitue la *déclinaison*.

Enumérer les cas l'un après l'autre s'appelle *décliner*.

24*. Noms des cas. — La déclinaison latine se compose de six cas, qui ont reçu les noms suivants: *nominatif, vocatif, accusatif, génitif, datif et ablatif*.

Un septième cas, le *locatif*, n'existe qu'au singulier de certains substantifs.

25*. — Espèces de déclinaisons. — Tous les substantifs ou adjectifs latins ne se déclinent pas de la même façon. Il y a cinq déclinaisons, qu'on peut distinguer par le *génitif singulier*.

Le génitif singulier est :

en æ	dans les mots de la première déclinaison;	
en i	de la seconde déclinaison;	
en is	de la troisième déclinaison;	
en us	de la quatrième déclinaison;	
en ei	de la cinquième déclinaison.	

REMARQUE*. — Les trois premières déclinaisons comprennent des substantifs et des adjectifs; la quatrième et la cinquième ne comprennent que des substantifs.

LA CONSTRUCTION LATINE COMPARÉE A LA CONSTRUCTION FRANÇAISE

(Nous devons nous borner ici à quelques renseignements généraux. Si l'on veut avoir des détails plus précis et plus complets, on se trouvera bien de consulter la *Stylistique latine* de Berger (Paris, Klincksieck, 1890, nouvelle édition française remaniée par MM. Max Bonnet et Gache), pp. 273 à 307. Pour la construction de la période, nous ne pouvons que renvoyer aussi à cet excellent livre (pp. 307 à 331).

TEXTE LATIN

Eporedorix¹ Hæduus, summo loco² natus adulescens et summa domi potentia, et una Viridomarus paritate et gratia, sed genere dispari, quem Cæsar, sibi ab Divitiaco transditum³ ex humili loco ad summam dignitatem⁴ perduxerat, in equitum numero⁴ conveniant, nominatim ab eo⁴ evocati⁴. His erat inter se de principatu⁴ contentio, et in illa magistratum⁴ controversia, alter pro Convictolitanis, alter pro Coto, summis opibus pugnaverat⁴. Ex iis Eporedorix, cognito Littavici consilio, media fere nocte rem ad Cæsarem defert⁴. Orat ne patiatur civitatem, pravis adulescentium consiliis, ab amicitia populi romani deficere⁴; quod futurum provideat⁴, si se tot hominum milia cum hostibus junxerint⁴, quorum salutem neque propinqui negligere⁴, neque civitas levi momento estimare posset⁴ (Cæsar. B. G., VII, 39).

TRADUCTION FRANÇAISE

L'Héduen Eporedorix, jeune homme d'une haute naissance et très puissant dans son pays et avec lui Viridomare, de même âge et de même crédit, mais de moins bonne famille, élevé par Césaire, sur la recommandation de Divitiac, d'une condition basse aux plus hautes dignités, étaient arrivés avec le corps de cavalerie, appelés spécialement par Césaire. Ils se disputaient l'un à l'autre le premier rang, et dans le conflit entre les deux magistrats, ils avaient combattu de toutes leurs forces, l'un pour Convictolitan, l'autre pour Cote. L'un d'eux, Eporedorix, informé du dessein de Littavicus, vient environ au milieu de la nuit en donner avis à Césaire. Il le prie de ne pas permettre que l'Etat (des Héduens) séduis par les mauvais conseils de quelques jeunes gens renonce à l'amitié du peuple romain; et c'est ce qui arrivera, il le prévoit, si Césaire laisse s'unir aux ennemis tant de milliers d'hommes dont le salut ne peut être indifférent à leurs proches ni passer aux yeux de leur concitoyens pour une chose de peu d'importance.

(1) La phrase latine commence généralement par le sujet.

(2) Les compléments précèdent le terme complet.

(3) Le verbe est généralement placé à la fin des propositions et des phrases (3 exemples dans le passage ci-dessus).

(4) Circonstance placée à la fin de la phrase, parce qu'elle est très importante et qu'elle doit attirer l'attention.

ÉTUDE DES FORMES

CHAPITRE PREMIER

LE SUBSTANTIF ET L'ADJECTIF. — DÉCLINAISONS

22*. Cas. — En latin, le substantif et l'adjectif prennent des formes différentes selon les fonctions qu'ils remplissent dans la proposition. Ces formes différentes s'appellent des *cas*.

23*. Déclinaison. — L'ensemble des cas d'un substantif ou d'un adjectif constitue la *déclinaison*.

Enumérer les cas l'un après l'autre s'appelle *décliner*.

24*. Noms des cas. — La déclinaison latine se compose de six cas, qui ont reçu les noms suivants: *nominatif, vocatif, accusatif, génitif, datif et ablatif*.

Un septième cas, le *locatif*, n'existe qu'au singulier de certains substantifs.

25*. — Espèces de déclinaisons. — Tous les substantifs ou adjectifs latins ne se déclinent pas de la même façon. Il y a cinq déclinaisons, qu'on peut distinguer par le *génitif singulier*.

Le génitif singulier est :

en æ	dans les mots de la première	déclinaison;	
en i	de la seconde	déclinaison;	
en is	de la troisième	déclinaison;	
en us	de la quatrième	déclinaison;	
en ei	de la cinquième	déclinaison.	

REMARQUE*. — Les trois premières déclinaisons comprennent des substantifs et des adjectifs; la quatrième et la cinquième ne comprennent que des substantifs.

PREMIÈRE DÉCLINAISON

26*. — La première déclinaison comprend :

1° Des substantifs *féminins* ou *masculins* en a (les masculins sont *peu nombreux*);

2° Des adjectifs *féminins* en a.

27*. SUBSTANTIFS FÉMININS OU MASCULINS.		ADJECTIFS FÉMININS.	
SINGULIER.			
Nom.	rosā (fém.) la (ou une) rose	bonā	bonne
Voc.	rosā	bonā	
Acc.	rosām	bonam	
Gén.	rosæ	bonæ	
Dat.	rosæ	bonæ	
Abl.	rosā	bonā	
PLURIEL.			
Nom.	rosæ les (ou des) roses	bonæ	bonnes
Voc.	rosæ	bonæ	
Acc.	rosās	bonās	
Gén.	rosārum	bonārum	
Dat.	rosīs	bonīs	
Abl.	rosīs	bonīs	

28*. **Locatif.** — Les noms de *villes* de la première déclinaison qui sont du *singulier* ont un *locatif*, qui est en æ.

Ex.: Romæ, à Rome ou dans Rome.

REMARQUES*. — I. On voit par cet exemple que le *locatif* est le cas qui désigne le *lieu* où quelque chose se passe.

II. On trouve encore un *locatif* de la première déclinaison dans le mot *militiæ*, à l'armée, qu'on emploie surtout dans l'expression *domi militiæque*. (Voy. § 414, Rem. III.)

REMARQUES SUR LA PREMIÈRE DÉCLINAISON.

29*. **Pater familias.** — Le substantif *familia*, famille, a gardé au génitif du singulier, à côté de la forme régulière *familiæ*, une très ancienne forme *familias*, qu'on trouve dans les expressions *pater familias*, père de famille, *mater familias*, mère de famille.

REMARQUE*. — On dit toutefois aussi, *pater familiæ*, *mater familiæ*.

30. **Terrai, amphorum.** — Les poètes nous ont conservé quelques exemples du génitif singulier archaïque en -āī.

Ex.: Terrāī, de la terre.

Certains mots, d'origine grecque, ont un génitif pluriel en -um, au lieu de l'avoir en -arum.

Ainsi le mot *amphora*, amphore, fait au génitif pluriel *amphorum* (gr. ἀμφορέων), à côté de *amphorarum*.

De même *Metropolitæ*, habitants de Métropolis (ville de Thessalie), fait au génitif *Metropolitum* (gr. Μητροπολιτῶν).

REMARQUE. — Les poètes se servaient de ce génitif en um dans des mots latins.

Ex.: *agricolum*, des laboureurs (d'agricola).

Trojugenum, des fils de Troie (de Trojugena), etc.

31*. **Deabus, filiabus.** — Les substantifs *dea*, déesse, *filia*, fille, ont *deus* formes pour le datif et l'ablatif du pluriel : *deis* et *deabus*, *filiis* et *filiabus*.

On emploie la seconde forme, *deabus* et *filiabus*, quand il est nécessaire d'éviter toute confusion avec *deis* et *filiis*, datif ou ablatif pluriel des substantifs masculins *deus*, dieu, *filius*, fils.

Ainsi l'on devra dire *filiis et filiabus*, aux fils et aux filles.

Mais on pourra dire *duabus filiis*, aux deux filles, aussi bien que *duabus filiabus*, parce que *duabus* (§134) indique suffisamment que *filiis* est un féminin.

32. Substantifs usités seulement au singulier. — Les substantifs suivants ne sont usités qu'au singulier.

Diligentia, *x*, soin, exactitude.

Justitia, *x*, justice.

Scientia, *x*, savoir, science.

33*. Substantifs usités seulement au pluriel ou changeant de sens au pluriel. — Certains substantifs de la première déclinaison ne s'emploient régulièrement qu'au pluriel. Tels sont :

Divitiæ, *arum*, les richesses ;

Nuptiæ, *arum*, noces, mariage ;

Tenebræ, *arum*, les ténèbres ; etc.

Certains de ces substantifs peuvent avoir, soit le sens du *singulier*, soit le sens du *pluriel*. Ainsi :

Scælæ, *arum*, signifiera une échelle ou des échelles ; etc.

34*. — D'autres substantifs, qui sont usités au singulier, peuvent avoir, au pluriel, un sens particulier.

Ainsi *littera*, au singulier, signifie une lettre de l'alphabet ; mais le pluriel *litteræ* peut signifier non seulement des lettres de l'alphabet, mais encore une lettre ou des lettres adressées à quelqu'un, c'est-à-dire devenir synonyme du singulier *epistula* ou du pluriel *epistulæ*.

Ex. : *A littera prima est*, la lettre *a* est la première de l'alphabet.

Litteras tuas accepi, j'ai reçu ta lettre ou tes lettres.

REMARQUE. — Remarquez encore la différence de sens entre :

Copia, *x*, l'abondance, la foule.

Copiæ, *arum*, les troupes ;

Fortuna, *x*, la fortune (bonne ou mauvaise), la chance, la destinée ;

Fortunæ, *arum*, la fortune, la richesse.

Vigilia, *x*, la veille, la veillée ;

Vigiliæ, *arum*, corps de garde, postes, sentinelles.

DEUXIÈME DÉCLINAISON

35*. — La deuxième déclinaison comprend :

1° Des substantifs masculins ou féminins en *us* et des substantifs neutres en *um*.

REMARQUE*. — Les féminins sont, pour la plupart, des noms d'arbres, de villes ou de pays.

2° Des adjectifs masculins en *us* et des adjectifs neutres en *um*.

36*. SUBSTANTIFS MASCULINS OU FÉMININS. ADJECTIFS MASCULINS.

		Singulier.	
Nom.	<i>dōminŭs</i> (mas.) / <i>ŭs</i> (ou un) maître	<i>bōnŭs</i>	bon
Voc.	<i>dominĕ</i>	<i>bonĕ</i>	
Acc.	<i>dominum</i>	<i>bonum</i>	
Gén.	<i>dominī</i>	<i>bonī</i>	
Dat.	<i>dominō</i>	<i>bonō</i>	
Abl.	<i>dominō</i>	<i>bonō</i>	
		Pluriel.	
Nom.	<i>dominī</i> les (ou des) maîtres	<i>bōnī</i>	bons
Voc.	<i>dominī</i>	<i>bonī</i>	
Acc.	<i>dominōs</i>	<i>bonōs</i>	
Gén.	<i>dominōrum</i>	<i>bonōrum</i>	
Dat.	<i>dominīs</i>	<i>bonīs</i>	
Abl.	<i>dominīs</i>	<i>bonīs</i>	

37*. SUBSTANTIFS NEUTRES. ADJECTIFS NEUTRES.

		Singular.	
Nom.	templum	le (ou un) temple	bonum
Voc.	templum		bonum
Acc.	templum		bonum
Gén.	templī		bonī
Dat.	templō		bonō
Abl.	templō		bonō
		Pluriel.	
Nom.	templā	les (ou des) temples	bonā
Voc.	templā		bonā
Acc.	templā		bonā
Gén.	templōrum		bonōrum
Dat.	templīs		bonīs
Abl.	templīs		bonīs

REMARQUE*. — Dans les substantifs et les adjectifs neutres, le nominatif, le vocatif et l'accusatif sont semblables. Au pluriel, ces trois cas semblables sont en a.

Cette règle s'applique à tous les substantifs ou adjectifs neutres, à quelque déclinaison qu'ils appartiennent.

38*. — La deuxième déclinaison est encore suivie par des substantifs ou adjectifs en er, dont les uns ont le génitif en eri, et les autres le génitif en ri.

SUBSTANTIFS MASCULINS. ADJECTIFS MASCULINS.

		Singular.	
Nom.	puer	l'enfant	liber
Voc.	puer		liber
Acc.	puerum		liberum
Gén.	puerī		liberī
Dat.	puerō		liberō
Abl.	puerō		liberō

		Pluriel.	
Nom.	puerī	les enfants	liberī
Voc.	puerī		liberī
Acc.	puerōs		liberōs
Gén.	puerōrum		liberōrum
Dat.	puerīs		liberīs
Abl.	puerīs		liberīs

REMARQUES. — I*. Le mot vir, homme ou mari, suit la même déclinaison.

II*. Le féminin de l'adjectif liber est libera; le neutre, liberum.

39*. SUBSTANTIFS MASCULINS. ADJECTIFS MASCULINS.

		Singular.	
Nom.	ager	le (ou un) champ	pulcher
Voc.	ager		pulcher
Acc.	agrum		pulchrum
Gén.	agrī		pulchrī
Dat.	agrō		pulchrō
Abl.	agrō		pulchrō

		Pluriel.	
Nom.	agrī	les (ou des) champs	pulchrī
Voc.	agrī		pulchrī
Acc.	agrōs		pulchrōs
Gén.	agrōrum		pulchrōrum
Dat.	agrīs		pulchrīs
Abl.	agrīs		pulchrīs

REMARQUE*. — Le féminin de l'adjectif pulcher est pulchra, le neutre, pulchrum.

40*. Locatif. — Les noms de villes de la seconde

déclinaison qui sont du *singulier* ont un *locatif*, qui est en *i*.

Ex: **Corinthus** (*fem.*), Corinthe; *locatif*, **Corinthi**, à Corinthe ou dans Corinthe.

Lugdunum (*neutre*), Lyon; *locatif*, **Lugduni**, à Lyon ou dans Lyon.

REMARQUE. — Le *locatif* de la deuxième déclinaison existe aussi dans des expressions comme **humī**, par terre; **belli**, en temps de guerre.

REMARQUES SUR LA SECONDE DÉCLINAISON.

41. Formes archaïques. — A l'origine, comme en font foi les inscriptions archaïques, les noms de la deuxième déclinaison étaient en **-os** ou en **-om**.

Ex.: **dominos**, maître.
templom, temple.

De bonne heure, les finales **-os** et **-om** devinrent **-us** et **-um**. Mais les formes anciennes se conservèrent jusqu'au delà de l'époque classique, après **v** ou **u**. Là où nous écrivons **servus**, **servum**, on écrivait, à l'époque classique, **servos**, **servom**.

De même les finales **-quus**, **-quum** n'étaient pas encore tolérées par l'usage à l'époque classique; mais, dans ce cas, on se contentait de réduire qu à **c** et on écrivait, par exemple :

ēcus, cheval (acc. **ēcum**); **relicus**, ce qui reste (acc. **relicum**).

Dans l'un et l'autre cas, l'orthographe suivie dans nos éditions date d'un peu plus tard (1).

(1) Cela tient à ce que, dans les manuscrits, les copistes ont en général remplacé les formes anciennes par des formes un peu postérieures.

42*. Vocatif des substantifs et des adjectifs en -ius. — Les noms *communs* en **-ius** paraissent avoir été *inusités* au vocatif singulier.

Seul **filius**, fils, a un vocatif, qui est **filii**.

43*. — Les noms *propres* en **-ius** qui ont un **i** bref au nominatif (**-iūs**) ont le vocatif singulier en **i**.

Ex: **Demetriūs**, Démétrius, *voc.* **Demetri**, ô Démétrius!

Les noms *propres* en **-ius** qui ont un **i** long au nominatif (**-iūs**) ont le vocatif singulier en **-ie**.

Ex.: **Dariūs**, Darius, *voc.* **Dariē**, ô Darius!

44*. — Il faut éviter d'employer le vocatif singulier des *adjectifs* en **-ius**, qui paraît avoir été *inusité* à la bonne époque.

45*. Génitif des substantifs en -ius ou en -ium. — Le génitif singulier des *substantifs* en **-ius** ou en **-ium**, au lieu d'être en **-ii**, peut être en **-i**.

Ex.: **Filius**, fils, *gén. filii* ou **fili**.

Ingenium, talent, *gén. ingenii* ou **ingeni** (1).

46*. Génitif pluriel en -ium. — Quelques substantifs ont *ordinairement* le génitif pluriel en **-um**, au lieu de l'avoir en **-orum**. Ce sont :

1° Les noms de *monnaies* ou de *mesures*.

Ex.: **Sestertius**, sesterce (0 fr. 25), *gén. plur. sestertium*.

Modius, boisseau (8 lit. 75), *gén. plur. modium*.

2° Les noms de *magistrats* composés du mot **vir**.

Ex.: **Decemvir**, décevir (membre d'une commission de dix personnes), *gén. plur. decemvirum*.

(1) Dans les manuscrits des auteurs de l'époque classique, les copistes ont presque partout rétabli le génitif **-ii**. Voilà pourquoi presque toutes nos éditions n'en connaissent pas d'autre.

3° Quelques noms de *peuples*.

Ex. : *Celtiberi*, Celtibériens, *gén. plur. Celtiberum*
(à côté de *Celtiberorum*).

REMARQUES. — I°. *Deus*, Dieu, peut faire au *gén. plur. deum*, à côté de *deorum*; de même *liberi*, les enfants (voir § 52), fait au *gén. plur. liberum*, aussi bien que *liberorum*. — *Faber*, ouvrier, et *socius*, allié, font au *gén. plur. fabrum* et *socium* dans les expressions : *præfectus fabrum*, commandant des ouvriers militaires, et *præfectus socium* commandant des alliés.

II. La langue poétique et aussi la langue familière renferment un certain nombre d'autres génitifs en *um*.

Ex. : *amicus*, ami, *gén. pl. amicum*; — *equus*, cheval, *gén. pl. equum*; — *oppidum*, place forte, *gén. pl. oppidum*; — *vir*, homme, *gén. pl. virum*; — *magnanimus*, magnanime, *gén. pl. magnanimum*.

47*. **Déclinaison de *deus***. — Au pluriel, *dēus*, dieu, se décline de la manière suivante :

Nom.-Voc.	dēi	ou	dīi	ou	dī
Acc.	deos.				
Gén.	deorum (ou deum).				
Dat.-Abl.	deis	ou	dīs	ou	dīs.

On ignore quel était le *vocatif singulier* de *deus*.

48*. **Le substantif *vulgus***. — Le substantif *vulgus*, la foule, est généralement du *neutre*; on décline donc :

Nom.-Voc.-Acc. *vulgus*; Gén. *vulgi*; Dat.-Abl. *vulgo*.

Vulgus n'a pas de pluriel.

REMARQUES. — I. L'accusatif masculin *vulgum* se rencontre quelquefois, notamment chez Salluste et chez Cornélius Nepos, et une seule fois chez César.

II. Comme *vulgus* se déclinent *pelagus* (mot poétique), la mer, et *virus*, venin, poison. Toutefois, ce dernier substantif ne se rencontre guère qu'au nominatif et à l'accusatif.

49*. **Substantifs de deux genres au pluriel**. — Quelques substantifs masculins ont *deux* formes au pluriel, l'une du *masculin* et l'autre du *neutre*.

Le principal est *locus*, lieu, endroit, qui fait au pluriel *loci* ou *loca*.

Le pluriel régulier *loci* signifie endroits, passages (d'un auteur).

Ex. : *Virgilius plurimos Homeri locos imitatus est*, Virgile a imité un très grand nombre de passages d'Homère.

Loca signifie localités, parages.

Ex. : *In loca deserta ingressus est*, il entra dans des parages déserts.

50. **Substantifs changeant de genre au pluriel**. — Quelques substantifs changent de genre au pluriel.

Ex. : *Carbasus* (*fém.*), étoffe fine de lin; (chez les poètes) voile de navire, plur. *carbasa* (*n.*).

De même certains noms géographiques en *-us* employés par les poètes au pluriel y deviennent du *neutre*.

Ex. : *Gargarus* (*masc.*), partie la plus élevée du mont Ida (en Mysie); plur. *Gargara*.

Mænalus (*masc.*), Ménale (mont d'Arcadie), plur. *Mænala*.

Enfin *Tartarus*, le Tartare, fait chez les poètes au pluriel *Tartara*.

REMARQUE. — *Frenum*, frein, fait plutôt *freni* que *frena*.

51*. **Substantifs usités seulement au singulier**. — Certains substantifs de la seconde déclinaison.

raison ne s'emploient régulièrement qu'au singulier.
Tels sont :

Cælum, *i* (*neutre*), le ciel.

Cāpillus, *i* (*masc.*), la chevelure.

REMARQUE. — Le pluriel de **cælum** n'est guère employé que par les écrivains ecclésiastiques. Il fait alors **cæli**.

52*. Substantifs usités seulement au pluriel ou changeant de sens au pluriel. — D'autres substantifs de la seconde déclinaison ne s'emploient qu'au pluriel. Tels sont :

Libëri, *orum* (*masc.*), les enfants de quelqu'un (1).

Arma, *orum* (*neutre*), les armes.

Castra, *orum* (*neutre*), le camp ou les camps; etc.

REMARQUE. — Remarquez la différence de ce sens entre :

Frumentum, *i*, le blé en grains;

Frumenta, *orum*, le blé sur pied.

Ex.: **Frumentum** exercitui deerat, l'armée manquait de blé.
Frumenta in agris matura non erant, le blé, dans les champs, n'était pas mûr.

Remarquez encore :

Ludus, *i*, le jeu; **ludi**, *orum*, les jeux publics; — **hortus**, *i*, le jardin; **horti**, *orum*, le parc.

TROISIÈME DÉCLINAISON

53*. — Parmi les substantifs et les adjectifs de la troisième déclinaison on distingue, d'une part, ceux

(1) Ne pas confondre **liberi** et **pueri**.

Ex.: Il perdit ses enfants, **liberos** amisit.
Les enfants jouent volontiers, **pueri** libenter ludant.

qui ont le génitif pluriel en **ium**, et, d'autre part, ceux qui ont le génitif pluriel en **um**.

54*. — Les substantifs et les adjectifs masculins ou féminins qui ont le génitif pluriel en **ium** ont l'accusatif pluriel en **ês** ou en **îs**; ceux qui ont le génitif pluriel en **um** ont l'accusatif pluriel seulement en **es**.

1. — SUBSTANTIFS ET ADJECTIFS QUI ONT LE GÉNITIF PLURIEL EN **ium**.

55*. — Parmi les substantifs et les adjectifs de la troisième déclinaison qui ont le génitif pluriel en **ium**, les uns sont *parisyllabiques*, les autres sont *imparisyllabiques*.

56*. — On appelle noms *parisyllabiques* ceux qui ont au nominatif et au génitif singulier le même nombre de syllabes.

On appelle noms *imparisyllabiques* ceux qui n'ont pas au nominatif et au génitif singulier le même nombre de syllabes.

1° Parisyllabiques.

57*. — La déclinaison des *parisyllabiques* comprend :

1° Des substantifs et des adjectifs masculins ou féminins en **is**.

Ex.: *Subst.* **Auris** (*fém.*), oreille.

Adj. **Fortis** (*masc.* ou *fém.*), courageux ou courageuse.

2° Des substantifs et des adjectifs neutres en **e**.

Ex.: *Subst.* **Cubile** (*neutr.*), lit.

Adj. **Forte** (*neutr.*), courageux.

58*. SUBSTANTIFS ET ADJECTIFS MASCULINS EN *is*.

SUBSTANTIFS MASCULINS OU FÉMININS.		ADJECTIFS MASCULINS OU FÉMININS.	
	Singulier.		
Nom.	aurīs (fém.) l'oreille	fortīs	courageux ou
Voc.	aurīs	fortīs	courageuse
Acc.	aurem	fortem	
Gén.	aurīs	fortīs	
Dat.	aurī	fortī	
Abl.	aurē	fortī	
	Pluriel.		
Nom.	aurēs les oreilles	fortēs	courageux ou
Voc.	aurēs	fortēs	courageuses
Acc.	aurēs ou aurīs (1)	fortēs ou fortīs (1)	
Gén.	aurīum	fortīum	
Dat.	aurībūs	fortībūs	
Abl.	aurībūs	fortībūs	

REMARQUE*. — On voit que la seule différence entre la déclinaison des substantifs en *is* et celle des adjectifs en *is* consiste dans l'ablatif singulier, qui est régulièrement en *e* pour les substantifs, en *i* pour les adjectifs.

59*. SUBSTANTIFS ET ADJECTIFS NEUTRES EN *e*.

SUBSTANTIFS NEUTRES.		ADJECTIFS NEUTRES.	
	Singulier.		
Nom.	cubilē le (ou un) lit	fortē	courageux
Voc.	cubilē	fortē	
Acc.	cubilē	fortē	
Gén.	cubilīs	fortīs	
Dat.	cubilī	fortī	
Abl.	cubilī	fortī	

1. Les deux formes de l'accusatif en *-es* ou en *-is* existent concurremment à l'époque classique, cela est hors de doute; il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les inscriptions et les meilleurs manuscrits. Les écrivains se déterminaient pour l'une ou l'autre de ces deux formes par des raisons d'euphonie.

		Pluriel.	
Nom.	cubilā	les (ou des) lits	fortā
Voc.	cubilā		fortā
Acc.	cubilā		fortā
Gén.	cubilūm		fortūm
Dat.	cubilībūs		fortībūs
Abl.	cubilībūs		fortībūs

REMARQUE*. — On voit qu'au neutre les substantifs comme les adjectifs ont l'ablatif singulier en *i*.

SUBSTANTIFS ET ADJECTIFS EN *er*.

60*. — Plusieurs substantifs masculins ou féminins et un certain nombre d'adjectifs masculins ont le nominatif et le vocatif singuliers en *er*. Aux autres cas, ils se déclinent comme *auris* ou *fortis*.

Ex.: Nomin. et voc. sing.: imber, subst. masc., pluie.
— — — — — lintēr, subst. fém., barque.

Déclinez comme si le nominatif était imbris, lintris.

Nomin. et voc. sing.: acēr, adj. masc. : aigu, pénétrant.

Déclinez comme si le nominatif était acris.

REMARQUES. — I*. Ces adjectifs, dont le nomin. masc. sing. est en *er*, ont le nominatif féminin en *ris* et le nominatif neutre en *re*.

Ex.: Acer, nomin. fém. acris (sur fortis), nom. neut. acre (sur forte).

II*. Sur acer se déclinent :

alācer, alacris, alacre, joyeux, plein d'ardeur.
cēlēber, celebris, celebre, fréquenté, célèbre (1).
cēler, celeris, celere, prompt, rapide.
equester, equestris, equestre, équestre, de cavalier.
pēdester, pedestris, pedestre, pédestre, de piéton ; etc.

III. Pour certains de ces adjectifs, le nominatif féminin singulier

(1) Celeber ne signifie « célèbre » qu'en parlant des choses. En parlant des personnes, « célèbre » se dit nobilis ou clarus.

s'emploie aussi comme nominatif *masculin*. On remarquera qu'on dit ordinairement, au nominatif *masculin* singulier :

sălubris, sain, salubre (et non : *saluber*).
silvestris, couvert de bois ou qui vit dans les bois (et non : *silvester*).
terrestris, terrestre (et non : *terrester*).

SUBSTANTIFS EN *ĕs*.

61*. — Plusieurs substantifs, presque tous *féminins*, ont le *nominatif* et le *vocatif* du singulier en *ĕs*. Tels sont :

cădes, *f.*, meurtre, massacre.
môles, *f.*, masse.
nūbes, *f.*, nuée, nuage.
vulpes, *f.*, renard, etc.

Aux autres cas ces mots se déclinent comme *auris*.

SUBSTANTIFS NEUTRES EN *ale* OU EN *are*.

62*. — Certains substantifs *neutres*, qui devraient être en *ālĕ* ou en *-ārĕ*, ont le *nominatif*, le *vocatif* et l'*accusatif* singulier en *-āl* ou en *-ār*.

Ex. : *Animal*, animal ; *exemplar*, modèle.

Ils se déclinent sur *cubile* : *gén.* *animalis*, *exemplaris* ; *dat.* *animali*, *exemplari*, etc.

REMARQUE. — Certains de ces noms neutres, dont le pluriel est en *-alia*, peuvent avoir un *génitif* pluriel en *-aliorum*, comme s'ils appartenaient à la deuxième déclinaison.

Ex. : *Bacchanalia*, les Bacchantes (fêtes de Bacchus), *gén. pl.* *Bacchanalium* ou *Bacchanaliorum*.

On trouve de même (mais seulement dans la langue familière) :

Sponsalia, fiançailles ou cadeaux de noces, *gén.* *sponsaliorum* (à côté de *sponsalium*).

Navalia, chantiers de constructions navales, *gén.* *navaliorum* (à côté de *navalium*).

Cas particuliers.

63*. — Plusieurs substantifs parissyllabiques *masculins* ou *féminins* ont, par exception, le *génitif* pluriel en *-um*, au lieu de l'avoir en *-ium*.

Tels sont : *canis*, *m.* et *f.*, chien, chienne ; *gén. pl.* *canum*.

— *juvenis*, *m.*, homme encore jeune, guerrier ; *gén. pl.* *juvenum*.

— *pater*, *m.*, père ; *gén. pl.* *patrum*.

— *mater*, *f.*, mère ; *gén. pl.* *matrum*.

— *frater*, *m.*, frère ; *gén. pl.* *fratrum*.

— *vātes*, *m.*, devin ; *gén. pl.* *vatum*, etc.

REMARQUE. — *Apis* (*fém.*), abeille fait *apĭum* et *apum* ; *mensis* (*masc.*) mois, fait *mensum* et *mensium* ; *sēdes* (*fém.*), siège (pour s'asseoir), fait *sedum* et *sedium*.

64*. — Quelques substantifs parissyllabiques en *-is* ont (toujours ou ordinairement) l'*accusatif* singulier en *-im*, au lieu de l'avoir en *-em*. Tels sont :

1° Les noms géographiques en *-is*.

Ex. : *Tiberis* (*masc.*) le Tibre, *Acc.* *Tiberim*.

2° Les noms grecs en *-is*.

Ex. : *Basis* (*fém.*), piédestal, *Acc.* *basim*.

3° Les substantifs suivants :

febris (*fém.*), la fièvre, *Acc.* *febrim*.

puppis (*fém.*), la poupe, *Acc.* *puppim*.

securis (*fém.*), la hache, *Acc.* *securim*.

sitis (*fém.*), la soif, *Acc.* *sitim*.

turris (*fém.*), la tour, *Acc.* *turrim*.

tussis (*fém.*), la toux, *Acc.* *tussim*.

vis (*fém.*), la violence, *Acc.* *vim*.

65*. — Un certain nombre de substantifs parisyllabiques en *-is* ont ou peuvent avoir l'ablatif singulier en *-i*, au lieu de l'avoir en *-ë*.

1° Les noms qui ont l'accusatif en *-im* ont (toujours ou ordinairement) l'ablatif en *-i*.

Ex.: *Tiberi*, par le Tibre; *securi*, par la hache; *siti*, par la soif; *fussi*, par la toux; etc.

REMARQUE. — *Liger*, la Loire, fait à l'ablatif *Ligeri* ou *Ligere*, et *Scaldis*, l'Escaut, *Scaldi* ou *Scalde*. Mais *Bætis*, Bétis (auj. Guadalquivir), fait ordinairement *Bæte*, et *Arar* (ou *Araris*), la Saône, ordinairement *Arare*.

2° Certains substantifs en *-is* qui n'ont jamais l'accusatif en *-im* peuvent avoir, indépendamment de l'ablatif en *-e*, un autre ablatif en *-i*. Tels sont :

amnis (masc.), fleuve, Abl. *amne* ou *amni*.
classis (fém.), flotte, Abl. *classe* ou *classi*.
ignis (masc.), feu, Abl. *igni* ou *igne* (1).
navis (fém.), navire, Abl. *navi* ou *nave*; etc.

REMARQUE*. — Le substantif *imber* (masc.), pluie, fait également à l'ablatif singulier, *imbre* ou *imbri*.

Fustis, bâton, fait à l'ablatif *fuste*; mais, quand il signifie *bastonnade*, il fait *fusti*.

66*. — Dans les noms neutres en *-e*, l'ablatif singulier n'est presque jamais en *ë*. Toutefois les noms de ville ont l'ablatif en *-ë*.

Ex.: *Bibracte* (neutre), *Bibracte* (ville de Gaule), Abl. *Bibractë*.

(1) On emploie toujours *igni* (jamais *igne*) dans les expressions :

Aqua et igni interdicere alicui, interdire à quelqu'un l'eau et le feu (infliger à quelqu'un la mort civile).

Ferro ignique vastare, mettre (une contrée) à feu et à sang.
Igni cremare, réduire en cendres.

2° Imparisyllabiques.

67*. — Le génitif pluriel est en *-ium* dans un certain nombre de substantifs ou d'adjectifs *imparisyllabiques*, notamment dans ceux qui ont deux consonnes avant le groupe *-is* du génitif singulier.

Ex.: *Urbs*, f., ville, gén. *urbis*.

Prudens (pour *prudens*-s), m. ou f., avisé ou avisée, gén. *prudentis*.

68*. SUBSTANTIFS MASCULINS OU FÉMININS. ADJECTIFS MASCULINS OU FÉMININS.

		Singulier.			
Nom.	<i>urbis</i>	la (ou une) ville	<i>prudens</i>	avisé ou avisée	
Voc.	<i>urbis</i>		<i>prudens</i>		
Acc.	<i>urbem</i>		<i>prudentem</i>		
Gén.	<i>urbis</i>		<i>prudentis</i>		
Dat.	<i>urbī</i>		<i>prudenti</i>		
Abl.	<i>urbē</i>		<i>prudenti</i>		
		Pluriel.			
Nom.	<i>urbēs</i>	les (ou des) villes	<i>prudētēs</i>	avisés ou avisées	
Voc.	<i>urbēs</i>		<i>prudētēs</i>		
Acc.	<i>urbēs</i> ou <i>urbīs</i>		<i>prudētēs</i> ou <i>prudētīs</i>		
Gén.	<i>urbīum</i>		<i>prudētīum</i>		
Dat.	<i>urbībūs</i>		<i>prudētībūs</i>		
Abl.	<i>urbībūs</i>		<i>prudētībūs</i>		

REMARQUES. — I°. Pour décliner les mots qui suivent ce modèle, il est absolument nécessaire d'en connaître le génitif singulier. L'élève devra toujours le chercher dans un lexique et il en tirera aisément les autres cas.

II°. On voit par les deux modèles ci-dessus que, le nominatif et le vocatif singulier étant mis à part, *urbis* et *prudens* se déclinent comme *auris* et *fortis*.

69*. — Les adjectifs qui suivent cette déclinaison se déclinent au neutre sur le modèle suivant :

	Singulier.	Pluriel.	
Nom. - Voc. - Acc.	prūdēns avisē	prudentiā	avisēs
Gén.	prudentis	prudentium	
Dat.	prudenti	prudentibus	
Abbl.	prudenti	prudentibus	

Cas particuliers.

70*. — A côté de *partem*, accusatif régulier de *pars* (fém.), partie, il y avait dans l'ancienne langue un accusatif *partim*, qui se rencontre quelquefois encore à la bonne époque. C'est cet accusatif qui a donné l'adverbe *partim*, en partie.

REMARQUE. — L'ablatif *parti* est archaïque. Mais on trouve l'ablatif *sorti* à côté de *sorte* dans certaines formules.

Ex.: La Sicile lui échet comme province par le sort, *ei sorti* (ou *sorte*) *provincia Sicilia obvenit*.

71*. — Le substantif *parens*, gén. *parentis* (m. et f.), père ou mère, au pluriel *parentes* (masc.), les parents (1), fait au génitif pluriel ordinairement *parentum*.

REMARQUE. — On trouve également le génitif -um plutôt que le génitif -ium :

1° Dans le mot *Gigantes*, les géants, gén. pl. *Gigantum* (cf. grec γίγαντων).

2° Dans certains noms de peuples terminés par -antes au nominatif pluriel.

Ex.: *Garamantes*, *Garamantes* (peuple de l'Afrique intérieure), gén. *Garamantum*.

3° Dans l'expression *consentes dii*, les douze grands dieux (qui forment le conseil de l'Olympe), gén. *consentum deorum*.

(1) C'est-à-dire le père et la mère. — Quand *parent* veut dire « qui a des liens de parenté avec quelqu'un », il se rend par *cognatus*, s'il s'agit d'un parent par naissance ; *affinis*, s'il s'agit d'un parent par alliance.

4° Enfin, chez les poètes, dans certains substantifs dont le nominatif singulier est terminé par *ns*.

Ex.: *Clieus*, client, gén. pl., *clientum*.

Infans, enfant en bas âge, gén. pl., *infantum*, etc.

72*. — D'autre part, certains substantifs ou adjectifs, bien que n'ayant pas deux consonnes avant le groupe -is du génitif singulier, ont néanmoins le génitif pluriel en -ium.

Parmi les substantifs, on remarquera :

Dōs, gén. *dōtis* (fém.), dot ; gén. plur. *dōtium*.

Fauces (f. plur.), gosier, gorge ; gén. plur. *fau-cium*.

Lis gén. *litis* (fém.), différend, procès ; gén. plur. *litium*.

Nix, gén. *nivis* (fém.), neige ; gén. plur. *nivium*.

Pēnātes (masc. plur.), les Pénates (dieux du foyer) ; gén. plur. *Pēnātium*.

Optimātes (masc. plur.), les grands, l'aristocratie ; gén. plur. *optimātium*.

Quirites (masc. plur.) citoyens de Rome ; gén. plur. *Quiritium* ; etc.

REMARQUES. — I°. Certains substantifs féminins en -ās (génitif -ātis) ont le génitif pluriel en -um ou en -ium :

Ex.: *Civitas*, gén. *civitātis*, cité, état, gén. plur. *civitātum* ou *civitātium*.

II°. Le génitif pluriel est également en -um ou en -ium dans quelques autres substantifs. On remarquera :

Fraus (fém.), gén. *fraudis*, fourbe, fourberie ; gén. pl. *fraudium* ou *fraudum*.

Pālūs (fém.), gén. *pālūdis*, marais ; gén. pl. *paludum* ou *paludium*.

Mūs (masc.), gén. *mūris*, souris, rat ; gén. pl. *murium* ou *murum*.

73*. — Pour ce qui est des adjectifs, on remarquera que la déclinaison de *prudens* est encore suivie par tous les adjectifs :

1° En **-ax**, *gén. -ācis*.

Ex.: **Audax**, téméraire, *gén. plur. audācium*; *nomin. plur. neutre audācia*.

2° En **-ix**, *gén. -īcis*.

Ex.: **Felix**, heureux, *gén. plur. feliciūm*; *nomin. plur. neutre felicia*.

3° En **-ox**, *gén. -ōcis*.

Ex.: **Atrōx**, atroce, affreux, cruel, *gén. plur. atrōcium*; *nomin. plur. neutre atrōcia*.

4° En **-ās**, *gén. -ātis*.

Ex.: **Arpinās**, qui est d'Arpinum ou à Arpinum, *gén. plur. Arpinātium*; *nomin. plur. neutre Arpinātia*.

REMARQUE*. — On décline encore sur **prudens** quelques adjectifs isolés. Tels sont :

Pār, *gén. pāris*, égal; *gén. plur. parium*; *nomin. plur. neutre pāria*.

Locuplēs, *gén. locuplētis*, riche; *gén. plur. locuplētium*; *nomin. plur. neutre locuplētia*.

Simplex, *gén. simplicis*, simple; *gén. plur. simplicium*; *nomin. plur. neutre simplicia*.

Duplex, *gén. duplicis*, double; *gén. plur. duplicium*; *nomin. plur. neutre duplicia*.

Anceps, *gén. ancipitis*, incertain; *gén. plur. ancipitium*; *nomin. plur. neutre ancipitia*.

74*. Ablatif singulier des adjectifs. — L'ablatif singulier des adjectifs de cette classe est quelquefois en **ē**, au lieu d'être en **ī**.

Il est ordinairement en **ē** :

1° Quand l'adjectif est pris *substantivement* et désigne une *personne*.

Ex.: La loi a été donnée par un *sage*, *lex data est a sapiente*.

2° Quand l'adjectif se rapporte à un nom de *personne*.

Ex.: Ceci a été dit par un *homme sage*, *hoc dictum est a viro sapiente*.

Mais on dira :

Cela a été fait dans un *sage dessein*, *hoc sapienti consilio factum est*.

Ici en effet *sapiens* se rapporte à un nom de *chose*.

REMARQUES. — 1°. Quand l'adjectif pris *substantivement* ne désigne pas une *personne*, l'ablatif est en **ī**.

Ex.: **Continens** (*sous-entendu : terra*), continent, *ablatif continenti*.

De même : **in Arpinātī** (*ablatif neutre*), sur le territoire d'Arpinum; **in præsenti** (*ablatif neutre*), dans le moment présent.

II°. Les adjectifs en **is**, même pris *substantivement*, conservent généralement l'ablatif en **-ī**.

Ex.: **Familiaris**, ami intime, *abl. familiari*.

Equalis, camarade, *abl. æquali*.

Annalis (*sous-ent. liber*), chronique, *abl. annali*.

75*. Ablatif singulier des participes présents. — Les participes présents employés en tant que *participes* ont l'ablatif en **-e**.

Ex.: Pendant que la ville était en flammes, *urbe ardente* (*ablatif absolu*).

Les participes présents employés comme *adjectifs* ont l'ablatif en **-e** ou en **-ī**, suivant la règle donnée ci-dessus (§ 74).

Ex.: Par un *orateur passionné*, *ab oratore ardente* (*nom de personne*).

Par un *discours passionné*, *oratione ardenti* (*nom de chose*).

II. — SUBSTANTIFS ET ADJECTIFS QUI ONT LE GÉNITIF PLURIEL EN **um**.

76*. — Les substantifs et les adjectifs dont il va être question sont tous *imparisyllabiques*.

77*. — Ils ont le génitif pluriel en **um**; ceux qui sont du masculin ou du féminin ont l'accusatif pluriel seulement en **-ēs** (*jamais en -is*); ceux qui sont du neutre ont le nominatif pluriel neutre en **-ā** (et non en **-ia**).

78*. **Substantifs masculins ou féminins.** — Parmi les substantifs *masculins* ou *féminins*, les uns ont un **s** au *nominatif singulier*.

Ex.: **Dux** (pour **duc-s**), *m.*, général; *gén. dūcis*

Les autres ont un nominatif singulier *sans s*.

Ex.: **Consul**, *m.*, consul; *gén. consulis*.

79*. — 1^o NOMINATIF AVEC **s**. 2^o NOMINATIF SANS **s**.

		Singulier.	
<i>Nom.</i>	dux	le (ou un) général	consul le (ou un) consu
<i>Voc.</i>	dux		consul
<i>Acc.</i>	dūcem		consulem
<i>Gén.</i>	dūcis		consulis
<i>Dat.</i>	ducī		consulī
<i>Abl.</i>	ducē		consulē
		Pluriel.	
<i>Nom.</i>	dūcēs	les (ou des) généraux	consulēs les (ou des)
<i>Voc.</i>	ducēs		consulēs consuls
<i>Acc.</i>	ducēs		consulēs
<i>Gén.</i>	ducum		consulum
<i>Dat.</i>	ducībūs		consulībūs
<i>Abl.</i>	ducībūs		consulībūs

80. **Locatif.** — Quelques noms de ville (du singulier) ont conservé un *locatif*, qui, pour la forme, est semblable au datif.

Ex.: **Carthagini**, à Carthage (de Carthago, Carthage).
Tiburī, à Tibur.

Toutefois c'est l'ablatif qu'on emploie le plus souvent pour rendre l'idée du locatif.

81*. **Substantifs neutres.**

		Singulier.	Pluriel.	
<i>Nom.</i>	fulgūr	l'éclair	fulgūrā	les éclairs
<i>Voc.</i>	fulgur		fulgurā	
<i>Acc.</i>	fulgur		fulgurā	
<i>Gén.</i>	fulgurīs		fulgurum	
<i>Dat.</i>	fulgurī		fulgurībūs	
<i>Abl.</i>	fulgurē		fulgurībūs	

82*. **Adjectifs.**

		MASCULIN OU FÉMININ.		NEUTRE.	
		Singulier.			
<i>Nom.</i>	vētūs	vieux ou vieille	vētūs		vieux
<i>Voc.</i>	vetus		vetus		
<i>Acc.</i>	vetērem		vetus		
<i>Gén.</i>	veterīs		veterīs		
<i>Dat.</i>	veterī		veterī		
<i>Abl.</i>	veterē		veterē		
		Pluriel.		Pluriel.	
<i>Nom.</i>	veterēs	vieux ou vieilles	veterā		vieux
<i>Voc.</i>	veterēs		veterā		
<i>Acc.</i>	veterēs		veterā		
<i>Gén.</i>	veterum		veterum		
<i>Dat.</i>	veterībūs		veterībūs		
<i>Abl.</i>	veterībūs		veterībūs		

REMARQUES. — I°. Remarquez, au singulier, la différence entre l'acc. masc. fém., *veterem*, et l'acc. neutre, *vetus*.

II. Les adjectifs qui se déclinent sur *vetus* sont, en général, *inusités au pluriel neutre*.

Toutefois le pluriel neutre *ubera* (de *uber*, fécond, plantureux) se rencontre, par exception, dans le latin archaïque, et le pluriel neutre *hospita* (de *hospes*, hospitalier) a été employé par les poètes.

De même les poètes emploient plusieurs de ces adjectifs au datif ou à l'ablatif pluriel neutre.

Ex.: *Pauperibus tectis*, aux pauvres toits (c.-à-d. maisons).

Pomis divitibus, aux fruits abondants.

En prose, on ne trouve guère, au datif ou à l'ablatif pluriel neutre, que l'adjectif *supplex*.

Ex.: *Supplicibus verbis*, par des paroles suppliantes.

83°. **Ablatif singulier.** — Les adjectifs qui suivent cette déclinaison ont, en règle générale, l'ablatif singulier en *-ë*.

Toutefois *quelques-uns* ont l'ablatif en *-î*. Tels sont :

Mëmör, qui se souvient; abl. *mëmörî*;

Inops, sans ressources, pauvre; abl. *inöpî*.

REMARQUE. — L'adjectif *supplex*, suppliant, fait à l'ablatif *supplici*, quand il se rapporte à un nom de chose.

Artifex, artisan, et *vigil*, qui veille, employés comme adjectifs par les poètes et par les prosateurs de l'époque impériale, ont l'ablatif en *-i*.

Ex.: *Artifici manu*, d'une main exercée, habile.

Aure vigili, d'une oreille attentive.

III. — SUBSTANTIFS IRRÉGULIERS.

84°. — Quelques substantifs qui suivent la troisième déclinaison sont tout à fait *irréguliers*.

Ex.: *Bös*, m. ou f. bœuf ou vache; gén. *bövis*, etc.; acc. plur. *böves*; gén. *böum*; dat.-abl. *bübüs* (mieux que *böbus*).

Caro, f., chair; gén. *carnis*, etc.; gén. pl. *car-nium*.

Iter, n., chemin, voyage; gén. *itineris*, etc.

Juppiter, m., Jupiter; gén. *Jovis*, etc.

Senex, m., vieillard; acc. *senem*; gén. *senis*, etc.

Süpellex, f., mobilier; gén. *supellectilis*, etc.; abl. *supellectile* ou *supellectili*. Sans pluriel.

Süs, m. ou f., porc ou truie; gén. *suis*, etc.; dat.-abl. plur. *sübus* ou *suibus*.

Vis, f., force; acc. *vim*; gén. *inüsité*; dat. *inüsité*; abl. *vi*; nomin. plur. *vires*; gén. *virium*; dat.-abl. *viribus*.

85°. — On peut encore considérer comme substantifs irréguliers :

1° Les noms neutres en *-ma*, *matis*, qui ont le datif et l'ablatif du pluriel en *-matis*.

Ex.: *Poema*, n., poème; gén. *poematis*; dat.-abl. plur. *poematis*.

2° Les noms propres grecs en *-es*, qui ont au génitif une double forme, *-is* ou *-î*.

Ex.: *Thucydides*, m., Thucydide; gén. *Thucydidis* ou *Thucydidî*.

Demosthenes, m., Démosthène; gén. *Demosthenis* ou *Demosthenî*.

86°. **Substantifs sans pluriel.** — Quelques substantifs de la troisième déclinaison ne s'emploient pas, en règle générale, au pluriel. Tels sont :

Indoles, is, f., dispositions naturelles, caractère.

Vestis, is, f., les habits ou les étoffes.

Specimen, minis, n., échantillon, preuve, etc.

Ex.: Confectionner des habits de femme, *vestem muliebrem conficere*.

Des étoffes précieuses, *pretiosa vestis*.

REMARQUE*. — « Un habit », au singulier, se dit *vestimentum*, *i*, n. — « Des échantillons », au pluriel, se dit *exempla*, *orum*, n.

87*. Substantifs sans singulier. — Un certain nombre de substantifs de la troisième déclinaison *ne s'emploient pas*, en règle générale, au singulier. Tels sont :

<i>altaria</i> , <i>rium</i> , n., autel.	<i>mānes</i> , <i>ium</i> , m., mânes,
<i>cervices</i> , <i>cum</i> , f., nuque, cou.	âmes des morts.
<i>fauces</i> , <i>cium</i> , f., gorge.	<i>mœnia</i> , <i>ium</i> , n., murs (d'une
<i>fides</i> , <i>dium</i> , f., lyre.	ville), remparts.
<i>fores</i> , <i>rium</i> , f., porte à deux	<i>preces</i> , <i>cum</i> , f., prières.
battants.	<i>verbera</i> , <i>rum</i> , n., coups.

88*. Substantifs changeant de sens au pluriel. — Certains substantifs *changent de sens* au pluriel ; tels sont :

Ædis (ou *ædēs*), f., temple ; plur. *ædes*, *ium*, temples ; mais aussi : la maison ou les maisons, suivant le sens de la phrase (1) ;

Finis, m., limite ; plur. *fines*, *ium*, territoire.

Sāl, *sālīs*, m. sel. : plur. *sāles*, grains de sel (et au fig.), bons mots.

De même, au pluriel, *opes*, *opum*, f., signifie ressources, richesse, puissance ; mais, au singulier, le génitif *opis* et l'accusatif *opem* signifient secours (2), l'ablatif *ope* signifie pouvoir (3). Le nominatif et le datif du singulier *ne s'emploient pas*.

89*. Noms défectifs. — Certains substantifs ou adjectifs de la troisième déclinaison sont inusités à certains cas. On les appelle *noms défectifs*.

On a déjà vu (§ 82, Rem. II) que les adjectifs qui

(1) Pour rendre l'idée du plur. *temples*, on dit volontiers : *ædes sacræ*.

(2) *Opem ferre alicui*, porter secours à quelqu'un.

(3) *Omni ope eniti*, s'efforcer de tout son pouvoir.

se déclinent sur *vetus* sont généralement inusités au pluriel neutre ; on a vu que *vires* (§ 84) et *opes* (§ 88) sont inusités à certains cas du singulier. Indépendamment de ces noms, il faut encore citer :

Diciōnis (inusité au nominatif), f., domination, autorité, puissance (pas de pluriel).

Fās, n., ce qui est permis par la loi divine, et *nēfas*, n., ce qui est défendu par la loi divine, usités seulement au nominatif et à l'accusatif du singulier.

Fors, f., hasard, chance, usité seulement au nominatif et à l'ablatif singulier, qui est devenu un adverbe : *forte*, par hasard.

Frūgem (inusité au nominatif), f., production de la terre, usité aux cas suivants du pluriel : nom.-acc., *frūges*, gén. *frūgum* ; dat.-abl. *frūgibus*.

Mane, nom. et ablatif neutre, le matin.

Sponte, abl. f., sur l'initiative de, usité surtout dans les locutions *mea sponte*, de mon propre mouvement, *tua sponte*, de ton propre mouvement, etc. ;

Vicis (inusité au nominatif), changement, vicissitude ; acc. *vicem* (1) ; pas de datif ; abl. *vices* ; plur. : nom. et acc. *vices* ; gén. inusité ; dat.-abl. *vicibus*.

Enfin les trois substantifs *ōs*, *ōris*, n., visage, *jus*, *juris*, n., droit, *æs*, *æris*, n., cuivre, bronze, qui, à l'époque classique, n'ont, au pluriel, que le nominatif et l'accusatif, *ōra*, *jūra*, *æra*.

(1) L'accusatif *vicem* est surtout employé dans la locution *in vicem*, « alternativement », et dans les expressions toutes faites : *vicem meam*, « pour mon compte », *vicem tuam*, « pour ton compte », *vicem ejus*, « pour son compte », etc. Ex. : *Vicem tuam doleo*, j'en suis affligé pour toi.

QUATRIÈME DÉCLINAISON

90*. — La quatrième déclinaison comprend des substantifs masculins ou féminins en -us et quelques substantifs neutres en -u.

SUBSTANTIFS MASCULINS ou FÉMININS.		SUBSTANTIFS NEUTRES.	
		Singular.	
Nom.	manūs (fém.) la (ou une) main	cornu	la (ou une) corne
Voc.	manūs	cornu	
Acc.	manum	cornu	
Gén.	manūs	cornūs (1)	
Dat.	manūi	cornūi	
Abl.	manū	cornū	
		Pluriel.	
Nom.	manūs les (ou des) mains	cornūā	les (ou des) cornes
Voc.	manūs	cornūā	
Acc.	manūs	cornūā	
Gén.	manūum	cornūum	
Dat.	manūbūs	cornūbūs	
Abl.	manūbūs	cornūbūs	

REMARQUES. — I*. Il n'y a guère que trois substantifs neutres de cette déclinaison qui soient bien usités : ce sont, outre cornu, corne, les substantifs genu, genou, et veru, broche.

II*. Le datif singulier de la quatrième déclinaison, au lieu d'être en ūi, peut être aussi en ū.

Ex. : Manūi ou manū, à la main ; cornūi ou cornū, à la corne.

III*. Quelques substantifs de la quatrième déclinaison ont ordinairement le datif et l'ablatif du pluriel en ubus. Ce sont :

1° Les mots de deux syllabes en cus :

Ex. : Arcus, m., arc ;	dat.-abl. plur. arcubus.
Lacus, m., lac, bassin ;	lacubus.
Quercus, f., chêne ;	quercubus.
Specus, f., caverne, grotte ;	specubus.

(1) On trouve quelques exemples d'un génitif neutre en -u. De là vient la règle donnée par les grammairiens latins que les noms neutres en -u sont indéclinables au singulier. Mais cette règle est fautive, parce que le génitif en -us a plus d'autorité que l'autre.

2° Les trois substantifs :

Artūs, m., articulation, membre ;	dat.-abl. plur. artubus.
Partūs, m., enfantement ;	partubus.
Tribūs, f., tribu ;	tribubus.

91. Génitif archaïque. — A côté du génitif régulier en -ūs, les noms en -tus ont, à l'époque archaïque, un génitif en -ti, comme s'ils appartenaient à la deuxième déclinaison.

Ex. : Senatus, sénat, gén. senati.

Cette forme senati s'est même conservée jusque pendant la période classique dans l'expression senati consultum, décret du Sénat.

92*. Noms defectifs. — Quelques noms de la quatrième déclinaison sont inusités à certains cas.

Ainsi impetus, m., élan, attaque, assaut, ne s'emploie pas au génitif ou au datif singulier, ni au génitif, au datif ou à l'ablatif pluriel.

Il en est de même d'un certain nombre de substantifs en -sus ou en -tus dérivés de verbes.

93*. — Certains substantifs de la quatrième déclinaison ne s'emploient qu'à l'ablatif singulier. Ainsi l'on dit :

Jussu alicujus, sur l'ordre de quelqu'un ;

Injussu alicujus, sans l'ordre de quelqu'un, contre les ordres de quelqu'un ;

Ductu alicujus, sous la conduite de quelqu'un ;

Rogatu alicujus, sur la prière de quelqu'un, etc

De même on dit natu major, plus grand par la naissance, c.-à-d. plus âgé, minor natu, moins âgé, natu maximus, le plus âgé, etc., en se servant de l'ablatif natu, d'un substantif inusité aux autres cas.

94*. — D'autres substantifs ne s'emploient qu'au *datif singulier*, à côté du verbe *esse* accompagné d'un autre *datif* (§ 398).

Ex.: *Alicui derisui esse*, être pour quelqu'un un objet de risée.

Alicui despiciatui esse, être pour quelqu'un un objet de mépris; etc.

CINQUIÈME DÉCLINAISON

95*. — La cinquième déclinaison comprend des substantifs en *-ēs*.

Ces substantifs sont tous *féminins*, sauf *dies*, jour, qui est *masculin* ou *féminin*, et *meridies*, midi, qui est *masculin*.

Singulier.		Pluriel.	
Nom.	<i>diēs</i> le (ou un) jour	Nom.	<i>diēs</i> les (ou des) jours
Voc.	<i>diēs</i>	Voc.	<i>diēs</i>
Acc.	<i>diem</i>	Acc.	<i>diēs</i>
Gén.	<i>diēi</i>	Gén.	<i>diērum</i>
Dat.	<i>diēi</i>	Dat.	<i>diēbūs</i>
Abl.	<i>diē</i>	Abl.	<i>diēbūs</i>

REMARQUE. — Au lieu du génitif singulier en *-ēi*, on trouve aussi quelquefois, même à l'époque classique, un génitif en *-i* ou en *-e*.

Ex.: *Acies*, ligne de bataille, *gén. acie*.

Pernicies, perte, destruction, *gén. pernicii*.

Le génitif *plebi*, de *plebes*, *plēbe*, est très usité dans certaines expressions :

Ex.: *Tribunus plebi*, tribun de la plébe.

Scitum plebi (ou *plebi scitum*), décret du peuple, *plēbiscite*.

96*. — De tous les substantifs qui suivent la cinquième déclinaison, *dies*, jour, et *res*, chose, sont les seuls qui aient un *génitif*, un *datif* et un *ablatif* du pluriel.

97*. **Genre de *dies***. — Au *singulier*, le substantif *dies* est généralement *masculin* quand il signifie jour.

Ex.: Les calendes étaient le premier *jour* du mois, *kalendæ primus dies mensis erant*.

Il fut absent pendant tout le *jour*, *totum diem* *afuit*.

Dies est généralement *féminin* quand il signifie temps, délai, ou bien jour fixé.

Ex.: Il demanda un *délai* très court, *diem perexiguam postulavit*.

Ils revinrent, au *jour fixé*, *die finita* *redierunt*.

Au *pluriel*, *dies* est toujours *masculin*.

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES DÉCLINAISONS

98*. **Noms indéclinables**. — Certains noms ne se déclinent pas, c'est-à-dire qu'ils ont à tous les cas la même forme.

Tel est le substantif *pondo*, *pluriel neutre*, livres.

On dit: *tria pondo*, trois livres; *trium pondo*, de trois livres; *tribus pondo*, à trois livres, etc.

Ex.: Une couronne d'or de trois livres, *corona aurea trium pondo*.

99*. — Parmi les *adjectifs* indéclinables il faut citer :

Frūgī, vertueux : *nomin. homo frugi*, l'homme vertueux; *gén. hominis frugi*, de l'homme vertueux, etc.

Nēquam, vaurien scélérat; *nomin. homo nequam*; *gén. hominis nequam*, etc.

Remarquez aussi les expressions: *macte virtute esto*, sois heureux à cause de ton courage; *macte virtute este*, soyez heureux à cause de votre courage.

Macte est aussi un adjectif indéclinable.

100*. Noms qui appartiennent à la fois à plusieurs déclinaisons. — Plusieurs substantifs ont une double forme, l'une en *-ia*, *gén. -iæ*, d'après la première déclinaison, l'autre en *-ies*, *gén. -iei*, d'après la cinquième.

Ainsi l'on dit :

Luxuria, *æ*, ou *luxuries*, *ei*, f., luxe.

Materia, *æ*, ou *materies*, *ei*, f. matériaux (1), etc.

101*. — Certains noms d'arbres de la deuxième déclinaison peuvent emprunter quelques-unes de leurs formes à la quatrième.

Ainsi *ficus*, *i*, f., figuier, peut faire à l'ablatif singulier *ficu* (au lieu de *fico*), au nominatif pluriel *ficus* (au lieu de *fici*), à l'accusatif pluriel *ficus* (au lieu de *ficos*).

102*. — *Epulum*, *i*, n., festin religieux, suit au pluriel la première déclinaison et change en outre de sens : *epulæ*, *arum*, f., signifie simplement repas.

De même *balneum* (ou *balineum*), *i*, n., bain, suit ordinairement au pluriel la première déclinaison : *balneæ* (ou *balineæ*) *arum*, f., bains.

103*. — Enfin il faut encore citer les substantifs suivants :

Domus, *us*, f., maison, qui fait ordinairement *domo* à l'ablatif singulier, *domos* à l'accusatif pluriel, et qui peut faire au génitif pluriel, *domorum* au lieu de *domuum* (2)

Fames, *is*, f., faim, dont l'ablatif, au lieu d'être *famē*, est *famē* (avec un *ē* long), comme si ce substantif appartenait à la cinquième déclinaison.

(1) *Materia* signifie souvent bois de construction, par opposition avec *lignum*, *i* (neutre), qui signifie bois de chauffage.

(2) *Domus* a de plus un locatif qui appartient également à la deuxième déclinaison : *domi*, à la maison.

Jugerum, *i*, n., arpent, qui suit au singulier la seconde déclinaison, et au pluriel la troisième : *nomin.-acc. pl. jugera*, *gén. jugerum*, *dat.-abl. jugeribus*.

Plebs, *plebis*, f. (3^e déclinaison), plèbe, qu'on peut aussi décliner *plebes*, *plebei*, etc., d'après la cinquième déclinaison (voy. § 95, Rem.).

Requies, *quietis*, f., repos, qui peut faire à l'accusatif *requiem* (au lieu de *requietem*) et à l'ablatif *requiē* (au lieu de *requiete*), comme si ce substantif appartenait à la cinquième déclinaison.

Vās, *vasis*, n., vase, qui suit au pluriel la seconde déclinaison : *nomin.-acc. pl. vasa*; *gén. vasorum*; *dat.-abl. vasis*.

Enfin, *vesper*, *eri*, m., soir, qui fait à l'ablatif *vespere* (3^e déclinaison) (1).

104*. — Il y a aussi certains adjectifs qui peuvent avoir une double forme.

Ex.: *Inermus*, *a*, *um* ou *inermis*, *e*, sans armes, désarmé.

Exanimus, *a*, *um*, ou *exanimis*, *e*, sans souffle, inanimé, etc.

DÉCLINAISON DES SUBSTANTIFS GRECS

105*. — Quand les Latins étaient obligés de se servir de substantifs grecs, ils leur donnaient ordinairement les formes de la déclinaison latine.

Toutefois on rencontre, surtout dans les noms propres, quelques formes grecques simplement transcrites en latin.

(1) *Vesper* a un locatif, *vesperi*, le soir.

106*. Première déclinaison. — On rencontre :
1° Des noms *propres* en *as*, comme **Anaxagoras** (Ἀναξαγόρας), *m.*, Anaxagore; **Æneas** (Αἰνείας), *m.*, Énée.

Nom.	Anaxagoras	(Ἀναξαγόρας)
Voc.	Anaxagorā	(Ἀναξαγόρα) (avec un ā long)
Acc.	Anaxagoran	(Ἀναξαγόραν) et Anaxagoram
Gén.-Dat.	Anaxagoræ	(forme latine)
Abl.	Anaxagorā	(forme latine)

2° Des noms *communs* en *-ēs*, comme **comētēs** (κομήτης), *m.*, comète.

Nom.	comētēs	(κομήτης)
Acc.	comētēn	(κομήτην)
Gén.-Dat.	cometæ	(forme latine)
Abl.	cometē	

Le pluriel suit la déclinaison latine : **cometæ, cometarum, etc.**

REMARQUE. — Le substantif **satrapēs** (mieux que **satrapā**) suit la même déclinaison. Toutefois le génitif est **satrapis** (3° déclinaison) et l'accusatif peut être **satrapem** au lieu de **satrapen**.

107*. Deuxième déclinaison. — Les noms *propres* grecs en *ēs*, génitif *ēos*, qui appartiennent en grec à la troisième déclinaison (1), suivent en latin la deuxième déclinaison.

Ex.: **Promethēūs**, *gén.* **Promethēi** (Προμηθεύς, -θεός), *m.*, Prométhée.

Toutefois, le vocatif est en *-eu*, comme en grec : **Prometheu** (Προμηθεῦ).

(1) Voy. *Grammaire grecque* (Deuxième année de Grec), § 106.

108*. Troisième déclinaison. — 1° On rencontre des accusatifs du singulier en *-ā*.

Ainsi **aēr**, **aēris**, *m.*, air, fait **aerā** (ἀέρα) à l'accusatif singulier. De même **æthēr**, **æthēris**, *m.*, éther (région supérieure de l'air), fait ordinairement **ætherā** (αἰθέρα).

Enfin **Hector**, **Hector**, fait ordinairement **Hectora** (Ἑκτορα) à l'accusatif, et **Pan**, (le dieu) Pan fait *toujours* **Pana**.

2° On rencontre *quelquefois* des accusatifs du singulier en *-in* (1).

Ex.: **Poesis**, la poésie; *gén.*, **poesis**; *acc.*, **poesin** (ποίησιν).

3° Chez les poètes le nominatif pluriel est en *-ēs* (grec-εις).

Ex.: **Cratēr**, cratère, *nom. pl.* **craterēs**.
Lampas, flambeau, *nom. pl.* **lampadēs**.
Rhetor, rhéteur, *nom. pl.* **rhetorēs**.
Mēnas, femme en délire, ménade, bacchante, *nom. pl.* **Mēnadēs**, etc.

4° On rencontre aussi des accusatifs du pluriel en *-ās*.
Ainsi :

Arcas, Arcadien, *gén.* **Arcadis**, peut faire à l'acc. plur. **Arcadās** (Ἀρκάδας), au lieu de **Arcades**.

Aspis, aspic, *gén.* **aspidis**; accusatif pluriel : **aspides** ou **aspidās** (ἄσπιδας).

REMARQUE*. — Dans César, cet accusatif pluriel en *-ās* se rencontre aussi pour des noms de peuples *gaulois*.

Ex.: **Allobroges**, **Allobroges**, *acc. plur.* **Allobrogās**.

(1) Au lieu de *-in*, la forme ordinaire est *-im*, voy. § 61, 2°.

109. — Les noms neutres en *μα*, *gén.* -*ματος* font en latin -*ma*, *gén.* -*matis*, et se déclinent régulièrement.

Ex.: *Poema* (ποίημα), poème, *gén.* *poematis* (1).

Toutefois au génitif pluriel on trouve, par exemple, *poematorum* (à côté de *poematum*), comme si *poemata* appartenait à la deuxième déclinaison, et même au datif-ablatif pluriel la forme *poematis* a plus d'autorité que *poematibus* (voy. § 85, 1°).

110*. — En grec, les noms d'hommes en -ης suivent les uns la première déclinaison, les autres la troisième.

Ex.: *Θουκυδίδης*, -ου (2) (première décl.), Thucydide.
Σωκράτης, -ους (3) (troisième décl.), Socrate.

En latin, ces noms d'hommes suivent tous la troisième déclinaison.

Ex.: *Thucydides*, *Thucydidis*, etc.
Socrates, *Socratis*, etc. (4).

Toutefois, ils peuvent avoir le *vocatif* en *ē* et l'*accusatif* en *ēn*, comme si tous étaient de la première déclinaison en grec.

Ex.: *Voc.* *Thucydidē* (Θουκυδίδη), à côté de *Thucydidēs*; *acc.* *Thucydiden* (Θουκυδίδην), à côté de *Thucydidem*.

Voc. *Socratē*, à côté de *Socratēs* (en grec, Σωκράτης); *acc.* *Socraten*, à côté de *Socratem* (en grec, l'accusatif *régulier* est Σωκράτη) (5).

(1) Voy. *Grammaire grecque* (Deuxième année de Grec), § 88.

(2) Voy. *Grammaire grecque* (Deuxième année de Grec), § 70 (avec Rem. I).

(3) Voy. *Grammaire grecque* (Deuxième année de Grec), § 109 (avec Rem. IV).

(4) On trouvera dans les dictionnaires latins un peu complets les indications qui n'ont pas pu trouver place ici.

(5) Pour les génitifs *irréguliers* *Thucydidi*, *Socrati*, etc., voyez § 85, 2°

LATINISMES ET GALLICISMES (1)

(Emploi des parties du discours.)

I. — LE SUBSTANTIF.

1° Le concret pour l'abstrait (2).

a. Pour désigner l'âge :

Depuis l'enfance.

A puero ou *a pueris*. (Voy. p. 242.)

[Il était] d'un âge très avancé [quand] il fit passer la loi Cincia.

Admodum senex *suasor legis Cinciae* fuit. (Cic., *de Sen.*, 4, 10.)

La première (de ces passions), on ne me l'arrachera jamais de mon vivant et la mort même ne me ravira pas la seconde.

Quarum rerum altera mihi vivo nunquam eripietur, *altera ne mortuo* quidem. (Cic., *ad fam.*, VII, 3, 4.)

b. Pour désigner des pays :

Rome fit la guerre à Carthage.

Romani bellum cum Carthaginensibus gesserunt.

c. Pour les dates :

Sous le consulat de Ciceron.

Cicerone *consule*. (Voy. § 413, Rem. I.)

Après le consulat de Ciceron.

Post Ciceronem *consulium*.

Avant la fondation de Rome.

Ante Romam conditam. (R)

(1) Dans les pages que nous consacrons aux latinismes et aux gallicismes, nous nous sommes bornés à l'essentiel. Si nous avions voulu entrer dans le détail, nous aurions été dans l'obligation d'écrire un traité spécial. Nous renvoyons tous ceux qui voudront continuer leurs études, ou s'exercer à écrire en latin, à l'excellente *Stylistique latine* de Berger, que nous avons déjà signalée plus haut (p. 14), et à laquelle nous devons beaucoup.

(2) Le latin, qui, en général, n'aime pas les abstractions, remplace autant que possible les substantifs abstraits par des expressions concrètes.

d. Dans diverses locutions :

Les fictions de la poésie.	Ea quæ finxerunt poetæ.
La musique florissait en Grèce.	In Græcia musici floruerunt. (Cic., <i>Tusc.</i> , I, 2, 4.)
Homme qui aimait aussi peu le tyran que la tyrannie.	Homo amicus non magis tyranno quam tyrannis. (NEP., <i>Dion.</i> , 3, 2.)
Grâce à mon initiative.	Me auctore. (Voy. § 413, Rem. I.)
Par l'intercession de Dumnorix.	Dumnorige deprecatore. (Cés., <i>B. G.</i> , I, 9.2.)
Grâce aux leçons de la sagesse.	Sapientia præceptrice. (Cic. <i>de fin.</i> , I, 13, 43.)
Céder aux circonstances, c'est-à-dire se soumettre à la nécessité, a toujours passé pour une preuve de sagesse.	Tempori cedere, id est necessitati parere, semper sapientis est habitum (litt. : a toujours passé [pour le fait] d'un sage, voy. § 370). (Cic., <i>ad fam.</i> , IV, 9, 2.)
Nous affecter vivement de nos propres ennuis, cela révèle non de l'affection pour nos amis, mais de l'égoïsme.	Suis incommodis graviter angari non amicum sed se ipsum amantis est (litt. : est le fait [de quelqu'un] aimant non [son] ami mais soi-même). (Cic., <i>de Am.</i> , 3, 10.)

2° Diverses périphrases servant en latin à éviter l'expression abstraite.

a. Verbes au lieu de substantifs :

Après la défaite de Delium.	Cum ad Delium male pugnatum esset. (Cic., <i>de Div.</i> , I, 54, 123.)
Après de nombreux actes de cruauté.	Cum multa crudeliter fecisset. (NEP., <i>Lys.</i> , 4, 1.)

Depuis qu'il avait été chargé du commandement.	Posteaquam exercitui præesse cœperat. (NEP., <i>Alc.</i> , 6, 2.)
Ceci n'est pas nécessaire à mon dessein.	Hoc ad id quod est propositum non est necessarium. (Cic., <i>de Orat.</i> , 20, 68.)
Par la quantité de ses articles d'exportation, l'Asie l'emporte facilement sur les autres contrées.	Asia multitudine earum rerum quæ exportantur facile omnibus terris antecellit. (Cic., <i>p. imp. Pomp.</i> , 6, 14.)

b. Proposition relative :

C'est de lui que nous tenons les moyens de secourir autrui.	A quo id accepimus quo ceteris optulari possemus. (Cic., <i>p. Arch.</i> , 1, 1.)
Ayant exécuté son dessein.	Consecutus id quod animo proposuerat. (Cés., <i>B. G.</i> , VII, 47, 1.)

c. Interrogation indirecte :

J'ai dit mon sentiment.	Dixi, quid sentirem. (Voy. § 444.)
Voici, ce me semble, la plus forte des preuves qu'on peut donner de l'existence des dieux.	Firmissimum hoc afferri videtur cur deos esse credamus. (Cic., <i>Tusc.</i> , I, 13, 30.)
Il voit la situation critique de la garnison.	Cernit in quanto discrimine præsidium esset. (Liv., X, 3, 4.)
On croit qu'ils (les Chaldéens) ont créé une science capable de prédire à chacun sa destinée, et de tirer à chacun son horoscope.	Scientiam putantur effecisse, ut prædici posset quid cuique eventurum et quo quisque fato natus esset. (Cic., <i>de Div.</i> , I, 1, 2.)

Personne n'avait songé à contester la *légitimité* des pouvoirs qu'exerçaient les magistrats.

Je ne suis pas du tout mécontent de la *considération* que me témoigne le Sénat.

d. Proposition subordonnée au subjonctif :

Ils obtinrent cette *permission*.

Ma *complaisance* pour les jeunes gens m'a fait oublier ma vieillesse.

Si l'âme humaine n'avait d'autres sentiments que le *désir* et l'*aversion*....

En ce cas, je ne partirai point.

e. Proposition à l'infinifit :

La plupart des hommes ont affirmé l'*existence* des dieux ; mais Diagoras l'a niée absolument.

L'État est dans une telle situation que la *monarchie* devient une nécessité.

La *présence* de votre frère sera utile.

(1) Remarquez de plus que le latin dit *me senem* et le français, « ma vieillesse ».

(2) Le sens ne serait pas tout à fait le même s'il y avait : *utile erit quod*

Nemo justine magistratus summæ rerum præesent controversiam fecerat.

A senatu quanti fiam minime me pænitet.

Hoc ut sibi liceret imprecaverunt. (Liv., XXIV, 3, 15.)

Dum obsequor adolescentibus, me senem (1) esse sum oblitus. (Cic., de Orat., II, 4, 15.)

Si nihil haberet animus hominis nisi ut appeteret et fugeret. (Cic., Tusc., I, 24, 56.)

Quod si ita est (ou quæ si ita sunt), non proficiscar.

Plerique deos esse dixerunt; nullos esse omnino Diagoras putavit. (Cic., de nat. Deor., I, 1, 2.)

Is est reipublicæ status, ut eam unius consilio atque cura gubernari necesse sit. (Cic., de nat. Deor., I, 4, 7.)

Utile erit fratrem tuum adesse (2).

f. Participe :

César voyait bien que les légions combattaient *en son absence*.

Rien ne faisait autant de mal à Lacédémone que la *perte* de la constitution de Lycurgue.

La *vue* des murs de Naples fit renoncer Annibal à l'idée de donner l'assaut.

Il confia aux Hédueus la *garde* des ôtages.

3° L'abstrait pour le concret (1).

a. Pour faire ressortir une idée :

Vous pouvez me le refuser à cause de vos occupations.

Il faut renoncer aux *lenteurs* de la diplomatie.

Votre *fidélité* mérite des éloges (c.-à-d. vous méritez des éloges, parce que vous êtes fidèle).

Cæsar legiones se absente dimicaturas intellegebat. (Cés., B. G., VII, 6, 3.)

Lacedæmoniis nulla res tanto erat damno (§ 398) quam disciplina Lycurgi sublata (§ 483). (Liv., XXXVIII, 34, 9.)

Ab urbe oppugnanda Pœnum absterruere conspecta mœnia (§ 483). (Liv., XXIII, 1, 10.)

Obsides Hæduis custodiendos tradit. (Cés., B. G., VI, 4, 4.)

Potest mihi denegare occupatio tua (litt. : vos occupations peuvent me le refuser). (Cic., ad fam., V, 12.)

Legatorum tarditas repudianda est.

Laudanda est fides tua. (Cic., ad fam., XI, 27, 8.)

frater tuus aderit (litt. : ce fait que ton frère sera là sera utile), on aura à se féliciter de la présence de ton frère.

(1) Dans certains cas on préfère, même en latin, l'expression abstraite à l'expression concrète.

b. Au lieu d'un adjectif, quand il faut attirer l'attention sur la qualité :

Sans connaissances *variées* Non sine *varietate* doctrinæ satis politus et sapiens orateur ne peut avoir ni assez de politesse, ni assez de goût. esse orator potest. (Cic., de Orat., III, 21, 80.)

Une injure *blessante*. Contumelia maledicti.

(Cic., p. Sulla, 8, 25.)

Une éloquence *entrainante*. Gravitas dicendi. (Cic., p. Sest., 62, 130.)

c. Quelquefois au lieu d'un pluriel collectif :

S'il est un orateur que les jeunes gens doivent lire, c'est Gracchus. Legendus est Gracchus orator, si quisquam alius, juventuti. (Cic., Brut., 33, 126.)

Ta demeure privée ne peut plus retenir entre ses murs les cris de les *conspirateurs*. Non privata domus parietibus continere vocem conjugationis tuæ (1) potest. (Cic., in Catil., 1, 3, 61.)

4° Pluriel des substantifs abstraits.

a. Substantif abstrait complété par un génitif pluriel :

La haine des citoyens. Odia civium. (Cic., p. Mil., 15, 39.)

Le pouvoir des magistrats. Potestates magistratum. (Cic., p. Sest., 46, 98.)

L'amitié des jeunes gens. Adulescentium familiaritates. (Sall., Cat., 14, 5.)

La présence des dieux. Præsentia deorum. (Cic., de nat. Deor., II, 66, 166.)

(1) On emploie surtout ainsi civitas (au lieu de civis), nobilitas (au lieu de nobiles), societas (au lieu de socii), posteritas (au lieu de posterum), vicinitas (au lieu de vicini), etc.

b. Pluriel de substantifs abstraits désignant les diverses manifestations de tel ou tel état, de telle ou telle faculté, etc. :

Des actes de folie.

Dementiae.

Des preuves de courage.

Fortitudines. (Cic., de Off., I, 22, 78.)

5° Sens et emploi des substantifs abstraits en tio (sio), cf. § 319, 2°.

Le fait de supporter la douleur. Dolorum toleratio. (Cic., de fin., I, 15, 49.)

La destruction des laboureurs. Aratorum interitio. (Cic., in Verr., II, 3, 54, 125.)

C'est uniquement le manque et l'exemption de toute douleur qui nous met en joie. Ipsa liberatione (litt. : le fait d'être délivrés) et vacuitate omnis molestiae gaudemus. (Cic., de fin., I, 11, 37.)

Le fait d'être recommandé au peuple. Commendatio in vulgus. (Cic., Tusc., V, 36, 103.)

J'ai compris à leur langage, qu'ils auraient plutôt à vous remercier qu'à se faire recommander près de vous. Ex eorum oratione intellexi gratiarum actione eos magis egere quam commendatione. (Cic., ad fam., XII, 26, 2.)

Les Gaulois et les Belges emploient la même méthode dans la conduite d'un siège. Gallorum eadem atque Belgarum oppugnatio est. (Cés., B. G., II, 6, 2.)

Les passions dont j'ai parlé peuvent être guéries de diverses manières. Earum perturbationum quas exposui variae sunt curationes. (Cic., Tusc., IV, 27, 59.)

J'ai voulu enlever à Crassus toute possibilité de refuser. Adimere omnem recusationem Crasso volui. (Cic., de Orat., II, 89, 364.)

Il n'y a aucun moyen de cacher cette affaire. Cujus rei nulla est occultatio. (Cés., B. G., VI, 21, 5.)

6° Sens et emploi des substantifs en *tor* (sor), cf. § 349, 1°.

Accusateurs de profession.
Cicéron fut appelé le *libérateur de la patrie*.

Pour moi, voici mon sentiment : Celui qui aura étouffé les derniers restes de la guerre présente sera considéré comme le véritable vainqueur de toute la guerre.

Il n'y a pas en général de tableau plus attachant pour un lecteur que celui des vicissitudes humaines et des retours de la fortune.

Diphile secrétaire et lecteur de Crassus.

Dans les exemples précédents les substantifs en *-tor* correspondent à des substantifs français en *-eur* ; l'emploi en est justifié, parce qu'ils désignent une qualité, un caractère inséparable de la personne.

Mais en dehors de ces deux cas, on se sert d'une périphrase pour rendre l'idée qu'expriment en français les substantifs en *-eur*.

La plupart de mes lecteurs, je n'en doute pas, trouveront moins de plaisir au récit des origines.

C'est ce dont pourront juger mes auditeurs.

Accusatores.
Patriæ liberator Cicero vocatus est.

Mea quidem sententia hæc est, qui reliquias hujus belli oppresserit, eum totius belli confectorem fore. (Cic., *ad fam.*, X, 20, 3.)

Nihil est aptius ad delectationem lectoris quam temporum varietates fortunæque vicissitudines. (Cic., *ad fam.*, V, 12, 4.)

Crassi scriptor et lector Diphilus. (Cic., *de Orat.*, I, 30, 136.)

Legentium plerisque haud dubito quin primæ originis minus præbituræ voluptatis sint. (Liv. *Præf.*, 4.)

Id quidem licebit iis existimare qui audierint.

Leurs successeurs. *Qui post eos fuerunt.* (Cic., *de fin.*, III, 17, 57.)
Zénon et ses sectateurs. *Zeno et ab eo qui sunt.* (Cic., *de fin.*, IV, 3, 7.)
Les imitateurs d'Aristote. *Aristotelem qui secuti sunt.* (Cic., *Tusc.*, II, 8, 9.)

7° Emploi de certains substantifs pour donner à la pensée plus de précision.

S'appuyer contre un arbre. *Corpus arbori applicare.*
Se former, se façonner. *Animum excolere.*
Émouvoir son père. *Patris animum movere.*
Se soigner. *Corpus curare.*
Ils lui firent de l'opposition. *Consiliis ejus obstiterunt.*
Les Gaulois firent leur fonction avec Annibal. *Galli copias (ou castra) cum Hannibale conjunxerunt.*
L'espoir est une lutte avec le désespoir. *Bona spes cum omnium rerum desperatione confligit.* (Cic., *in Cat.*, II, 11, 25.)
Ils voient le profit et non la peine. *Emolumenta rerum vident, poenam non vident.* (Cic., *de Off.*, III, 8, 36.)
S'aliéner quelqu'un. *Voluntatem alicujus a se alienare.* (Cic., *Phil.*, II, 15, 38.)
Corriger quelqu'un. *Mores alicujus corrigere.*
Défendre quelqu'un (placé pour quelqu'un). *Causam alicujus defendere.*

CHAPITRE II

L'ADJECTIF

111*. Deux classes d'adjectifs. — Les adjectifs latins se divisent en *deux* classes, d'après la déclinaison qu'ils suivent.

112*. — La *première* classe des adjectifs comprend ceux qui suivent au *masculin* et au *neutre* la *deuxième* déclinaison, et au *fémmin* la *première* déclinaison.

Ex.: **Bonus**, bon; **bona**, bonne; **bonum**, bon.
Pulcher, beau; **pulchra**, belle; **pulchrum**, beau.

113*. — La *seconde* classe des adjectifs comprend ceux qui suivent, aux *trois genres*, la *troisième* déclinaison. Il y a, du reste, pour cette classe d'adjectifs, comme on l'a vu, *quatre* types de déclinaison :

1° **fortis**, *masc.* ou *fém.*, forte, neutre, courageux ou courageuse.

2° **acer**, vif; **acris**, vive; **acre**, vif.

3° **prudens** (*pour les trois genres*), avisé.

4° **vetus** (*pour les trois genres*), vieux.

114*. Adjectifs pris substantivement. — 1° En latin comme en français, les adjectifs *masculins* peuvent se prendre *substantivement*.

Ex.: Le sage (c'est-à-dire *l'homme sage*), **sapiens**. —
Les méchants (c'est-à-dire *les hommes méchants*), **mali**, etc.

Toutefois, à part certains adjectifs (comme **sapiens**, etc.), qui sont devenus de véritables substantifs, on évite d'employer substantivement un adjectif au *singulier*, à moins qu'il ne soit pris dans un *sens collectif*.

2° On remarquera le sens particulier que prend en latin l'adjectif *neutre*, lorsqu'il est employé *sans substantif*.

Ex.: **Pulchrum**, une belle chose; **pulchra**, les belles choses (ou : de belles choses), etc.

Bonum, la bonne chose, le bien; **bona**, les bonnes choses, les biens.

REMARQUE*. — Cet emploi de l'adjectif neutre est plus fréquent au *nominatif* et à l'*accusatif* qu'aux autres cas. La raison en est qu'aux autres cas le neutre n'a pas une désinence qui le fasse reconnaître. Il vaut mieux alors tourner par le mot *res*, chose.

On dira donc : **omnia**, toutes choses, mais : **omnium rerum**, de toutes choses, **omnibus rebus**, par toutes choses, etc., plutôt que **omnium**, **omnibus**.

115*. Plato, vir doctus. — En latin on évite, en général, de joindre un *qualificatif* à un *nom propre*.

Au lieu de : le *savant* Platon, on dit : Platon, *homme savant*, **Plato, vir doctus**.

Au lieu de : l'*opulente* Corinthe, on dit : Corinthe, *ville opulente*, **Corinthus, urbs opulentissima**.

REMARQUE. — Cette règle ne s'applique pas aux qualificatifs qui font en quelque sorte partie du nom propre lui-même.

Ex.: Alexandre le Grand, **Magnus Alexander**.

116*. Degrés de signification. — En latin comme en français, les adjectifs ont *trois* degrés de signification : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.[®]

Ex.: **Fortis**, brave;
Fortior, plus brave;
Fortissimus, le plus brave ou très brave.

On voit qu'en latin la même forme sert de superlatif relatif et de superlatif absolu.

117*. Formation du comparatif et du super-

latif. — En règle générale, le *comparatif* latin est en *-ior* et le *superlatif* en *-issimūs* (1).

RÈGLE MÉCANIQUE. — Régulièrement, pour former le comparatif et le superlatif des adjectifs, on prend le cas en *i* du positif, et l'on remplace *-i* par *-ior* pour le comparatif, par *-issimūs* pour le superlatif.

Ex.: **Altus**, haut; *gén. alti*;

Compar. altior, plus haut;

Superl. altissimūs, le plus haut ou très haut.

Utilis, utile; *dat. utili*;

Compar. utilior, plus utile;

Superl. utilissimūs, le plus utile ou très utile.

Prudens, avisé; *dat. prudenti*;

Compar. prudentior, plus avisé;

Superl. prudentissimūs, le plus avisé ou très avisé.

118*. Déclinaison du comparatif et du superlatif. — Le comparatif suit à peu près la déclinaison de *vetus* (p. 38), comme l'indique le modèle suivant :

MASCULIN ET FÉMININ.		NEUTRE.	
SINGULIER.		SINGULIER.	
Nom.	fortiōr plus brave	fortiūs plus brave	
Voc.	fortiōr	fortiūs	
Acc.	fortiōrem	fortiūs	
Gén.	fortiōrīs	fortiōrīs	
Dat.	fortiōrī	fortiōrī	
Abl.	fortiōrē	fortiōrē	
PLURIEL.		PLURIEL.	
Nom.	fortiōrēs plus braves.	fortiōrā plus braves	
Voc.	fortiōrēs	fortiōrā	
Acc.	fortiōrēs	fortiōrā	
Gén.	fortiōrum	fortiōrum	
Dat.	fortiōrībūs	fortiōrībūs	
Abl.	fortiōrībūs	fortiōrībūs	

(1) Primitivement, *-issimus*, forme qui s'est conservée jusqu'à la fin de l'époque classique.

REMARQUE*. — Le comparatif irrégulier de *multi* (§ 120, 4°), plures, *plura*, fait au génitif *plurium* (1).

119*. — Quant au superlatif, il se décline comme les adjectifs de la première classe.

Ex.: **Altissimus**, *altissima*, *altissimum*, le plus haut, la plus haute, le plus haut.

120*. Règles particulières. — 1° Les adjectifs en *-er* ont le superlatif en *-errimus*.

Ex.: **Pulcher**, beau; *superl. pulcherrimus*.
Celer, rapide; *superl. celerrimus*.

De même *vetus*, vieux, fait au superlatif *veterrimus* (le comparatif de cet adjectif n'existe pas).

REMARQUE*. — Les adjectifs mentionnés § 60 ont le superlatif en *errimus*, même lorsqu'ils peuvent avoir une double forme au nominatif masculin singulier. Ainsi, quoiqu'on dise au nominatif masculin *salubris* plutôt que *saluber*, le superlatif sera néanmoins *saluberrimus*.

2° Quelques adjectifs en *-ilis* ont le superlatif en *-illimus*.

Ce sont :

Facilis, facile; *superl. facillimus* (de même *difficilis*, difficile.)

Similis, semblable; *superl. simillimus* (de même : *dissimilis*, dissemblable).

Gracilis, grêle; *superl. gracillimus*.

Humilis, bas, humble; *superl. humillimus*.

REMARQUE*. — Au contraire *nobilis*, commun, noble, fait *nobilissimus*; *utilis*, utile, *utilissimus*.

(1) Sur plures se décline *complures*, *complura*, *gén. complurium*. — *Complures* n'est pas un comparatif, mais signifie simplement plusieurs.

D'ailleurs la plupart des adjectifs en *-ilis* ne sont pas usités au superlatif.

3° Les adjectifs en *-ficus* et en *-volus* ont le comparatif en *-ficientior*, *-volentior*, et le superlatif en *-ficientissimus*, *-volentissimus*.

Ex.: *Beneficus*, bienfaisant, *compar. beneficentior*,
superl. beneficentissimus.

Benevolus, bienveillant, *compar. benevolentior*,
superl. benevolentissimus.

L'adjectif *maledicus*, médisant, suit la même règle, et fait au comparatif *maledicentior* et au superlatif *maledicentissimus*.

4° Plusieurs adjectifs, très usités, ont des comparatifs et des superlatifs tout à fait irréguliers.

Tels sont :

<i>bonus</i> ,	bon,	<i>compar. melior</i> ,	<i>sup. optimus</i> .
<i>malus</i> ,	mauvais	— <i>pejor</i> ,	— <i>pessimus</i> .
<i>magnus</i> ,	grand,	— <i>major</i> ,	— <i>maximus</i> .
<i>parvus</i> ,	petit,	— <i>minor</i> ,	— <i>minimus</i> .
<i>multi</i> ,	nombreux,	— <i>plures</i> ,	— <i>plurimi</i> .
<i>propinquus</i> ,	proche, voi-		
	sin,	— <i>propior</i> ,	— <i>proximus</i> .

<i>frugi</i> (indé-			
clinable),	honnête,		
	vertueux,	— <i>frugalior</i> ,	— <i>frugalis-</i>
			<i>simus</i> .

<i>nequam</i> (in-			
déclinable),	vaurien,		
	scélérat,	— <i>nequior</i> ,	— <i>nequissi-</i>
			<i>mus</i> .

421*. — On peut ajouter aux adjectifs qui précèdent

les comparatifs et superlatifs suivants, dont le positif n'existe pas du tout ou est peu employé.

<i>interior</i> (1), qui est plus en dedans, intérieur.	<i>intimus</i> , qui est le plus en dedans, intime.
<i>exterior</i> (2), qui est plus en dehors, extérieur.	<i>extremus</i> , qui est le plus en dehors, extrême, dernier.
<i>citerior</i> , qui est de ce côté-ci.	
<i>ulterior</i> , qui est de l'autre côté.	<i>ultimus</i> , le plus reculé, extrême, dernier.
<i>prior</i> , qui est en avant, précédent.	<i>primus</i> , qui est le plus en avant, premier.
<i>anterior</i> , qui vient devant ou avant, antérieur.	
<i>posterior</i> (3), qui vient après, postérieur.	<i>postremus</i> , qui vient tout à fait derrière, dernier.
<i>superior</i> (4), qui est plus haut, supérieur.	<i>supremus</i> ou <i>summus</i> , le plus haut ou très haut.
<i>inferior</i> (5), qui est plus bas, inférieur.	<i>infimus</i> ou (moins souvent) <i>imus</i> , qui est le plus bas ou très bas.

REMARQUE*. — On voit que plusieurs de ces comparatifs énumérés en dernier lieu se traduisent en français par des *positifs*.

422*. — Remarquez encore les comparatifs : *juniores*, les hommes encore jeunes, et *seniores*, les hommes déjà âgés. *Junior* est tiré du substantif *juvenis*; de même *senior* est tiré de *senex*.

REMARQUE. — On voit que ces deux comparatifs encore se traduisent en français par un *positif*. — *Senior* s'emploie d'ailleurs

(1) Pas de positif.

(2) Positif peu employé. On dit : *Exteræ nationes*, « les nations du dehors, les nations étrangères. »

(3) Positif peu employé. On dit : *Posterî*, « les descendants. » *Postero die* (ablatif de temps), « le lendemain. »

(4) Positif peu employé. On dit : *Superi dii*, « les dieux d'en haut (du ciel). » *Mare superum*, « la mer d'en haut (l'Adriatique). »

(5) Positif peu employé. On dit : *Inferi dii*, « les dieux d'en bas (de la terre). » *Mare inferum*, « la mer d'en bas (la mer Tyrrhénienne). »

aussi dans le sens de *assez vieux* (§ 126) ; mais *plus âgé* se dit *major natu* ; *plus jeune* se dit *minor natu* (voy. § 93).

123*. Adjectifs sans comparatif ni superlatif. — 1° Les adjectifs en *ēus*, en *ius* et en *ūus* n'ont, en règle générale, ni comparatif, ni superlatif.

Tels sont :

Idonēus, capable ; **pīus**, pieux ; **ardūus**, escarpé.

REMARQUE. — Cette règle ne s'applique pas aux adjectifs en *quus*, qui forment régulièrement leur comparatif en *-quior* et leur superlatif en *-quissimus*.

Ex. : **Antiquus**, ancien ; *compar. antiquior* ; *superl. antiquissimus*.

2° Les Latins semblent avoir évité, à peu d'exceptions près, de donner des degrés de comparaison aux adjectifs en *-rus*.

Ainsi **ferus**, sauvage, **mirus**, étonnant, ne s'emploient ni au comparatif ni au superlatif.

3° Enfin un grand nombre d'autres adjectifs, qu'il faut apprendre par l'usage, manquent de comparatif ou de superlatif ou des deux à la fois.

Par conséquent, avant d'employer un adjectif au comparatif ou au superlatif, il faut *toujours* s'assurer, en consultant le dictionnaire, que la forme existe réellement et qu'elle a été employée par de bons écrivains, comme Cicéron, César, Cornélius Nepos, Salluste ou Tite-Live.

REMARQUE*. — Les *participes* présents ou passés deviennent souvent de véritables *adjectifs*, et beaucoup d'entre eux peuvent avoir soit un comparatif, soit un superlatif, soit l'un et l'autre. Mais, ici encore, il faut *toujours* consulter le dictionnaire.

124*. — Quand un adjectif n'a pas de comparatif ou de superlatif, on y supplée au moyen d'*adverbes* qu'on place devant le positif.

Dans ce cas l'idée du *comparatif* est rendue par l'adverbe *magis*, plus.

Ex. : **Magis pius**, plus pieux.

L'idée du *superlatif* est rendue par l'adverbe *maxime*, le plus, très.

Ex. : **Maxime pius**, le plus pieux ou très pieux.

REMARQUES. — I°. Au lieu de *maxime*, on trouve quelquefois les adverbes *valde*, *sane*, *bene*, comme en français *bien* ou *fort* au lieu de *très*.

Ex. : Il est très actif (ou fort actif), *maxime* ou *valde strenuus est*.

II°. L'idée du superlatif est rendue quelquefois aussi par la syllabe *præ* ou *per*, que l'on place devant l'adjectif au positif, de façon à former un mot composé.

Ex. : **præclarus**, très illustre (de *præ* et de *clarus*) ; **permagnus**, très grand (de *per* et de *magnus*) ; etc.

REMARQUES SUR LES COMPARATIFS ET LES SUPERLATIFS.

125*. Validior manuum. — En latin, quand on compare entre elles *deux* personnes ou *deux* choses, on emploie le *comparatif*, au lieu de mettre le superlatif comme en français.

Ex. : La plus forte des [deux] mains est la droite, **validior manuum dextra est**.[®]

REMARQUES. — I°. On voit qu'en pareil cas le mot *deux* ne se traduit pas en latin.

II°. De même l'aîné se dira **maximus natu** en parlant de *plusieurs* frères, **major natu** en parlant seulement de *deux* ; le premier se dira **primus** en parlant de *plusieurs*, **prior** en parlant seulement de *deux* ; etc.

126*. Loquacior est. — Le comparatif corres-

pond souvent au français *assez* ou *trop* suivi du positif.

Ex. : Il est *assez* bavard, *loquacior est* (*m. à m.* : il est plus bavard que d'autres ou qu'on ne l'est d'ordinaire).

Il est *trop* bavard, *loquacior est* (il est plus bavard que de raison).

C'est le sens de la phrase qui indique si le comparatif doit se traduire par *assez* ou par *trop*.

127*. *Fortior est quam prudentior.* — Il est plus brave qu'habile peut se rendre de deux façons :

1° *Fortior est quam prudentior* ;

2° *Fortis magis est quam prudens.*

Ainsi, quand le premier adjectif est au comparatif (*fortior*), le second aussi doit être au comparatif (*prudentior*) ; quand le premier adjectif est au positif (*fortis*) accompagné de *magis*, le second aussi est au positif (*prudens*).

REMARQUE. — Toutefois les deux tournures ne sont pas, à la bonne époque, absolument synonymes.

Fortior est quam prudentior signifie, à proprement parler, il est encore plus brave qu'habile, et *fortis magis est quam prudens*, il est plutôt brave qu'habile.

128*. — *Etiā doctior est.* — Devant un comparatif, encore s'exprime par l'adverbe *etiam*, beaucoup par l'adverbe *multo*.

Ex. : Il est encore plus savant, *etiam doctior est*.

Il est beaucoup plus savant, *multo doctior est*.

REMARQUE*. — Le superlatif relatif peut être renforcé par les adverbes *multo* ou *longe*, de beaucoup.

Ex. : Il est de beaucoup le plus savant, *multo* ou *longe doctissimus est*.

129. *Unus omnium justissimus.* — Le superlatif relatif est, quelquefois renforcé en latin par *unus* ou par *unus omnium*. Cette expression, parfois intra-

duisible, équivaut souvent à un adjectif au positif accompagné de *entre tous*, *entre toutes*.

Ex. : Le plus juste des hommes, *justissimus unus*.

Juste entre tous, *unus omnium justissimus*.

Chose difficile entre toutes, *res una omnium difficillima*.

130*. — *Quam maxima voce.* — Pour exprimer qu'une personne ou un objet possède une qualité au plus haut degré possible, on se sert de l'adjectif au superlatif précédé de *quam* et accompagné ou non du verbe *posse*.

Ex. : Il crie le plus fort qu'il peut, *quam maxima potest voce clamat*, ou simplement *quam maxima voce clamat*.

131*. *Summa arbor.* — Un certain nombre de superlatifs peuvent avoir un double sens quand ils sont joints à des substantifs.

Ainsi *summa arbor* peut signifier, selon les cas, soit : l'arbre le plus élevé, soit le haut de l'arbre.

Prima fabula peut signifier, soit : la pièce de théâtre qui est au commencement (du recueil), soit : le commencement de la pièce.

De même : la fin de la colonne de marche, l'arrière-garde se traduira : *extremum agmen* ;

Le bas de la colline, *infimus collis* ;

L'extrémité de la Gaule, *ultima Gallia* ;

Le fond de la maison, *intimæ ædes* ; etc.

REMARQUES. — I°. La même règle s'applique aussi à l'adjectif *medius*. Ainsi *media urbs* peut signifier, soit : la ville qui est au milieu, soit : le milieu de la ville.

II°. Le haut de la montagne se dit *summus mons*, et le bas de la montagne se dit *infimus mons*, si l'on distingue, dans la montagne, plus de deux parties (le haut, le milieu, le bas).

Si l'on ne distingue que deux parties, on traduira le haut de la montagne par *superior mons*, le bas de la montagne par *inferior mons*, en remplaçant le superlatif par le comparatif (voy. § 125).

LATINISMES ET GALLICISMES

(Emploi des parties du discours.)

II. — L'ADJECTIF.

1° Comment le latin rend-il l'idée des adjectifs français en *able* et en *ible* marquant la possibilité ?

Par des adjectifs en *-bilis*, et, à défaut de ces adjectifs :

a. Par des participes passés, surtout quand ces participes sont composés avec la particule négative *in-* (voy. § 338, 3°) :

Acceptable.

Acceptus.

Visible.

Conspectus.

Inépuisable.

Inexhaustus.

Incommensurable.

Infinitus.

Invincible.

Invictus.

b. Par des adjectifs verbaux en *-dus* :

Supportable.

Tolerandus.

Méprisable.

Spernendus.

c. Par une périphrase avec *facilis* :

Accessible.

Aditu facilis.

Matière inflammable.

Materies facilis ad exar-
descendum. (Cic., de Orat., II,
50, 202.)

d. Par un adjectif de signification voisine :

Incomparable.

Divinus.

Inviolable.

Sanctus.

Ineffaçable.

Æternus.

e. Par une proposition relative :

(Objet) visible.

Quod cerni potest.

(Chose) possible.

Quod fieri potest.

Faute inexcusable.

Culpa quæ nihil excusa-
tionis habet.

2° Adjectif latin remplaçant un substantif français accompagné de son complément.

Le palais du roi.

Domus regia.

Cris de concitoyens.

Civilis clamor. (Liv., III,
28, 4.)

La dignité de consul (1).

Consularis dignitas.

Sous l'apparence d'un enfant, mais avec la sagesse d'un vieillard.

Puerili specie, sed senili
prudentia. (Cic., de Div., II, 23,
50.)

L'impopularité du dictateur, du sénat.

Dictatoria senatoria in-
vidia. (Liv., XXII, 26, 4.)

L'enseignement donné aux enfants.

Doctrina puerilis. (Cic., de
Orat., III, 31, 123.)

3° Adjectif latin remplaçant une expression désignant l'origine, la matière, le lieu, le temps.

Gorgias de Léontium.

Gorgias Leontinus.

Thémistocle d'Athènes.

Themistocles Athenien-
sis.

Un vase d'airain.

Vas æneum. (Voy. § 369;
Rem. III.)

La bataille de Marathon.

Pugna Marathonica.

Le voyage de Brindes.

Iter Brundisinum.

Les travaux de jour et de nuit.

Labores diurni nocturni-
que.

4° Adjectif latin remplaçant un adverbe français ou une expression adverbiale.

Personne n'accueille avec
griété l'approche de la mort.**Mortem venientem nemo**
hilaris excipit. (Sen., epist.,
30, 12.)

(1) Ne pas confondre : *dignitas consularis*, « la dignité de consul » avec *dignitas consulis*, « la dignité du consul ».

J'ai agi <i>de mon plein gré</i> .	Feci non invitus. (Cic., <i>de Amic.</i> , 1, 4.)
Ils résistent <i>avec intrépidité</i> .	Haud timidi resistunt. (SALL., <i>Cat.</i> , 60, 3.)
Obéissons <i>avec joie</i> .	Læti pareamus. (Cic., <i>Tusc.</i> , I, 49, 118.)
Je le ferai <i>volontiers</i> .	Faciam libens.
L. Philippus était celui qui s'approchait <i>le plus près</i> des deux orateurs éminents, Crassus et Antoine.	Duobus summis oratoribus, Crasso et Antonio, L. Philippus proximus accedebat. (Cic., <i>Brut.</i> , 47, 173.)
Il attaquait <i>sans relâche</i> .	Multus instare (§ 440). (SALL., <i>Jug.</i> , 84, 1.)
Il avait été <i>constamment</i> en vue.	Assiduus in oculis fuerat.
Il est revenu <i>en bon état</i> .	Rediit incolumis.
Regarder le soleil <i>en face</i> .	Intueri solem adversum.
Attaquer l'ennemi <i>par derrière</i> , le prendre <i>à revers</i> .	Hostem aversum invadere.
Deux légions combattaient <i>séparément</i> .	Diversæ duæ legiones præliabantur.
Il partit <i>précipitamment</i> .	Præceps abiit.

5° Adjectif français remplacé par d'autres parties du discours.

a. Par un substantif pris adjectivement :

Une armée <i>novice</i> .	Exercitus tiro.
Ennemis <i>victorieux</i> .	Victor hostis.
Cette fameuse armée <i>victorieuse</i> de toute l'Espagne.	Domitor ille (§ 459) totius Hispaniæ exercitus. (LIV., XXVIII, 49, 15.)

b. Par un substantif au génitif :

Le camp <i>ennemi</i> .	Hostium castra.
La douleur <i>physique</i> .	Corporis dolor.

Études <i>littéraires</i> .	Studium litterarum.
La vérité <i>historique</i> .	Historiæ fides.
La terreur <i>générale</i> .	Terror omnium.
Doctrines <i>philosophiques</i> .	Præcepta philosophiæ ou philosophorum.
Révolutions <i>politiques</i> .	Rerum publicarum eversiones. (Cic., <i>de Sen.</i> , 42, 40.)
Une longue expérience.	Multarum rerum usus. (Cic., <i>de Amic.</i> , 2, 6.)

c. Par un substantif uni à un autre substantif, au moyen de la conjonction et (1) :

Témoin <i>oculaire</i> .	Spectator et testis.
Enseignement <i>méthodique</i> .	Ratio et doctrina. (Cic., <i>Tusc.</i> , III, 1, 2.)
Sage <i>modération</i> .	Moderatio et sapientia.
Talent <i>oratoire</i> .	Oratio et facultas. (Cic., <i>p. Arch.</i> , 3, 4.)
Oreille <i>favorable</i> .	Studium et aures. (Cic., <i>p. Arch.</i> , 3, 5.)
Fidélité <i>scrupuleuse</i> .	Religio et fides. (Cic., <i>p. Flacc.</i> , 4, 9.)
Hasard <i>aveugle</i> .	Temeritas et casus. (Cic., <i>de Div.</i> , II, 44, 85.)
Audace <i>insensée</i> .	Furor et audacia. (Cic., <i>in Cat.</i> , I, 8, 21.)
Pouvoir <i>violent</i> .	Vis et potentia.
Traits <i>furieux</i> .	Furor ac tela. (Cic., <i>in Cat.</i> , I, 1, 2.)
Fièvre <i>brûlante</i> .	Æstus febrisque. (Cic., <i>in Cat.</i> , I, 43, 31.)

(1) C'est une figure de grammaire qu'on appelle *heutiadyn* (ἑὺ δὲ δύο), mot à mot : une seule [idée rendue] au moyen de deux mots.

d. Par un substantif abstrait (dans le cas indiqué ci-dessus, p. 58).

e. Quelquefois par un adverbe dans les locutions suivantes :

Toute la contrée environnante.

Deux guerres simultanées.

De fréquentes apparitions de dieux.

Tous les jours suivants, il fit sortir son armée pour la ranger en bataille.

f. Par des expressions composées d'une préposition et d'un substantif :

Une joie débordante qu'on définit ainsi : transport déraisonnable de l'âme.

Légataire universel.

Omnis circa regio.

Duo simul bella.

Deorum sæpe præsentia.

(Cic., de Nat. deor., II, 66, 166.)

Omnibus deinceps diebus exercitum in aciem produxit.

(Cés., B. G., III, 56, 1.)

Lætitia gestiens, quam ita definiunt sine ratione animi elationem. (Cic., Tusc., IV, 6, 13.)

Heres ex asse (p. 243, n. 2).

6° Emploi du comparatif et du superlatif

(voir Gramm., § 125-131).

Remarquez :

C'est l'homme le plus savant que je connaisse.

Omnium quos novi doctissimus est ou omnium doctissimus (quos quidem noverim) ille est.

Mais on dira :

C'est le seul qu'on n'ait pu amener à prêter serment.

Unus est qui adduci non potuerit ut juraret (d'après CÉSAR, B. G., I, 31, 8.)

CHAPITRE III

LES NOMS DE NOMBRE

132*. — Il y a en latin, comme en français, des noms de nombre *cardinaux* et des noms de nombre *ordinaux*.

NOTATION LATINE.	NOMS DE NOMBRE CARDINAUX.	NOMS DE NOMBRE ORDINAUX.
I unūs		primus
II aŭo		alter ou sēcundus
III trēs		tertius
III ou IV quattuōr		quartus
V quinquē		quintus
VI sex		sextus
VII septem		septimus
VIII octō		octāvus
VIII ou IX nōvem		nōnus
X dēcem		dēcimus
XI undēcim		undēcimus
XII dūōdēcim		dūōdēcimus
XIII trēdēcim		tertius decimus
XIII ou XIV quattuordēcim		quartus decimus
XV quindēcim		quintus decimus
XVI sēdēcim		sextus decimus
XVII septendēcim		septimus decimus
XVIII dūōdēviginti		dūōdēvicēsimus
XVIII ou XIX undēviginti		undēvicēsimus
XX viginti		vicēsimus
XXI viginti unus		vicesimus primus
XXII viginti duo		vicesimus alter
XXIII viginti tres, etc.		vicesimus tertius, etc.
XXVIII dūōdētrigintā		dūōdētricēsimus

d. Par un substantif abstrait (dans le cas indiqué ci-dessus, p. 58).

e. Quelquefois par un adverbe dans les locutions suivantes :

Toute la contrée environnante.

Deux guerres simultanées.

De fréquentes apparitions de dieux.

Tous les jours suivants, il fit sortir son armée pour la ranger en bataille.

f. Par des expressions composées d'une préposition et d'un substantif :

Une joie débordante qu'on définit ainsi : transport déraisonnable de l'âme.

Légataire universel.

Omnis circa regio.

Duo simul bella.

Deorum sæpe præsentia.

(Cic., de Nat. deor., II, 66, 166.)

Omnibus deinceps diebus exercitum in aciem produxit.

(Cés., B. G., III, 56, 1.)

Lætitia gestiens, quam ita definiunt sine ratione animi elationem. (Cic., Tusc., IV, 6, 13.)

Heres ex asse (p. 243, n. 2).

6° Emploi du comparatif et du superlatif

(voir Gramm., § 125-131).

Remarquez :

C'est l'homme le plus savant que je connaisse.

Omnium quos novi doctissimus est ou omnium doctissimus (quos quidem noverim) ille est.

Mais on dira :

C'est le seul qu'on n'ait pu amener à prêter serment.

Unus est qui adduci non potuerit ut juraret (d'après CÉSAR, B. G., I, 31, 8.)

CHAPITRE III

LES NOMS DE NOMBRE

132*. — Il y a en latin, comme en français, des noms de nombre *cardinaux* et des noms de nombre *ordinaux*.

NOTATION LATINE.	NOMS DE NOMBRE CARDINAUX.	NOMS DE NOMBRE ORDINAUX.
I unūs		primus
II aŭo		alter ou sēcundus
III trēs		tertius
III ou IV quattuōr		quartus
V quinquē		quintus
VI sex		sextus
VII septem		septimus
VIII octō		octāvus
VIII ou IX nōvem		nōnus
X dēcem		dēcimus
XI undēcim		undēcimus
XII dūōdēcim		dūōdēcimus
XIII trēdēcim		tertius decimus
XIII ou XIV quattuordēcim		quartus decimus
XV quindēcim		quintus decimus
XVI sēdēcim		sextus decimus
XVII septendēcim		septimus decimus
XVIII dūōdēviginti		dūōdēvicēsimum
XVIII ou XIX undēviginti		undēvicēsimum
XX viginti		vicēsimum
XXI viginti unus		vicesimus primus
XXII viginti duo		vicesimus alter
XXIII viginti tres, etc.		vicesimus tertius, etc.
XXVIII dūōdétrigintā		dūōdétricēsimum

XXVIII ou XXIX undétrigintā . . .	undétricēsīmus
XXX trīgintā	trīcēsīmus
XXXX ou XL quadrāgintā	quadrāgēsīmus
L quinquāgintā	quīquāgēsīmus
LX sexāgintā	sexāgēsīmus
LXX septuāgintā	septuāgēsīmus
LXXX octōgintā	octōgēsīmus
LXXXX ou XC nōnāgintā	nōnāgēsīmus
C centum	centēsīmus
CI centum unus	centesīmus primus
CII centum duo, etc.	centesīmus alter, etc.
CC dūcenti	dūcentēsīmus
CCC trēcenti	trēcentēsīmus
CCCC ou CD quadringenti	quadringētēsīmus
D ou ID quingenti	quingētēsīmus
DC sescenti	sescentēsīmus
DCC septingenti	septingētēsīmus
DCCC octingenti	octingētēsīmus
DCCCC nongenti	nongentēsīmus
M ou CIO millē	millēsīmus
MI mille unus	millesīmus primus
MII mille duo, etc.	millesīmus alter, etc.
MM ou II duo milia (millia) . . .	bis millesīmus
MMM ou III tria milia	tēr millesīmus
MMMM ou IV quattuor milia, etc.	quāter millesīmus, etc.
CCICD ou X decem milia	dēcīēs millesīmus
CCICD CCICD ou XX viginti milia, etc.	vīcīēs millesīmus, etc.
CGGICD ou II centum milia . . .	centīēs millesīmus.

REMARQUES*. — I. Le latin, au lieu de dire dix-huit, dit deux (ôtés) de vingt, duodeviginti; de même 38 se dit duodequadraginta; 58 se dit duodesexaginta, etc.; 98 se dit duodecentum.

Pareillement, au lieu de dire dix-neuf, le latin dit un (ôté) de vingt, undeviginti; de même 39 se dit undequadraginta; 59 se dit undesexaginta, etc.; 99 se dit undecentum.

II*. Au lieu de dire la deux millième année, le latin dit : la deux fois

millième année. bis millesimus annus; de même ter millesimus signifie mot à mot trois fois millième; quater millesimus, quatre fois millième, etc.

III*. Au lieu de dire viginti unus, viginti duo, etc., on peut dire aussi : unus et viginti, duo et viginti, etc. La règle est donc de n'ajouter et que si c'est le plus petit nombre qui précède (1). — Il en est de même des noms de nombre ordinaux supérieurs à vingt; on dit : vicesimus alter ou alter et vicesimus. Il faut remarquer qu'on dit (si l'on n'ajoute pas et) vicesimus primus et (si l'on ajoute et) unus et vicesimus.

133*. — Les noms de nombre ordinaux se déclinent tous sur bonus, bona, bonum, à l'exception de alter, second (§ 197).

134*. — Au contraire, les noms de nombre cardinaux sont presque tous invariables.

Les seuls noms de nombre cardinaux qui se déclinent sont les suivants :

1° Unus, una, unum, un, une.

	MASCULIN.		FÉMININ.		NEUTRE.
Nom.	ūnus	un	ūna	une	ūnum un
Acc.	unum		unam		unum
Gén.	unūs	} pour les trois genres.			
Dat.	unī				
Abt.	unō		unā	unō	

REMARQUE*. — Unus signifie aussi seul, unique. Dans ce sens, il a un vocatif, une, una, unum, et un pluriel, unī, unā, una, qui se déclinent sur boni, bonæ, bona.

2° Duo, duæ, duo, deux.

(1) Toutefois, quand on intercale un mot entre les deux parties d'une expression numérique, comme octoginta tres par exemple, on est bien obligé d'employer et devant tres.

Ex.: Il y avait quatre-vingt-trois vaisseaux, octoginta erant et tres naves.
Environ cent vingt soldats, centum ferme et viginti milites.

	MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
Nom.	duo	duæ	duo
Acc.	duos ou duo	duas	duo
Gén.	duorum	duarum	duorum
Dat.	duobus	duabus	duobus
Abl.	duobus	duabus	duobus

REMARQUES. — I. Au génitif pluriel, duum, au lieu de duorum, n'est pas rare.

II. Sur duo se décline ambo, ambæ, ambo, qui signifie les deux ensemble, les deux à la fois.

Ex.: Deux soldats, duo milites; les deux soldats, ambo milites.

3^e Trés, tria, trois.

	MASCULIN ET FÉMININ.	NEUTRE.
Nom.	trés	triã
Acc.	trés	triã
Gén.	trium	trium
Dat.	tribus	tribus
Acc.	tribus	tribus

4^e Ducenti, deux cents, etc.

Les noms des centaines (de ducenti à nongenti) se déclinent sur boni, bonæ, bona.

Ex.: Ducenti, ducentæ, ducenta, deux cents;

Trecenti, trecentæ, trecenta, trois cents, etc.

REMARQUE. — Le génitif pluriel de tous ces multiples de cent est très souvent en -um.

Ainsi l'on trouve fréquemment ducentum à côté de ducentorum.

5^e Mille, mille.

Au singulier, mille est un adjectif indéclinable.

Ex.: Nom. Acc. mille homines (homines mille), mille hommes.

Gén. mille hominum, de mille hommes.

Dat. Abl. mille hominibus, à ou par mille hommes.

Au pluriel, milia (mieux que millia) est un substantif neutre de la troisième déclinaison, qui se décline sur cubilia (p. 28).

Milia signifie proprement des milliers. Le français dit : deux mille fantassins; le latin dit ordinairement : deux milliers de fantassins, duo milia peditum (en mettant le substantif au génitif).

On trouve aussi quelquefois le mot milia en apposition.

Ex.: Il avait trois mille archers, sagittarios tria milia habebat (m. à m., il avait [comme] archers trois milliers).

135*. Emploi des noms de nombre ordinaux.

— Remarquez les cas suivants, dans lesquels le français emploie le nombre cardinal, tandis que le latin se sert du nombre ordinal.

Ex.: L'an trois cent cinquante-neuf (tournez : la trois cent cinquante-neuvième année), annus trecentessimus undesexagesimus.

Le livre quatre (le livre quatrième), liber quartus.

Le chapitre trois (le chapitre troisième), caput tertium.

Antiochus III (Antiochus troisième), Antiochus tertius.

Il est huit (1) heures (tournez : c'est la huitième heure), hora octava est.

NOMS DE NOMBRE DISTRIBUTIFS

136*. — Le latin possède une catégorie spéciale de noms de nombre, que l'on appelle distributifs.

Ce sont tous des adjectifs du pluriel; ils se déclinent

(1) On remarquera que « huit heures » chez les Latins correspond à une heure tout à fait différente chez nous, voy. § 523.

sur *boni*, *bonæ*, *bona*, à l'exception du génitif, qui est *irrégulier*.

Ex.: *bini*, deux par deux; *génitif pluriel masculin* ou *neutre*: ordinairement *binum* (et non *binorum*); *génitif féminin*: *binum* ou *binarum*.

Voici la liste des noms de nombre distributifs.

1 <i>singŭlĭ</i>	40 <i>quadrāgēni</i>
2 <i>bīni</i>	50 <i>quinguāgēni</i>
3 <i>terni</i>	60 <i>sexāgēni</i>
4 <i>quāterni</i>	70 <i>septuāgēni</i>
5 <i>quīni</i>	80 <i>octōgēni</i>
6 <i>sēni</i>	90 <i>nonāgēni</i>
7 <i>septēni</i>	100 <i>centēni</i>
8 <i>octōni</i>	101 <i>centēni singuli</i>
9 <i>nōvēni</i>	102 <i>centēni bini, etc.</i>
10 <i>dēni</i>	200 <i>dūcēni</i>
11 <i>undēni</i>	300 <i>trēcēni</i>
12 <i>duodēni</i>	400 <i>quadringēni</i>
13 <i>terni dēni</i>	500 <i>quingēni</i>
14 <i>quaterni dēni</i>	600 <i>seccēni</i>
15 <i>quīni dēni</i>	700 <i>septingēni</i>
16 <i>sēni dēni</i>	800 <i>octingēni</i>
17 <i>septēni dēni</i>	900 <i>nongēni</i>
18 <i>octōni dēni</i> ou <i>duodēvicēni</i>	1000 <i>singula milia</i>
19 <i>novēni dēni</i> ou <i>undēvicēni</i>	2000 <i>bina milia</i>
20 <i>vicēni</i>	3000 <i>terna milia</i>
21 <i>vicēni singuli</i>	4000 <i>quaternamilia, etc.</i>
22 <i>vicēni bini, etc.</i>	10000 <i>dēna milia</i>
28 <i>duodētricēni</i>	20000 <i>vicena milia, etc.</i>
29 <i>undētricēni</i>	100000 <i>centena milia</i>
30 <i>tricēni</i>	

137*. Emploi des distributifs. — 1° On emploie

les noms de nombre *distributifs* au lieu des noms de nombre *cardinaux* avec les substantifs qui n'ont pas de *singulier*.

Ex.: Deux camps, *bina castra* ;
Deux maisons, *binæ ædes* ;
J'ai reçu deux lettres, *binas litteras accepi*.

REMARQUES. — I°. *Duæ ædes* signifierait deux temples; *duæ litteræ*, deux lettres de l'alphabet.

II°. Avec un substantif qui n'a pas de singulier, un se traduit par *uni* (et non par *singuli*), trois par *trini* (et non par *terni*)

Ex.: Un camp, *una castra*.
J'ai reçu trois lettres, *trinas litteras accepi*.

2° On emploie aussi les noms de nombre distributifs dans les *multiplications* pour exprimer le *multiplicande*.

Ex.: Trois fois neuf, *ter noveni, -æ, -a*.

REMARQUES. — I. « Un million » se dit *decies centena milia, m. à m.* « dix fois cent mille ».

II. Dans une multiplication, « un » se traduit par *singuli* (et non par *uni*); « trois » par *terni* (et non par *trini*).

Ex.: Deux fois trois, *bis terni*.

3° Enfin on emploie les noms de nombre distributifs dans des phrases semblables à la suivante: ®

Ex.: César et Arioviste amenèrent [chacun] dix compagnons, *Cæsar et Ariovistus denos comites adduxerunt*.

Denos signifie: dix *chacun*; *decem* signifierait que César et Arioviste amenèrent « dix compagnons en tout ».

REMARQUES*. — I. Chacun un se traduit par *singuli* (et non par *uni*), chacun trois par *terni* (et non par *trini*).

Ex.: Ils amenèrent *chacun un* compagnon, *singulos comites secum adduxerunt*.

Ils reçurent *chacun trois* tuniques, *ternas tunicas acceperunt*.

II*. *Singuli* peut quelquefois se traduire par : l'un après l'autre.

Ex.: Il (le serpent) se mit à les dévorer (les grenouilles) *l'une après l'autre*, *corripere cepit singulas* (*m. à m.*, une chaque fois).

(PÉTRUS, *Fables*, I, 2, 25.)

III. *Bini* s'emploie sans qu'il y ait aucune idée de répétition, pour rendre cette idée : « une *paire* de ».

Ex.: *Binos scyphos habebam*, « j'avais une *paire* de coupes ».

IV. On trouve quelquefois, mais seulement chez les *poètes* et chez les *prosateurs* de l'époque *impériale*, les *distributifs* employés sans motif, au lieu des *noms de nombre cardinaux*.

ADJECTIFS MULTIPLICATIFS.

138. — De certains noms de nombre on forme une double série d'adjectifs en *-plex*, et en *-plus*.

Les adjectifs en *-plex* suivent régulièrement la troisième déclinaison. On les appelle *multiplicatifs*, et ils servent à exprimer combien de fois se répète la quantité désignée. Ce sont :

Simplex, simple;

Duplex, double;

Triplex, triple;

Quadruplex, quadruple;

Quincuplex, quintuple;

Septemplex, septuple;

Decemplex, décuple;

Centuplex, centuple.

Les adjectifs en *-plus* ne s'emploient ordinairement qu'au neutre, comme substantifs, pour indiquer

qu'une quantité vaut tant de fois telle autre. Ce sont :

Simplus, qui a une seule fois la valeur de ;

Duplus, deux fois aussi grand ;

Triplus, trois fois aussi grand ;

Quadruplus, quatre fois aussi grand ;

Septuplus, sept fois aussi grand ;

Octuplus, huit fois aussi grand.

139. — En principe, les adjectifs en *-plex* et les adjectifs en *-plus* ont un sens tout différent. *Duplex*, par exemple, signifie proprement « qui est composé de deux parties », et *duplus*, « qui est deux fois aussi grand » ; de même pour les autres.

Pour rendre cette idée : « Il entourait le camp d'une double palissade, » on ne pourra donc dire autrement que : *Duplici vallo castra circumdedit*; et pour signifier : Il le condamna au double, on devra dire : *Damnavit eum dupli* (voy. § 387).

140. — Toutefois, les adjectifs en *-plus* ou en *-plex* ne sont guère employés que dans certaines formules, et ce sont les adjectifs en *-plex* qui servent ordinairement, dans la langue courante, pour marquer cette idée qu'un objet est tant de fois plus grand qu'un autre.

Ex.: *Militibus quini viceni denarii dati, duplex centurionibus, triplex equitibus*, on donna aux soldats vingt-cinq deniers (25 fr. 275) par tête, aux centurions le double, le triple aux cavaliers. (R)

L'usage a donc attribué à ces adjectifs un sens qu'ils n'avaient pas à l'origine.

141. — D'ailleurs, l'emploi des mots en *-plus* ou en *-plex* n'est pas le seul moyen que la langue latine ait à sa disposition pour exprimer la proportion.

Elle se sert encore d'une double série d'expressions, suivant la nature de l'idée à exprimer.

1° Ainsi l'on peut avoir à dire que telle quantité est *une fois, deux fois, trois fois, etc. aussi grande* (que telle autre). Dans ce cas, le latin emploie les expressions suivantes :

Alterum tantum, encore une fois autant, deux fois autant.

Ter tantum, trois fois autant.

Quater tantum, quatre fois autant, etc., expressions qui sont de véritables substantifs.

Ex.: **Alterum tantum debebat**, il devait deux fois autant.

2° Ou bien l'on veut indiquer que telle quantité est *du double, du triple, etc. plus grande* que telle autre. Dans ce cas le latin emploie un comparatif accompagné des mêmes expressions à l'ablatif (voy. *Synt.*, § 378).

Ex.: **Altero tanto major**, plus grand du double, *m. à m.* plus grand de deux fois autant.

Ter tanto major, plus grand du triple.

Quater tanto major, plus grand du quadruple (1), etc.

EXPRESSION DES FRACTIONS.

142. — Pour exprimer les fractions, le latin se sert de plusieurs procédés :

143. — Si le numérateur est 1, on se contente d'exprimer le dénominateur par le nombre ordinal accompagné de *pars*.

Ex.: **Dimidia pars**, $\frac{1}{2}$ ou la moitié;

Tertia pars, $\frac{1}{3}$ ou le tiers;

Quarta pars, $\frac{1}{4}$ ou le quart, etc.

(1) Pour les adverbies numériques, voy. § 297.

(*Pars* peut être sous-entendu, sauf avec *dimidia*.)

REMARQUE. — On trouve aussi les expressions : *dimidia quarta*, $\frac{1}{8}$ ou le huitième, *m. à m.* la moitié du quart ou d'un quart; *tertia septima*, $\frac{1}{21}$ ou le vingt et unième, *m. à m.* le tiers d'un septième.

144. — Quand le dénominateur surpasse le numérateur d'une unité, on dit :

Duæ partes, $\frac{2}{3}$ ou les deux tiers ;

Tres partes, $\frac{3}{4}$ ou les trois quarts ;

Quattuor partes, $\frac{4}{5}$ ou les quatre cinquièmes.

REMARQUE. — Toutefois on trouve aussi l'expression *pars dimidia* et *tertia* pour désigner les $\frac{5}{6}$ (*m. à m.* $\frac{1}{2} + \frac{1}{3}$).

145. — Les autres fractions peuvent s'exprimer comme en français.

Ex.: **Duæ septimæ**, $\frac{2}{7}$ ou les deux septièmes;

Tres septimæ, $\frac{3}{7}$ ou les trois septièmes, etc.,

et en exprimant *partes* :

Quintæ partes horæ tres, les trois cinquièmes d'une heure.

146. — Pour les fractions de 12, voy. *Appendice* (Monnaies).

CHAPITRE IV

LES PRONOMS. — LES ADJECTIFS PRONOMINAUX

I. — PRONOMS PERSONNELS.

147*. — En règle générale, le pronom personnel *ne s'exprime pas en latin quand il est sujet*. Ainsi :

Je suis	se dit :	sum.
Tu es	—	es.
Il (elle) est	—	est.
Nous sommes	—	sumus.
Vous êtes	—	estis.
Ils (elles) sont	—	sunt.

148*. — Quand le pronom personnel sujet est exprimé, c'est qu'on veut *insister* sur l'idée du sujet. Ainsi :

Ego sum	se traduira :	<i>moi, je suis.</i>
Tu es	—	<i>toi, tu es.</i>
Ille est	—	<i>lui, il est.</i>
Illa est	—	<i>elle, elle est.</i>
Nos sumus	—	<i>nous, nous sommes.</i>
Vos estis	—	<i>vous, vous êtes.</i>
Illī sunt	—	<i>eux, ils sont.</i>
Illæ sunt	—	<i>elles, elles sont.</i>

149*. — On voit que, dans ce cas, les pronoms personnels sujets sont :

au <i>singulier</i> ,	ĕgō	pour la <i>première</i> personne ;
	tū	pour la <i>seconde</i> ;
au <i>pluriel</i> ,	nōs	pour la <i>première</i> personne ;
	vōs	pour la <i>seconde</i> .

A la *troisième* personne, les nominatifs **ille (illa)**, **illi (illæ)** sont empruntés à un pronom démonstratif dont on trouvera plus loin (§ 156, 2^o) la déclinaison.

150*. — Quand les pronoms personnels sont compléments, ils s'expriment, et se déclinent comme il suit :

Première personne.

	Singulier.		Pluriel.
Acc.	mē	moi, me	nōs nous
Gén.	mēi	de moi	nostrī de nous
Dat.	mīhi	à moi, mo	nostrum d'entre nous
Abl.	mē	par moi	nōbis à nous, nous
			nōbis par nous

Deuxième personne.

Acc.	tē	toi, te	vōs vous
Gén.	tūi	de toi	vestrī de vous
Dat.	tibi	à toi, te	vestrum d'entre vous
Abl.	tē	par toi	vōbis à vous, vous
			vōbis par vous

REMARQUES. — 1^o. **Mei** est en réalité le génitif de **meum**, neutre de l'adjectif possessif **meus** (§ 153), et signifie littéralement : *de mon être*, c'est-à-dire : *de moi*.

De même **tui, sui, nostrī, vestrī** sont les génitifs, neutres des adjectifs possessifs **tuus, suus, noster, vester** (§ 153).

Ex. : Ma mère, j'étais désireux de vous voir (*tournez* : j'étais désireux de toi [neutre] étant vu), **cupidus eram tui, mater, videndi** (et non : **tui videndæ**).

Les Romains ne laissèrent pas, aux ennemis le temps de se reconnaître (*tournez* : le temps de toi [neutre] étant reconnu), **Romani hostibus sui colligendi spatium non reliquerunt** (et non : **sui colligendōrum**).

II^o. On ne peut pas se servir indifféremment de **nostrī, vestrī**, et de **nostrum, vestrum**.

Nostrī, vestrī signifient simplement : de nous, de vous.

Ex. : Aie pitié de nous, **miserere nostrī**.

Nostrum, vestrum signifient d'entre nous, d'entre vous.

Ex. : Qui de nous (*c'est-à-dire* : Qui d'entre nous), quis nostrum?

III°. On peut ajouter *met*, particule *invariable*, à différents cas de *ego*, de *tu*, de *nos*, de *vos*, dans le sens du français *même*.

Ex. : *Egomet*, moi-même ; *meimet*, de moi-même ; *tibimet*, à toi-même ; etc.

Tumet ne se dit pas, mais se remplace par *tute*.

Ex. : Tu l'avoueras toi-même, *tute fatebere*.

IV°. En latin on tutoie tout le monde.

Ex. : César, vous êtes le maître du monde (*tournez* : tu es le maître du monde), *Cæsar, dominus es terrarum orbis*.

Troisième personne.

1° — PRONOM NON RÉFLÉCHI.

	MASCULIN.		FÉMININ.		NEUTRE.	
	Singulier.					
Acc.	<i>ĕum</i>	le	<i>ĕam</i>	la	<i>ĭd</i>	le
Gén.	<i>ĕjūs</i>	de lui	<i>ĕjūs</i>	d'elle	<i>ĕjūs</i>	de lui
Dat.	<i>ĕī</i>	à lui, lui	<i>ĕī</i>	à elle, lui	<i>ĕī</i>	à lui, lui
Abl.	<i>ĕō</i>	par lui	<i>ĕā</i>	par elle	<i>ĕō</i>	par lui
	Pluriel.					
Acc.	<i>ĕōs</i>	eux, les	<i>ĕās</i>	elles, les	<i>ĕā</i>	eux, les
Gén.	<i>ĕōrum</i>	d'eux	<i>ĕārum</i>	d'elles	<i>ĕōrum</i>	d'eux
Dat.	<i>ĕīs</i>	à eux, leur	<i>ĕīs</i>	à elles, leur	<i>ĕīs</i>	à eux, leur
Abl.	<i>ĕīs</i>	par eux	<i>ĕīs</i>	par elles	<i>ĕīs</i>	par eux

2° — PRONOM RÉFLÉCHI.

Singulier et pluriel.

Acc.	<i>sē</i> (ou <i>sēsē</i>)	se, soi, lui, elle — se, eux, elles
Gén.	<i>sūī</i>	de soi, de lui, d'elle — d'eux, d'elles
Dat.	<i>sībi</i>	se, à soi, à lui, à elle — se, à eux, à elles
Abl.	<i>sē</i> (ou <i>sēsē</i>)	par soi, par lui, par elle — par eux, par elles

REMARQUES. — I°. Les formes du pronom personnel *non réfléchi* de la troisième personne sont empruntées au pronom démonstratif *is*, sur lequel on reviendra plus loin (§ 156, 4°).

II°. La particule *met* (voy. § 150, Rem. III) peut être ajoutée, dans le sens du français *même*, aux différents cas du pronom *se*.

Ex. : *Suimet*, de soi-même ; *sibimet*, à soi-même, etc.

151°. *Se diligit*. — *Eum diligit*. — Le pronom *réfléchi*, *se*, etc., renvoie au *sujet*.

Ex. : *Se diligit*, il s'aime.

OBSERVATION IMPORTANTE°. — Le français dit : Le berger pousse les brebis devant lui ; le latin dit : Le berger pousse les brebis devant soi, *pastor præ se* (abl.) *oves agit*.

Le pronom personnel *non réfléchi* de la 3° personne, *eum*, etc., renvoie à un mot *qui n'est pas le sujet*.

Ex. : Pierre connaît les défauts de son ami, mais il l'aime (*c'est-à-dire* il aime lui), *eum diligit*.

REMARQUES. — I°. Le sens de la phrase demande quelquefois l'emploi du réfléchi pour renvoyer à un mot *qui n'est pas le sujet*.

Ainsi l'on dira : la nature a donné aux animaux l'instinct de la conservation, *natura ingenuit animantibus (1) conservandi sui custodiam*, parce que la phrase implique cette idée : *animantes se conservant*.

II°. D'autre part, les expressions *per se*, *propter se*, *inter se* peuvent renvoyer à un mot *qui n'est pas le sujet*.

Ex. : Nous devons pratiquer la vertu *pour elle-même*, *virtutem propter se colere debemus*.

Tout ce que possèdent des amis, ils le possèdent *en commun*, *omnia sunt amicis inter se communia* (2).

152°. *Se amant*. — *Inter se amant*. — Il ne faut pas confondre *se amant* et *inter se amant*.

(1) *Animantes* (fém.) signifie « les animaux », *animantia* (neutre) signifie « les êtres vivants » (animaux ou plantes). — *Animans* est masculin dans le sens de « être raisonnable ».

(2) Pour l'emploi de *sui*, etc., dans les propositions *subordonnées*, voy. § 499.

Se amant signifie ils s'aiment *eux-mêmes*, comme dans cette phrase :

Ils n'aiment personne, si ce n'est *eux-mêmes*, **neminem nisi se amant.**

Inter se amant signifie ils s'aiment *l'un l'autre*, ils s'aiment *réciiproquement*.

REMARQUES. — I*. On dirait de même **inter nos amamus**, nous nous aimons *réciiproquement*, **inter vos amatis**, vous vous aimez *réciiproquement*.

En pareil cas, le verbe n'est jamais accompagné du complément que le sens paraît demander.

Ex.: Nous nous aimons *réciiproquement*, **inter nos amamus** (et non **amamus nos**).

Ils s'aiment *réciiproquement*, **inter se amant** (et non **amant se**).

II*. Au lieu de **inter se**, on dit aussi, mais d'une façon *peu correcte*, **in vicem** (1).

Ex.: Ils s'arrêtèrent pour se saluer *l'un l'autre*, **salutatam in vicem... restiterunt.** (Purton, *Fables*, III, 7, 3.)

L'usage correct demanderait **salutatam inter se**.

II. — ADJECTIFS POSSESSIFS.

153*. — Au pronom personnel de la *première* personne correspondent les *adjectifs possessifs* suivants, qui s'emploient aussi comme pronoms :

Meus, mea, meum, mon, ma, *ou* le mien, la mienne.

Noster, nostra, nostrum (*gén.* **nostri, nostræ, nostri**, etc.), notre *ou* le nôtre.

(1) Régulièrement **in vicem** signifie « alternativement, tour à tour ».

Au pronom personnel de la *deuxième* personne correspondent :

Tuus, tua, tuum, ton, ta, *ou* le tien, la tienne.
Vester, vestra, vestrum (*gén.* **vestri, vestræ, vestri**, etc.), votre, *ou* le vôtre.

Au pronom personnel *réfléchi* de la *troisième* personne correspond :

Suus, sua, suum, son, sa, *ou* le sien, la sienne ; leur, *ou* le leur, la leur.

REMARQUES. — I*. Ces adjectifs possessifs se déclinent comme **bonus** ou **pulcher**.

II*. Le *vocatif masculin singulier* de **meus** est **mi**.

III*. La particule **met** (§ 150, *Rem.* III) peut s'ajouter, dans le sens du français *propre*, à différentes formes de l'adjectif possessif **suus**.

Ex.: Ses *propres* actions, **suamet facta**, etc.

A l'*ablatif singulier*, **met** peut être remplacé par **pte**.

Ex.: Par *ses propres* talents, **suopte ingenio**.

154*. **Emploi des adjectifs possessifs.** — L'adjectif possessif *ne s'exprime pas* en latin, quand il ne peut pas y avoir de doute sur le possesseur.

Ex.: J'aime [*mon*] père, **patrem diligo**.

Il aime [*son*] père, **patrem diligit**, etc.

155*. — *Son, sa, ses, leur, leurs* se traduisent tantôt par **suus, sua, suum**, etc., tantôt par un des génitifs **ejus, eorum**, etc.

On emploie **suus, sua, suum**, etc., lorsque le français *son, sa, ses, leur, leurs* renvoie au *sujet*.

Ex.: Un chien vit *son* image dans l'eau, **canis in aqua imaginem suam vidit**.

Lorsque *son, sa, ses, leur, leurs* renvoient à un mot

qui n'est pas le *sujet*, le latin dit : *de lui, d'elle, d'eux, d'elles.*

Ex.: Un maître aime ses élèves, mais il hait *leurs* défauts (*tournez* : les défauts *d'eux*), *magister discipulos [suos] amat, at vitia eorum odit.*

Il faut *eorum*, et non *sua*, parce que *leurs* ne renvoie pas au sujet *il*.

REMARQUES. — I°. *Suus* peut renvoyer à un mot qui n'est pas le sujet :

1° Quand il signifie : *son propre.*

Ex.: *Ses propres* concitoyens le chassèrent de [sa] patrie, *sui eum cives e civitate ejecerunt* (1).

Sa propre ambition le perdra, *sua eum perdet ambitio* (2).

2° Quand il est employé à côté de *quisque*.

Ex.: Il les renvoya *chacun* dans leur ville, *eos in suas quemque civitates dimisit.*

3° Quand il est précédé de la préposition *cum*.

Ex.: Ils prirent le vaisseau *avec ses* rameurs, *navem cum remigibus suis ceperunt.*

4° Quand le sens général de la phrase le demande.

Ex.: Les Romains écoutèrent les plaintes que les Thessaliens faisaient entendre au sujet de leurs villes, *Thessalorum querelas de urbibus suis Romani audierunt.* (T.-Liv., XXX, 24, 6.)

(1) On trouve même *quelquefois suus* signifiant *son propre* employé dans une proposition autre que celle où se trouve le mot auquel il se rapporte.

Ex.: (Miltiade était à un âge) où *ses propres* concitoyens pouvaient compter qu'il serait tel qu'ils le jugèrent plus tard en connaissance de cause (*ea erat ætate Miltiades, ut... confidere cives possent sui talem futurum qualem cognitum judicarunt* (*entendez* : « au moins ses propres concitoyens », par opposition aux étrangers.) Næ., *Milt.*, 3, 9. Ce tour n'est pas à imiter : il appartient à la langue familière.

(2) Dans les phrases de ce genre, il ne faut pas se méprendre sur la construction de *son, sa, ses* : il forme bien, avec le substantif qu'il qualifie, le sujet de la phrase ; mais le nom auquel il renvoie, c'est-à-dire le nom de la personne qui possède de l'ambition, c'est le complément direct exprimé par le pronom *le*.

(La phrase implique cette idée *Thessali querebantur de urbibus suis.* Voy. § 151, Rem. 1).

5° Au pluriel, quand *sui* est pris substantivement et signifie *les siens, ses parents.*

Ex.: Ce fut un événement déplorable pour *les siens* (pour sa famille), *fuit hoc luctuosum suis.* (Cic., *de Orat.*, III, 2, 7.)

II°. En dehors de ces cas, il est rare qu'on trouve *suus* employé pour renvoyer à un mot qui n'est pas le sujet (1).

Ainsi : Nous reconnaissons Dieu d'après *ses* œuvres, se dira : *Deum agnoscimus ex operibus ejus* (et non : *suis*).

III. — PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

156°. — Aux pronoms démonstratifs français *celui-ci, celui-là, etc.*, correspondent en latin *quatre* pronoms : *hic, ille, iste, is.*

Ils correspondent en même temps à l'*adjectif* démonstratif français *ce, cet, etc.*

1° PRONOM : *Hic, hæc, celui-ci, celle-ci, etc.*

ADJECTIF : *Hic ager, ce champ-ci, le champ que voici, etc.*

	SINGULIER			PLURIEL		
	Masculin.	Féminin.	Neutre.	Masculin.	Féminin.	Neutre.
Nom.	hic	hæc	hōc	hī	hæc	hæc
Acc.	hunc	hanc	hōc	hōs	hās	hæc
Gén.	hūjūs	} pour les 3 genres.	}	hōrum	hārum	hōrum
Dat.	huic			hīs	} pour les trois genres.	
Abl.	hōc			hāc		hōc

REMARQUES. — I. A l'époque classique, on ajoute *ce*, particule invariable, aux formes du pronom *hic* terminées par un *s* (*hujus*,

(1) Pour l'emploi de *suus* dans les propositions subordonnées, voy. § 499.

hos, his, has), quand on veut désigner un objet avec une insistance particulière.

Ex.: *Hujusce arboris*, de cet arbre que voici, qui est ici.

Dans l'ancienne langue latine on employait la particule *ce* ou *c* avec d'autres formes encore. On disait, par exemple, *horunce* ou *horunc*, au lieu de *horum*, et de même *hæc* au lieu du nominatif féminin pluriel *hæ*.

II*. *Hic* est en réalité pour *hice*, *hunc* pour *hunce*, etc. Aussi, quand une des formes de *hic* qui sont terminées par un *c* doit être suivie de la particule interrogative *ne* (§ 307), on dit *hicine* (pour *hicene*) plutôt que *hicne*, *huncine* plutôt que *huncne*, etc.

Ex.: Est-ce celui-ci qui a parlé? *Hicine locutus est?*

2° PRONOM : *ille*, celui-là; *illa*, celle-là, etc.

ADJECTIF : *ille ager*, ce champ-là, le champ qui est là-bas, etc.

	SINGULIER			PLURIEL		
	Masculin.	Féminin.	Neutre.	Masculin.	Féminin.	Neutre.
Nom.	illē	illā	illū	illi	illæ	illā
Acc.	illum	illam	illū	illos	illās	illā
Gén.	illiūs } pour les 3 genres.			illōrum illārum illōrum		
Dat.	illi			illis } pour les trois genres.		
Abi.	illō	illā	illō	illis		

REMARQUE. — Les poètes (et Virgile en particulier) ont conservé certains cas de la déclinaison archaïque du pronom *ille*, par exemple *olli*, *ollis*, etc.

3° *Istē*, celui-ci, cet. *Iste* se décline comme *ille*.

REMARQUE. — On trouve dans le latin populaire certains cas de *ille* et de *iste* accompagnés du *c* démonstratif (voy. ci-dessus 1°, Rem. I).

Ex.: *illie*, celui-là; *istic*, celui-ci; *illæc*, celles-là; *istæc*, celles-ci, etc.

Deux des formes de cette déclinaison se sont même conservées dans la prose littéraire de l'époque classique.

Ce sont *illuc* (p. *illud-ce*, *illuc-ce*), cela, cette chose-là, et *istuc* (pour *istud-ce*, *istuc-ce*), ceci, cette chose-ci.

Enfin on trouve dans certaines lettres de Cicéron des exemples d'un pluriel neutre *istæc*.

4° PRONOM : *is*, cet homme (l'homme dont il a été question); *ea*, cette femme, etc.

ADJECTIF : *is ager*, ce champ (le champ en question), etc.

	MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
			Singulier
Nom.	īs	ēā	īd
Acc.	ēum	ēam	īd
Gén.	ējūs	} pour les trois genres.	
Dat.	ēī		
Abi.	ēō	ēā	ēō
		Pluriel.	
Nom.	ēī ou īī	ēā	ēā
Acc.	ēōs	ēās	ēā
Gén.	ēōrum	ēārum	ēōrum
Dat.	ēīs ou īīs	} pour les trois genres.	
Abi.	ēīs ou īīs		

REMARQUES. — I*. On trouve aussi au nominatif masculin pluriel la forme *i*, et au datif et à l'ablatif pluriel la forme *īs*.

II*. Le pronom *is* correspond également au français *celui*, antécédent d'un relatif.

Ex.: *Celui qui...*, *is qui...* De *celui qui...*, *ejus qui...*, etc.

REMARQUES SUR L'EMPLOI DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

157*. — *Hic* a souvent un sens voisin de celui de *meus*.

Ex.: *Ces armes que voici, c'est-à-dire : celles que je porte, les miennes, hæc arma.*

158*. — *Iste* a deux sens principaux. Ou bien il signifie celui-ci, cet, avec un ton de mépris.

Ex.: *Cet homme (cet individu), iste.*

Cette opinion singulière, absurde, etc., ista sententia.

Ou bien il a un sens voisin de celui de tuus.

Ex.: Ces armes que tu portes, *ista arma*.
Celle opinion que tu soutiens, *ista sententia*.

159*. — Ille a souvent le sens de fameux, bien connu.

Ex.: La fameuse Médée, *Medea illa*.

160*. — Is a quelquefois un sens très fort, et est à peu près synonyme de talis.

Ex.: Telle est la puissance de l'amitié, *ea vis est amicitiae*.

Il est difficile de succéder à un pareil homme, *ei viro succedere difficile est*.

161. — On n'est jamais obligé d'exprimer eos, eas, ea, iis, etc., quand l'objet auquel ils se rapportent se trouve au même cas ou même au nominatif dans la proposition qui précède.

Ex.: Pour tout le reste, je n'ai qu'à louer votre frère; voici le seul point sur lequel je suis forcé de [le] blâmer, *fratrem tuum in ceteris rebus laudo; in hac una reprehendere cogor*.

Les livres (dont vous me parlez) ne sont pas à moi; je les ai pris à mon frère, *libri mei non sunt; sumpsi a fratre meo*.

162*. *Scipionis orationes meliores sunt quam Lælii*. — On dit en français: « Les discours de Scipion valent mieux que ceux de Lélius; » le latin dit: *Scipionis orationes meliores sunt orationibus Lælii*.

En d'autres termes, il n'est pas permis, dans les phrases de ce genre, de remplacer par un pronom démonstratif un substantif précédemment exprimé; il faut répéter le substantif.

Toutefois on préfère *sous-entendre* le substantif quand il serait répété au même cas. Ainsi l'on dirait: *Scipionis orationes meliores sunt quam Lælii* (sous-entendu: orationes).

REMARQUE. — Lorsque dans les phrases de ce genre l'on trouve exprimé le pronom hic ou le pronom ille, chacun de ces deux pronoms est employé avec sa valeur propre: ni l'un ni l'autre n'est synonyme du pronom français celui, etc., remplaçant un substantif.

Ainsi une phrase comme celle-ci: *Scipionis orationes meliores sunt quam hæ Lælii* équivaut à *Scipionis orationes meliores sunt quam hæ Lælii orationes*, et signifie: les discours de Scipion valent mieux que ces discours de Lélius (dont je parle en ce moment).

De même *Scipionis orationes meliores sunt quam illæ Lælii* signifie: les discours de Scipion valent mieux que ces discours de Lélius (dont je parlais tout à l'heure).

163*. *Idem et ipse*. — A la déclinaison de is, ea, id se rattache celle de *idem, eadem, idem*.

Idem signifie le même.

Ex.: PRONOM: *Le même* parla, *idem locutus est*.

ADJECTIF: *Le même* peuple, *idem populus*.

La même chose, *eadem res*.

MASCULIN.

FÉMININ.

NEUTRE.

	MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
	SINGULIER.		
Nom.	<i>idem</i>	<i>ëädem</i>	<i>ïdem</i>
Acc.	<i>ëundem</i>	<i>ëandem</i>	<i>ïdem</i>
Gén.	<i>ëjusdem</i>	} pour les trois genres.	
Dat.	<i>ëidem</i>		
Abl.	<i>ëödem</i>		
	PLURIEL.		
Nom.	<i>ëïdem ou ïidem</i>	<i>ëädem</i>	<i>ëädem</i>
Acc.	<i>ëösdem</i>	<i>ëäsdem</i>	<i>ëädem</i>
Gén.	<i>ëörundem</i>	<i>ëärundem</i>	<i>ëörundem</i>
Dat.	<i>ëïsdem ou ïisdem</i>	} pour les trois genres.	
Abl.	<i>ëïsdem ou ïisdem</i>		

REMARQUES. — I*. On trouve aussi au nominatif masculin pluriel la forme **idem**, au datif et à l'ablatif pluriels la forme **isdem**.

II. **Idem** équivalait quelquefois en français à *en même temps*, à la fois.

Ex.: Mon oncle, homme très vertueux et *en même temps* très savant, **avunculus meus, vir innocentissimus idemque doctissimus.**

Quelquefois aussi **idem** équivalait à l'adverbe *pourtant*.

Ex.: Vous dites que les dieux ne s'occupent pas de tout, et *pourtant* vous voulez que ce soient les dieux immortels qui distribuent les songes aux hommes, **dicitis non omnia Deos persequi, iidem vultis a diis immortalibus hominibus dispertiri somnia.**

164*. — Il ne faut pas confondre **idem**, « le même », avec **ipse**, qui signifie *lui-même*, *même*.

PRONOM : *Lui-même* a écrit (il a écrit *lui-même*), **ipse scripsit.**

ADJECTIF : Le peuple *même* (ou *lui-même*), **ipse populus.**
La chose *même*, **ipsa res.**

	MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
		Singulier.	
Nom.	ipsē	ipsā	ipsum
Acc.	ipsum	ipsam	ipsum
Gén.	ipsiūs	} pour les trois genres.	
Dat.	ipsī		
Abl.	ipsō		ipsā
		Pluriel.	
Nom.	ipsī	ipsæ	ipsā
Acc.	ipsōs	ipsās	ipsā
Gén.	ipsōrum	ipsarum	ipsōrum
Dat.	ipsis	} pour les trois genres.	
Abl.	ipsis		

REMARQUE. — Ce pronom est formé de **is** et de **pse**. Dans le latin archaïque, on déclinaut la première partie du mot; de là des formes comme **eumpse** (p. **ipsum**), **eampse** (p. **ipsam**), etc.

Reapse (pour **re eapse**), en réalité, effectivement, s'est maintenu à côté de **reipsa** jusque dans le latin classique.

165*. — On distingue *ordinairement*, d'après le sens:

Mihi ipse noceo, c'est *moi-même* qui me fais du tort (ce ne ne sont pas les autres qui me font du tort);

Et : **Mihi ipsi noceo**, c'est à *moi-même* (et non pas aux autres) que je fais du tort.

Mea ipse fraude captus sum, c'est *moi-même* (et non pas un autre) qui ai été victime de ma ruse;

Et : **Mea ipsius (voy. § 164) fraude captus sum**, c'est de *ma propre ruse* (et non de la ruse d'un autre) que j'ai été victime.

166. — **Ipse** indiquant, comme on vient de le voir, une idée d'opposition et correspondant à *moi* (*toi*, *lui*), et pas un autre, on l'emploie souvent en latin pour marquer exclusion de tout élément étranger. Par suite il peut correspondre soit aux expressions pur, sans mélange, soit aux adverbess ni plus ni moins, juste, précisément.

Ex.: N'est-ce pas subir une véritable violence que de ne pas pouvoir mourir? **An hæc ipsa vis est non posse emori?**

L'ignorance qui suffit à *elle seule* à créer souvent d'affreuses terreurs, **ignoratio rerum a qua ipsa horribiles existunt sæpe formidines.**

Et Opimius, qui pourtant était en butte à la haine à cause du meurtre de C. Gracchus, *le vrai* peuple romain le renvoya toujours absous, **atque Opimium tamen flagrantem invidia propter interitum C. Gracchi semper ipse populus Romanus periculo liberavit.**

Crassus avait *juste* trois années de moins qu'Antoine, **Crassus triennio ipso minor erat quam Antonius.**

Précisément au moment du départ, **sub ipsa profectio.**

IV. — PRONOMS RELATIFS.

167*. — Le principal pronom relatif latin est *qui*, *quæ*, *quod*.

	MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
		Singulier.	
Nom.	quī qui, lequel	quæ qui, laquelle	quōd qui, lequel
Acc.	quem	quam	quōd
Gén.	cujūs	pour les trois genres.	
Dat.	cui		
Abl.	quō	quā	quō
		Pluriel.	
Nom.	quī qui, lesquels	quæ qui, lesquelles	quæ qui, lesquels
Acc.	quōs	quās	quæ
Gén.	quōrum	quārum	quōrum
Dat.	quibus	pour les trois genres.	
Abl.	quibus		

REMARQUES. — I*. Le pronom relatif avait à l'ablatif singulier neutre une ancienne forme *qui*, qu'on rencontre dans des phrases comme celle-ci :

Il laissa à peine de *quoi* se faire enterrer, *qui efferretur vix reliquit* (*litter.* : il laissa à peine [quelque chose] avec *quoi* il pût être enterré).

II*. Chez certains auteurs, on trouve, au pluriel, un datif et un ablatif *quis*, au lieu de *quibus* (cette forme *quis* appartient à la première ou à la deuxième déclinaison).

Ex. : (Choses) dont il s'agit maintenant, de *quis nunc agit*. (Pline, *Fables*, III, 13, 13.)

168*. — Sur *qui*, *quæ*, *quod*, on décline *quicumque*, *quæcumque*, *quodcumque*, qui que ce soit qui, pronom dans lequel *cumque* reste invariable.

REMARQUES. — I*. *Qui*, pronom relatif, peut aussi être adjectif.

Ex. : J'ai appris votre arrivée, *nouvelle qui* m'a été très agréable (*tournez* : j'ai appris ton arrivée, *laquelle nouvelle* m'a été très agréable), *adventum tuum cognovi, qui nuntius mihi gratissimus fuit*.

On voit qu'ici *qui* est adjectif, et non pas pronom.

II*. *Quicumque* s'emploie comme pronom et comme adjectif.

Ex. : *Qui que ce soit qui a dit ceci, quicumque* (pron.) *hoc dixit. Quelle que soit la chose qui est arrivée, quæcumque* (adj.) *res accidit.*

III*. A côté de *quicumque*, il existe un autre pronom relatif composé, *quisquis*, qui que ce soit qui. Mais il ne se rencontre guère qu'aux formes suivantes du singulier : *quisquis* (nominatif masculin), *quidquid* (nominatif et accusatif neutres), *quoquo* (ablatif masculin ou neutre).

Quisquis et *quidquid* sont toujours pronoms, *quoquo* est à la fois pronom et adjectif.

169*. — Quand il est question de deux personnes ou de deux objets, le pronom relatif *qui* peut se remplacer par le pronom relatif *uter*, qui se décline comme *uter*, interrogatif (§ 174).

Ex. : Je ferai celle des deux choses que vous voudrez, *utrum voles faciam*.

170*. — De même on remplace *quicumque* par *utercumque*, quand il n'est question que de deux personnes ou de deux objets.

Ex. : *Quel que soit celui des deux qui a dit ceci : utercumque hoc dixit.*

171*. **Accord du relatif.** — Une phrase comme la suivante : « La lettre que vous avez écrite m'a été très agréable » se rend en latin par : *Litteræ quas scripsisti mihi jucundissimæ fuerunt*.

Quas est au féminin pluriel, parce que son antécédent, *litteræ*, est au féminin pluriel, et il est à l'accusatif, parce qu'il est le complément direct de *scripsisti*.

RÈGLE. — Le relatif s'accorde donc avec son antécédent en genre et en nombre, mais il se met au cas voulu par le rôle que lui-même joue dans la proposition.

REMARQUE*. — Lorsque **is** et **qui** doivent être tous les deux au *nominatif*, **is qui**, *celui qui*, se remplace le plus souvent par **qui** tout seul, **ea quæ**, *celle qui*, par **quæ** tout seul, etc.

Ex.: *Celui qui est venu, qui venit;*
Ce qui est arrivé, quod accidit; etc.

De même, au lieu de **ejus cujus**, on peut dire simplement **cujus**; au lieu de **ei cui**, on peut dire **cui**. En d'autres termes, **is**, antécédent du relatif, peut se *sous-entendre* toutes les fois qu'il devrait être *au même cas* que le relatif.

Ex.: Vous n'hésitez pas à confier vos têtes à un homme à qui personne n'a confié ses pieds, **capita vestra non dubitatis credere... cui nemo commisit pedes**. (PUISSON, *Fables*, I, 14, 15-16.)

Mais on dira en exprimant **is**: « J'ai vu *celui* qui est venu », **eum vidi qui venit**, parce que **eum** n'est pas au même cas que **qui** (1).

172*. — Au lieu de dire : **Litteræ quas scripsisti mihi jucundissimæ fuerunt**, on peut dire également : **quas scripsisti litteras, eæ mihi jucundissimæ fuerunt**.

En d'autres termes, le substantif qui est, en français, l'antécédent du relatif peut, en latin, se placer *après* le relatif; il se met alors *au même cas* que le relatif lui-même.

Ex.: *La part qui est due à ta modestie, prends-la hardiment*
quæ debetur pars tuæ modestiæ, eam (2)
audacter tolle. (PHÈDRE, *Fables*, II, 1, 9.)

[Au lieu de : **Audacter tolle partem quæ debetur**.]

(1) Il arrive même quelquefois que certains auteurs n'expriment pas **is** quand il serait à un autre cas que le relatif.

Ex.: **Quam... sit... miseranda vita (s.-c. eorum) qui se metui quam amari maluit**. (NEP., *Dion*, 915.)

(2) Dans le passage de Phèdre, **eam** est *sous-entendu*; mais il vaut mieux l'exprimer.

V. — PRONOMS INTERROGATIFS.

173*. — L'interrogatif **quis?** est à la fois pronom et adjectif. Comme pronom, il signifie *qui?*; comme adjectif il signifie *quel?*

	MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
		Singulier.	
Nom.	{ quis? qui?	quæ? quelle femme?	quid? quoi, que?
	{ qui? quel...?	quelle...?	quod? quel...?
Acc.	quem?	quam?	quid? quoi, que?
			quod? quel...?
Gén.	cujus?	} pour les trois genres.	
Dat.	cui?		
Ab.	quō?		
		Pluriel.	
Nom.	quī? quels hommes?	quæ? quelles femmes?	quæ? quelles choses?
	quels...?	quelles...?	quels...?
Acc.	quōs?	quās?	quæ?
Gén.	quōrum?	quārum?	quōrum?
Dat.	quībūs?	} pour les trois genres.	
Ab.	quībūs?		

REMARQUES. — 1°. Le nominatif **quis?** s'emploie *généralement* comme *pronom*.

Ex.: *Qui m'appelle? Quis vocat me?*

Toutefois on emploie **qui**, et non **quis** pour signifier : *quelle espèce d'homme...?*

Ex.: *Songez quel homme vous êtes, et non de qui vous tenez votre naissance, qui sis, non unde natus sis, reputa.*

Le nominatif **qui?** s'emploie *généralement* comme *adjectif*.

Ex.: *Quel lieu est celui-ci? Qui locus est hic?*

On dirait moins bien : **Quis locus est hic?**

II*. *Quid est toujours pronom, quod est toujours adjectif.*

Ex.: *Que me donnes-tu? Quid mihi das?*

Quel conseil me donnes-tu? Quod consilium mihi das?

III*. Les autres formes s'emploient à la fois comme pronoms et comme adjectifs.

IV*. Il existe un ancien ablatif neutre qui, qui s'emploie adverbiallement dans le sens de comment?

Ex.: *Comment se fait-il que...? Qui fit ut (avec le subj.)...?*

V*. Au pronom interrogatif quis se rattache quisnam, « qui donc? » (Quis se décline comme ci-dessus, nam restant invariable.)

VI*. Il ne faut pas confondre quis avec ecquis, est-ce que quel-qu'un...? est-ce que quelque...?

Comme pronom, ecquis fait au nominatif masculin ecquis?, au nominatif féminin ecqua? ou ecquæ?, au nominatif neutre ecquid?

Comme adjectif ecquis fait au nominatif masculin ecqui? (quelquefois ecquis?), au nominatif féminin ecqua? ou ecquæ?, au nominatif neutre ecquod?

Aux autres cas, ecquis se décline sur quis.

Enfin, dans une interrogation indirecte, ecquis signifie si quel-qu'un...

Ex.: *Vous demandez s'il y a quelque espoir, quæris ecqua spes sit (cf. § 443).*

174*. — Uter? aussi est un pronom ou un adjectif interrogatif. Comme pronom, il signifie « qui des deux? »; comme adjectif, il signifie « lequel... des deux? »

Ex.: *Laquelle des deux mains est la plus forte? utra manus validior est? (cf. § 125).*

	MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
Nom.	ūter?	utrā?	utrum?
Acc.	utrum?	utram?	utrum?
Gén.	utrīus?	} pour les trois genres.	
Dat.	utrī?		
Abl.	utrō?	utrā?	utrō?

175*. — D'autres adjectifs encore ont un sens inter-

rogatif. On remarquera quotus, qui s'emploie lorsque la question porte sur le rang d'une personne ou d'un objet, et qu'on doit y répondre par un nom de nombre ordinal.

Ex.: *Quel est votre rang? Quotus es? (On pouvait dire autrefois en français: « Le quatrième êtes-vous? »)*

Quelle heure est-il? Huit heures. Quota hora est? Octava (cf. § 135) (1).

176*. Adjectif exclamatif. — L'adjectif interrogatif s'emploie aussi dans le sens exclamatif. Dans ce cas on dit toujours au nominatif qui! quæ! quod!

Ex.: *Quel éclat! qui nitor!*

Quelle joie! quod gaudium!

VI. — PRONOMS INDÉFINIS.

177*. — Presque tous les pronoms indéfinis s'emploient en même temps comme adjectifs.

Les principaux pronoms indéfinis sont:

1° Quis.

178*. — PRONOM: *Quis*, quæ ou qua, *quid*, quelqu'un, quelque chose.

ADJECTIF: *Qui* (quelquefois quis), quæ ou qua, *quod*, quelque.

Déclinez comme l'interrogatif quis, sauf au nominatif féminin singulier et au nominatif-accusatif neutre pluriel, qui sont indifféremment quæ ou bien qua.

2° Aliquis.

179*. — PRONOM: *Aliquis*, aliqua, *aliquid*, quelqu'un.

(1) Pour la manière dont les Latins comptaient les heures, voyez § 523.

ADJECTIF : *Aliqui* (quelquefois *aliquis*), *aliqua*, *aliquod*, quelque

Déclinez comme *quis*, sauf au *nominatif féminin singulier* et au *nominatif-accusatif neutre pluriel*, qui sont *aliqua*.

180*. — Après les conjonctions *si*, *nisi*, *nē* et après la particule interrogative *num*, on remplace volontiers *aliquis* par *quis*.

Ex. : S'il y a *quelqu'un* là, *si quis* adest.

Veillez à ce qu'il ne vienne *personne*, *cave ne quis veniat* (*littéral.* : prenez garde que *quelqu'un* ne vienne).

REMARQUES. — I. Il y a cependant des cas où *aliquis* doit être employé, même après *si*, *nisi*, etc.

Quis est enclitique; *aliquis* ne l'est pas. Donc, *aliquis* est nécessaire quand il faut appuyer sur l'idée du pronom indéfini.

Ex. : Nommez consul T. Otacilius s'il a exécuté, je ne dis pas *tous* ces projets, mais s'il a exécuté *quelqu'un* de ces projets, *create consulem T. Otacilium, non dico si omnia est, sed si aliquid eorum præstitit.* (T.-Liv., XXV, 8, 15.)

L'opposition marquée par *omnia* ne permet pas de remplacer *aliquid* par *quid*.

II*. Il ne faut pas confondre avec le pluriel de *aliqui* l'adjectif indéclinable *aliquot*, qui signifie : *un certain nombre de*.

Ex. : *Un certain nombre de soldats* échappèrent, *aliquot milites effugerunt.*

(*Aliqui milites effugerunt* signifierait simplement : *il y eut des soldats qui échappèrent.*)

3° Quispiam.

181*. — PRONOM : *Quispiam*, *quæpiam*, *quidpiam*, *quelqu'un*.

ADJECTIF : *Quispiam*, *quæpiam*, *quodpiam*, quelque.

Déclinez comme *quis*, en observant que le *nominatif masculin* a la même forme dans le pronom et dans l'adjectif.

4° Quidam.

182*. — *Quidam*, *quædam*, *quiddam*, un certain homme, une certaine femme, etc.

ADJECTIF : *Quidam*, *quædam*, *quoddam*, un certain... (1).

A part la double forme *quiddam* et *quoddam*, on décline ce pronom comme le relatif *qui*. On remarquera seulement que l'accus. masc. sing. s'écrit *quendam*, l'accus. fém. sing. *quandam* le gén. plur. *quorundam*, *quarundam*, *quorundam*.

5° Quisque.

183*. — PRONOM : *Quisque*, *quæque*, *quidque*, chacun.

ADJECTIF : *Quisque*, *quæque*, *quodque*, chaque.

REMARQUE*. — *Chacun* ou *chaque* se rend d'ailleurs plus souvent par le composé *unusquisque*, *unaquæque*, *unumquodque*, dans lequel *unus* et *quisque* se déclinent l'un et l'autre.

184*. — Employé à côté d'un *superlatif*, *quisque* exprime une idée que les exemples suivants feront comprendre :

Ex. : Les plus savants sont *chaque fois* les plus modestes, *doctissimus quisque modestissimus est.*

Ce qu'il y a de meilleur, c'est *chaque fois* ce qu'il y a de plus rare, *optimum quidque rarissimum est.*

185*. — Employé à côté d'un nom de *nombre ordinal*, *quisque* prend aussi un sens particulier.

Ex. : *Decimus quisque*, un sur dix (m. à m. : *chaque fois le dixième*).

Tertio quoque anno (2) une année sur trois, *c'est-à-dire* tous les trois ans.

(1) Il y a entre *aliquis* et *quidam* cette différence que *quidam* signifie « une certaine personne (que l'on pourrait désigner d'une façon plus précise si l'on voulait) », tandis que *aliquis* signifie « quelqu'un (mais on ne sait pas qui) ».

(2) Ablatif de temps (voy. § 121).

186*. Pluriel de **quisque**. — 1° Quisque se met au pluriel, quand le substantif auquel il se rapporte n'a pas de singulier.

Ex.: Chaque camp, *castra quæque*.

2° Quisque peut encore se mettre au pluriel, quand il est au neutre et qu'il est accompagné d'un superlatif.

Ex.: Les meilleures choses sont chaque fois celles qui sont les plus rares, *optima quæque rarissima sunt*.

En dehors de ces deux cas, **quisque** s'emploie rarement au pluriel.

6° Uterque.

187*. — **Uterque, utraque, utrumque**, l'un et l'autre, chacun des deux.

Ex.: L'un et l'autre vint, *uterque venit*.

L'une et l'autre oreille, chacune des deux (les deux) oreilles, *utraque auris*.

Uter se décline (voir § 174), **-que** reste invariable.

188*. Pluriel de **uterque**. — **Uterque** se met au pluriel :

1° Quand il se rapporte à un substantif qui n'a pas de singulier.

Ex.: L'un et l'autre camp, *utraque castra*.

2° Quand il s'agit d'opposer deux groupes de personnes ou d'objets.

Ex.: L'un et l'autre parti, *utriusque*.

7° Quisquam.

189*. — PRONOM : **Quisquam** (*masc.*), personne ; pas de féminin ; **quidquam** (*neutre*), rien (1).

ADJECTIF : **Ullus, ulla, ullum**, aucun.

Quisquam, quidquam se déclinent comme le singulier masculin ou neutre de l'interrogatif **quis** (**quam** restant invariable). **Ullus** se décline sur **unus** (§ 134) : *gén. ullius, dat. ulli, etc.*

REMARQUES. — 1°. **Quisquam, quidquam, ullus** n'expriment par eux-mêmes aucune idée négative, non plus qu'en français les mots *personne, rien, aucun* ; mais on ne les rencontre ordinairement qu'après une négation : après **haud** ou **non**, *ne... pas* ; après **nunquam**, *ne... jamais, etc.*

Ex.: Personne n'est venu, *haud quisquam venit*.

Rien n'est arrivé, *haud quidquam accidit*.

Jamais aucune chose n'a manqué, *nunquam ulla res defuit*.

II. **Quisquam** ne s'emploie guère que comme *substantif*. Toutefois il peut se joindre comme *adjectif* aux noms qui désignent une *personne*, surtout au *nominatif* et à l'*accusatif*.

Ex.: Pas même quelque ennemi, *ne hostis quidem quisquam* (ou à l'*accusatif* *ne hostem quidem quemquam*).

8° Nemo.

190*. — Au lieu de **haud quisquam** (**non quisquam**), on dit ordinairement **nemo**.

Ex.: Personne n'est venu, *nemo venit*.

Nemo fait au datif **nemini**, à l'*accusatif* **neminem**. — Le génitif et l'*ablatif* sont *inusités*.

Au lieu de **et nemo**, on dit ordinairement **neque quisquam** (voy. § 300, Rem. II).

9° Nihil.

191*. Au lieu de **haud quidquam** (**non quidquam**), on dit ordinairement **nihil** (qu'on écrit aussi **nil**).

Ex.: Rien n'est arrivé, *nihil accidit*.

(1) **Quisquam** ne se distingue guère pour le sens de *aliquis*.

REMARQUES. — I°. *Nihil* est un *neutre* qui ne s'emploie guère qu'au *nominatif* et à l'*accusatif*.

Au *génitif* on dit *nullius rei*, au *datif nulli rei*, à l'*ablatif nulla re*. De plus, quand l'*accusatif* doit être précédé d'une *préposition*, on ne dit généralement pas *nihil*, mais *nullam rem*.

Ex.: Il n'est bon à rien, *ad nullam rem utilis est*.

II°. On trouve un autre *accusatif nihilum* et un *ablatif nihilo*, qui s'emploient uniquement dans *certaines locutions déterminées*.

Ex.: Tomber à rien, *ad nihilum recidere*;

Compter pour rien, *pro nihilo putare*; etc.

III°. Le *génitif nihili* ne se rencontre que comme *génitif adverbial*, avec certains verbes.

Ex.: Ne faire aucun cas de quelque chose, *nihili facere aliquid* (cf. § 296, 3°, Rem. III).

IV. Au lieu de *et nihil*, on dit *ordinairement neque quidquam* (voy. § 300, Rem. II).

10° Nullus.

192°. — Au lieu de *haud ullus*, on dit *ordinairement nullus*.

Ex.: Aucune chose n'a manqué, *nulla res defuit*.

Nullus se décline comme *ullus* (p. 96). — Le *génitif masculin nullius* et l'*ablatif masculin nullo* servent de *génitif* et d'*ablatif* à *nemo*.

Et *nullus* se remplace *ordinairement* par *neque ullus* (voy. § 300, Rem. II).

11° Neüter.

193°. — *Nëuter, nëutră, nëutrum*, ni l'un ni l'autre des deux.

Prononcez : *nëuter, nëutră, nëutrum*, et déclinez sur *uter* (p. 91).

12° Quivis.

194°. — PRONOM : *Quivis, quævis, quidvis*, qui vous voudrez, n'importe qui.

ADJECTIF : *Quivis, quævis, quodvis*, n'importe lequel.

13° Quilibet.

195°. — PRONOM : *Quilibet, quælibet, quidlibet*, (même sens que *quivis* pronom).

ADJECTIF : *Quilibet, quælibet, quodlibet* (même sens que *quivis* adjectif).

A part la double forme *quidvis* et *quodvis, quidlibet* et *quodlibet*, ces deux pronoms se déclinent comme le relatif *qui*.

14° Utervis. — Uterlibet.

196°. — Lorsqu'il n'est question que de *deux* personnes ou de *deux* objets, on remplace *quivis* par *utervis* et *quibet* par *uterlibet*.

PRONOM ET ADJECTIF : *utervis, utravis, utrumvis; uterlibet, utralibet, utrumlibet*, celui (ou celle) des deux que vous voudrez, n'importe lequel des deux.

15° Alter.

197°. — Quand on parle de *deux* personnes ou de *deux* objets, l'un se rend par *alter*; l'autre se rend également par *alter*.

Ex.: L'un des deux consuls parla, l'autre se tut, *alter consul locutus est, alter tacuit*.

	MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
Nom.	altēr	altēră	altērum
Acc.	altērum	altērām	altērum
Gén.	altērūs	} pour les trois genres.	
Dat.	altērī		
Abt.	altērō		altērā

REMARQUES. — I°. *Alter* signifie encore le second ou un second (voy. § 132).

II*. Au lieu de *alter... alter*, l'un... l'autre, on trouve aussi *unus... alter...*

III. Enfin on emploie *alter* dans le sens du français *autrui*.

Ex.: Ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit, ne le faites pas à *autrui*, *quod tibi fieri nolis, alteri ne feceris*.

En français, on pourrait dire aussi : « ne le faites pas à *un autre*, » mais en latin on n'emploie pas *alius* en pareil cas.

198*. Pluriel de *alter*. — *Alter* s'emploie au pluriel :

1° Quand il se rapporte à un substantif qui n'a pas de singulier.

Ex.: *L'autre camp, altera castra.*

2° Quand on oppose entre eux deux groupes d'individus ou d'objets.

Ex.: *L'autre parti, alteri.*

16° *Alius*.

199*. — Quand on parle de *plus de deux* personnes ou de *plus de deux* objets, l'un se rend par *alius*; un autre se rend également par *alius*.

Ex.: Parmi les sénateurs, l'un proposait la mort, un autre l'exil, un autre une amende, *inter senatores alius mortem, alius exilium, alius multam decernebat*.

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

	MASCULIN.	FÉMININ.	NEUTRE.
Nom.	aliū	aliā	aliū
Acc.	aliū	aliā	aliū
Gén.	(aliū)	} pour les trois genres.	
Dat.	ali		
Ab.	aliō		aliā

Le pluriel *aliī, aliæ, aliā* signifie les uns, ou bien les autres, ou encore d'autres.

Le génitif *alius* se remplace en général par *alterius*.

200*. — *Alius* signifie aussi : *différent*.

Là où le français dit : Ils s'en allèrent les uns dans une direction, les autres dans une autre, le latin tourne : des gens *différents* s'en allèrent dans une direction *différente*, *alii in aliam partem discesserunt*.

REMARQUE*. — *Alius* répété n'a pas toujours ce sens ; il peut aussi marquer la *réciprocité*.

Ex.: Ils s'égorgeant les uns les autres (c'est-à-dire *réciiproquement*), *alii alios trucidant*.

17° *Alteruter*.

201*. — *Alteruter*, l'un ou l'autre.

On peut ou bien décliner *alter* et *uter* : *alterutra, alterum-utrum*, etc., ou bien ne décliner que *uter* (*alter* restant invariable) : *alterutra, alterutrum*, etc.

202*. *Totus* et *solus*. — Aux pronoms ou adjectifs indéfinis, on peut encore rattacher les adjectifs *tôtus*, tout entier, et *sólus*, seul, solitaire, qui se déclinent sur *unus* (page 64) : *gén. totiūs, soliūs, dat. toti, soli*, etc.

LATINISMES ET GALLICISMES

III. — PRONOMS DÉMONSTRATIFS ET RELATIFS.

1° Neutre des pronoms démonstratifs servant à rendre l'idée de certains substantifs français.

Et l'on peut faire cette observation que des gens d'un caractère autrefois facile, sont changés par l'exercice du pouvoir et par la prospérité.

Je n'approuve pas ceux qui se sont mis naguère à soutenir cette doctrine que l'âme meurt avec le corps.

2° Pronom s'accordant avec un nom mais équivalent à un génitif complément de ce nom.

La beauté de ces objets.

L'admiration pour ces choses-là.

Étant venus à rappeler précisément ce fait.

Bien des gens ont suivi des procédés de style semblables à ceux-ci.

Vous auriez sans doute été au nombre de ces gens-là.

L'oubli de ce fait.

Atque hoc quidem videre licet, eos qui antea commo-
dis fuerint moribus, impetio, potestate, prosperis rebus immutari. (Cic., de Amic., 43, 34.)

Non assentior iis qui hæc nuper disserere cœperunt, cum corporibus simul animos interire. (Cic., de Amic., 4, 13.)

Hæc pulchritudo (p. harum rerum pulchritudo). (Cic., Tusc., I, 19, 43.)

Illa admiratio (p. illarum rerum admiratio). (Cic., de Amic., 23, 88.)

Cum in eam ipsam (p. in ejus ipsius rei) mentionem incidissent. (Cic., de Amic., 1, 3.)

Hanc similitudinem scribendi (p. genus scribendi huic simile) multi secuti sunt. (Cic., de Orat., II, 42, 53.)

Quo in numero (p. quorum in numero) tu certe fuisses. (Cic., ad fam., VII, 6, 2.)

Quæ oblivio (p. cujus rei oblivio). (Cic., p. Mil., 36, 99.)

CHAPITRE V

LE VERBE

203*. Verbes transitifs et verbes intransitifs. — En latin, comme en français, les verbes peuvent être transitifs ou intransitifs.

Les verbes transitifs sont ceux qui gouvernent l'accusatif.

Ex.: J'aime mon père, amo patrem.

Les verbes intransitifs sont ceux qui ne gouvernent pas l'accusatif.

Ex.: Il me nuit, mihi nocet.

204*. Voix active. Voix passive. — En latin, comme en français, on distingue :

1° L'actif ou voix active : J'aime, amo.

2° Le passif ou voix passive : Je suis aimé, amor.

REMARQUES. — I°. Les verbes intransitifs n'ont pas de passif.

Ex.: Noceo, je nuis, n'a pas de passif.

II°. Le latin possède, outre l'actif et le passif, une troisième voix inconnue au français, la voix déponente. On en parlera plus tard.

205*. Gérondif. Supin. — La voix active possède, en latin, des formes particulières qu'on appelle gérondif et supin.

206*. Conjugaisons. — Il y a en latin quatre conjugaisons.

On les distingue par la forme de l'infinitif actif.

La première conjugaison a l'inf. act. en *äre*.

La deuxième — — — *äre* (e long).

La troisième — — — *äre* (e bref).

La quatrième — — — *ire*.

[Nous donnons d'abord la conjugaison du verbe *sum*, je suis, qui ne se rattache à aucune des quatre conjugaisons.]

LATINISMES ET GALLICISMES

III. — PRONOMS DÉMONSTRATIFS ET RELATIFS.

1° Neutre des pronoms démonstratifs servant à rendre l'idée de certains substantifs français.

Et l'on peut faire cette observation que des gens d'un caractère autrefois facile, sont changés par l'exercice du pouvoir et par la prospérité.

Je n'approuve pas ceux qui se sont mis naguère à soutenir cette doctrine que l'âme meurt avec le corps.

2° Pronom s'accordant avec un nom mais équivalent à un génitif complément de ce nom.

La beauté de ces objets.

L'admiration pour ces choses-là.

Étant venus à rappeler précisément ce fait.

Bien des gens ont suivi des procédés de style semblables à ceux-ci.

Vous auriez sans doute été au nombre de ces gens-là.

L'oubli de ce fait.

Atque hoc quidem videre licet, eos qui antea commidis fuerint moribus, imperio, potestate, prosperis rebus immutari. (Cic., de Amic., 43, 34.)

Non assentior iis qui hæc nuper disserere cœperunt, cum corporibus simul animos interire. (Cic., de Amic., 4, 13.)

Hæc pulchritudo (p. harum rerum pulchritudo). (Cic., Tusc., I, 19, 43.)

Illa admiratio (p. illarum rerum admiratio). (Cic., de Amic., 23, 88.)

Cum in eam ipsam (p. in ejus ipsius rei) mentionem incidissent. (Cic., de Amic., 1, 3.)

Hanc similitudinem scribendi (p. genus scribendi huic simile) multi secuti sunt. (Cic., de Orat., II, 42, 53.)

Quo in numero (p. quorum in numero) tu certe fuisses. (Cic., ad fam., VII, 6, 2.)

Quæ oblivio (p. cujus rei oblivio). (Cic., p. Mil., 36, 99.)

CHAPITRE V

LE VERBE

203*. Verbes transitifs et verbes intransitifs. — En latin, comme en français, les verbes peuvent être transitifs ou intransitifs.

Les verbes transitifs sont ceux qui gouvernent l'accusatif.

Ex.: J'aime mon père, amo patrem.

Les verbes intransitifs sont ceux qui ne gouvernent pas l'accusatif.

Ex.: Il me nuit, mihi nocet.

204*. Voix active. Voix passive. — En latin, comme en français, on distingue :

1° L'actif ou voix active : J'aime, amo.

2° Le passif ou voix passive : Je suis aimé, amor.

REMARQUES. — I°. Les verbes intransitifs n'ont pas de passif.

Ex.: Noceo, je nuis, n'a pas de passif.

II°. Le latin possède, outre l'actif et le passif, une troisième voix inconnue au français, la voix déponente. On en parlera plus tard.

205*. Gérondif. Supin. — La voix active possède, en latin, des formes particulières qu'on appelle gérondif et supin.

206*. Conjugaisons. — Il y a en latin quatre conjugaisons.

On les distingue par la forme de l'infinifif actif.

La première conjugaison a l'infin. act. en *äre*.

La deuxième — — — *äre* (e long).

La troisième — — — *äre* (e bref).

La quatrième — — — *ire*.

[Nous donnons d'abord la conjugaison du verbe *sum*, je suis, qui ne se rattache à aucune des quatre conjugaisons.]

207*. — VERBE

	INDICATIF	SUBJONCTIF
	Je suis	Que je sois ou je serais
Présent.	S. 1 <i>sūm</i> 2 <i>ēs</i> 3 <i>est</i> P. 1 <i>sūmūs</i> 2 <i>estis</i> 3 <i>sunt</i>	<i>sim</i> <i>sis</i> <i>sīt</i> <i>simūs</i> <i>sītis</i> <i>sint</i>
	J'étais	Que je fusse ou je serais
Imparfait.	S. 1 <i>ēram</i> 2 <i>ērās</i> 3 <i>ērāt</i> P. 1 <i>ērāmūs</i> 2 <i>ērātis</i> 3 <i>ērāt</i>	<i>essem</i> (moins bien <i>fōrem</i>) <i>essēs</i> (moins bien <i>fores</i>) <i>essēt</i> (moins bien <i>foret</i>) <i>essēmūs</i> <i>essētis</i> <i>essent</i> (moins bien <i>forent</i>)
	Je serai	
Futur.	S. 1 <i>ērō</i> 2 <i>ēris</i> 3 <i>erit</i> P. 1 <i>ērīmūs</i> 2 <i>eritis</i> 3 <i>erunt</i>	
	Je fus ou j'ai été ou j'eus été	Que j'aie été
Parfait ou Passé.	S. 1 <i>fūi</i> 2 <i>fūisti</i> 3 <i>fuit</i> P. 1 <i>fūimūs</i> 2 <i>fūistis</i> 3 <i>fuerunt</i> (<i>fūerē</i>)	<i>fūerim</i> <i>fūeris</i> <i>fūerit</i> <i>fūerimūs</i> <i>fūeritis</i> <i>fūerint</i>
	J'avais été	Que j'eusse été ou j'aurais été
Plus-que-parfait.	S. 1 <i>fūeram</i> 2 <i>fūerās</i> 3 <i>fūerāt</i> P. 1 <i>fūerāmūs</i> 2 <i>fūerātis</i> 3 <i>fūerant</i>	<i>fūissem</i> <i>fūisēs</i> <i>fūisēt</i> <i>fūisēmūs</i> <i>fūisētis</i> <i>fūissent</i>
	J'aurai été	
Futur antérieur.	S. 1 <i>fūerō</i> 2 <i>fūeris</i> 3 <i>fūerit</i> P. 1 <i>fūerimūs</i> 2 <i>fūeritis</i> 3 <i>fūerint</i>	

sum, je suis.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
	Sois (maintenant)	Être	<i>N'existe pas</i>
S.	2 <i>ēs</i>	<i>essē</i>	
P.	2 <i>estē</i>		
	Sois (plus tard)	Devoir être	Destiné ou disposé à être, devant être
S.	2 <i>ēs</i> ou <i>estō</i>	<i>fōrē</i> (invariable)	<i>fūtūrūs</i> , -ā, -um
P.	2 <i>estē</i> ou <i>estōtē</i>	ou <i>fūtūrūm</i> , -am, -um (-ōs, -ās, -ā) <i>essē</i>	
		Avoir été	
		<i>fūissē</i>	

REMARQUES. — 1°. Le verbe *esse* n'a ni gérondif ni supin.

2°. On conjugue sur le verbe *esse* : 1° *Abesse*, être absent; *parf. afui*; *inf. fut. afore* ou *afuturum esse*; — *adesse*, être présent; — *praesesse*, être à la tête de; — *obesse*, faire obstacle, nuire; — *desse*, faire défaut, manquer; — *inesse*, être dans; etc.

2° *Prodesse*, être utile, qui présente cette particularité que la première syllabe est *pro* devant une *consonne* et *prod* devant une *voyelle*.

Ex. : *prosum*, *prodes*, *prodest*, *prosumus*, *prodestis*, *prosunt*.

3° *Posse*, pouvoir, dont la conjugaison est irrégulière : *Ind. prés.*, *possum*, *potes*, *potest*, *possumus*, *potestis*, *possunt* (la première syllabe est *pot* devant une voyelle, *pos* devant s).

Subj. prés., *possim*, etc. — *Subj. imparf.*, *possem*, etc. — *Inf. prés.*, *posse*.

Indic. imparf., *poteram*, etc. — *Indic. fut.*, *potero*, etc.

Indic. parf., *potui*, etc., d'où régulièrement : *potueram*, *potuero*, *potuerim*, *potuissem*, *potuisse*.

Pas d'impératif; pas d'infinitif futur pas de participe futur.

208*. — PREMIÈRE CONJUGAISON.

	INDICATIF	SUBJONCTIF
	J'aime	Que j'aime ou j'aimerais
Présent.	S. 1 <i>āmō</i> 2 <i>amās</i> 3 <i>amāt</i>	<i>āmēm</i> <i>amēs</i> <i>amēt</i>
	P. 1 <i>amāmus</i> 2 <i>amātis</i> 3 <i>amant</i>	<i>amēmūs</i> <i>amētis</i> <i>ament</i>
	VERITATIS J'aimais	Que j'aimasse ou j'aimerais
Imparfait.	S. 1 <i>amāham</i> 2 <i>amābās</i> 3 <i>amābāt</i>	<i>amārem</i> <i>amāres</i> <i>amārēt</i>
	P. 1 <i>amābāmūs</i> 2 <i>amābātis</i> 3 <i>amābant</i>	<i>amāremūs</i> <i>amāretis</i> <i>amārent</i>
	J'aimerai	
Futur.	S. 1 <i>amābō</i> 2 <i>amābis</i> 3 <i>amābit</i>	
	P. 1 <i>amābimūs</i> 2 <i>amābitis</i> 3 <i>amābunt</i>	
	J'ai aimé ou j'ai aimé	Que j'aie aimé
Parfait ou Passé.	S. 1 <i>amāvī</i> 2 <i>amāvīstī</i> ou <i>amāstī</i> 3 <i>amāvīt</i>	<i>amāvērīm</i> ou <i>amārim</i> <i>amāvērīs</i> ou <i>amāris</i> <i>amāvērīt</i> ou <i>amārit</i>
	P. 1 <i>amāvīimūs</i> 2 <i>amāvīstīs</i> ou <i>amāstīs</i> 3 <i>amāvērunt</i> (<i>amāvērē</i>) ou <i>amāvērunt</i>	<i>amāvērīmūs</i> ou <i>amārimūs</i> <i>amāvērītīs</i> ou <i>amāritīs</i> <i>amāvērīrūt</i> ou <i>amārint</i>
	J'avais aimé	Que j'eusse aimé ou j'aurais aimé
Plus-que-parfait.	S. 1 <i>amāvērām</i> ou <i>amāram</i> 2 <i>amāvērās</i> ou <i>amāras</i> 3 <i>amāvērāt</i> ou <i>amārāt</i>	<i>amāvīssēm</i> ou <i>amāssēm</i> <i>amāvīssēs</i> ou <i>amāssēs</i> <i>amāvīssēt</i> ou <i>amāssēt</i>
	P. 1 <i>amāvērāmūs</i> ou <i>amāramūs</i> 2 <i>amāvērātīs</i> ou <i>amārātīs</i> 3 <i>amāvērānt</i> ou <i>amārānt</i>	<i>amāvīssēmūs</i> ou <i>amāssēmūs</i> <i>amāvīssētīs</i> ou <i>amāssētīs</i> <i>amāvīssēnt</i> ou <i>amāssēnt</i>
	J'aurai aimé	
Futur antérieur.	S. 1 <i>amāvērō</i> ou <i>amārō</i> 2 <i>amāvērīs</i> ou <i>amārīs</i> 3 <i>amāvērīt</i> ou <i>amārīt</i>	
	P. 1 <i>amāvērīmūs</i> ou <i>amārimūs</i> 2 <i>amāvērītīs</i> ou <i>amārītīs</i> 3 <i>amāvērīrūt</i> ou <i>amārīrūt</i>	

— VERBE *āmō*, j'aime.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
	Aime (maintenant)	Aimer	Aimant
S.	2 <i>āmā</i>	<i>āmārē</i>	<i>āmans</i> , gén. <i>amantis</i>
P.	2 <i>amālē</i>		
	Aime (plus tard)	Devoir aimer	Destiné ou disposé à aimer, devant aimer
S.	2 <i>āmā</i> ou <i>amātō</i>	<i>āmātūrūm</i> , -am, -um esse	<i>āmātūrūs</i> , -a, -um
P.	2 <i>amātē</i> ou <i>amātōtē</i>		
		Avoir aimé	
		<i>āmāvīssē</i> ou <i>āmāssē</i>	

Le gérondif et le supin ont les formes suivantes :

GÉRONDIF.	SUPIN.
Acc. (ad) <i>āmāndūm</i> , (pour) aimer;	1 <i>āmātūm</i> , aimer (pour aimer);
Gén. <i>āmāndī</i> , d'aimer;	2 <i>āmātū</i> , à aimer.
Dat. <i>āmāndō</i> , à aimer;	
Abl. <i>āmāndō</i> , par le fait d'aimer (en aimant).	

On conjugue sur *āmō* les verbes suivants :

Accūsāre, accuser; — clāmāre, crier; — fūgāre, mettre en fuite; — iudicāre, juger; — laudāre, louer; — narrāre, raconter; — ornāre, orner; — pārāre, préparer; — pugnāre, combattre; — servāre, conserver; — vitāre, éviter; — vōcāre, appeler.

209*. — DEUXIÈME CONJUGAISON.

	INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.	Je détruis	Que je détruise ou je détruirais
	S. 1 <i>dēlēō</i> 2 <i>dēlēs</i> 3 <i>dēlēt</i>	<i>dēlēam</i> <i>dēlēās</i> <i>dēlēāt</i>
	P. 1 <i>dēlēamūs</i> 2 <i>dēlētis</i> 3 <i>dēlent</i>	<i>dēlēamūs</i> <i>dēlētis</i> <i>dēlent</i>
Imparfait.	Je détruisais	Que je détruisisse ou je détruirais
	S. 1 <i>dēlēbam</i> 2 <i>dēlēbās</i> 3 <i>dēlēbāt</i>	<i>dēlērem</i> <i>dēlērēs</i> <i>dēlērēt</i>
	P. 1 <i>dēlēbamūs</i> 2 <i>dēlēbātis</i> 3 <i>dēlēbant</i>	<i>dēlēremūs</i> <i>dēlērētis</i> <i>dēlerent</i>
Futur.	Je détruirai	
	S. 1 <i>dēlēbō</i> 2 <i>dēlēbīs</i> 3 <i>dēlēbit</i>	
	P. 1 <i>dēlēbimūs</i> 2 <i>dēlēbitis</i> 3 <i>dēlēbunt</i>	
Parfait ou Passé.	Je détruisis ou j'ai détruit ou j'eus détruit	Que j'aie détruit
	S. 1 <i>dēlēvī</i> 2 <i>dēlēvistī</i> 3 <i>dēlēvīt</i>	<i>dēlēverim</i> <i>dēlēveris</i> <i>dēlēverit</i>
	P. 1 <i>dēlēvimūs</i> 2 <i>dēlēvistis</i> 3 <i>dēlēverunt (dēlēverē)</i>	<i>dēlēverimūs</i> <i>dēlēveritis</i> <i>dēlēverint</i>
Plus-que-parfait.	J'avais détruit	Que j'eusse détruit ou j'aurais détruit
	S. 1 <i>dēlēveram</i> 2 <i>dēlēverās</i> 3 <i>dēlēverāt</i>	<i>dēlēvissem</i> <i>dēlēvisseās</i> <i>dēlēvisset</i>
	P. 1 <i>dēlēveramūs</i> 2 <i>dēlēverātis</i> 3 <i>dēlēverant</i>	<i>dēlēvissemūs</i> <i>dēlēvissetis</i> <i>dēlēvisserent</i>
Futur antérieur.	J'aurais détruit	
	S. 1 <i>dēlēverō</i> 2 <i>dēlēverīs</i> 3 <i>dēlēverīt</i>	
	P. 1 <i>dēlēverimūs</i> 2 <i>dēlēveritis</i> 3 <i>dēlēverint</i>	

VERBE *dēlēō*, j'efface, je détruis.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
S.	Détruis (maintenant)	Détruire	Détruisant
	2 <i>dēlē</i>	<i>dēlēre</i>	<i>dēlens</i> , gén. <i>delenſis</i>
P.	2 <i>dēlētē</i>		
S.	Détruis (plus tard)	Devoir détruire	Destiné ou disposé à détruire, devant détruire
	2 <i>dēlē</i> ou <i>dēlētō</i>	<i>dēlētūrum</i> , -am, -um <i>esse</i>	<i>dēlētūrus</i> , -a, -um
P.	2 <i>dēlētē</i> ou <i>dēlētōlē</i>		
		Avoir détruit	
		<i>dēlēvisse</i>	

Le gérondif et le supin ont les formes suivantes :

GÉRONDIF.

Acc. (ad) *dēlendum*, (pour) détruire;

Gén. *dēlendi*, de détruire;

Dat. *dēlendo*, à détruire;

Abt. *dēlendō*, par le fait de détruire

(en détruisant).

SUPIN.

1 *dēlētum*, détruire (pour

détruire);

2 *dēlētū*, à détruire.

On conjugue sur *dēlēō* les verbes suivants :

1° *implēre* (*implēvi*, *implētum*), remplir; — *flēre* (*flēvi*, *flētum*), pleurer.

2° *mōnēre* (*mōnūi*, *mōnītum*), avertir; — *hābēre* (*hābūi*, *hābītum*), avoir; — *dēbēre* (*dēbūi*, *dēbītum*), devoir; — *plācēre* (*plācūi*, *plācītum*), plaire.

210*. — TROISIÈME CONJUGAISON. — PREMIER

	INDICATIF	SUBJONCTIF
	Je lis	Que je lise ou je lirais
Présent.	S. 1 <i>lĕgō</i> 2 <i>legīs</i> 3 <i>legīt</i> P. 1 <i>legimūs</i> 2 <i>legītis</i> 3 <i>legunt</i>	<i>lĕgam</i> <i>legās</i> <i>legāt</i> <i>legāmūs</i> <i>legātis</i> <i>legant</i>
	Je lissais	Que je lusse ou je lirais
Imparfait.	S. 1 <i>lĕgēbam</i> 2 <i>legēbās</i> 3 <i>legēbāt</i> P. 1 <i>legēbāmūs</i> 2 <i>legēbātis</i> 3 <i>legēbant</i>	<i>lĕgērem</i> <i>legērēs</i> <i>legērēt</i> <i>legērēmūs</i> <i>legērētis</i> <i>legērēnt</i>
	Je lirai	
Futur.	S. 1 <i>lĕgam</i> 2 <i>legēs</i> 3 <i>legēt</i> P. 1 <i>legēmūs</i> 2 <i>legētis</i> 3 <i>legent</i>	
	Je lu ou j'ai lu ou j'eus lu	Que j'aie lu
Parfait ou Plus-que-parfait.	S. 1 <i>lĕgī</i> 2 <i>legistī</i> 3 <i>legīt</i> P. 1 <i>legimūs</i> 2 <i>legistis</i> 3 <i>legērunt (legērē)</i>	<i>lĕgĕrim</i> <i>legĕris</i> <i>legĕrit</i> <i>legĕrimūs</i> <i>legĕritis</i> <i>legĕrint</i>
	J'avais lu	Que j'eusse lu ou j'aurais lu
Plus-que-parfait.	S. 1 <i>lĕgĕram</i> 2 <i>legĕrās</i> 3 <i>legĕrāt</i> P. 1 <i>legĕrāmūs</i> 2 <i>legĕrātis</i> 3 <i>legĕrant</i>	<i>lĕgĕssem</i> <i>legĕsēs</i> <i>legĕsēt</i> <i>legĕsēmūs</i> <i>legĕsētis</i> <i>legĕsēnt</i>
	J'aurai lu	
Futur antérieur.	S. 1 <i>lĕgĕrō</i> 2 <i>legĕris</i> 3 <i>legĕrit</i> P. 1 <i>legĕrimūs</i> 2 <i>legĕritis</i> 3 <i>legĕrint</i>	

TYPE. — VERBE *lĕgō*, je lis.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
	Lis (maintenant)	Lire	Lisant
S.	2 <i>lĕgĕ</i>	<i>lĕgĕrĕ</i>	<i>lĕgens</i> , gén. <i>legentis</i>
P.	2 <i>legitĕ</i>		
	Lis (plus tard)	Devoir lire	Destiné ou disposé à lire, devant lire
S.	2 <i>lĕgĕ</i> ou <i>legitō</i>	<i>lectūrum</i> , -am, -um <i>esse</i>	<i>lectūrus</i> , -a, -um
P.	2 <i>legitĕ</i> ou <i>legitōtĕ</i>		
		Avoir lu	
		<i>lĕgissĕ</i>	

Le gérondif et le supin ont les formes suivantes :

GÉRONDIF.

Acc. (ad) *lĕgendum*, (pour) lire;
Gén. *lĕgenti*, de lire;
Dat. *lĕgendō*, à lire;
Abl. *lĕgendō*, par le fait de lire
(en lisant).

SUPIN.

1 *lectum*, lire (pour lire);
2 *lectū*, à lire.

On conjugue sur *lĕgō* les verbes suivants :

Dirŭere (*dirŭi*, *dirŭtum*), jeter bas, détruire; — *stātŭere* (*stātŭi*, *stātŭtum*), résoudre, décider; — *ĕmĕre* (*ĕmĭ*, *ĕmptum*), acheter; — *scribĕre* (*scripsi*, *scriptum*), écrire.

TROISIÈME CONJUGAISON. —

211*. — Un certain nombre de verbes de la troisième conjugaison s'écartent de la conjugaison de *lego* en ce qu'ils intercalent un *i* :

- 1° A la 1^{re} pers. sing. et à la 3^e pers. plur. de l'*indicatif présent* ;
2° A toutes les personnes de l'*imparfait de l'indicatif*, du *futur*, du *présent du subjonctif*.

	INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.	Je prends S. 1 <i>cāpiō</i> 2 <i>capīs</i> 3 <i>capit</i> P. 1 <i>capimūs</i> 2 <i>capitis</i> 3 <i>capiunt</i>	Que je prenne ou je prendrais <i>cāpiam</i> <i>capias</i> <i>capiat</i> <i>capiamūs</i> <i>capiatīs</i> <i>capiant</i>
	Je prenais S. 1 <i>cāpiēbam</i> 2 <i>capiebās</i> 3 <i>capiebāt</i> P. 1 <i>capiebāmūs</i> 2 <i>capiebātīs</i> 3 <i>capiebant</i>	Que je prisse ou je prendrais <i>cāperem</i> <i>caperēs</i> <i>caperēt</i> <i>caperēmūs</i> <i>caperētīs</i> <i>caperent</i>
Futur.	Je prendrai S. 1 <i>cāpiam</i> 2 <i>capies</i> 3 <i>capiet</i> P. 1 <i>capiemūs</i> 2 <i>capietis</i> 3 <i>capient</i>	
	Je pris ou j'ai pris ou j'eus pris S. 1 <i>cēpī</i> , etc. P. 1 <i>cēpimūs</i> , etc.	Que j'aie pris <i>cēperim</i> , etc. <i>cēperimūs</i> , etc.
Pl.-q.-parc.	J'avais pris S. 1 <i>cēperam</i> , etc. P. 1 <i>cēperāmūs</i> , etc.	Que j'eusse pris ou j'aurais pris <i>cēpissēm</i> , etc. <i>cēpissēmūs</i> , etc.
	Futur ant. S. 1 <i>cēperō</i> , etc. P. 1 <i>cēperimūs</i> , etc.	

On conjugue sur *cāpiō* les verbes suivants :

Fācēre (*fāciō*, *fēcī*, *factum*), faire ; — *jācēre* (*jāciō*, *jēcī*, *jactum*), jeter, lancer ; — *accipēre* (*accipiō*, *accēpi*, *acceptum*), recevoir.

SECOND TYPE. — VERBE *cāpiō*, je prends.

3° Au *participe présent* et au *gérondif*.

Ces formes, caractérisées par un *i*, ressemblent, comme on le verra ci-après, aux formes correspondantes de la quatrième conjugaison.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
S.	Prends (maintenant) 2 <i>cāpē</i>	Prendre <i>cāpērē</i>	Prenant <i>cāpiens</i> , gén. <i>capientis</i>
	P. 2 <i>capitē</i>		
S.	Prends (plus tard) 2 <i>cāpē</i> ou <i>capitō</i>	Devoir prendre <i>captūrum</i> , -am, -um <i>esse</i> .	Disposé à prendre, devant prendre <i>captūrus</i> , -a, -um
	P. 2 <i>capitē</i> ou <i>capitōtē</i>		
		Avoir pris <i>cēpissē</i>	

Le *gérondif* et le *supin* ont les formes suivantes :

	GÉRONDIF.	SUPIN.
Acc.	(ad) <i>cāpiendum</i> , (pour) prendre ; de prendre ;	1 <i>captum</i> , prendre (pour prendre) ;
Gen.	<i>capīendī</i> ,	2 <i>captū</i> , à prendre.
Dat.	<i>capīendō</i> ,	
Abl.	<i>capīendō</i> ,	par le fait de prendre (en prenant).

212*. — QUATRIÈME CONJUGAISON.

	INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.	J'entends	Que j'entende ou j'entendrais
	S. 1 <i>audiō</i> 2 <i>audīs</i> 3 <i>audit</i>	<i>audiam</i> <i>audiās</i> <i>audiāt</i>
	P. 1 <i>audiāmūs</i> 2 <i>audītis</i> 3 <i>audiunt</i>	<i>audiāmūs</i> <i>audiātis</i> <i>audiant</i>
Imparfait.	J'entendais	Que j'entendisse ou j'entendrais
	S. 1 <i>audiēbam</i> 2 <i>audiēbas</i> 3 <i>audiēbat</i>	<i>audiērem</i> <i>audiēres</i> <i>audiēret</i>
	P. 1 <i>audiēbāmūs</i> 2 <i>audiēbātis</i> 3 <i>audiēbant</i>	<i>audiēbāmūs</i> <i>audiēbātis</i> <i>audiērent</i>
Futur.	J'entendrai	
	S. 1 <i>audiam</i> 2 <i>audites</i> 3 <i>audit</i>	
	P. 1 <i>audiemūs</i> 2 <i>audietis</i> 3 <i>audient</i>	
Parfait ou Passé.	J'entendis ou j'ai entendu ou j'ens entendu	Que j'aie entendu
	S. 1 <i>audivi</i> 2 <i>audivisti</i> ou <i>audivisti</i> 3 <i>audivit</i> (<i>audivit</i>)	<i>audiverim</i> ou <i>audiverim</i> <i>audiveris</i> ou <i>audiveris</i> <i>audiverit</i> ou <i>audiverit</i>
	P. 1 <i>audivimūs</i> 2 <i>audivistis</i> ou <i>audivistis</i> 3 <i>audiverunt</i> (<i>audiverunt</i>) ou <i>audiverunt</i> (<i>audiverunt</i>)	<i>audiverimūs</i> ou <i>audiverimūs</i> <i>audiveritis</i> ou <i>audiveritis</i> <i>audiverint</i> ou <i>audiverint</i>
Plus-que-parfait.	J'avais entendu	Que j'eusse entendu ou j'aurais entendu
	S. 1 <i>audiveram</i> ou <i>audiveram</i> 2 <i>audiverās</i> ou <i>audiverās</i> 3 <i>audiverāt</i> ou <i>audiverāt</i>	<i>audivissem</i> ou <i>audivissem</i> <i>audivisses</i> ou <i>audivisses</i> <i>audivisset</i> ou <i>audivisset</i>
	P. 1 <i>audiverāmūs</i> ou <i>audiverāmūs</i> 2 <i>audiverātis</i> ou <i>audiverātis</i> 3 <i>audiverant</i> ou <i>audiverant</i>	<i>audivissemūs</i> ou <i>audivissemūs</i> <i>audivissetis</i> ou <i>audivissetis</i> <i>audivissent</i> ou <i>audivissent</i>
Futur antérieur.	J'aurai entendu	
	S. 1 <i>audiverō</i> ou <i>audiverō</i> 2 <i>audiveris</i> ou <i>audiveris</i> 3 <i>audiverit</i> ou <i>audiverit</i>	
	P. 1 <i>audiverimūs</i> ou <i>audiverimūs</i> 2 <i>audiveritis</i> ou <i>audiveritis</i> 3 <i>audiverint</i> ou <i>audiverint</i>	

— VERBE *audiō*, j'entends.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
S.	Entends (maintenant)	Entendre	Entendant
	2 <i>audi</i>	<i>audiēre</i>	<i>audiens</i> , gén. <i>audiēntis</i>
P.	2 <i>audite</i>		
S.	Entends (plus tard)	Devoir entendre	Disposé à entendre, devant entendre
	2 <i>audi</i> ou <i>auditō</i>	<i>audītūrum</i> , -am, -um esse	<i>auditūrus</i> , -a, -um
P.	2 <i>audite</i> ou <i>auditōtē</i>		
		Avoir entendu	
		<i>audivissē</i> ou <i>audivissē</i>	

Le gérondif et le supin ont les formes suivantes :

GÉRONDIF.

Acc. (ad) *audiendum*, (pour) entendre;
Gen. *audiēndi*, d'entendre;
Dat. *audiēndō*, à entendre;
Abl. *audiēndō*, par le fait d'entendre (en entendant).

SUPIN.

1 *audītum*, entendre (pour entendre);
 2 *auditū*, à entendre.

On conjugue sur *audiō* les verbes suivants :

Dormire (*dormiō*, *dormivi*, *dormitum*), dormir; — *lēnire* (*lēniō*, *lēnivi*, *lēnitum*), adoucir; — *mollire* (*mollō*, *mollivi*, *mollitum*), mollir, corrompre; — *pūnire* (*pūniō*, *pūnivi*, *pūnitum*), punir.

Observations sur la formation des temps.

213*. — Pour conjuguer un verbe latin, il faut connaître l'*infinitif*, le *parfait* et le *supin*.

Pour conjuguer un verbe de la *troisième* conjugaison, il faut connaître de plus, la *première* personne de l'indicatif présent, afin de savoir s'il se conjugue sur *lego* ou sur *capio*.

214*. — Connaissant l'*infinitif*, il est aisé, dans la première, la seconde et la quatrième conjugaison, de former : le présent, l'imparfait et le futur de l'indicatif; l'impératif; le présent et l'imparfait du subjonctif; le participe présent et le gérondif.

1° A un infinitif en *āre* correspondent :

Un indicatif présent	en <i>ō</i> , 2 ^e pers. <i>ās</i> ;
— imparfait	en <i>ābam</i> ;
— futur	en <i>ābō</i> ;
Un impératif	en <i>ā</i> ou en <i>ātō</i> ;
Un subjonctif présent	en <i>em</i> ;
— imparfait	en <i>ārem</i> ;
Un participe présent	en <i>ans</i> ;
Un gérondif	en <i>andum, andī, andō</i> .

2° A un infinitif en *ēre* correspondent :

Un indicatif présent	en <i>ēō</i> , 2 ^e pers. <i>ēs</i> ;
— imparfait	en <i>ēbam</i> ;
— futur	en <i>ēbō</i> ;
Un impératif	en <i>ē</i> ou en <i>ētō</i> ;
Un subjonctif présent	en <i>eam</i> ;
— imparfait	en <i>ērem</i> ;
Un participe présent	en <i>ens</i> ;
Un gérondif	en <i>endum, endī, endō</i> .

3° A un infinitif en *ire* correspondent :

Un indicatif présent	en <i>īō</i> , 2 ^e pers. <i>īs</i> ;
— imparfait	en <i>īēbam</i> ;
— futur	en <i>īam</i> ;
Un impératif	en <i>ī</i> ou en <i>itō</i> ;
Un subjonctif présent	en <i>īam</i> ;
— imparfait	en <i>īrem</i> ;
Un participe présent	en <i>iens</i> ;
Un gérondif	en <i>iendum, iendī, iendō</i> .

215*. — Dans la *troisième* conjugaison :(a) A un infinitif en *ēre* correspondent toujours :

Un impératif	en <i>ē</i> ou en <i>itō</i> ;
Un subjonctif imparfait	en <i>ērem</i> .

(b) A un indicatif présent en *o*, 2^e pers. *īs*, correspondent :

Un indicatif imparfait	en <i>ēbam</i> ;
— futur	en <i>am</i> ;
Un subjonctif présent	en <i>am</i> ;
Un participe présent	en <i>ens</i> ;
Un gérondif	en <i>endum, endī, endō</i> .

A un indicatif présent en *io*, 2^e pers. *īs*, correspondent :

Un indicatif imparfait	en <i>īēbam</i> ;
— futur	en <i>īam</i> ;
Un subjonctif présent	en <i>īam</i> ;
Un participe présent	en <i>iens</i> ;
Un gérondif	en <i>iendum, iendī, iendō</i> .

216*. 1^{re}, 2^e et 4^e conjugaisons. — Parfait et

Supin. — Dans les verbes *réguliers* de la première, de la deuxième et de la quatrième conjugaison :

A un inf. en *āre* corr. un parf. en *āvī* et un sup. en *ātum*;
 — *ēre* — — *ēvī* — — *ētum*;
 — *ire* — — *ivī* — — *itum*.

217*. 3^e conjugaison. — Dans la *troisième conjugaison*, on rencontre *quatre* formes de parfaits :

1^o Parfaits à **redoublement** :

currere, courir; parf. *cucurri*.
poscere, réclamer; parf. *poposci*.

La voyelle du redoublement est *i*, *o*, *u* quand, au présent, il y a *i*, *o*, *u*.

Ex.: *discere*, apprendre; parf. *didici*.
poscere, réclamer; parf. *poposci*.
pungere, piquer; parf. *pupugi*, etc.

La voyelle du redoublement est *e* quand, au présent, il y a un *a*, un *æ* ou un *e*.

Ex.: *cadere*, tomber; parf. *ceçidi*.
cædere, couper; parf. *ceçidi*.
tendere, tendre; parf. *tetendi*, etc.

Les composés (§§ 320 et suiv.) perdent en général le redoublement (1).

Ex.: *contendere*, s'efforcer; parf. *contendi*.

2^o Parfaits en ***i*** sans redoublement.

La voyelle de l'*avant-dernière* syllabe est ordinairement *allongée*.

Ex.: *āgere*, mener; parf. *ēgi*.
ēmere, acheter; parf. *ēmi*.
fōdere, creuser; parf. *fōdi*.
fūgere, fuir; parf. *fūgi*, etc.

(1) Les exceptions à cette règle seront mentionnées en leur lieu.

On voit, qu'en pareil cas, *ā* et *ē* s'allongent en *ē*, *ō* en *ō*, et enfin *ū* en *ū*.

Cette règle n'est pas applicable aux verbes en *uo*.

Ex.: *acuere*, aiguïser; parf. *actī*.
minuere, amoindrir; parf. *minūi*, etc.

3^o Parfaits en ***vi*** ou en ***ui***.

Ex.: *crescere*, croître; parf. *crēvi*.
alere, nourrir; parf. *alui*, etc.

On voit que, dans ces parfaits, *vi* se place après une voyelle et *ui* après une consonne.

4^o Parfaits en ***si***.

Ex.: *carpere*, cueillir; parf. *carpsi*.
dicere, dire; parf. *dixi* (p. *dic-si*), etc.

218*. — Dans la *troisième conjugaison*, la plupart des verbes forment leur supin en *tum*.

Ex.: *lego*, je lis; supin *lectum* (p. *leg-tum*).

Mais beaucoup d'autres verbes ont un supin en *-sum*.

Ex.: *currere*, courir; supin *cursum*.

219*. — Voici, d'ailleurs, par catégories de verbes, les principales formations du parfait et du supin dans la *troisième conjugaison* :

1^o Verbes en ***-bo*** ou en ***-po***. — Les verbes en *-bo* et en *-po* ont régulièrement le parfait en *p-si* et le supin en *p-tum* (1).

Ex.: *scribo*, j'écris; parfait *scripsi*; supin *scriptum*.
carpo, je cueille; parfait *carpsi*; supin *carptum*.

(1) On trouvera les exceptions aux règles données ici dans le tableau qui se trouve page 125 et suivantes.

2° Verbes en **-co** ou **-quo**, en **-go** ou **-guo**, en **-ho**. — La plupart des verbes en **-co** ou **-quo**, en **-go** ou **-guo** et en **-ho** ont le parfait en **-si** et le supin en **-tum**.

dico, je dis; *parf. dixi* (p. *dic-si*); *sup. dictum*.
coquo, je fais cuire; *parf. coxi* (p. *coq[u]-si*); *sup. coctum*.
rego, je dirige; *parf. rexi* (p. *reg-si*); *sup. rectum*.
extinguo, j'éteins; *parf. extinxi*; *sup. extinctum*.
pl. exting[u]-si;
traho, je traîne; *parf. traxi* (p. *trah-si*); *sup. tractum*.

3° Verbes en **-do**. — Les verbes en **-do** ont régulièrement le parfait en **-si** et le supin en **-sum** (le *d* disparaît au parfait et au supin).

Ex.: **claudo**, je ferme; *parf. clausi*; *supin clausum*.

4° Verbes en **-io**. — Les verbes en **-io** sont réguliers et se conjuguent comme **capio**.

Ex.: **facio**, je fais; *parfait feci*; *supin factum*.

5° Verbes en **-lo**. — Les verbes en **-lo** ont régulièrement le parfait en **-ui** et le supin en **-tum**.

Ex. :

alo, je nourris; *parf. alui*; *supin altum*.
consulo, je veille sur; *parf. consului*; *supin consultum*.

6° Verbes en **-mo**. — Les verbes en **-mo** ont régulièrement le parfait en **-p-si** et le supin en **-p-tum**.

Ex. :

sūmo, je prends; *parf. sumpsi*; *sup. sumptum*.
promo, je tire au jour; *parf. prompsi*; *sup. promptum*.

Quelques-uns (qui seront indiqués plus loin, § 228) ont le parfait en **-ui**, et le supin en **-itum** (quand le supin est usité).

Ex.: **vomo**, je vomis; *parfait vomui*; *supin vomitum*.

7° Verbes en **-no**. — A l'exception de **cano** (p. 126) et de **gigno** (p. 128), les verbes en **-no** ne conservent l'*n* qu'au présent et aux temps qui en sont formés. Partout ailleurs *n* disparaît.

Ex.: **sino**, je permets; *parfait sivi*; *supin situm*.

8° Verbes en **-ro**. — Parmi les verbes en **-ro**, il faut mettre à part **gero** et **uro**, qui forment leur parfait et leur supin comme si le présent était **geso** ou **uso** :

Ex.: **gero**, je porte; *parfait gessi*; *supin gestum*.
uro, je brûle; *parfait ussi*; *supin ustum*.

Les autres verbes en **-ro** ont, au parfait et au supin, des formes variées.

9° Verbes en **-sco**. — Parmi les verbes en **-sco**, les uns sont formés de *verbes* appartenant à la deuxième conjugaison, plus rarement de verbes appartenant à la première, à la troisième ou à la quatrième. Ils marquent le commencement de l'action signifiée par le verbe simple; leur parfait est formé comme celui du verbe simple, et, pour la plupart, ils n'ont pas de supin.

Ex.: **horrere**, frissonner (*parf. horrui*); **perhorrere**, commencer à frissonner; *parfait perhorrui*; pas de supin.

inveterare (rare), rendre vieux; **inveterascere**,[®] devenir vieux; *parfait inveteravi*; pas de supin.

gemere, gémir (*parfait gemui*); **ingemiscere**, commencer à gémir; *parfait ingemui*; pas de supin.

dormire, dormir; **obdormiscere**, commencer à dormir; *parfait obdormivi*; pas de supin.

D'autres verbes en **-sco** sont tirés d'*adjectifs*.

Ils n'ont pas de supin; la plupart n'ont pas de parfait, quelques-uns ont un parfait en -ui (en supprimant devant -ui le groupe -sc du présent).

Ex.: *percrebescere* (de *creber*), devenir fréquent; parfait, *percrebrui*.

Enfin, d'autres verbes en -sco ne sont tirés ni d'un autre verbe ni d'un adjectif. Beaucoup de ces verbes n'ont pas de supin. Tous perdent le groupe -sc en dehors du présent et des temps qui en sont formés.

Ex.: *crescere*, croître; parfait *crevi*; pas de supin.

10° Verbes en -so. — Les verbes en -so ont le parfait en -i.

Ex.: *inviso*, je vais voir; parfait *invisi*; pas de supin.

11° Verbes en -to. — Les verbes en -to ne forment pas leur parfait ni leur supin d'après des règles fixes.

<i>flecto</i> , je plie;	parfait <i>flexi</i> ;	supin <i>flexum</i> .
<i>mitto</i> , j'envoie;	<i>misi</i> ;	<i>missum</i> .
<i>necto</i> , je tresse;	pas de parfait	<i>nexum</i> .
<i>sisto</i> , je m'établis, je m'arrête;	<i>stiti</i> ;	<i>statum</i> .

12° Verbes en -uo. — Les verbes en -uo ont le parfait en -uī et le supin en -ūtum, quand il est usité:

Ex.: *minuo*, je diminue; parfait *minui*; supin *minutum*.

13° Verbes en -vo. — Les verbes en -vo ont régulièrement le parfait en i. Au supin, le v se change en ū.

Ex.: *solvo*, je délie; parfait *solvi*; supin *sōlūtum*.
volvo, je roule; parfait *volvi*; supin *vōlūtum*.

220. — Connaissant le parfait (ou passé) de l'indica-

tif, on en tire aisément, dans les quatre conjugaisons:

Le plus-q.-parf. de l'indicatif, en remplaçant i par ēram;	
Le futur antérieur	— i — ērō;
Le parfait du subjonctif.	— i — ērim;
Le plus-q.-parf. du subjonctif	— i — issem;
Le parfait de l'infinitif	— i — issē.

221*. — Connaissant le supin, on en tire le participe futur en remplaçant um par ūrus. Par là même on connaît l'infinitif futur, qui se compose de l'infinitif esse et du participe futur.

IRRÉGULARITÉS DANS LA FORMATION DU PARFAIT ET DU SUPIN.

222*. — Un certain nombre de verbes de la première, de la deuxième ou de la quatrième conjugaison forment leur parfait comme s'ils étaient de la troisième conjugaison (§ 217). Certains d'entre eux ont aussi le supin en -sum au lieu de l'avoir en -tum. De même, plusieurs verbes de la troisième conjugaison forment leur parfait et leur supin d'une façon plus ou moins irrégulière.

Voici la liste des principales irrégularités. On a eu soin de citer uniquement les formes qui se rencontrent le plus ordinairement chez les bons écrivains.

REMARQUE*. — Le supin sera indiqué, non seulement dans les verbes où il se rencontre réellement (1), mais encore dans tous ceux où l'on trouve soit le *participe futur* actif, soit le *participe passé* passif. Là où le supin n'est pas indiqué, c'est qu'on ne rencontre ni le supin, ni le participe futur, ni le participe passé.

(1) En fait, on ne rencontre le supin en um que pour un très petit nombre de verbes latins, parce que le supin en um ne s'emploie qu'après les verbes de mouvement (§ 237) et que le sens de beaucoup de verbes est tel, qu'on n'a jamais sans doute eu occasion de les employer au supin. Mais, quand le participe futur ou le participe passé se rencontre, on peut en conclure quelle devait être la forme du supin. — Quant au supin en u, il est encore plus rare que le supin en um (voy. § 238).

223* — PREMIÈRE CONJUGAISON

INDICATIF PRÉS.	PARFAIT.	SUPIN.	INFINITIF
crēpo, je craque, d'où incrēpo , je gronde.	crepūi , increpui ,	increpitum	crēpāre. incrēpāre.
cūbo, je suis couché.	cūbūi ,	cubitum ,	cūbāre.
do, je donne <i>qqf.</i> je mets.	dēdi ,	dātum ,	dāre.
dōmo, je dompte.	dēmūi ,	dōmitum ,	dōmāre.
jūvo, j'aide.	jūvi ,	jūtum (rare),	jūvāre (1).
lāvo, je lave.	lāvī ,	lāvatum , ou lautum (2),	lāvāre, ou lautum (2),
mico, je brille.	micūi ,	mīcāre (3)	
plico, je plie (ne se trouve guère que dans les composés) :			
explico, je déplaie, j'ex- plique,	explicāvī ou explicūi ,	explicātum ou explicī- tum ,	explicāre.
implico, je plie dans, j'entrelace,	implicūi ou implicāvī ,	implicātum ou implicī- tum ,	implicāre.
aplico, j'appuie contre, supplico, je supplie.	aplicāvī , supplicāvī ,	<i>sont réguliers</i>	
pōtō, je bois beaucoup.	pōtāvī ,	pōtum (4),	pōtāre.
sēco, je coupe.	sēcūi ,	sectum ,	sēcāre.
sōno, je sonne ou résonne.	sōnūi ,	<i>pas de supin.</i>	sōnāre.
sto, je me tiens debout.	stēti (5),	stātum	stāre.
		<i>(n'existe pas dans tous les composés).</i>	
vēto, je défends.	vētūi ,	vētūm ,	vētāre.

REMARQUE*. — Nēco, je tue, est régulier dans la bonne langue. Necui (PHÈDRE, IV, 19, 4) est rare au lieu de necavi.

(1) Le composé **adjūvo** prête ordinairement son supin **adjūtum** au simple **jūvo**.

(2) Le participe passé de **lavo** est **lautus**, qu'on écrit aussi **lōtus**.

(3) Le composé **dimico**, « je combats », est régulier : *parf.* **dimicāvī**, *supin.* **dimicātum**.

(4) Mieux que **potatum**.

(5) **Stēti** dans les composés (sauf dans : **circumsto**, *parf.* **circumsteti**).

DEUXIÈME CONJUGAISON

224* — Presque tous les verbes de la deuxième conjugaison ont le parfait en -**ūi** et le supin en -**ītum**.

Le parfait régulier en -**ēvi** et le supin en -**ētum** ne se trouvent guère que dans les quatre verbes suivants :

INDICAT. PRÉS.	PARF.	SUPIN.	INFIN.
deleo, je détruis.	delēvi ,	delētum ,	delēre.
fleo, je pleure.	flēvi ,	flētum ,	flēre.
impleo, je remplis	implēvi ,	implētum ,	implēre.
	<i>(une capacité, un tonneau, etc.).</i>		
compleo, je remplis	complēvi ,	complētum ,	complēre.
	<i>(un espace, un champ, etc.).</i>		

Parmi les verbes irréguliers de cette conjugaison, on remarquera :

INDICAT. PRÉS.	PARF.	SUPIN.	INFIN.
ābōleo, j'abolis.	abolēvi ,	abolītum ,	abolēre.
ardēo, je suis brûlant.	arsī ,	arsum ,	ardēre.
augēo, j'augmente.	auxī ,	auctum ,	augēre.
cāvēo, je prends garde.	cāvī ,	cautum ,	cāvēre.
censēo, je suis d'avis.	censī ,	censum ,	censēre.
ciēo, je mets en mouvement.	civī ,	cītum ,	ciēre (1).
dōcēo, j'enseigne.	dōcūi ,	doctum ,	dōcēre.
fāvēo, je favorise.	fāvī ,	fautum ,	fāvēre.
fōvēo, je réchauffe.	fōvī ,	fōtum ,	fōvēre.
fulgēo, je brille.	fulsi ,	<i>pas de supin.</i>	fulgēre.
hārēo, je suis arrêté.	hāsi ,	hāsum ,	hārēre.
indulgēo, je suis indulgent.	indulsi ,	<i>pas de supin.</i>	indulgēre.
jūbēo, j'ordonne.	jussi ,	jussum ,	jūbēre.
lūcēo, je luis.	luxī ,	<i>pas de supin.</i>	lūcēre.
lūgēo, je suis en deuil.	luxī ,	<i>pas de supin.</i>	lūgēre.
mānēo, je demeure.	mansi ,	mansum ,	mānēre.

(1) Les composés de **ciēo** suivent la quatrième conjugaison. Ex. : accire, faire venir.

INDICAT. PRÉS.	PARFAIT.	SUPIN.	INFIN.
miscēo , je mêle,	miscui ,	mixtum ,	miscēre .
		ou mistum ,	
mordēo , je mords,	mōmordi ,	morsum ,	mordēre .
mōvēo , je remue,	mōvi ,	mōtum ,	mōvēre .
mulceo , je caresse,	mulsi ,	mulsum ,	mulcēre (1).
pendēo , je suis suspendu,	pēpendi ,	<i>pas de supin</i> ,	pendēre (2).
prandēo , je déjeune,	prandi ,	pransum ,	prandēre .
ridēo , je ris,	risi ,	risum ,	ridēre .
sēdēo , je suis assis,	sēdi ,	sessum ,	sēdēre (3).
spondēo , je prends un engagement,	spōpondi ,	sponsum ,	spondēre (4).
suādēo , je conseille,	suāsī ,	suāsum ,	suadēre .
tēnēo , je tiens,	tēnūi ,	<i>pas de supin</i> ,	tēnēre (5).
tergēo , j'essuie,	tersi ,	tersum ,	tergēre (6).
tondēo , je tonds,	tōtondi ,	tonsum ,	tondēre .
torquēo , je fais tourner,	torsi ,	tortum ,	torquēre .
torrēo , je dessèche,	torrui ,	tostum ,	torrēre .
urgēo , je presse,	ursi ,	<i>pas de supin</i> ,	urgēre .
vidēo , je vois,	vidi ,	visum ,	vidēre (7).
vōvēo , je voue,	vōvi ,	vōtum ,	vōvēre .

225* — Beaucoup de verbes de la deuxième conjugaison, qui ont le parfait en -ui, n'ont *pas de supin*. Tels sont :

Lātēo, je me cache; **pātēo**, je m'étends; **stūdēo**, j'ai du zèle pour; **timēo**, je crains; etc.

- (1) On emploie surtout dans le même sens le composé **permulceo**.
 (2) Le composé **impēdeo**, « je suis suspendu sur, je menace », n'a ni parfait ni supin.
 (3) Les composés sont en -sideo, ex. : **obsideo**, j'assiège; **posideo**, je possède; mais on dit **circumsideo**, je bloque.
 (4) D'où **respondeo**, je réponds, **respondi**, **responsum**, **respondere**.
 (5) D'où **retineo**, je retiens, **retinui**, **rētentum**, **rētīnere**.
 (6) On emploie surtout, dans le même sens, le composé **abstergeo**.
 (7) Au passif **vidēor**, je suis vu, et, plus souvent, je parais, je semble.

226* — Un certain nombre de verbes de cette conjugaison n'ont ni parfait, ni supin. Tels sont :

Aveo, je souhaite; **immineo**, je suis suspendu sur, je menace; **mæreo**, j'ai du chagrin; **paveo**, j'ai peur; **splendeo**, je respandis, etc.

L'usage et le dictionnaire apprendront les autres.

TROISIÈME CONJUGAISON

227* — Les verbes qui suivent forment leur parfait et leur supin comme les verbes de la 4^e conjugaison.

INDICAT. PRÉS.	PARFAIT.	SUPIN.	INFIN.
arcesso , je fais venir,	arcessivi ,	arcessitum ,	arcessere .
capesso , je prends en main,	capessivi ,	capessitum ,	capessere .
cupio , je désire,	cupivi ,	cupitum ,	cupere .
lācesso , je harcèle,	lācessivi ,	lācessitum ,	lācessere .
pēto , je demande,	petivi ,	petitum ,	petere .
quæro , je cherche,	quæsivi ,	quæsitum ,	quærere .
sāpio , je suis sage,	sapivi ,	<i>pas de supin</i> ,	sapere (1).
scisco , je décide (peu usité),	scivi ,	scitum ,	siscere .
conscisco , je décide,	conscivi ,	conscitum ,	consciscere .
descisco , je fais défection,	descivi ,	descitum ,	desciscere .
tēro , je broie,	trivi ,	tritum ,	terere .

228* — Voici d'autres verbes de la 3^e conjugaison qui présentent diverses particularités. ®

INDICAT. PRÉS.	PARFAIT.	SUPIN.	INFIN.
abdo , je cache,	abdi ,	abditum ,	abdere .
abnuo , je refuse,	abnuī ,	<i>pas de supin</i> ,	abnuere .
abscido , je retranche,	abscidi ,	abscisum ,	abscidere .
abscindo , j'arrache,	abscidi ,	abscissum ,	abscindere .
absisto , je m'éloigne,	abstisti ,	<i>pas de supin</i> ,	absistere .

- (1) Le composé **desipio**, je déraisonne, n'a pas de parfait.

INDICAT. PRÉS.	PARFAIT.	SUPIN.	INFIN.
accendo, j'enflamme.	accendi,	accensum,	accendere.
accido, je tombe sur,	accidi,	<i>pas de supin,</i>	accidere.
accumbo, je me couche (à table).	accubui.	accubitum,	accumbere.
addo, j'ajoute.	addidi,	additum,	addere.
adimo, j'ôte.	ademi.	ademptum,	adimere.
adulesco, je grandis.	adolvi,	<i>pas de supin,</i>	adolescere.
agnosco, je reconnais.	agnovi,	agnitum,	agnoscere.
ago, je mène, ou je fais.	egi,	actum,	agere.
allicio, j'attire.	allexi,	<i>pas de supin,</i>	allicere.
annuo, j'accorde.	annui,	<i>pas de supin,</i>	annuere.
aspicio, je regarde.	aspexi,	aspectum,	aspicere (1).
assuesco, je m'accoutume.	assuevi.	assuetum,	assuescere.
atingo, je touche.	attigi,	attactum,	atingere.
attollo, j'élève.	<i>pas de parfait,</i>	<i>pas de supin,</i>	attollere.
bibo, je bois.	bibi,	<i>pas de supin,</i>	bibere.
caedo, je tombe.	cecidi,	casum,	cadere (2).
caedo, je coupe.	cecidi,	casum,	cadere.
cano, je chante.	cecini,	<i>pas de supin,</i>	canere.
cedo, je me retire.	cessi,	cessum,	cedere.
cerno, je vois.	<i>pas de parfait,</i>	<i>pas de supin,</i>	cernere.
cognosco, je connais.	cognovi,	cognitum,	cognoscere.
cogo, je force.	coegi,	coactum,	cogere.
colligo, je rassemble.	collégi,	collectum,	colligere (3).
colo, je cultive.	colui,	cultum,	colere.
compingo, j'assemble.	compégi,	compactum,	compingere.
conciño, je chante (avec d'autres).	concinui,	<i>pas de supin,</i>	concinere.
concutio, je secoue fortement.	concuksi,	concuissum,	concutere.
condo, je fonde.	condidi,	conditum,	condere.
consido, je m'assieds,	consedi,	consessum,	considere.

(1) Conjuguez de même : conspicio, despicio, inspicio, perspicio, etc.

(2) Les composés perdent le redoublement du parfait suivant la règle (§ 217, 1^o) ; mais **recido** (voy. ce verbe) est irrégulier. — Le supin manque dans la plupart des composés.

(3) Ne pas confondre **colligere** avec **colligare**, « lier ensemble ».

INDICAT. PRÉS.	PARFAIT.	SUPIN.	INFIN.
consuesco, je m'habitue	consuevi,	consuetum,	consuescere.
contemno, je méprise.	contempsi.	contemptum,	contemnere.
contingo, je touche.	contigi,	contactum,	contingere.
contundo, je frappe.	contudi,	contusum,	contundere.
credo, je crois (croire).	credidi,	creditum,	credere.
cresco, je crois (croître).	crevi,	<i>pas de supin,</i>	crescere.
curro, je cours.	cucurri,	cursum,	currere (1).
decerno, je décide.	decrevi,	decretum,	decernere.
dedo, je livre.	dedidi,	deditum,	dedere.
defendo, je défends.	defendi,	defensum,	defendere.
dego, je mène.	<i>pas de parfait,</i>	<i>pas de supin,</i>	degere.
déligo, je choisis.	delégi,	delectum,	deligere.
dëmo, j'ôte.	dempsi,	emptum,	demere.
dësinno, je cesse.	(desii) § 231, REM. II.	desitum,	desinere.
diligio, je chëris.	dilexi.	dilectum,	diligere.
disco, j'apprends.	didici,	<i>pas de supin,</i>	discere (2).
ëdo, je mange.	ëdi,	ësum,	ëdere.
ëdo, je mets au jour.	ëdidi,	ëditum,	ëdere.
ëlicio, je fais sortir.	ëlicui,	ëlicitum,	ëlicere.
ëligo, je choisis.	ëlegi,	ëelectum,	ëeligere.
ëmo, j'achëte.	ëmi,	ëemptum,	ëemere (3).
ëxcello, je surpasse.	<i>pas de parfait,</i>	<i>pas de supin,</i>	ëxcellere.
ëxtollo, je lève.	ëxtuli,	ëëlätum,	ëxtollere.
ë fallo, je trompe.	ëfëfelli,	<i>pas de supin,</i>	ëfallere.
ëfigo, je fixe.	ëfixi,	ëfixum,	ëfigere.
ëfingo, je façonne.	ëfinxi,	ëfictum,	ëfingere.
ëflecto, je fléchis.	ëflexi,	ëflexum,	ëflectere.
ëfluo, je coule.	ëfluxi,	<i>pas de supin,</i>	ëfluere.
ëfodio, je creuse.	ëfodi,	ëfossum,	ëfodere.
ëfrango, je brise.	ëfrëgi,	ëfractum,	ëfrangere.

(1) Par exception à la règle donnée § 217, 1^o, les composés de **curro** peuvent garder le redoublement au parfait. Ex. : **accurro**, j'accours, *parf.* **accocurri** ou **accurri**.

(2) Les composés *gardent* le redoublement du parfait.

(3) Des composés de **ëmo**, le verbe **coëmo** est le seul qui garde l'ë. Les autres changent régulièrement (§ 339, 3^o) l'ë en i au présent et aux temps qui en sont formés. Ex. : **redëmo**, je rachëte ; **adëmo**, j'enlève.

INDICAT. PRÉS.	PARFAIT.	SUPIN.	INFIN.
iremo, je frémis,	fremui,	<i>pas de supin,</i>	fremère.
iugio, je suis.	fūgi,	<i>pas de supin,</i>	fugère.
fundo, je verse.	fūdi,	fūsum,	fundère.
fūro, je suis furieux.	<i>pas de parfait,</i>	<i>pas de supin,</i>	furère.
gēro, je porte ou je fais.	gessi,	gestum,	gerère.
gēmo, je gémis.	gemui,	<i>pas de supin,</i>	gemère.
gigno, j'engendre.	gēnui,	gēnitum,	gignère (1).
ignosco, je pardonne.	ignovi,	ignōtum,	ignoscère.
impingo, je lance.	impēgi,	impactum,	impingère.
incendo, j'embrase.	incendi,	incensum,	incendère.
incido, je tombe dans ou sur.	incidi,	incāsūm,	incidère.
incido, j'entaille.	incidi,	incisum,	incidère.
incumbo, je me couche sur.	incūbui,	incubitum,	incumbère.
insido, je m'assieds sur.	insēdi,	insessum,	insidère.
intellego, je comprends.	intellexi,	intellectum	intellegère.
inviso, je vais voir.	invisi,	<i>pas de supin,</i>	invisère.
jacio, je jette.	jēci,	jactum,	jacère.
lambo, je lèche.	<i>pas de parfait,</i>	<i>pas de supin,</i>	lambère.
lego, je lis ou je recueille.	lēgi,	lectum,	legère (2).
je choisis.			
lino, j'enduis.	lēvi ou livi.	litum,	linère (3).
linquo, je laisse, <i>inuité</i>	<i>(voyez : relinquo),</i>		
mando, je mâche.	mandi (rare).	mansum,	mandère.
mergo, je plonge.	mersi,	mersum,	mergère.
mitto, j'envoie.	mīsi,	missum,	mittère.
necto, je tresse.	<i>pas de parfait,</i>	nexum,	nectère (4).
neglego, je néglige.	neglexi,	neglectum,	neglegère.
nosco, je connais.	nōvi,	<i>pas de supin,</i>	noscère.
obsolesco, je vieilliss.	obsolēvi,	<i>pas de supin,</i>	obsolescère.

(1) Le passif de ce verbe est inusité au parfait et aux temps qui en sont formés.

(2) Les composés sont les uns en -lego (ex. : perlego, je lis jusqu'au bout), les autres en -ligo (ex. : colligo, je rassemble). Le parfait est partout -lēgi, sauf dans diligo, intellego, neglego, qui font dilexi, intellexi, neglexi (voy. ces verbes à leur rang alphabétique).

(3) Ordinairement on emploie le composé obliuo, parf. oblēvi, supin oblitum.

(4) On trouve un parfait nexui dans les composés.

INDICAT. PRÉS.	PARFAIT.	SUPIN.	INFIN.
occido, je péris.	occidi,	occāsūm,	occidère.
occido, je tue.	occidi,	occisum,	occidère.
offendo, je choque.	offendi,	offensum,	offendère.
pando, je déploie.	pandi,	passum,	pandère.
pango, j'enfonce, je fiche.	<i>pas de parfait,</i>	<i>pas de supin,</i>	pangère.
parco, j'épargne.	pēperci,	parsum,	parcère.
pārio, j'enfante.	pēpēri,	partum,	parère.
		<i>mais pariturus au participe futur,</i>	
pasco, je fais paître.	pāvi,	pastum,	pascère.
pello, je chasse.	pēpūli,	pulsum,	pellère (1).
pendo, je pèse.	pēpendi,	pensum,	pendère.
percello, je frappe.	percūli,	perculsum,	percellère.
percutio, je frappe.	percussi,	percussum,	percütère.
perdo, je perds.	perdidī,	perditum,	perdère (2).
pergo, je poursuis ma route (pour perrigo, composé de rego),	perrexi,	perrectum,	pergère.
pingo, je peins.	pinxi,	pictum,	pingère.
pōno, je place.	pōsui,	pōsitum,	pōnère.
posco, je réclame.	pōposci,	<i>pas de supin,</i>	poscère (3).
prēhendo (ou prendo), je saisis,	prehēdi,	prehensum,	prehendère.
	<i>(ou prendi), (ou prensum) (ou prendère)</i>		
prēmo, je presse.	pressi,	pressum,	premère.
prōdo, je livre.	prodidi,	proditum,	prōdère.
pungo, je pique.	pūpūgi,	punctum,	pungère (4).
quatio, je secoue.	<i>pas de parfait,</i>	quassum,	quatère (5).
quiesco, je me repose.	quiēvi,	quiētum,	quiescère.
recido, je retombe.	reccidi	recāsūm,	recidère.
	<i>(mieux que recidi)</i>		

(1) Les composés perdent le redoublement du parfait, suivant la règle (§ 217, 4°). Repello (voy. ce verbe) est irrégulier.

(2) Au passif, perdo ne s'emploie qu'au participe perditus et aux temps qui en sont formés. On trouve aussi perdidus. Autrement le passif de perdo se remplace par pereo (§ 216, Rem. III).

(3) Contrairement à la règle donnée § 217, 1°, les composés de posco gardent le redoublement au parfait : deposco, depōposci; exposco, expōposci.

(4) Des composés, la plupart n'ont pas de parfait. Expungo, j'efface, fait expunxi.

(5) Ce verbe s'emploie rarement. Voy. les composés concutio, percütio.

INDICAT. PRÉS.	PARFAIT.	SUPIN.	INFIN.
re cido, je retranche,	recidi ,	recisum ,	recidère .
reddo , je rends,	reddidi ,	redditum ,	reddère .
re linquo, je laisse,	reliqui ,	relictum ,	relinquère .
re pello, je repousse,	reppuli	repulsum ,	repellère .
	(mieux que repuli),		
rescindo , j'arrache,	rescidi ,	rescissum ,	rescindère .
re tundo, je rabats,	rettudi	retusum ,	retundère .
	(mieux que retudi)		
rumpo , je romps,	rûpi ,	ruptum ,	rumpère .
ruo , je me précipite,	rui ,	<i>pas de supin</i> ,	ruère (1).
scando , je gravis,	scandi ,	<i>pas de supin</i> ,	scandère (2).
scindo , je déchire,	scidi ,	scissum ,	scindère .
sêro , je sème,	sêvi ,	satum ,	serère .
sêro , j'attache,	<i>pas de parfait</i> ,	sertum ,	serère (3).
sido , je m'assieds (n'est guère usité que dans les composés).			
sino , je laisse,	sivi ,	situm ,	sinère .
sisto , j'établis et je m'arrête,	stiti ,	statum ,	sistère (4).
spargo , j'éparpille,	sparsi ,	sparsum ,	spargère .
(specio) je vois, <i>inusité</i> . Voy. aspicio ,			
sperno , je dédaigne,	sprêvi ,	sprêtum ,	spernère .
sterno , j'abats,	strâvi ,	stratum ,	sternère .
strêpo , je fais du bruit,	strepui ,	<i>pas de supin</i> ,	strepère .
stringo , je serre, j'étreins,	strinxi ,	strictum ,	stringère .
struo , je bâtis,	struxi ,	structum ,	struère .
suesco , je m'habitue, <i>peu usité</i> (voy. assuesco et consuesco).			
surgo , je me dresse,	surrexi ,	surrectum ,	surgère .
(pour surrigo , composé de rego),			
tango , je touche,	têtigi ,	tactum ,	tangère .
tenno , je méprise, <i>inusité</i> (voy. contemno).			
tendo , je tends,	têtendi ,	tentum	tendère .
	(mieux que tensum),		

(1) Plusieurs composés ont un supin en **itum**. Ex. : **diruo**, je démolis; *supin*, **diratum**; **obruo**, j'écrase; *supin*, **obrutum**.

(2) Le supin existe dans les composés. Ex. : **descendo**, je descends, *parf.* **descendi**, *supin*, **descensum**.

(3) Le parfait est **serui** dans les composés. Ex. : **insero**, j'insère; *parf.* **inserui**.

(4) Les composés n'ont pas de supin.

INDICAT. PRÉS.	PARFAIT.	SUPIN.	INFIN.
tollo , j'élève,	sustuli ,	sublatum ,	tollère .
trâdo , je livre,	tradidi ,	traditum ,	tradère .
trêmo , je tremble,	tremui ,	<i>pas de supin</i> ,	tremère .
tundo , je frappe, à peu près <i>inusité</i> au parfait et au supin (1).			
ûro , je brûle,	ussi ,	ustum ,	urère .
vello , j'arrache,	velli ,	vulsum ,	vellère .
vendo , je vends,	vendidi ,	venditum ,	vendère (2).
verto , je tourne,	verti ,	versum ,	vertère .
vinco , je vaincs,	vici ,	victum ,	vincère .
viso , je vais voir, <i>peu usité</i> (voy. inviso).			
vivo , je vis,	vixi ,	victum ,	vivère .
vômo , je vomis,	vomui ,	vomitum ,	vomère .

229*. — QUATRIÈME CONJUGAISON

âpêrio , j'ouvre,	aperui ,	apertum ,	aperire .
compêrio , j'apprends,	comperi ,	compertum	comperire .
farcio , je bourre, je remplis de,	farsi ,	fartum ,	farcire .
fulcio , j'étaye,	fulsi ,	fultum ,	fulcire .
haurio , je puise,	hausi ,	haustum ,	haurire .
ôpêrio , je couvre,	operui ,	opertum ,	operire .
repêrio , je trouve,	repperi	repertum	reperire .
	(mieux que reperi),		
sæpio , j'enclos,	sæpsi ,	sæptum ,	sæpire .
sâlio , je saute,	salui ,	<i>pas de supin</i> ,	salire .
sancio , je consacre,	sanxi ,	sanctum ,	sancire .
sentio , je sens, je pense,	sensi ,	sensum ,	sentire .
sêpêlio , j'ensevelis,	sepelivi ,	sepultum ,	sepelire .
vênio , je viens,	vêni ,	ventum ,	venire .
vincio , j'enchaîne,	vinxi ,	vinctum ,	vincire .

REMARQUE. — Plusieurs verbes de la quatrième conjugaison n'ont ni parfait ni supin.

Ex.: **Ferire**, frapper; **superbire**, être orgueilleux; etc.

(1) Voy. les composés **contundo**, **retundo**.

(2) Au passif, le verbe **vendo** ne s'emploie qu'au participe **venditus** et aux temps qui en sont formés; on trouve aussi **vendendus**. Autrement le passif de **vendo** se remplace par **veneo** (§ 276, Rem. III).

OBSERVATIONS SUR DIVERSES FORMES VERBALES.

230*. — On a vu, par le tableau de la première conjugaison, que, dans les parfaits réguliers de l'indicatif, du subjonctif et de l'infinitif, ainsi qu'au plus-que-parfait, au futur antérieur de l'indicatif et au plus-que-parfait du subjonctif, on peut supprimer :

1° *vi* devant *s*.

Ex.: *amasti*, pour *amavisti*; *amasse*, pour *amavisse*, etc.

2° *ve* devant *r* (1).

Ex.: *amarim*, pour *amaverim*; *amaram*, pour *amaveram*, etc.

Les mêmes suppressions peuvent se faire également au parfait des verbes suivants :

1° *deleo*, je détruis.

Ex.: *delērunt*, pour *deleverunt*; *delesti*, pour *delevisti*, etc.

2° *fleo*, je pleure.

Ex.: *flesse*, pour *flevisse*; *flēras*, pour *fleveras*, etc.

3° *impleo*, je remplis.

Ex.: *implērat*, pour *impleverat*; *implessem*, pour *implevissem*, etc.

De même : *compleo*, j'emplis.

Ex.: *complēris*, p. *compleveris*; *compleisset*, p. *complevisset*, etc.

4° *moveo* ou *commoveo*, je remue.

Ex.: *commōrat*, p. *commoverat*; *commossem*, p. *commovissem*, etc.

(1) Il faut excepter la forme *amavere*, qui ne devient jamais *amare*.

5° *nosco* ou *cognosco*, je connais.

Ex.: *nōrunt*, pour *noverunt*; *nostī*, pour *novisti*, etc.

6° *consuesco*, je m'habitue.

Ex.: *consuērit*, pour *consueverit*; *consuesse*, pour *consuevisse*, etc.

231*. — Dans les parfaits en *-ivi* on peut supprimer, comme on le voit par la conjugaison de *audio* : 1° *vi* devant *s*; 2° *v* devant *er*.

Ex.: *audisti*, pour *audivisti*; *audierunt*, pour *audiverunt*.

REMARQUES. — 1°. Il est rare qu'on supprime *v* devant *i*. Ainsi l'on ne dit pas bien *audiit* pour *audivit*. Toutefois, au parfait du verbe *peto* (voy. § 227), on trouve *petii* et *petiit* aussi bien que *petivi* et *petivit*.

Voyez aussi la conjugaison du verbe *eo* (§ 276).

2°. Le parfait de *desino* ne prend nulle part le *v*. Ainsi l'on dit *desisti* (et non *desivisti*), *desierunt* et non *desiverunt*), *desieram* (et non *desiveram*). Les formes *desii*, *desiit*, *desiimus* se remplacent par *destiti*, *destitit*, *destitimus* (du verbe *desisto*, synonyme de *desino*).

232*. — Les trois verbes *dico*, je dis, *duco*, je guide, *facio*, je fais, font à la 2° pers. sing. de l'impératif présent *dic*, *duc*, *fac*.

Les verbes composés de *facio* qui font *-ficio* (§ 277, Rem. I) ont l'impératif régulier.

Ex.: *conficio*, j'achève; *impérat. confice*; *efficio*, j'effectue; *impérat. effice*.

Les composés qui font *-facio* (*calefacio*, etc.) ne se rencontrent pas à la 2° pers. sing. de l'impératif présent, non plus que les composés de *dico*.

Les composés de *duco* font la 2° pers. sing. de l'impératif présent en *duc*.

Ex.: *educ*, de *edūco*, je fais sortir.

Observations sur l'emploi des temps et des modes
de la conjugaison latine.

233*. **Le parfait ou passé.** — A l'indicatif, le *parfait* (ou *passé*) latin correspond à la fois à notre *passé défini*, à notre *passé indéfini* et à notre *passé antérieur*.

Ainsi *j'ai aimé, j'ai aimé, j'eus aimé* se rendront également par *amavi*.

234*. **Impératifs.** — Le latin a deux impératifs.

L'impératif *présent* sert à exprimer un ordre qui doit être exécuté *sur-le-champ*.

L'impératif *futur* sert à exprimer un ordre qui doit être exécuté seulement après un certain intervalle de temps.

Ex.: Demande demain, on te donnera; pour le moment va-t'en, *cras petito, dabitur; nunc abi*.
(PLAUTE, *Mercator*, IV, 4, 30.)

REMARQUES. — I*. On voit, par le tableau des conjugaisons, que les formes de l'impératif *présent* (*es, sois; este, soyez; ama, aime; amate, aimez; etc.*) peuvent s'employer également comme formes d'impératif *futur*. Mais les impératifs en *to* et en *tote* (*esto, estote, amato, amatote*) ne sont que des impératifs futurs et ne s'emploient pas comme impératifs présents (1).

L'impératif en *-to* s'emploie surtout dans les *textes de lois*.

II*. Dans les *textes de lois*, on rencontre aussi une troisième personne de l'impératif, qui se forme en ajoutant *o* à la troisième personne de l'indicatif présent.

Ex.: *amat, impératif amato.*
amant, impératif amanto.

(1) Cette règle souffre une exception : dans le verbe *scio*, « je sais », la forme de l'impératif présent n'est pas employée : on dit toujours *scito, scitote*.

Ces troisièmes personnes de l'impératif sont à peu près *inusitées* dans le langage ordinaire, à l'exception de *esto* (3^e pers. du singulier de l'impératif du verbe *sum*), qui s'emploie dans le sens de « soit », « eh bien ! soit ».

235*. **Moyen de rendre le conditionnel.** — Le latin n'a pas de conditionnel.

Le conditionnel *passé* du français se rend en latin par le *plus-que-parfait* du subjonctif.

Ex.: Si je ne connaissais pas ton caractère, je *me serais enfui* effrayé comme les autres, *nisi nossem tuum animum, simili fugissem metu*.
(PHÈDRE, *Fables*, I, 11, 15.)

Quant au conditionnel *simple*, il se rend en latin par l'*imparfait* du subjonctif, s'il a le sens d'un conditionnel *présent*, c'est-à-dire si le sens permet d'y ajouter : *en ce moment, actuellement, etc.*

Ex.: Si tu avais de la voix, aucun oiseau ne *l'emporterait* sur toi (entendez : *actuellement, au moment où je parle*), *si vocem haberes, nulla prior ales (1) foret*. (PHÈDRE, *Fables*, I, 13, 8.)

Le conditionnel simple se rend au contraire en latin par le *présent* du subjonctif, s'il a le sens d'un conditionnel *futur*, c'est-à-dire si le sens permet d'y ajouter : *un jour, dans l'avenir, etc.*

Ex.: S'il venait une fois à s'échapper, Jupiter lui-même ne *pourrait* le rattraper (non pas : *maintenant, mais : le jour où cela arriverait*), *elapsus semel non ipse possit Juppiter reprehendere*.
(PHÈDRE, *Fables*, V, 8, 4.)

(1) *Ales*, gén. *alitis*, mot poétique pour *avis*.

REMARQUES. — I°. On remarquera le sens particulier de certaines expressions, qui ne peuvent pas bien se ramener à la règle précédente.

Velim, je voudrais (si ce qu'on désire est encore possible).
 Vellem, je voudrais ou j'aurais voulu (si ce qu'on aurait désiré n'est plus possible).
 Credas, vous croiriez; dicas, vous diriez.
 Crederes, vous auriez cru; diceres, vous auriez dit.
 Quis credat? Qui croirait?
 Quis crederet? Qui aurait cru?

II°. A la première personne du singulier, le subjonctif présent, employé dans le sens du conditionnel français, se remplace en général par le subjonctif parfait.

Ex.: Dixerim (plutôt que dicam), je dirais volontiers (PATER, Fables, I, 14, 17.)

III. Le français emploie le conditionnel présent ou le conditionnel passé des verbes ou des expressions marquant une idée de possibilité ou d'obligation. Mais en latin on se sert de l'indicatif (présent, imparfait, passé ou plus-que-parfait), quand le sens est que telle ou telle chose ne se fait pas, ne s'est pas faite, ne se fera pas, mais que l'on peut ou doit, que l'on a pu ou dû la faire réellement.

Ex.: Je pourrais, je devais parler (entendez: mais je n'ai pas l'intention de parler) **possum** ou **debeo dicere**.
 J'aurais pu, j'aurais dû parler (entendez: mais je ne parle pas), **poteram** ou **debebam dicere**.
 J'aurais pu, j'aurais dû parler (entendez: mais je n'ai point parlé), **potui** ou **debui dicere**.
 J'aurais pu, j'aurais dû (antérieurement à tel moment du passé) faire telle ou telle chose (entendez: mais je ne l'avais pas faite au moment dont il s'agit), **potueram** ou **debueram aliquid facere**.

On trouve ainsi employées par analogie avec **possum** les expressions **licet**, facile est, difficile (**longum magnum**) est, etc., et par analogie avec **debeo**, les expressions **oportet**, **decet**, **æquum est**, **consentaneum est**, **melius est**, etc., et le verbe **esse** accompagné d'un adjectif verbal en **-dus**.

Ex.: J'aurais dû tomber sur le champ de bataille (entendez: mais je ne suis pas tombé), **mihi in acie cadendum fuit**.

236*. **Gérondif**. — On se rendra compte du sens du **gérondif** en comparant les phrases suivantes avec leur traduction latine :

Accus. Né pour agir, **natus ad agendum**.

Gén. Désireux de voir, **cupidus videndi**.

Le désir de voir, **cupiditas videndi**.

Dat. Propre à agir, **aptus agendo**.

Abl. En lisant (m. à m.: par le fait de lire) il est devenu savant, **legendo doctus evasit**.

Il place son plaisir dans l'étude (m. à m.: dans le fait d'étudier), **voluptatem ponit in discendo**.

REMARQUES. — I°. En latin, les prépositions ne se construisent jamais avec l'infinitif; celles qui gouvernent l'accusatif ne peuvent se construire qu'avec l'accusatif du **gérondif**, celles qui gouvernent l'ablatif ne peuvent se construire qu'avec l'ablatif du **gérondif**.

II°. L'accusatif du **gérondif** ne s'emploie jamais qu'après une préposition (ordinairement **ad**).

L'ablatif du **gérondif** s'emploie tantôt seul, tantôt après une préposition (**in, de, ex, ab**).

III°. Il y a des cas où l'infinitif français précédé d'une préposition ne se rend pas par le **gérondif**. (Voy. § 456, Remarque I.)

237*. **Venio lusum**. — L'infinitif français se rend par le supin en **-um** après les verbes qui marquent un mouvement (**aller, venir, courir, envoyer, etc.**).

Ex.: Je viens jouer (c'est-à-dire: pour jouer), **venio lusum**.

Il est venu raconter cette affaire, **venit narratum eam rem**.

REMARQUE*. — On dit toutefois plus habituellement: **ludendi gratia, ejus rei narrandæ causa** (§ 314, Rem.).

238*. **Res jucunda auditu**. — Après certains adjectifs (**agréable, beau, facile, etc.**), l'infinitif français précédé de **à** se rend par le supin en **-u**.

Ex.: Chose agréable à entendre, **res jucunda auditu**.
 Facile à aimer, **facilis amatu**.

REMARQUE*. — Le supin en -u ne se rencontre que pour un très petit nombre de verbes. On le remplace habituellement par ad avec le gérondif en -dum.

Ex.: Chose agréable à entendre, *res jucunda ad audiendum* (m. à m. : agréable pour ce qui est d'entendre) (1).
Facile à aimer, *facilis ad amandum*.

239* **Erat factur^{us} ludos quidam nobilis.**

— Le participe futur s'emploie ordinairement joint au verbe *sum*.

Il peut exprimer trois idées différentes :

1° Il peut marquer que quelqu'un est destiné à faire l'action exprimée par le verbe.

Ex.: Scipion est destiné à terminer cette guerre, *Scipio hoc bellum confecturus est*.

De même :

Scipion était destiné à terminer cette guerre, *Scipio hoc bellum confecturus erat* ;
et ainsi de suite.

2° Il peut marquer que quelqu'un a l'intention de faire l'action exprimée par le verbe.

Ex.: J'ai l'intention de lire ce livre, *hunc librum lecturus sum*.

J'avais l'intention de lire ce livre, *hunc librum lecturus eram*.

Un certain noble avait l'intention de célébrer des jeux, *erat factur^{us} ludos quidam nobilis*.
(PHÈDRE, *Fables*, V, 7, 16) (2).

(1) L'emploi de *ad* dans des constructions de ce genre est dérivé de locutions comme celle-ci : *situs ad aspectum præclarus*, *litt.* : situation belle pour ce qui est de la vue.

(2) Voyez dans César (*B. G.*, I, 5, 3; III, 9, 6), et dans Cornélius Népos (*Hann.*, 10, 4 et 5).

3° Il peut marquer que quelqu'un est sur le point de faire l'action exprimée par le verbe.

Ex.: Les abeilles vont sortir (de leur ruche), *apes evoluturæ sunt*; elles allaient sortir, etc., *evoluturæ erant* (1).

4° Enfin précédé de la conjonction *si*, il correspond au verbe français *vouloir* employé comme dans l'exemple suivant :

Ex.: Il faut m'aimer pour moi-même, si vous voulez que nous soyons de vrais amis, *me ipsum ames oportet, si veri amici futuri sumus*. (Cic., *de fin.*, II, 26, 85.)

REMARQUE. — Certains auteurs, contrairement au bon usage, emploient aussi le participe futur *tout seul*, en lui donnant le sens de : sur le point de, ou de : dans l'intention de.

Ex.: Hamilcar, sur le point de faire passer son armée en Afrique, offrit un sacrifice aux dieux, *Hamilcar, in Africam exercitum trajecturus, sacrificavit*.

Les Gaulois vinrent aux environs de Clusium, dans l'intention d'attaquer la légion romaine et son camp, *Galli ad Clusium venerunt, legionem Romanam castraque oppugnaturi*.

Toutefois on trouve, dès l'époque classique, *futurus* et *venturus*, employés sans le verbe *sum* et avec le sens d'adjectifs qualificatifs.

Ex.: L'idée d'un bien futur (à venir), *opinio venturi boni* (Cic., *Tuscul.*, IV, 7, 14).

240* **Infinitif futur actif sans *esse*.** — On sous-entend très souvent l'infinitif *esse* au futur de l'infinitif actif.

Ex.: *Juravit se illum statim interfecturum* (sous-ent. *esse*), il jura qu'il le tuerait sur-le-champ.

(Voy. un autre exemple, PHÈDRE, *Fables*, V, 7, 22.)

(1) Voy. dans César, *B. G.*, I, 3, 6.

241*. — PREMIÈRE CONJUGAISON.

	INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.	Je suis aimé (on m'aime)	Que je sois aimé (qu'on m'aime)
	S. 1 <i>āmōr</i> 2 <i>āmāris</i> 3 <i>āmātūr</i>	<i>āmēr</i> <i>amēris</i> ou <i>amērē</i> <i>amētūr</i>
	P. 1 <i>amāntūr</i> 2 <i>amāntīni</i> 3 <i>amāntūr</i>	<i>amēmūr</i> <i>amēmīni</i> <i>amentūr</i>
Imparfait.	J'étais aimé (on m'aimait)	Que je fusse aimé (qu'on m'aimât)
	S. 1 <i>āmābār</i> 2 <i>āmābāris</i> ou <i>āmābārē</i> 3 <i>āmābātūr</i>	<i>āmārēr</i> <i>āmārēris</i> ou <i>āmārērē</i> <i>āmārētūr</i>
	P. 1 <i>āmābāmūr</i> 2 <i>āmābāmīni</i> 3 <i>āmābantūr</i>	<i>amārēmūr</i> <i>amārēmīni</i> <i>amārentūr</i>
Futur.	Je serai aimé (on m'aimera)	
	S. 1 <i>āmābōr</i> 2 <i>āmābēris</i> ou <i>āmāērē</i> 3 <i>āmābitūr</i>	
	P. 1 <i>āmābimūr</i> 2 <i>āmābimīni</i> 3 <i>āmābuntūr</i>	
Parfait ou Passé.	Je fus aimé, etc. (on m'aima, etc.)	Que j'aie été aimé (qu'on m'ait aimé)
	S. 1 <i>āmātūs (-ā, -um) sum</i> 2 — — — <i>ēs</i> 3 — — — <i>est</i>	<i>āmātūs (-ā, -um) sim</i> — — — <i>sis</i> — — — <i>sit</i>
	P. 1 <i>amātī (-æ, -ā) sūmīs</i> 2 — — — <i>estīs</i> 3 — — — <i>sunt</i>	<i>amātī (-æ, -ā) simīs</i> — — — <i>sitis</i> — — — <i>sint</i>
Plus-que-parfait.	J'avais été aimé (on m'avait aimé)	Que j'eusse été aimé (qu'on m'eût aimé)
	S. 1 <i>āmātūs (-ā, -um) eram</i> 2 — — — <i>erās</i> 3 — — — <i>erāt</i>	<i>āmātūs (-ā, -um) essem</i> (aimé). — — — <i>essēs</i> — — — <i>essēt</i>
	P. 1 <i>amātī (-æ, -ā) erāmīs</i> 2 — — — <i>erātīs</i> 3 — — — <i>erant</i>	<i>amātī (-æ, -ā) essēmīs</i> — — — <i>essētīs</i> — — — <i>essent</i>
Futur antérieur.	J'aurai été aimé (on m'aura aimé)	
	S. 1 <i>āmātūs (-ā, -um) erō</i> 2 — — — <i>eris</i> 3 — — — <i>erit</i>	
	P. 1 <i>amātī (-æ, -ā) erimīs</i> 2 — — — <i>eritīs</i> 3 — — — <i>erunt</i>	

— VERBE *āmōr*, je suis aimé (on m'aime).

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
S.	Sois aimé (maintenant)	Être aimé	
	2 (<i>āmārē</i>)	<i>āmārē</i>	
P.	2 (<i>amāntīni</i>)		
S.	Sois aimé (plus tard)	Devoir être aimé	
	2 (<i>āmārē</i>)	<i>āmātum</i> (invariable) <i>irī</i>	
P.	2 (<i>amāntīni</i>)		
		Avoir été aimé	Aimé, ayant été aimé
		<i>āmātum (-am, -um)</i> <i>essē</i>	<i>āmātūs (-ā, -um)</i>

ADJECTIF VERBAL

Amāndus (-ā, -um), qui doit être aimé (qu'on doit aimer).

On conjugue sur *āmōr* les verbes suivants :

Accūsōr, je suis accusé (on m'accuse); — *dēlectōr*, je suis charmé (on me charme); — *jūdicōr*, je suis jugé (on me juge); — *laudōr*, je suis loué (on me loue); — *servōr*, je suis conservé (on me conserve); — *vītōr*, je suis évité (on m'évite); — *vōcōr*, je suis appelé (on m'appelle).

242*. — DEUXIÈME CONJUGAISON. — VERBE.

	INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.	Je suis détruit (on me détruit)	Que je sois détruit (qu'on me détruise)
	S. 1 <i>dēlēōr</i> 2 <i>dēlēris</i> 3 <i>dēlētūr</i>	<i>dēlēār</i> <i>dēlēāris</i> ou <i>dēlēārē</i> <i>dēlēātūr</i>
	P. 1 <i>dēlēmur</i> 2 <i>dēlēmini</i> 3 <i>dēlentūr</i>	<i>dēlēāmūr</i> <i>dēlēāmint</i> <i>dēlēantūr</i>
Imparfait.	J'étais détruit (on me détruisait)	Que je fusse détruit (qu'on me détruisit)
	S. 1 <i>dēlēbār</i> 2 <i>dēlēbāris</i> ou <i>dēlēbārē</i> 3 <i>dēlēbātūr</i>	<i>dēlēēr</i> <i>dēlēērīs</i> ou <i>dēlēērē</i> <i>dēlēētūr</i>
	P. 1 <i>dēlēbāmūr</i> 2 <i>dēlēbāmint</i> 3 <i>dēlēbantūr</i>	<i>dēlēēmūr</i> <i>dēlēēmint</i> <i>dēlēbantūr</i>
Futur.	Je serai détruit (on me détruira)	
	S. 1 <i>dēlēbōr</i> 2 <i>dēlēbēris</i> ou <i>dēlēbērē</i> 3 <i>dēlēbitūr</i>	
	P. 1 <i>dēlēbimūr</i> 2 <i>dēlēbimint</i> 3 <i>dēlebuntūr</i>	
Parfait ou Passé.	Je fus détruit (on me détruisit), etc.	Que j'aie été détruit (qu'on m'ait détruit)
	S. 1 <i>dēlētūs (-ā, -um) sum</i> 2 — — — <i>ēs</i> 3 — — — <i>est</i>	<i>dēlētūs (-ā, -um) sim</i> — — — <i>sis</i> — — — <i>sit</i>
	P. 1 <i>dēlētī (-e, -ā) sumūs</i> 2 — — — <i>estīs</i> 3 — — — <i>sunt</i>	<i>dēlētī (-e, -ā) simūs</i> — — — <i>sitis</i> — — — <i>sint</i>
Plus-que-parfait.	J'avais été détruit (on m'avait détruit)	Que j'eusse été détruit (qu'on m'eût détruit)
	S. 1 <i>dēlētūs (-ā, -um) eram</i> 2 — — — <i>erās</i> 3 — — — <i>erāt</i>	<i>dēlētūs (-ā, -um) essem</i> — — — <i>esses</i> — — — <i>essēt</i>
	P. 1 <i>dēlētī (-e, -ā) eramūs</i> 2 — — — <i>erātīs</i> 3 — — — <i>erant</i>	<i>dēlētī (-e, -ā) essēmūs</i> — — — <i>essētīs</i> — — — <i>essent</i>
Futur antérieur.	J'aurai été détruit (on m'aura détruit)	
	S. 1 <i>dēlētūs (-ā, -um) erō</i> 2 — — — <i>erīs</i> 3 — — — <i>erit</i>	
	P. 1 <i>dēlētī (-e, -ā) erimūs</i> 2 — — — <i>eritīs</i> 3 — — — <i>erunt</i>	

dēlēōr, je suis détruit (on me détruit).

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
S.	Sois détruit (maintenant)	Être détruit	
	2 (<i>dēlēre</i>)	<i>dēlēri</i>	
P.	2 (<i>dēlēmint</i>)		
S.	Sois détruit (plus tard)	Devoir être détruit	
	2 (<i>dēlēre</i>)	<i>dēlētum</i> (invariable) <i>iri</i>	
P.	2 (<i>dēlēmint</i>)		
		Avoir été détruit	Détruit, ayant été détruit
		<i>dēlētum (-am, -um)</i> <i>essē</i>	<i>dēlētūs (-ā, -um)</i>

ADJECTIF VERBAL

Dēlētūs (-ā, -um), qui doit être détruit (qu'on doit détruire).

On conjugue sur *dēlēōr* les verbes suivants :

1° *Dēflēōr* (*deffletus sum*), je suis pleuré (on me pleure); — *implēōr* (*implētus sum*), je suis rempli (on me remplit).

2° *Dōcēōr* (*doctus sum*), je suis instruit (on m'instruit); — *mōnēōr* (*mōnītus sum*), je suis averti (on m'avertit); — *mōvēōr* (*mōtus sum*), je suis remué (on me remue).

243*. — TROISIÈME CONJUGAISON. — PREMIER

	INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.	Je suis lu (on me lit)	Que je sois lu (qu'on me lise)
	S. 1 <i>lëgâr</i> 2 <i>legêris</i> 3 <i>legîtür</i>	<i>legâr</i> <i>legâris</i> ou <i>legârê</i> <i>legâtür</i>
	P. 1 <i>legimür</i> 2 <i>legimint</i> 3 <i>leguntür</i>	<i>legâmür</i> <i>legâminî</i> <i>legantür</i>
Imparfait.	J'étais lu (on me lisait)	Que je fusse lu (qu'on me lût)
	S. 1 <i>lëgêbâr</i> 2 <i>legêbâris</i> ou <i>legêbârê</i> 3 <i>legêbâtür</i>	<i>lëgêrêr</i> <i>legêrêris</i> ou <i>legêrêrê</i> <i>legêrêtür</i>
	P. 1 <i>legêbâmür</i> 2 <i>legêbâminî</i> 3 <i>legêbantür</i>	<i>legêrêrmür</i> <i>legêrêminî</i> <i>legêrentür</i>
Futur.	Je serai lu (on me lira)	
	S. 1 <i>lëgâr</i> 2 <i>legêris</i> ou <i>legêrê</i> 3 <i>legêtür</i>	
	P. 1 <i>legemür</i> 2 <i>legemini</i> 3 <i>legentür</i>	
Parfait ou Passé.	Je fus lu (on me lut), etc.	Que j'aie été lu (qu'on m'ait lu)
	S. 1 <i>lectûs (-â, -um) sum</i> 2 — — — <i>ês</i> 3 — — — <i>est</i>	<i>lectûs (-â, -um) sim</i> — — — <i>sis</i> — — — <i>sit</i>
	P. 1 <i>lecti (-æ, -â) sumûs</i> 2 — — — <i>estis</i> 3 — — — <i>sunt</i>	<i>lecti (-æ, -â) simûs</i> — — — <i>sitis</i> — — — <i>sint</i>
Plus-que-parfait.	J'avais été lu (on m'avait lu)	Que j'eusse été lu (qu'on m'eût lu)
	S. 1 <i>lectûs (-â, -um) eram</i> 2 — — — <i>erâs</i> 3 — — — <i>erât</i>	<i>lectûs (-â, -um) essem</i> — — — <i>essês</i> — — — <i>essêt</i>
	P. 1 <i>lecti (-æ, -â) eramûs</i> 2 — — — <i>erâtis</i> 3 — — — <i>erant</i>	<i>lecti (-æ, -â) essêmûs</i> — — — <i>essêtis</i> — — — <i>essent</i>
Futur antérieur.	J'aurai été lu (on m'aura lu)	
	S. 1 <i>lectûs (-â, -um) erô</i> 2 — — — <i>eris</i> 3 — — — <i>erit</i>	
	P. 1 <i>lecti (-æ, -â) erimûs</i> 2 — — — <i>eritis</i> 3 — — — <i>erunt</i>	

TYPE. — VERBE *lëgôr*, je suis lu (on me lit).

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
S.	Sois lu (maintenant)	Être lu	
	2 (<i>lëgêrê</i>)	<i>lëgi</i>	
P.	2 (<i>legimini</i>)		
S.	Sois lu (plus tard)	Devoir être lu	
	2 (<i>lëgêrê</i>)	<i>lectum</i> (invariable) <i>êri</i>	
P.	2 (<i>legimini</i>)		
		Avoir été lu	Lu, ayant été lu
		<i>lectum (-am, -um) essê</i>	<i>lectus (-â, -um)</i>

ADJECTIF VERBAL

Lëgendûs (-â, -um), qui doit être lu (qu'on doit lire).

On conjugue sur *lëgôr* les verbes suivants :

Emôr (*emptus sum*), je suis acheté (on m'achète); — *indûôr* (*indûtus sum*), je suis revêtu (on me revêt); — *dûcôr* (*ductus sum*), je suis conduit (ou me conduit); — *miltôr* (*missus sum*), je suis envoyé (ou m'envoie); — *prêmôr* (*pressus sum*), je suis accablé (on m'accable), etc.

244*. — TROISIÈME CONJUGAISON. — SECOND TYPE.

	INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.	Je suis pris (on me prend)	
	S. 1 cāpiōr	Que je sois pris (qu'on me prenne)
	2 capēris	cāpiār
	3 capitūr	capīaris ou capīārē
	P. 1 capiātur	capīātūr
	2 capiāmini	capīānūr
3 capiuntūr	capīāmini	
Imparfait.	J'étais pris (on me prenait)	
	S. 1 capiēbār	Que je fusse pris (qu'on me prit)
	2 capiēbāris ou capiēbārē	cāpērēr
	3 capiēbātūr	capērēris ou capērērē
	P. 1 capiēbāmūr	capērētūr
	2 capiēbāmini	capērēmūr
3 capiēbantūr	capērēmini	
Futur.	Je serai pris (on me prendra)	
	S. 1 capiār	
	2 capīeris ou capīerē	
	3 capīētūr	
	P. 1 capiēmūr	
	2 capiēmini	
3 capientūr		
Parfait ou Passé.	Je fus pris (on me prit), etc.	
	S. 1 captūs (-ā, -um) sum	Que j'aie été pris (qu'on m'ait pris)
	2 — — — es	captūs (-ā, -um) sim
	3 — — — est	— — — sis
	P. 1 capti (-æ, -ā) sūmūs	— — — sit
	2 — — — estis	capti (-æ, -ā) simūs
3 — — — sunt	— — — silis	
Plus-que-parfait.	J'avais été pris (on m'avait pris)	
	S. 1 captūs (-ā, -um) eram	Que j'eusse été pris (qu'on m'eût pris)
	2 — — — erās	captūs (-ā, -um) essem
	3 — — — erāt	— — — essēs
	P. 1 capti (-æ, -ā) erāmūs	— — — essēt
	2 — — — erātis	capti (-æ, -ā) essemūs
3 — — — erant	— — — essētis	
Futur antérieur.	J'aurai été pris (on m'aura pris)	
	S. 1 captūs (-ā, -um) erō	
	2 — — — eris	
	3 — — — erit	
	P. 1 capti (-æ, -ā) erimūs	
	2 — — — eritis	
3 — — — erunt		

— VERBE cāpiōr, je suis pris (on me prend).

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
S. 2 (cāpère)	Sois pris (maintenant;	Être pris	
		cāpi	
P. 2 (capimīni)			
S. 2 (cāpère)	Sois pris (plus tard)	Devoir être pris	
		captum (invariable)	
P. 2 (capimīni)		iri	
		Avoir été pris	Pris, ayant été pris
		captum (-am, -um) essē	captūs (-ā, -um)

ADJECTIF VERBAL

Cāpiendūs (-ā, -um), qui doit être pris (qu'on doit prendre).

On conjugue sur cāpiōr les verbes suivants :

Abjiciōr (abjectus sum, abjici), je suis jeté (on me jette); — aspiciōr (aspectus sum, aspici), je suis aperçu (on m'aperçoit); — confodiōr (confossus sum, confodi), je suis percé (on me perce); — rapiōr (raptus sum, rapi), je suis entraîné (on m'entraîne); etc.

245*. — QUATRIÈME CONJUGAISON. — VERBE

	INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.	Je suis entendu (on m'entend)	Que je sois entendu (qu'on m'entende)
	S. 1 <i>audiōr</i> 2 <i>audīris</i> 3 <i>audītūr</i>	<i>audiār</i> <i>audiāris</i> ou <i>audiārē</i> <i>audiātūr</i>
	P. 1 <i>audimūr</i> 2 <i>audīminī</i> 3 <i>audiuntūr</i>	<i>audiāmūr</i> <i>audiāminī</i> <i>audiantūr</i>
Imparfait.	J'étais entendu (on m'entendait)	Que je fusse entendu (qu'on m'entendit)
	S. 1 <i>audiēbār</i> 2 <i>audiēbāris</i> ou <i>audiēbārē</i> 3 <i>audiēbātūr</i>	<i>audiēr</i> <i>audiērīs</i> ou <i>audiērē</i> <i>audiētūr</i>
	P. 1 <i>audiēmūr</i> 2 <i>audiēmīnī</i> 3 <i>audiēbantūr</i>	<i>audiēmūr</i> <i>audiēmīnī</i> <i>audiēbantūr</i>
Futur.	Je serai entendu (on m'entendra)	
	S. 1 <i>audiār</i> 2 <i>audiēris</i> ou <i>audiērē</i> 3 <i>audiētūr</i>	
	P. 1 <i>audiēmūr</i> 2 <i>audiēmīnī</i> 3 <i>audiēntūr</i>	
Parfait ou Passé.	Je fus entendu (on m'entendit), etc.	Que j'aie été entendu (qu'on m'eût entendu)
	S. 1 <i>audītūs (-ā, -um) sum</i> 2 <i>ēs</i> 3 <i>est</i>	<i>audītūs (-ā, -um) sim</i> <i>sis</i> <i>sit</i>
	P. 1 <i>audītī (-e, -ā) sūmūs</i> 2 <i>estis</i> 3 <i>sunt</i>	<i>audītī (-e, -ā) simūs</i> <i>sitis</i> <i>sint</i>
Plus-que-parfait.	J'avais été entendu (on m'avait entendu)	Que j'eusse été entendu (qu'on m'eût entendu)
	S. 1 <i>audītūs (-ā, -um) eram</i> 2 <i>erās</i> 3 <i>erāt</i>	<i>audītūs (-ā, -um) essem</i> <i>essēs</i> <i>essēt</i>
	P. 1 <i>audītī (-e, -ā) erāmūs</i> 2 <i>erātis</i> 3 <i>erant</i>	<i>audītī (-e, -ā) essēmūs</i> <i>essētis</i> <i>essent</i>
Futur antérieur.	J'aurai été entendu (on m'aura entendu)	
	S. 1 <i>audītūs (-ā, -um) erō</i> 2 <i>eris</i> 3 <i>erit</i>	
	P. 1 <i>audītī (-e, -ā) erimūs</i> 2 <i>eritis</i> 3 <i>erunt</i>	

audīōr. je suis entendu (on m'entend).

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
S.	Sois entendu (maintenant)	Être entendu	
	2 (<i>audīrē</i>)	<i>audīri</i>	
P.	2 (<i>audīminī</i>)		
S.	Sois entendu (plus tard)	Devoir être entendu	
	2 (<i>audīrē</i>)	<i>audītum</i> (invariable) <i>iri</i>	
P.	2 (<i>audīminī</i>)		
		Avoir été entendu	Entendu, ayant été entendu
		<i>audītum</i> (-am, -um) <i>essē</i>	<i>audītūs</i> (-ā, -um)

ADJECTIF VERBAL

Audīendūs (-ā, -um), qui doit être entendu (qu'on doit entendre).

On conjugue sur *audiōr* les verbes suivants :

Lēnīōr, je suis adouci (on m'adoucit); — mollīōr, je suis attendri (on m'attendrit); — pūnīōr, je suis puni (on me punit); etc.

246*. Observations sur les formes du passif.

— 1° A l'indicatif présent, imparfait ou futur, au subjonctif présent ou imparfait, il est aisé de tirer mécaniquement chaque forme passive de la forme active correspondante en remplaçant :

Au singulier, 1 ^{re} personne :		o	par	or;
		m	—	r;
	2 ^{de}	s	—	(ris ou re);
	3 ^e	t	—	tur;
Au pluriel, 1 ^{re} personne :		mus	par	mur;
	2 ^{de}	tis	—	mini;
	3 ^e	nt	—	ntur.

REMARQUE*. — A l'indicatif présent on ne trouve que très rarement la seconde personne du singulier en -re, au lieu de -ris.

Dicere (au lieu de diceris), tu es dit, qu'on trouve dans Phédre (III, 17, II), est *exceptionnel*.

2° A l'impératif, la deuxième personne du singulier est semblable à l'infinitif actif.

Ex. : amārē, dēlērē, lēgērē, cāpērē, audirē.

La deuxième personne du pluriel est semblable à la deuxième personne du pluriel de l'indicatif présent passif.

Ex. : amāminī, dēlēmīnī, lēgīmīnī, cāpīmīnī, audīmīnī.

Au passif les mêmes formes servent à la fois d'impératif présent et d'impératif futur.

REMARQUE. — L'impératif passif est à peu près *inusité*, peut-être simplement parce qu'on n'a guère occasion de l'employer.

On commande à quelqu'un d'aimer, de détruire, etc. ; on ne lui commande pas d'être aimé, d'être détruit.

3° L'infinitif peut se tirer mécaniquement de l'infinitif actif, en remplaçant :

ārē par ārī,
ērē — ērī,
ērē — ī,
irē — irī.

4° L'adjectif verbal se tire du gérondif, en remplaçant -ndum par -ndus, -nda, -ndum.

5° Le participe passé peut se tirer mécaniquement du supin, en remplaçant -um par -us.

6° Le parfait (ou passé) de l'indicatif se compose du participe passé du verbe à conjuguer joint à l'indicatif présent du verbe sum.

De même :

le plus-que-parfait de l'indicatif	} se composent	} du participe	} passé joint à	eram
le futur antérieur.				ero
le parfait du subjonctif.				sim
le plus-que-parfait du subjonctif				essem
le parfait de l'infinitif.				esse

REMARQUE. — Certains auteurs remplacent quelquefois :

amatus sum	par	amatus fui
— eram —	—	— fueram
— ero —	—	— fuero
— sim —	—	— fuerim
— essem —	—	— fuissem
amatum esse	—	amatum fuisse.

Mais cet usage n'est pas très bon. On doit tout particulièrement éviter amatus fui et amatum fuisse, qui se trouvent uniquement chez des auteurs peu corrects. ®

7° Le futur de l'infinitif se compose du supin en -um accompagné du mot iri.

EMPLOI DES FORMES DU PASSIF

247*. Amor a patre. — Domus saxo quadrato edificata est. — « Je suis aimé de mon père » signi-

fié : « mon père *m'aime*. » On traduira donc en latin par le présent de l'indicatif : **amor a patre**.

Au contraire : « cette maison *est bâtie* en pierre de taille » signifie : « on a *bâti* cette maison en pierre de taille. » On traduira donc par le parfait de l'indicatif : **hæc domus saxo quadrato ædificata est**.

De même : « *j'étais aimé* de mon père » signifie : « mon père *m'aimait* », et il faudra traduire par : **amabar a patre**.

Au contraire : « cette maison *était bâtie* en pierre de taille, » signifie : « on *avait bâti* cette maison en pierre de taille, » et il faudra traduire par : **hæc domus saxo quadrato ædificata erat**.

RÈGLE. — Pour savoir par quel temps du passif latin on doit traduire le passif français, il faut tourner la phrase par l'actif.

248*. **Se lavat.** — **Domus in hac regione cito ædificantur.**

« Je me baigne »	se rend en latin par	me lavo,
« Tu te baignes »	— —	te lavas,
« Il se baigne »	— —	se lavat, etc.,

parce que ces expressions signifient que le sujet *fait l'action sur lui-même*.

Mais une phrase comme :

« Les maisons se bâtissent vite dans ce pays » signifie : « Les maisons *sont bâties* vite » (c'est-à-dire, on les bâtit vite).

On traduira donc par **domus in hac regione cito ædificantur**.

RÈGLE. — Si le verbe français accompagné du pronom réfléchi équivaut à un passif, il faut employer le passif en latin.

REMARQUES. — I*. Le passif de certains verbes s'emploie dans un sens réfléchi.

Ainsi « se donner à quelqu'un » peut se dire **dedi**, au lieu de **se dedere** ; « se justifier » peut se dire **purgari**, au lieu de **se purgare**.

De même **exerceri** peut signifier « s'exercer », **satiari**, « se rassasier », etc.

Ex.: **Satiatur ipsa et torquet convivam fame**, (la cigogne se rassasie elle-même et torture son convive par la faim. (PÉRON, *Fables*, I, 26, 9.)

II. Quelques-uns de ces passifs employés dans un sens réfléchi peuvent avoir un participe présent et un gérondif à sens réfléchi.

Ex.: **Aspis**, l'apercevant de loin qui se précipitait sur lui, **quem procul Aspis conspiciens ad se ferentem**. (NEP., *Datam.*, 4, 5.)
Pour se baigner, **lavandi causa**. (T.-Liv. xxv, 17, 1.)

Ferens est le participe de **feror**, je me précipite, et **lavandi** le gérondif de **lavor**, je me baigne.

III. Dans la langue poétique seulement, un certain nombre de participes passés, qui, dans la langue ordinaire, ont le sens passif, sont employés avec le sens du moyen grec, comme le seraient des participes de sens actif accompagnés d'un pronom réfléchi au datif.

Ex.: S'étant frappé la poitrine, **percussæ pectora**. (VIRG., *Æn.*, xi, 877.)

249*. **Amanda est virtus.** — « La vertu doit être aimée » ou « il faut aimer la vertu », se dit en latin : **amanda est virtus** (m. à m. : la vertu est devant être aimée).

« Carthage *devra* être détruite », ou « il *faudra* détruire Carthage », se dit : **delenda erit Carthago** (m. à m. : Carthage sera devant être détruite).

RÈGLE. — L'idée d'*obligation*, de *devoir* se rend par le verbe **sum** accompagné de l'adjectif verbal en -ndus, -nda, -ndum.

250*. **Cupidus vidende urbis.** — « Désireux de voir » se traduit par **cupidus videndi**.

« Désireux de voir la ville » peut se rendre par **cupidus videndi urbem**.

Mais on dit *ordinairement* : *cupidus videndæ urbis*.

RÈGLE. — Le gérondif accompagné d'un complément direct se remplace ordinairement par l'adjectif verbal en *-ndus, -nda, -ndum*.

Le mot qui devait être le complément du gérondif se met alors au cas où l'on aurait mis le gérondif, et l'adjectif verbal s'accorde avec ce mot.

Dans cet emploi, l'adjectif verbal en *-ndus* ne marque aucune idée d'obligation ; *cupidus videndæ urbis* peut se traduire mot à mot : « Désireux de la ville étant vue. »

REMARQUE*. — On n'emploie *jamais* le gérondif, mais on tourne *nécessairement* par l'adjectif verbal en *-ndus, -nda, -ndum* :

1° Quand l'adjectif verbal doit être au *datif* ou à l'*accusatif*.

Ex.: Impuissant à supporter un fardeau, *impar sustinendo oneri*.
Pour terminer cette affaire, *ad eam rem conficiendam*.

2° Quand il doit être à l'*ablatif* précédé d'une préposition.

Ex.: Il passe son temps à lire des livres, *tempus consumit in libris legendis*.

Mais quand le gérondif est à l'*ablatif* non précédé d'une préposition, il peut être accompagné d'un complément direct. On dira généralement *multis libris legendis doctus evasit* (cf. § 236, mais on peut dire aussi : *multos libros legendo*.

MANIÈRE DE RENDRE « ON ».

251*. — La troisième personne du singulier de tous les temps du passif s'emploie sans sujet pour rendre l'idée du pronom français *on*.

Ex.: *On aime, amatur*.

On lisait, legebatur.

On entendra, audietur.

C'est ce qu'on appelle le *passif impersonnel*.

252*. — En pareil cas, dans les temps composés, le participe passé est au *neutre*.

Ex.: *Auditum est*, on a entendu ;

Lectum erat, on avait lu, etc.

253*. *Tibi nocetur*. — Ce *passif impersonnel* existe même pour les verbes *intransitifs*.

Ex.: *On te nuit, tibi nocetur*.

On me porte envie, mihi invidetur.

REMARQUES. — I. Le sujet logique d'où part l'action marquée par le verbe impersonnel peut être signifié par *ab* avec l'*ablatif*.

Ex.: Comme il y avait de la résistance de la part de Cotta... *cum a Cotta resisteretur*. (CÉS., B. G., V, 30, 1.)

II*. *On ne peut pas* se servir du passif impersonnel lorsque les expressions « *on aime, on lisait* », etc., sont accompagnées d'un complément direct.

« *On aime les gens de bien* » équivaut à : « les gens de bien sont aimés », *boni amantur*.

« *On lisait les livres* » équivaut à : « les livres étaient lus », *libri legebantur*.

III*. L'idée de notre pronom *on* se rend encore :

1° Par la troisième personne du pluriel de l'actif (en sous-entendant *homines*) dans les expressions *ajunt, dicunt, ferunt, tradunt*, etc., signifiant : « *on dit, on rapporte que...* » ;

2° Par la première personne du pluriel de l'actif, quand il s'agit de choses qu'on veut appliquer à tout le monde, *y compris soi-même*.

Ex.: *On loue souvent la vertu, on la pratique rarement* (entendez : nous louons souvent la vertu, nous la pratiquons rarement), *laudamus virtutem sæpe, raro colimus*.^(R)

3° Par le pronom indéfini *quis*, quand « *on* » équivaut à « *quelqu'un* ».

Ex.: *On dira ce qu'on voudra, narrabit (sous-entendu quis) quod quis voluerit*. (PUNSON, Fables, III, 47, 8).

4° Par la deuxième personne du singulier du *subjonctif*, quand

ce qu'on dit peut s'appliquer, à la rigueur, à la personne à qui l'on parle.

Ex.: Un homme de bien devient moins zélé à faire le bien, quand on le néglige (quand vous le négligez), *bonus signior fit, ubi eum negligas.*

Ubi gouverne l'*indicatif*; mais, quand on veut rendre l'idée de « on » par la *deuxième* personne, c'est le *subjonctif* qu'on emploie. On dirait au contraire: *bonus signior fit, ubi negligitur*, ou: *ubi eum negligimus.*

254*. *Nemini nocendum est.* — Le neutre singulier de l'adjectif verbal en *-ndus*, joint à la troisième personne du singulier des divers temps du verbe *sum*, s'emploie sans sujet comme *passif impersonnel*.

Ex.: On doit aimer (il faut aimer), *amandum est.*
On devra lire (il faudra lire), *legendum erit.*
On ne doit nuire (il ne faut nuire) à personne, *nemini nocendum est.*

Mais, si les expressions françaises « on doit aimer... on doit lire... », etc., sont accompagnées d'un *complément direct*, on ne peut pas se servir du *passif impersonnel*.

Ex.: On doit aimer les gens de bien, *boni amandi sunt.*

On doit lire les bons livres, *boni libri legendi sunt.*

255*. *Ellipse du verbe sum au passif.* — On peut sous-entendre les troisièmes personnes *est, sunt*, à côté du *participe passé* ou de l'*adjectif verbal* en *-ndus*.

Ex.: Une grande partie des troupes fut taillée en pièces, *magna pars copiarum cæsa* (sous-ent. *est*).
Il ne faut nuire à personne, *nemini nocendum* (sous-ent. *est*).

De même on sous-entend assez souvent *esse* à l'*infinitif passé passif*.

Ex.: Je me réjouis d'avoir été dédaigné, *me contemptum* (sous-ent. *esse*) *gaudeo.* (PHÈDRE, *Fables*, II, 7, 11).

Enfin l'*infinitif esse* peut être omis à côté de l'*adjectif verbal* en *-ndus*.

Ex.: Je suis d'avis qu'il faut détruire Carthage, *censeo Carthaginem delendam* (sous-ent. *esse*).

VOIX DÉPONENTE.

256*. — Certains verbes transitifs ou intransitifs ont la forme du *passif*, quoiqu'ils n'en aient pas le sens; ces verbes appartiennent à la *voix déponente*.

Ex.: *Imitor, j'imité* (verbe transitif).
Nascor, je nais (verbe intransitif).

257*. — La voix déponente possède un *participe passé* qui a le sens *actif*.

Imitatus, ayant imité; imitatus sum, je suis ayant imité (j'ai imité).

Pollicitus, ayant promis; pollicitus eram, j'étais ayant promis (j'avais promis).

Secutus, ayant suivi; secutus ero, je serai ayant suivi (j'aurai suivi).

258*. — La voix déponente possède en outre, comme la voix active, un *participe présent*, un *participe futur*, un *gérondif* et un *supin*.

259*. — A la voix déponente, les verbes *transitifs* ont un *adjectif verbal* en *-ndus, -nda, -ndum*, comme les verbes conjugués à la voix passive.

Ex.: *Imitandus, qui doit être imité.*

Cette forme a donc, seule de toutes les formes déponentes, le sens *passif*.

260*. — PREMIÈRE CONJUGAISON.

	INDICATIF	SUBJONCTIF
	J'imita	Que j'imita
Présent.	S. 1 <i>imitōr</i> 2 <i>imitāris</i> 3 <i>imitātūr</i> P. 1 <i>imitāmur</i> 2 <i>imitāmini</i> 3 <i>imitantūr</i>	<i>Imitē</i> <i>imitēris</i> ou <i>imitērē</i> . <i>imitētūr</i> <i>imitēmūr</i> <i>imitēmīni</i> <i>imitentūr</i>
	J'imitais	Que j'imitasse
Imparfait.	S. 1 <i>imitābār</i> 2 <i>imitābāris</i> ou <i>imitābārē</i> 3 <i>imitābātūr</i> P. 1 <i>imitābāmur</i> 2 <i>imitābāmini</i> 3 <i>imitābantūr</i>	<i>Imitārē</i> <i>imitārēris</i> ou <i>imitārērē</i> <i>imitārētūr</i> <i>imitārēmūr</i> <i>imitārēmīni</i> <i>imitārentūr</i>
	J'imiterai	
Futur.	S. 1 <i>imitābōr</i> 2 <i>imitābēris</i> ou <i>amitābēris</i> 3 <i>amitābitūr</i> P. 1 <i>imitābimūr</i> 2 <i>imitābimīni</i> 3 <i>imitābuntūr</i>	
	J'imitai	Que j'aie imité
Présent ou Passé.	S. 1 <i>imitātūs (-ā, -um)</i> <i>sum</i> 2 — — — <i>ēs</i> 3 — — — <i>est</i> P. 1 <i>imitātī (-æ, -ā)</i> <i>sumūs</i> 2 — — — <i>estīs</i> 3 — — — <i>sunt</i>	<i>Imitātūs (-ā, -um)</i> <i>sim</i> — — — <i>sis</i> — — — <i>sit</i> <i>imitātī (-æ, -ā)</i> <i>simūs</i> — — — <i>sitis</i> — — — <i>sint</i>
	J'avais imité	Que j'eusse imité
Plus-que-parfait.	S. 1 <i>imitātūs (-ā, -um)</i> <i>eram</i> 2 — — — <i>erās</i> 3 — — — <i>erāt</i> P. 1 <i>imitātī (-æ, -ā)</i> <i>erāmūs</i> 2 — — — <i>erātīs</i> 3 — — — <i>erant</i>	<i>Imitātūs (-ā, -um)</i> <i>essem</i> — — — <i>essēs</i> — — — <i>essēt</i> <i>imitātī (-æ, -ā)</i> <i>essēmūs</i> — — — <i>essētīs</i> — — — <i>essent</i>
	J'aurai imité	
Futur antérieur.	S. 1 <i>imitātūs (-ā, -um)</i> <i>erō</i> 2 — — — <i>eris</i> 3 — — — <i>erit</i> P. 1 <i>imitātī (-æ, -ā)</i> <i>erimūs</i> 2 — — — <i>eritīs</i> 3 — — — <i>erunt</i>	

— VERBE *imitōr*, *j'imita*.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
	Imite (maintenant)	Imiter	imitant
S.	2 <i>imitārē</i>	<i>imitāri</i>	<i>imitans</i> , gén. - <i>antis</i>
P.	2 <i>imitāmini</i>		
	Imite (plus tard)	Devoir imiter	Disposé à imiter, devant imiter
S.	2 <i>imitārē</i>	<i>Imitātūrūm (-am, -um)</i> <i>essē</i>	<i>Imitātūrūs (-ā, -um)</i>
P.	2 <i>imitāmini</i>		
		Avoir imité	Ayant imité
		<i>Imitātūm (-am, -um)</i> <i>essē</i>	<i>Imitātūs (-ā, -um)</i>

GÉRONDIF

SUPIN

Acc. (ad) *imitandūm*, (pour) imiter; 1 *Imitātūm*, imiter (pour imiter);
Gén. *Imitandī*, d'imiter;
Dat. *Imitandō*, à imiter; 2 *Imitātū*, à imiter.
Abl. *Imitandō*, par le fait d'imiter (en imitant).

ADJECTIF VERBAL

Imitandūs (-ā, -um), qui doit être imité (qu'on doit imiter).

On conjugue sur *imitōr* les verbes suivants :

Hortōr, trans., j'exhorte; — *mirōr*, trans., j'admire; — *vēnērōr*, trans., je respecte; — *vēnōr*, intrans., je chasse.

262*. — TROISIÈME CONJUGAISON. — PREMIER

	INDICATIF	SUBJONCTIF
	Je suis	Que je sois
Présent.	S. 1 <i>séquor</i>	<i>séquor</i>
	2 <i>sequeris</i>	<i>sequaris</i> ou <i>sequarē</i>
	3 <i>sequitur</i>	<i>sequatur</i>
P.	1 <i>sequimur</i>	<i>sequamur</i>
	2 <i>sequimini</i>	<i>sequamini</i>
	3 <i>sequuntur</i>	<i>sequantur</i>
	Je suivais	Que je suivisse
Imparfait.	S. 1 <i>sequēbar</i>	<i>sequērer</i>
	2 <i>sequēbaris</i> ou <i>sequēbārē</i>	<i>sequēreris</i> ou <i>sequērerē</i>
	3 <i>sequēbatur</i>	<i>sequerētur</i>
P.	1 <i>sequēbāmur</i>	<i>sequerēmur</i>
	2 <i>sequēbāmini</i>	<i>sequerēmini</i>
	3 <i>sequēbantur</i>	<i>sequerentur</i>
	Je suivrai	
Futur.	S. 1 <i>séquar</i>	
	2 <i>sequeris</i> ou <i>sequerē</i>	
	3 <i>sequetur</i>	
P.	1 <i>sequēmur</i>	
	2 <i>sequēmini</i>	
	3 <i>sequentur</i>	
	Je suivis	Que j'aie suivi
Présent ou Passé.	S. 1 <i>secūtūs (-ā, -um)</i> <i>sum</i>	<i>secūtūs (-ā, -um)</i> <i>sim</i>
	2 — — — <i>ēs</i>	— — — <i>sis</i>
	3 — — — <i>est</i>	— — — <i>sit</i>
P.	1 <i>secūtī (-æ, -ā)</i> <i>sūmūs</i>	<i>secūtī (-æ, -ā)</i> <i>sīmūs</i>
	2 — — — <i>estis</i>	— — — <i>sitis</i>
	3 — — — <i>sunt</i>	— — — <i>sint</i>
	J'avais suivi	Que j'eusse suivi
Plus-que-parfait.	S. 1 <i>secūtūs (-ā, -um)</i> <i>eram</i>	<i>secūtūs (-ā, -um)</i> <i>essem</i>
	2 — — — <i>erās</i>	— — — <i>essēs</i>
	3 — — — <i>erāt</i>	— — — <i>essēt</i>
P.	1 <i>secūtī (-æ, -ā)</i> <i>erāmūs</i>	<i>secūtī (-æ, -ā)</i> <i>essēmūs</i>
	2 — — — <i>erātis</i>	— — — <i>essētis</i>
	3 — — — <i>erant</i>	— — — <i>essent</i>
	J'aurai suivi	
Futur antérieur.	S. 1 <i>secūtūs (-ā, -um)</i> <i>erō</i>	
	2 — — — <i>eris</i>	
	3 — — — <i>erit</i>	
P.	1 <i>secūtī (-æ, -ā)</i> <i>erimūs</i>	
	2 — — — <i>eritis</i>	
	3 — — — <i>erunt</i>	

TYPE. — VERBE *séquor*, je suis.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
	Suis (maintenant)	Suivre	Suivant
S.	2 <i>séquere</i>	<i>séquif</i>	<i>séquens</i> , gén. <i>-entis</i>
P.	2 <i>sequimini</i>		
	Suis (plus tard)	Devoir suivre	Disposé à suivre, devant suivre
S.	2 <i>séquere</i>	<i>secūtūrum (-am, -um)</i> <i>esse</i>	<i>secūtūrus (-ā, -um)</i>
P.	2 <i>sequimini</i>		
		Avoir suivi	Ayant suivi
		<i>secūtum (-am, -um)</i> <i>esse</i>	<i>secūtūs (-ā, -um)</i>

GÉRONDIF

Acc. (ad) *séquendum*, (pour) suivre;
Gén. *séquendī*, de suivre;
Dat. *séquendō*, à suivre;
Abl. *séquendō*, par le fait de suivre (en suivant).

SUPIN

1 *secūtum*, suivre (pour suivre);
2 *secūtū*, à suivre.

ADJECTIF VERBAL

séquendus (-ā, -um), qui doit être suivi (qu'on doit suivre).

On conjugue sur *séquor* les verbes suivants :

Lōquī (loquer, locūtus sum), *intrans.*, parler; — *nascī* (nascor, nātus sum), *intrans.*, naître; — *ūtī* (utor, ūsus sum), *intrans.*, se servir.

263*. — TROISIÈME CONJUGAISON. —

	INDICATIF	SUBJONCTIF
	Je souffre	Que je souffre
Présent.	S. 1 <i>pātior</i> 2 <i>patēris</i> 3 <i>patitur</i> P. 1 <i>patimur</i> 2 <i>patimini</i> 3 <i>patiuntur</i>	<i>pātior</i> <i>patiaris</i> ou <i>patiare</i> <i>patiantur</i> <i>patiāmini</i> <i>patiāntur</i>
	Je souffrais	Que je souffrisse
Imparfait.	S. 1 <i>patiebar</i> 2 <i>patiebaris</i> ou <i>patiebare</i> 3 <i>patiebatur</i> P. 1 <i>patiebamur</i> 2 <i>patiebamini</i> 3 <i>patiebantur</i>	<i>patierer</i> <i>patiereris</i> ou <i>patierere</i> <i>patieretur</i> <i>patieremur</i> <i>patieremini</i> <i>patierentur</i>
	Je souffrirai	
Futur.	S. 1 <i>patior</i> 2 <i>patieris</i> ou <i>patiere</i> 3 <i>patietur</i> P. 1 <i>patiemur</i> 2 <i>patiemini</i> 3 <i>patientur</i>	
	Je souffris	Que j'aie souffert
Parti I ou Passé.	S. 1 <i>passus (-ā, -um) sum</i> 2 — — — <i>es</i> 3 — — — <i>est</i> P. 1 <i>passi (-æ, -ā) sumus</i> 2 — — — <i>estis</i> 3 — — — <i>sunt</i>	<i>passus (-ā, -um) sim</i> — — — <i>sis</i> — — — <i>sit</i> <i>passi (-æ, -ā) simus</i> — — — <i>sillis</i> — — — <i>sint</i>
	J'avais souffert	Que j'eusse souffert
Plus-que-parfait.	S. 1 <i>passus (-ā, -um) eram</i> 2 — — — <i>erās</i> 3 — — — <i>erāt</i> P. 1 <i>passi (-æ, -ā) eramus</i> 2 — — — <i>erātis</i> 3 — — — <i>erant</i>	<i>passus (-ā, -um) essem</i> — — — <i>esses</i> — — — <i>essēt</i> <i>passi (-æ, -ā) essemus</i> — — — <i>essētis</i> — — — <i>essent</i>
	J'aurai souffert	
Futur antérieur.	S. 1 <i>passus (-ā, -um) ero</i> 2 — — — <i>eris</i> 3 — — — <i>erit</i> P. 1 <i>passi (-æ, -ā) erimus</i> 2 — — — <i>eritis</i> 3 — — — <i>erunt</i>	

SECOND TYPE. — VERBE *pātior*, je souffre.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
S.	2 <i>pātēre</i>	Souffrir <i>pāti</i>	Souffrant <i>pātens</i> , gén. <i>-entis</i>
P.	2 <i>patimini</i>		
S.	Souffre (plus tard) 2 <i>pātēre</i>	Devoir souffrir <i>passurum (-am, -um)</i> <i>essē</i>	Disposé à souffrir, devant souffrir <i>passurus (-ā, -um)</i>
P.	2 <i>patimini</i>		
		Avoir souffert <i>passum (-am, -um)</i> <i>essē</i>	Ayant souffert <i>passus (-ā, -um)</i>

GÉRONDIF

SUPIN

Acc. (ad) *pātiendum*, (pour) souffrir; 1 *passum*, souffrir (pour souffrir);
Gén. *pātiendi*, de souffrir;
Dat. *pātiendō*, à souffrir; 2 *passū*, à souffrir.
Abl. *pātiendō*, par le fait de souffrir (en souffrant).

ADJECTIF VERBAL

pātiendus (-ā, -um), qui doit être souffert (qu'on doit souffrir).

On conjugue sur *pātior* les verbes suivants :

Aggrēdi (aggrēdiō, aggressus sum), *trans.*, attaquer; — congrēdi (congrēdiō, congressus sum), *intrans.*, se rencontrer avec, en venir aux mains avec.

264*. — QUATRIÈME CONJUGAISON.

	INDICATIF	SUBJONCTIF
	Je partage	Que je partage
Présent.	S. 1 partior	partior
	2 partioris	partioris ou partiorē
	3 partior	partior
P.	1 partiamur	partiamur
	2 partiamini	partiamini
	3 partiantur	partiantur
	Je partageais	Que je partageasse
Imparfait.	S. 1 partiebar	partier
	2 partiebaris ou partiebarē	partieris ou partierē
	3 partiebatur	partieretur
P.	1 partiebamur	partieremur
	2 partiebamini	partieremini
	3 partiebantur	partierentur
	Je partagerai	
Futur.	S. 1 partior	
	2 partioris ou partiorē	
	3 partior	
P.	1 partiamur	
	2 partiamini	
	3 partiantur	
	Je partageai	Que j'aie partagé
Parfait ou Plus-que-parfait.	S. 1 partitus (-ā, -um) sum	partitus (-ā, -um) sim
	2 — — — — — es	— — — — — sis
	3 — — — — — est	— — — — — sit
P.	1 partiti (-æ, -ā) sumus	partiti (-æ, -ā) simus
	2 — — — — — estis	— — — — — sitis
	3 — — — — — sunt	— — — — — sint
	J'avais partagé	Que j'eusse partagé
Plus-que-parfait.	S. 1 partitus (-ā, -um) eram	partitus (-ā, -um) essem
	2 — — — — — eras	— — — — — esses
	3 — — — — — erāt	— — — — — essēt
P.	1 partiti (-æ, -ā) eramus	partiti (-æ, -ā) essemus
	2 — — — — — eratis	— — — — — essētis
	3 — — — — — erant	— — — — — essent
	J'aurais partagé	
Futur antérieur.	S. 1 partitus (-ā, -um) erō	
	2 — — — — — eris	
	3 — — — — — erit	
P.	1 partiti (-æ, -ā) erimus	
	2 — — — — — eritis	
	3 — — — — — erunt	

— VERBE partior, je partage.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
S.	Partage (maintenant)	Partager	Partageant
	2 partire	partiri	partiens, gén. -entis
P.	2 partimini		
P.	Partage (plus tard)	Devoir partager	Disposé à partager,
	2 partire	partiturum (-am, -um) esse	devant partager
P.	2 partimini		partitūrus (-ā, -um)
		Avoir partagé	Ayant partagé
		partitum (-am, -um) esse	partitus (-ā, -um)

GÉRONDIF

SUPIN

Acc. (ad) partitendum, (pour) partager; 1 partitum, partager (pour)
 Gén. partitendi, de partager; — — — — — partager);
 Dat. partitendo, à partager; 2 partitū, à partager.
 Abl. partitendo, par le fait de partager (en partageant).

ADJECTIF VERBAL

partitendus (-ā, -um), qui doit être partagé (qu'on doit partager).

On conjugue sur partior les verbes suivants :

Adoriri (adorior, adoritus sum), trans., attaquer à l'improviste;
 — blandiri (blandior, blanditus sum), intrans., caresser, flatter.

265*. — Contrairement à ce qui a lieu pour le passif (§ 246, *Rem.*), on trouve assez souvent des deuxièmes personnes du singulier de l'indicatif présent en *-re*.

Ex.: *Imitare*, tu imites, au lieu de *imitaris*.
Partire, tu partages, au lieu de *partiris*, etc.

266*. **Multi eum imitantur.** — Certains verbes passifs français, comme *être imité*, *être suivi*, etc., n'ont pas d'équivalent littéral en latin, parce que les verbes qui signifient *imiter*, *suivre*, etc., sont des verbes *déponents*.

Dans les phrases où ces verbes se rencontrent, il faut tourner le passif par l'actif.

Ex.: *Il est imité* par beaucoup de gens (*tournez* : beaucoup de gens *l'imitent*), **multi eum imitantur**.

Mais l'on pourra dire :

« Il doit être imité, » **imitandus est** (§ 259), parce que *imitor* étant transitif, possède un adjectif verbal de sens passif.

267*. **Verbes tantôt déponents, tantôt actifs.** — Quelques verbes se rencontrent tantôt avec la forme *déponente*, tantôt avec la forme *active*.

Ex.: *ludifico et ludificor*, se jouer ou se moquer de ;
luxurio et luxurior, être exubérant ; etc.

REMARQUES. — 1°. *Mériter* se dit *mereor*, rarement *mereo* ; mais

au parfait, on emploie aussi bien *merui* que *meritus sum*.

II°. *Assentior*, je donne mon assentiment, fait au parfait *assensus sum*, mais quelquefois aussi *assensi*.

268*. **Verbes semi-déponents.** — Quelques verbes présentent dans leur conjugaison un mélange de formes *déponentes* et de formes *actives*. On les appelle *semi-déponents*.

1° Le verbe *revertor*, revenir sur ses pas, suit la conjugaison active au *parfait* et aux temps qui en dérivent :

reverti, je suis revenu sur mes pas ;
reverteram, j'étais revenu sur mes pas, etc.

Mais le même verbe a un participe passé de forme *déponente*, qui est *reversus*, étant revenu sur ses pas.

2° Les verbes *audeo*, j'ose, *gaudeo*, je me réjouis, *soleo*, j'ai coutume, et *fido*, je me fie, ont un *participe passé* de forme *déponente* qui a le sens *actif*. Ils forment leur *parfait* (et les temps qui en dérivent) de ce *participe passé*, joint aux différents temps du verbe *sum*.

Audeo, *ausus sum*, j'ai osé, *audère*, oser.
ausus eram, j'avais osé, etc.
Gaudeo, *gavisus sum*, je me suis réjoui, *gaudère*, se réjouir.
gavisus eram, je m'étais réjoui, etc.
Soleo, *solitus sum*, j'ai eu coutume, *solère*, avoir coutume.
solitus eram, j'avais eu coutume, etc.
Fido, *fisus sum*, je me suis fié, *fidère*, se fier.
fisus eram, je m'étais fié, etc.

REMARQUES. — 1°. Un certain nombre de verbes qui ne sont pas

semi-déponents ont néanmoins des participes passés à sens actif. Tels sont :

PARTICIPES PASSÉS		
Adolescère, grandir.	adultus,	devenu grand, adulte.
Assuescère, s'habituer.	assuetus,	ayant pris l'habitude, habitué.
Cenâre, dîner.	cenatus,	ayant diné.
Conjurâre, conjurer, conspirer.	conjuratus,	ayant conspiré.
Jurâre, prêter serment.	juratus,	ayant prêté serment.
Obsolescère, vieillir.	obsoletus,	vieilli, passé de mode.
Potâre, boire.	potus,	ayant bu.
Prandère, déjeuner.	pransus,	ayant déjeuné.

On trouve de même *conspiratus*, ayant conspiré :

Ex. : *Conspiratis factionum partibus*, les partis politiques ayant conspiré. (Pétrone, *Fables*, 1, 2, 4.)

II°. Quelques-uns de ces participes ont à la fois le sens actif et le sens passif.

Ainsi *potus* signifie non seulement « qui a bu », mais aussi « qui a été bu. » *Juratus* signifie « ayant prêté serment » et aussi « qui a été juré ».

269*. — Participes passés déponents à sens passif. — On a vu (§ 257) que le participe passé des verbes déponents a le sens *actif*. Contrairement à cette règle, un certain nombre de verbes déponents ont un participe passé qui *peut* avoir le sens *passif*.

Ex. :

comitatus,	qui a accompagné	ou qui a été accompagné.
confessus,	qui a avoué	ou qui a été avoué.
depopulatus,	qui a ravagé	ou qui a été ravagé.
meditatus,	qui a médité	ou qui a été médité.
opinatus,	qui a conjecturé	ou qui a été conjecturé.
pactus,	qui a conclu	ou qui a été conclu.
partitus,	qui a partagé	ou qui a été partagé.
testatus,	qui a attesté	ou qui a été attesté.

IRRÉGULARITÉS DANS LA FORMATION DES TEMPS

270*. — Comme à la voix active, il y a, à la voix déponente, un certain nombre de verbes qui forment les temps du passé d'une façon irrégulière.

Voici les principaux (1) :

DEUXIÈME CONJUGAISON

PARFAIT		
fateor,	avouer,	<i>fassus sum</i> , j'ai avoué.
confiteor,	avouer,	<i>confessus sum</i> , j'ai avoué.
medeor,	soigner, guérir, <i>inusité et remplacé par</i>	<i>sanavi</i> , j'ai guéri.
reor,	être d'avis,	<i>ratus sum</i> , j'ai été d'avis.
tueor,	veiller sur, <i>inusité et remplacé par</i>	<i>tutatus sum</i> , j'ai protégé.
intueor,	regarder, observer, <i>inusité et remplacé par</i>	<i>aspexi</i> , j'ai regardé.

TROISIÈME CONJUGAISON

apiscor,	à peu près <i>inusité</i> .	
adipiscor,	obtenir.	<i>adeptus sum</i> , j'ai obtenu.
expergiscor,	se réveiller, <i>experrectus sum</i> ,	je me suis réveillé. [®]
fruo,	jouir de, <i>parfait inusité (part. futur fruiturus)</i> .	
perfruo,	jouir pleinement de, <i>perfructus sum</i> ,	j'ai joui pleinement de.

(1) On a suivi les mêmes principes que pour les verbes actifs. Voy. p. 137, note 1. — On a indiqué les participes futurs toutes les fois qu'ils ont une formation différente de celle du participe passé.

fungor,	s'acquitter de,	functus sum,	je me suis acquitté de
gradior,	marcher,	parfait inusité.	
aggredior,	marcher vers,	aggressus sum,	j'ai marché vers.
egredior,	sortir,	egressus sum,	je suis sorti.
ingredior,	entrer,	ingressus sum,	je suis entré.
progredior,	s'avancer,	progressus sum,	je me suis avancé.
etc.			
labor,	glisser,	lapsus sum,	j'ai glissé.
collabor,	s'affaïsser,	collapsus sum,	je me suis affaïssé
dilabor,	se dissiper,	dilapsus sum,	je me suis dissipé.
elabor,	s'échapper,	elapsus sum,	je me suis échappé.
etc.			
irascor,	s'irriter,	parfait inusité.	
(L'ancien participe iratus n'est plus qu'un adjectif.)			
loquor,	parler,	locutus sum,	j'ai parlé.
moriör,	mourir,	mortuus sum,	je suis mort (part. futur moriturus).
nanciscor,	rencontrer par hasard,	nactus ou nactus sum,	j'ai rencontré par hasard.
nascor,	naître,	natus sum,	je suis né (pas de participe futur).
nitor,	s'appuyer sur, s'efforcer,	nixus sum (1),	je me suis appuyé sur.
obliviscor,	oublier,	oblitus sum,	j'ai oublié (2).
paciscor,	stipuler,	pactus sum ou pepigi,	j'ai stipulé.
pascor,	paître,	pastus sum,	je me suis repu.
patior,	souffrir,	passus sum,	j'ai souffert.
(plector, inusité.)			
amplector,	embrasser,	amplexus sum,	j'ai embrassé.
complector,	êtreindre,	complexus sum,	j'ai étreint.
proficiscor,	partir,	profectus sum,	je suis parti.
ulciscor,	venger, punir,	ultus sum,	j'ai vengé.
utor,	se servir,	usus sum,	je me suis servi.
vescor,	se nourrir,	parfait inusité.	

(1) La forme **nixus sum** est plus rare et s'emploie surtout quand le verbe signifie *s'efforcer de*.

(2) Ne pas confondre **oblitus** avec **oblütus** (p. 144, note 3).

QUATRIÈME CONJUGAISON

orior,	se lever,	ortus sum,	je me suis levé (part. fut. oriturus).
ordior,	commencer,	orsus sum,	j'ai commencé.
metior,	mesurer,	mensus sum,	j'ai mesuré.
(perior, inusité)			
experior,	essayer,	expertus sum,	j'ai essayé.

REMARQUES. — I. Les formes suivantes de **orior** appartiennent à la troisième conjugaison :

Indic. prés., orëris, oritur, orimur, orimini.
Impérat. orëre, orimini.

L'imparfait du subjonctif suit tantôt la 3^e et tantôt la 4^e conjugaison : on trouve **orërer** et **orirer**.

Il en est de même dans tous les composés de **orior**, sauf **adorior**, **fatigare**, qui suit régulièrement la 4^e conjugaison.

II. Pour **assentior**, **assensus sum** (voy. § 267, Rem. II).

VERBES IRRÉGULIERS.

271*. — Un certain nombre de verbes sont tout à fait irréguliers. Tels sont :

ferre,	porter.	malle,	aimer mieux.
edere,	manger.	ire,	aller. ®
velle,	vouloir.	fieri,	être fait ou devenir.
nonne,	ne pas vouloir.		

272*. — CONJUGAISON DE *fēro*,

	INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.	Je porte	Que je porte <i>ou</i> je porterais
	S. 1 <i>fēro</i> 2 <i>fērs</i> 3 <i>fert</i> P. 1 <i>fērimus</i> 2 <i>fertis</i> 3 <i>fēruut</i>	<i>fēram</i> <i>fēras</i> , etc.
Imparfait.	Je portais	Que je portasse <i>ou</i> je porterais
	S. 1 <i>fērebam</i> 2 <i>fērebās</i> , etc.	<i>fērrēm</i> <i>ferres</i> , etc.
Futur.	Je porterai	
	S. 1 <i>fēram</i> 2 <i>fērés</i> , etc.	
Parfait ou Passé.	Je portai, j'ai porté <i>ou</i> j'eus porté	Que j'aie porté
	S. 1 <i>tūli</i> 2 <i>tulistī</i> , etc.	<i>tūlērīm</i> <i>tūlērīs</i> , etc.
Plus-que-parfait.	J'avais porté	Que j'eusse porté <i>ou</i> j'aurais porté
	S. 1 <i>tūlēram</i> 2 <i>tūlēras</i> , etc.	<i>tūlissem</i> <i>tūlissem</i> , etc.
Futur antérieur.	J'aurai porté	
	S. 1 <i>tūlēro</i> 2 <i>tūlēris</i> , etc.	

je porte. — Voix active.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
	Porte (maintenant)	Porter	Portant
S.	2 <i>fer</i>	<i>ferrē</i>	<i>fērens</i> , <i>entīs</i>
P.	2 <i>fertē</i>		
	Porte (plus tard)	Devoir porter	Destiné <i>ou</i> disposé à porter, devant porter
	2 <i>fer</i> <i>ou</i> <i>fertō</i>	<i>lātūrum</i> (-am, -um) <i>essē</i>	<i>lātūrus</i> , (-a, -um)
	2 <i>ferre</i> <i>ou</i> <i>fertōtē</i>		
		Avoir porté	
		<i>tūlisse</i>	

Le gérondif et le supin ont les formes suivantes :

	GÉRONDIF	SUPIN
Acc.	(ad) <i>fērendum</i> (pour) porter ;	1. <i>lātum</i> , porter (pour porter) ;
Gén.	<i>fērendi</i> de porter ;	
Dat.	<i>fērendō</i> à porter ;	
Abl.	<i>fērendō</i> par le fait de porter ; 2. <i>lātū</i> , à porter. (en portant).	

REMARQUES. — I. En somme, les seules formes irrégulières sont celles qui sont imprimées en caractères gras.

II. Le passif se forme de l'actif, suivant la règle donnée p. 166. Voy. à la page suivante.

273*. — CONJUGAISON DE *fērōr*, je suis

	INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.	Je suis porté (ou me porte) S. 1 <i>fērōr</i> 2 <i>ferris</i> 3 <i>fertūr</i> P. 1 <i>fērīmur</i> 2 <i>fērīmini</i> 3 <i>feruntūr</i>	Que je sois porté (qu'on me porte) <i>fērār</i> <i>ferāris</i> ou <i>ferāre</i> , etc.
Imparfait.	J'étais porté (on me portait) S. 1 <i>fērēbār</i> 2 <i>fērēbāris</i> ou <i>fērēbārē</i> , etc.	Que je fusse porté (qu'on me portât) <i>ferrēr</i> <i>ferrēris</i> ou <i>ferrēre</i> , etc.
Futur.	Je serai porté (on me portera) S. 1 <i>fērār</i> 2 <i>fērēris</i> ou <i>fērērē</i> , etc.	
Parfait ou Passé.	Je fus porté (on me porta) S. 1 <i>lātūs (-ā, -um) sum</i> 2 <i>lātus — es</i> , etc.	Que j'aie été porté (qu'on m'ait porté) <i>lātūs (-ā, -um) sim</i> <i>porté</i> <i>lātus — sis</i> , etc.
Plus-que-parfait.	J'avais été porté (on m'avait porté) S. 1 <i>lātūs (-ā, -um) eram</i> 2 <i>lātus — eras</i> , etc.	Que j'eusse été porté (qu'on m'eût porté) <i>lātūs (-ā, -um) essem</i> <i>porté</i> <i>lātus — essēs</i> , etc.
Futur antérieur.	J'aurai été porté (on m'aura porté) S. 1 <i>lātūs (-ā, -um) erō</i> 2 <i>lātus — ēris</i> , etc.	

porté, on me porte. — Voix passive.

	IMPERATIF	INFINITIF	PARTICIPE
S.	Suis porté (maintenant) 2 (<i>ferrē</i>)	Être porté <i>ferri</i>	
P.	2 (<i>fērīmini</i>)		
S.	Sois porté (plus tard) 2 (<i>ferrē</i>)	Devoir être porté <i>lātum</i> (invariable) <i>iri</i>	
P.	2 (<i>fērīmini</i>)		
		Avoir été porté <i>lātum (-am, -um) essē</i>	Porté, ayant été porté <i>lātus (-ā, -um)</i>

ADJECTIF VERBAL

Fērendūs (ā um), qui doit être porté (qu'on doit porter).

REMARQUE. — Parmi les composés, *rēfero*, rapporter, fait au parfait *rettuli* (mieux que *retuli*); au supin, *relatum*.

L'impersonnel *rēfert*, il importe, fait au parfait *rētulit*.

274*. — CONJUGAISON DE

	INDICATIF	SUBJONCTIF
	Je mange	Que je mange <i>ou</i> je mangerais
Présent.	S. 1 <i>ēdo</i> 2 <i>ēdis</i> ou <i>ēs</i> 3 <i>ēdit</i> ou <i>est</i> P. 1 <i>ēdimus</i> 2 <i>ēditis</i> ou <i>estis</i> 3 <i>ēdunt</i>	<i>ēdam</i> <i>ēdās</i> , etc.
	Je mangeais	Que je mangeasse <i>ou</i> je mangerais
Imparfait.	S. 1 <i>ēdebam</i> 2 <i>ēdebās</i> , etc.	<i>ēderem</i> ou <i>essem</i> . <i>ēderēs</i> ou <i>essēs</i> , etc.
	Je mangerai	
Futur.	S. 1 <i>ēdam</i> 2 <i>ēdēs</i>	
	Je mangeai <i>ou</i> j'ai mangé	Que j'aie mangé
Parfait ou Plus-que-parfait.	S. 1 <i>ēdi</i> , etc.	<i>ēderim</i> , etc.
	J'avais mangé	Que j'eusse mangé <i>ou</i> j'aurais mangé
Plus-que-parfait.	S. 1 <i>ēderam</i> , etc.	<i>ēdissem</i> , etc.
	J'aurai mangé	
Futur antérieur.	S. 1 <i>ēdero</i> , etc.	

ēdo. je mange.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
S.	Mange (maintenant) 2 <i>ēdē</i> ou <i>ēs</i>	Manger <i>ēderē</i> ou <i>esse</i>	Mangeant <i>ēdens</i> , <i>entis</i>
P.	2 <i>ēdite</i> ou <i>estē</i>		
	Mange (plus tard)	Devoir manger	Destiné <i>ou</i> disposé à manger, devant manger
S.	2 <i>ēde</i> ou <i>ēs</i> , <i>ēdito</i> ou <i>esto</i>	<i>ēsurum</i> (-am, -um) <i>essē</i>	<i>ēsurus</i> (-ā, -um)
P.	2 <i>ēdite</i> ou <i>este</i> , <i>ēdite</i> ou <i>estote</i> .		
		Avoir mangé	
		<i>ēdisse</i>	

Le gérondif et le *supin* sont réguliers. ®

REMARQUES. — I. On voit que *edere* peut se conjuguer régulièrement sur *legere*, mais qu'il peut aussi avoir certaines formes semblables à celles du verbe *esse*, être. On devra éviter les confusions de sens.

II. Sur *edere* se conjugue le composé *comedere*, manger, dévorer.

Ex.: INDIC. PRÉS. *Comedit* ou *comest*, il dévore.
IMPÉR. SUBJ. *Comederem* ou *comessem* je dévorerais.
INFIN. *Comedere* ou *comesse*, dévorer, etc.

275*. — CONJUGAISON SYNOPTIQUE DE **vōlo**, je veux ; —

	INDICATIF	SUBJONCTIF
	Je veux, etc.	Que je veuille, etc.
Présent.	S. 1 vōlo nōlo mōlo 2 vis non vis mavis 3 vult non vult mavult P. 1 vōlūmus nōlūmus mālūmus 2 vultis non vultis mavultis 3 vōlunt nōlunt mālunt	vēlim nōlim mōlim velis nolis malis etc. etc. etc.
Imparfait.	Je voulais, etc.	Que je voulusse ou je voudrais, etc.
	S. 1 vōlēbam nōlēbam mōlēbam 2 volebās nōlebās malebās etc. etc. etc.	vellem nollem mallem vellēs nollēs malles etc. etc. etc.
Futur.	Je voudrai, etc.	
	S. 1 vōlam nōlam mōlam 2 vōlēs etc. etc.	
Parfait ou Passé.	Je voulus ou j'ai voulu, etc.	Que j'ai voulu, etc.
	S. 1 vōlūi nōlūi mōlūi 2 voluisti noluisti maluisti etc. etc. etc.	vōlūerim nōlūerim mōlūerim volueris nolueris malueris etc. etc. etc.
Plus-que-parfait.	J'avais voulu, etc.	Que j'eusse voulu ou j'aurais voulu, etc.
	S. 1 vōlueram nōlueram mōlueram 2 volueras nolueras malueras etc. etc. etc.	vōlūissem nōlūissem mōlūissem voluisses noluisse maluisse etc. etc. etc.
Futur antérieur.	J'aurai voulu, etc.	
	S. 1 vōlūero nōlūero mōlūero 2 volueris nolueris malueris etc. etc. etc.	

nōlo, je ne veux pas ; — **mōlo**, je préfère, j'aime mieux.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
	Ne veuille pas (maintenant)	Vouloir, etc.	
S.	2 nōli	vellē, nollē, mallē	Ces trois verbes n'ont pas de participe.
P.	2 nōlitē		
	Ne veuille pas (plus tard)	Pas d'infinitif futur.	
S.	2 noli ou nōlitō		
P.	2 nolite ou nōlitōtē		
		Avoir voulu, etc. vōlūisse, nōlūisse, mōlūisse	

REMARQUES. — I*. Volo et malo n'ont pas d'impératif.

II*. Volo, nolo, malo n'ont ni gérondif, ni supin.

III. On trouve quelquefois, surtout dans la langue familière, les expressions **velim**, **nolim** ou, selon les cas, **velis**, **nolis**, etc., au sens de bon gré, malgré (que je le veuille [ou] que je ne le veuille pas, etc.)

276*. — CONJUGAISON DU

	INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.	Je vais S. 1 eo 2 is 3 it P. 1 imūs 2 itis 3 eunt	Que j'aile ou j'irais ēam ēās, etc.
Imparfait.	J'allais S. 1 ibam 2 ibas, etc.	Que j'allasse ou j'irais irem irēs, etc.
Futur.	J'irai S. 1 ibo 2 ibis, etc.	
Participe passé.	J'allai, je suis allé, je fus allé S. 1 ii 2 isti 3 iit P. 1 iimūs 2 istis 3 ierunt ou iērē	Que je sois allé iērim iēris, etc.
Plusquepassé.	J'étais allé S. 1 ieram 2 iēras, etc.	Que je fusse allé ou je serais allé issem issēs, etc.
Futur antéc.	Je serai allé S. 1 iēro 2 iēris	

GÉRONDIF SUPIN
Acc. (ad) eundum (pour aller) I itum aller (pour aller)
Gén. eundi d'aller, etc. 2 itu à aller

REMARQUES. — I*. Dans la conjugaison de **eo**, **i** se change en **e** devant **a**, **o**, **u**.

II*. Certains composés du verbe **eo** sont transitifs et s'emploient par conséquent au passif (1).

(1) Au contraire, le verbe simple **eo** ne se rencontre qu'au passif impersonnel (§ 253) : **itur**, on va, **itum est**, on alla, etc.

VERBE, **eo**, je vais.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
	Va (maintenant)	Aller	Allant iens, gén. euntis
S. 2 i		irē	
P. 2 itē			
	Va (plus tard)	Devoir aller itūrum (-am, -um) essē	Disposé à aller, devant aller itūrus (-ā, -um)
S. 2 i ou itō			
P. 2 ite ou itōtē			
		Être allé issē	

Ex.: **Adeo**, j'aborde (quelqu'un); *passif*: **adeor**, on m'aborde, **aditus sum**, on m'a abordé, **adiri**, être abordé.

Les temps du passif se forment des temps de l'actif suivant les règles données p. 166.

III*. Parmi les composés de **eo**, on remarquera **pereo**, je suis perdu, qui remplace le passif inusité de **perdo**, et **veneo**, je suis vendu, qui remplace le passif inusité de **vendo**. Cf. p. 145, note 2, et 147 note 2.

IV*. Sur **eo** se conjuguent **queo**, je peux, et **nequeo**, je ne peux pas. *Parf.* **quivi**, j'ai pu; **nequivi**, je n'ai pas pu.

Pas d'impératif; pas de gérondif; pas de participe présent ni de participe futur.

Queo se rencontre surtout avec une négation.

Ex.: **Non queo**, je ne peux pas.

D'ailleurs, ni **queo** ni **nequeo** ne sont bien employés.

277*. — CONJUGAISON DU VERBE **fiō**, je suis

	INDICATIF	SUBJONCTIF
Présent.	Je suis fait <i>ou</i> on me fait	Que je sois fait <i>ou</i> qu'on me fasse
	S. 1 <i>fiō</i> 2 <i>fiſ</i> 3 <i>fi</i> P. 1 <i>fiſus</i> 2 <i>fiſis</i> 3 <i>fiunt</i>	fiam fiās, etc.
Imparfait.	J'étais fait <i>ou</i> on me faisait	Que je fusse fait <i>ou</i> qu'on me fît
	S. 1 <i>fiēbam</i> 2 <i>fiēbās</i> , etc.	fiērem fiērēs, etc.
Futur.	Je serai fait <i>ou</i> on me fera	
	S. 1 <i>fiam</i> 2 <i>fiēs</i> , etc.	
Parfait ou Passé.	J'ai été fait <i>ou</i> on m'a fait	Que j'aie été fait <i>ou</i> que l'on m'ait fait
	S. 1 <i>factus sum</i> 2 — <i>ēs</i> , etc.	<i>factus sim</i> fait — <i>sis</i> , etc.
Plus-que-parfait.	J'avais été fait <i>ou</i> on m'avait fait	Que j'eusse été fait <i>ou</i> que l'on eût fait
	S. 1 <i>factus eram</i> 2 — <i>erās</i> , etc.	<i>factus essem</i> m'eût fait — <i>essēs</i> , etc.
Futur antérieur.	J'aurai été fait <i>ou</i> on m'aura fait	
	S. 1 <i>factus ero</i> 2 — <i>eris</i> , etc.	

fait, passif de **facio**, je fais.

IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
Pas d'impératif.	fiēri.	
	Devoir être fait <i>factum</i> (invariable) <i>iri</i> .	
	Avoir été fait <i>factum</i> (-am, -um) <i>essē</i>	Fait, ayant été fait <i>factus</i> (-d, -um)

ADJECTIF VERBAL

Faciendus (a, um), qui doit être fait, qu'on doit faire.REMARQUES. — I°. Les verbes composés de **facio** sont, les uns en **facio**, les autres en **facio**.Ceux en **facio** forment leur passif comme le verbe simple.Ex.: **Calefacio**, j'échauffe. *pass.* **calefio**, je suis échauffé (ou m'échauffe). Le parfait est **calefactus sum**.Au contraire, ceux qui sont en **facio** ont un passif *régulier*.Ex.: **Conficio**, j'achève. *pass.* **conficior**, je suis achevé (ou m'achève). Le parfait est **confectus sum** (voy. § 339, 2°).II°. **Fio** veut dire aussi : 1° *devenir*; 2° *arriver*. Quand il signifie *arriver*, l'infinitif futur est *fore* ou *futurum esse*.

VERBES DÉFECTIFS.

278*. — On entend par verbes *défectifs* ceux qui ne sont pas usités à tous les temps ou à toutes les personnes.

279*. — Les verbes *memini*, je me souviens, *odi*, je hais, *cœpi*, j'ai commencé, ne sont usités qu'au *parfait* et aux temps qui en sont formés.

280 bis*. — CONJUGAISON SYNOPTIQUE de

	INDICATIF		SUBJONCTIF	
	Je me souviens	Je hais	Que je me souvienn Je me souviendrais	Que je haïsse Je haïrais
Parfait.	S. 1 mēmīni	ōdi	mēmīnerim	ōdērim
	2 mēmīnistī	ōdistī	mēmīneris	ōdēris
	3 mēmīnit	ōdit	mēmīnerit	ōdērit
	P. 1 mēmīnimus	ōdimus	mēmīnerimus	ōdērimus
	2 mēmīnistis	ōdistis	mēmīneritis	ōdēritis
	3 mēmīnerunt	ōderunt	mēmīnerint	ōdērint
	Je me souvenais	Je haïssais	Que je me souvinasse Je me souviendrais	Que je haïsse Je haïrais
Plus-que-parfait.	S. 1 mēmīnēram	ōdēram	mēmīnissem	ōdissem
	2 mēmīnēras	ōdēras	mēmīnisset	ōdisset
	3 mēmīnērat	ōdērat	mēmīnisset	ōdisset
	P. 1 mēmīnēramus	ōdēramus	mēmīnissemus	ōdissemus
	2 mēmīnēratis	ōdēratis	mēmīnissetis	ōdissetis
	3 mēmīnērant	ōdērant	mēmīnisset	ōdisset
	Je me souviendrai	Je haïrai		
Four antérieur.	S. 1 mēmīnēro	ōdēro		
	2 mēmīnēris	ōdēris		
	3 mēmīnērit	ōdērit		
	P. 1 mēmīnērimus	ōdērimus		
	2 mēmīnēritis	ōdēritis		
	3 mēmīnērint	ōdērint		

280*. — *Memini* et *odi* sont des parfaits qui ont le sens du *présent*.

Le parfait *cœpi* a bien le sens du *parfait*, mais le présent et les temps formés du présent n'existent pas.

REMARQUE*. — Il ne faut pas confondre *cœpi* avec *incepi*, *parf.* de *incipio*, je commence. *Incipio* est un composé très régulier de *cipio* (*incepi*, *inceptum*, *incipere*).

mēmīni, je me souviens, et ōdi, je hais.

	IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
	Souviens-toi	Se souvenir	Pas de participe
Parfait.	2 mēmētō	Odī n'a pas d'im- pératif	Haïr mēmīnisse ōdisse
	P. 2 mēmētōte.	»	»

281*. — CONJUGAISON de **cœpi**, je commençai,

	INDICATIF	SUBJONCTIF
	Je commençai, j'ai commencé ou j'eus commencé	Que j'aie commencé
Part. prés.	S. 1. cœpi 2. cœpisti 3. cœpit P. 1. cœpimus 2. cœpistis 3. cœperunt	cœperim cœperis cœperit cœperimus cœperitis cœperint
Plus-que-parfait	J'avais commencé	Que j'eusse commencé
	S. 1. cœperam 2. cœperas 3. cœperat P. 1. cœperamus 2. cœperatis 3. cœperant	cœpissem cœpisses cœpisset cœpissemus cœpissetis cœpissent
Futur antérieur.	J'aurai commencé	
	S. 1. cœpero 2. cœperis 3. cœperit P. 1. cœperimus 2. cœperitis 3. cœperint	

282*. **Pons institui cœptus est.** — On remarquera la construction suivante :

Le pont *commença* à être établi, **pons institui cœptus est** (*littér.* : le pont fut commencé à être établi).

RÈGLE. — Quand le verbe **cœpi** devrait avoir pour complément un infinitif *passif*, le bon usage veut

j'ai commencé ou j'eus commencé.

IMPÉRATIF	INFINITIF	PARTICIPE
	Avoir commencé cœpisse.	

qu'on remplace **cœpi** par la forme passive **cœptus sum** (**cœptus eram, ero, sim, essem**).[®]

283*. Les verbes **inquam, ajo, quæso, cedo, salve**, ne sont usités qu'à *certaines formes isolées*.

On ne trouve guère, pour **inquam** et pour **ajo**, que les formes suivantes :

CONJUGAISON
de **inquam**, *dis-je*.

CONJUGAISON
de **ajo**, *je dis*.

	INDICATIF		INDICATIF	
Présent.	S.	1 inquam <i>dis-je</i> 2 inquis <i>dis-tu</i> 3 inquit <i>dit-il</i>	S.	1 ajo <i>je dis</i> 2 ais <i>tu dis</i> 3 ait <i>il dit</i>
	P.	1 " " " " " 2 " " " " " 3 inquiunt <i>dissent-ils</i>	P.	1 " " " " " 2 " " " " " 3 ajunt <i>ils disent</i> .
	Imparfait.	S.	1 " " " " " 2 " " " " " 3 inquiēbat <i>disait-il</i>	S.
P.		1 " " " " " 2 " " " " " 3 ajebant	P.	1 ajebamus 2 ajebatis 3 ajebant
Futur.		S.	1 " " " " " 2 inquies <i>diras-tu</i> 3 inquiet <i>dira-t-il</i>	S.
	P.	1 " " " " " 2 " " " " " 3 inquit <i>a-t-il dit, dit-il.</i>	P.	1 " " " " " 2 " " " " " 3 " " " " "
	Plus-que-Parfait ou Passé.	S.	1 " " " " " 2 inquisti <i>as-tu dit</i> 3 inquit <i>a-t-il dit, dit-il.</i>	S.

284*. **Inquam**, *dis-je*. — **Inquam** ne s'emploie qu'*intercalé* dans une phrase où l'on rapporte les paroles de quelqu'un.

Ex. : Alors Brutus : « J'admire pour ma part, *dit-il*... »

Tum Brutus : « **Miror equidem, inquit**... »

285*. **Ajo**, *je dis*. — Le verbe **ajo** s'emploie d'abord de la même façon que **inquam**.

Ex. : Ennius fait mes délices, *dit* quelqu'un, **Ennio delector, ait quispiam**.

Mais **ajo** s'emploie aussi dans le sens de « affirmer », au lieu de **dico**.

Ex. : Carnéade *affirme* tantôt ceci, tantôt cela, **Carneades modo ait hoc, modo illud**.

286*. **Quæso**, *je prie*. — On ne trouve que **quæso**. *je t'en prie, je vous en prie, et quæsumus, nous vous en prions, formant une sorte de parenthèse.*

Ex. : Donne-moi ce livre, *je t'en prie*, **da mihi, quæso, hunc librum**.

287*. **Cēdō**, *donne, dis; voyons*. — Sorte d'impératif, malgré sa forme.

Ex. : *Donne-le-moi, dit-il*, **cedo, inquit illum**. (PHÈDRE, *Fables*, V, 2, 6.)

288*. **Salve**, *salut, bonjour*. — On trouve l'impératif singulier **salvē**, l'impératif pluriel **salvēte**, et l'infinitif **salvēre**.

Ex. : **salve, Cassi**, *bonjour, Cassius (littér. : porte-toi bien, Cassius).*

salvete, amici, *salut, amis (littér. : portez-vous bien, amis).*

salvere te jubeo, (*littér. : je demande que tu te portes bien*), *je te donne le bonjour*.

289*. **Verbes impersonnels**. — Un certain nombre de verbes ne sont usités qu'à la troisième personne du singulier de tous les temps. Tels sont :
1° Ceux qui désignent les phénomènes atmosphériques.

tonat, il tonne, PARFAIT
tonuit

pluit, il pleut, pluit.

lucescit, il commence à faire jour, luxit; etc.

2° Certains verbes qui signifient il est nécessaire, il est utile, il est permis, etc.

Ex. : réfert, il importe,
oportet, il faut,
decet, il convient,
libet, il plaît (à quelqu'un)
(de faire telle ou telle chose), libuit.
licet, il est permis, licuit; etc.

3° Enfin les verbes suivants, dont on remarquera la construction particulière :

me pœnitet, je me repens, je suis mécontent,	me pœnituit.
me piget, je suis ennuyé, fâché,	me piguit.
me pudet, j'ai honte,	me pudicum est (mieux que me puduit).
me miseret, j'ai pitié,	pas de parfait (1).
me tœdet, je suis dégoûté, fatigué,	me pertœsum est.

Ainsi le nom ou le pronom qui, en français, est le sujet se met en latin à l'accusatif : je me repens, *me pœnitet*.

REMARQUES. — 1°. Ces verbes signifient proprement :

me pœnitet, le repentir, le mécontentement *me pœnitere*.
me piget, le déplaisir, l'ennui *me pœnitere*.
me pudet, la honte *me pœnitere*.
me miseret, la pitié *me pœnitere*.
me tœdet, le dégoût, la fatigue *me pœnitere*.

De là vient qu'ils se construisent avec l'accusatif.

II°. On dira de même :

Je commence à me repentir, *incipit me pœnitere* (*littér.* : le repentir commence à *me pœnitere*).

J'ai l'habitude de me repentir, *solet me pœnitere* (*littér.* : le repentir a coutume de *me pœnitere*) ; etc.

III°. On dit *pœnitendi*, de se repentir, *pœnitendo*, à se repentir, ad *pœnitendum*, pour se repentir, comme si l'indicatif était *pœnitete* (2).

On dit de même *pudendi*, *pudendo*, ad *pudendum*.

(1) *J'ai eu pitié* se dit *miseritus sum*, de *miserere*, avoir pitié, qui se conjugue régulièrement sur *polliceor*.

(2) Voy., par exemple, *ad pœnitendum*. (PÈRE, V, 3, 3.)

LATINISMES ET GALLICISMES

IV. — LE VERBE.

1° L'actif exprimant, non l'action qu'on fait, mais l'action qu'on fait faire.

César fit construire un pont. *Cæsar pontem fecit.*

Pompée faisait transporter par eau du blé pour son armée. *Pompejus frumentum exercitui navibus supportabat.* (CÉS., B. C., III, 44, 1.)

Cimon fit enterrer à ses frais un certain nombre de pauvres. *Cimon complures pauperes mortuos suo sumptu extulit.* (NEP., Cim., 4, 3.)

2° Le passif servant à rendre l'idée des verbes circonstanciels *se laisser, se sentir, se voir*.

Il ne se laisse pas fléchir. *Non flectitur.*

Je me sens contraint. *Cogor.*

Je me sens ému de pitié. *Moveor misericordia.*

Son successeur Pertinax se vit immolé à la fureur des soldats. *Ejus successor Pertinax militum furori immolatus est.*

Des cris plaintifs se faisaient entendre. *Voces miserabiles exaudiebantur.* (LIV., I, 29, 5.)

3° Moyens de remplacer le passif qui manque à certains verbes et particulièrement aux verbes déponents.

On admire beaucoup un orateur abondant et sage. *Magna est admiratio copiose sapienterque dicentis.* (CIC., Off., II, 14, 48.)

Je hais les Romains et j'en suis hâi. *Odi odioque sum Romanis.* (LIV., XXXV, 19, 6.)

Être craint et haï.

Metui et in odio esse. (Cic., *Phil.*, I, 14, 33.)

On vénère justement tout ce qui est supérieur.

Habet venerationem justam quidquid excellit. (Cic., *de Nat. deor.*, I, 17, 45.)

Choses qu'il est facile de connaître et dont on est obligé de se servir.

Quæ cognitionem habent facilem, usum necessarium. (Cic., *de orat.*, III, 10, 38.)

Être oublié.

Oblivione obrui ou in oblivionem adduci.

Être soupçonné.

In suspicionem vocari.

4° Participe passé passif remplaçant un adverbe comme alors, ensuite, etc.

La guerre vous l'avez entreprise à cause de nous, et depuis, il y a treize ans que vous ne cessez de la soutenir avec opiniâtreté.

Bellum propter nos susceptis, susceptum quartum decimum annum (§ 424, *Rem.*) **pertinaciter geritis.** (*Liv.*, XXVIII, 39, 3.)

César offre le combat, et alors, Afranius fait sortir du camp son armée.

Cæsar facit pugnandi potestatem, potestate facta Afranius copias educit. (Cés., *B. G.*, I, 41, 3.)

Vous avez coupé la gorge au père, et puis vous l'avez mis au nombre des proscrits.

Patrem jugulastis, occisum in proscriptorum numerum rettulistis. (Cic., *p. Rosc. Am.*, 11, 32.)

5° Deux verbes latins unis par *et*, *ac*, *que*, remplaçant un verbe et un adverbe.

Séparer violemment.

Divellere ac distrahere.

Armée complètement battue.

Fusus fugatusque exercitus.

Prier instamment.

Orare atque obsecrare.

Refuser énergiquement.

Rejicere et aspernari.

Veiller avec soin.

Prospicere et consulere.

S'unir intimement.

Se applicare et adjungere. (Cic., *amic.* 14, 48.)

Implorer du secours d'une manière pressante.

Auxilium implorare et flagitare. (Cic., *p. Rab.*, 3, 9.)

Rechercher avec ardeur.

Appetere atque deposcere. (Cic., *Phil.*, 3, 13, 33.)

Désirer de tout son cœur.

Cupere et optare. (Cic., *Phil.*, 14, 1, 2.)

Il défend expressément.

Interdicit atque imperat. (Cés., *B. G.*, V, 22, 5.)

Profondément troublé.

Commotus perturbatusque. (Cic., *in Verr.*, II, 4, 39, 85.)

6° Un verbe latin remplaçant un adverbe français.

J'admire constamment la gravité, la droiture, la sagesse de César.

Admirari soleo gravitatem et justitiam et sapientiam Cæsaris. (Cic., *ad fam.*, VI, 6, 10.)

Ce sont-là les cris que font entendre communément les accusateurs.

Quâ vociferatione accusatores uti consuerunt. (Cic., *p. Rosc. Am.*, 5, 42.)

César s'éloigne promptement de la ville.

Cæsar maturat ab urbe proficisci. (Cés., *B. G.*, I, 7, 1.)

Je suis résolu à ne plus nourrir mon mal.

Mihi stat alere morbum desinere. (Nep., *Att.*, 21, 6.)

Je vous recommande sans relâche.

Ego te commendare non desisto. (Cic., *ad fam.*, VII, 7, 1.)

Sans doute cela l'ennuiera de recevoir une lettre chaque jour.

Non dubito quin tibi odiosæ sint epistolæ cottidianæ. (Cic., *ad Att.*, VIII, 14, 1.)

Il eut une chance qui peut-être n'arriva à aucun autre.

Huic uni contigit quod nescio an (§ 447, *Rem.* III) **nulli** (s.-e. *contigerit*). (Nep., *Tim.*, 4, 1.)

Les honnêtes gens sont **Boni nescio quomodo tar-**
malheureusement trop lents **dioces sunt.** (Cic., *p. Sest.*, 47,
à agir. 100.)

Voilà deux points que je **Illa duo vereor ut tibi**
ne puis que très difficile- **possim concedere.** (Cic., *de*
ment vous accorder. **oral., I, 9, 35.)**

7° Verbes français qu'on ne rend pas en latin ou dont
l'idée est exprimée par un mode particulier.

DEVOIR :

Je dois avouer.

Je dois obéir.

Pendant trois ans, Diodore
dut rester éloigné de la pro-
vince et de sa demeure.

Mais, Albain, tu devais
rester fidèle à ta parole.

Tu n'aurais pas dû ache-
ter de blé.

Ils ne savaient pas trop ce
qu'ils devaient faire.

Décidez si nous devons
toujours rester dans les
larmes ou nous remettre.

Dois-je parler ou me taire?

POUVOIR :

Je ne puis [le] supporter.

Souhaitez-le : c'est tout ce
que je puis vous dire.

Fateor.

Pareo.

Diodorus treñnium provin-
ciã domoque caruit.

At tu dictis Albane, mane-
res. (Virg., *En.*, VIII.)

Fruñmentum ne emis-
ses (1).

Non satis constabat quid
agerent. (Cés., *B. G.*, III, 14.)

Statuatis utrum nos sem-
per lugeamus an recre-
emur. (Cic., *p. Mil.*, 2.)

Eloquar an sileam? (Voy.
§ 437.)

Non fero.

Illud opta: hoc enim unum
dico.

(1) Le subjonctif imparfait et le subjonctif plus-que-parfait expriment
ici la nuance marquée en français par le verbe *devoir*.

Ils ne purent soutenir le
choc des ennemis.

Que peut-il faire?

Ils ont pu être cupides, ils
ont pu être colères, ils ont
pu être obstinés; mais qu'on
les laisse libres de tout soup-
çon de crime.

Je ne puis vous cacher
mon erreur.

PRÉTENDRE :

Je ne prétends pas nier.

SAVOIR :

Il a su me toucher.

Il avait su gagner une
telle affection...

SAVOIR (synonyme de pou-
voir) :

Je ne saurais nier.

(Voyez ci-dessus au verbe
pouvoir.)

VOULOIR :

Je veux oublier.

Vas-tu hésiter à faire,
quand je te le commande,
ce que tu voulais faire de
toi-même?

Si nous voulons parler
franchement.

8° Verbes français dont l'idée est rendue en latin par un
adverbe ou par une expression analogue.

NE LAISSER PAS DE : Voy. (p. 374); PENSER (p. 379);
VENIR (p. 379).

Vim hostium non susti-
nuerunt. (Nep. *Them.*, 3, 2.)

Quid faciat? (Voy. § 437.)

Fuerint cupidi, fuerint
irati, fuerint (§ 438) **pertina-**
ces; sceleris vero crimine
liceat carere. (Cic., *Tusc.*, II,
5, 14.)

Tibi meum errorem non
dissimulaverim. (Voy. § 235.
Rem. II.)

Non nego.

Me movit.

Tantum amorem sibi con-
ciliarat... (Cic., *p. Arch.*, 8, 47.)

Non negaverim. (Voy. § 235.
Rem. II.)

Obliviscor.

Num dubitas id me impe-
rante facere quod jam tua
sponte faciebas? (Cic., *in Cat.*,
I, 5, 13.)

Si verum dicimus. (Cic. *de*
Leg., 2, 13.)

CHAPITRE VI

L'ADVERBE

Adverbes de manière.

290*. — 1° Aux adjectifs qualificatifs de la *première classe* correspondent, en général, des adverbes en *-ē*.

Ex.: **Firmus**, ferme; **firmē**, fermement.
Pulcher, beau; **pulchrē**, magnifiquement.

REMARQUE. — A **bonus**, bon, correspond **benē**, bien.

2° Aux adjectifs qualificatifs de la *seconde classe* correspondent, en général, des adverbes en *-tēr*.

Ex.: **Fortis**, courageux; **fortiter**, courageusement.
Prudens, avisé; **prudenter**, habilement, sagement, etc.

REMARQUES. — 1°. Quelquefois les adverbes en *-ter* correspondent à des adjectifs qualificatifs de la *première classe*.

Ainsi l'on trouve **firmiter** à côté de **firmē**.

II°. A certains adjectifs de la *première classe* correspondent des adverbes en *-o*, au lieu de *-e*.

Ex.: **Creber**, fréquent; **crebro**, fréquemment.
Meritus, mérite, juste; **merito**, justement, à bon droit.
Rarus, rare; **raro**, rarement.
Subitus, soudain; **subito**, soudainement, tout à coup.
Tutus, sûr; **tuto**, en sûreté, à l'abri.

291*. **Adjectifs neutres employés adverbiallement.** — Un certain nombre d'adjectifs s'em-

ploient *adverbiallement* à l'*accusatif neutre* du singulier.

Ex.: **Multum**, beaucoup.
Tantum, tant.
Primum, d'abord.
Facile, facilement, etc.

292*. **Comparatif de l'adverbe.** — Le comparatif de l'adverbe n'est autre que le comparatif de l'adjectif, mis à l'*accusatif neutre* du singulier.

Ex.: **Firmius**, plus fermement; **melius**, mieux;
fortius, plus courageusement, etc.

293*. **Superlatif de l'adverbe.** — Le superlatif de l'adverbe se forme *mécaniquement* du superlatif de l'adjectif en changeant *us* en *ē*.

Ex.: **Fortissimus**, le plus courageux, très courageux;
fortissime, le plus courageusement, très courageusement.

Pulcherrimus, très beau; **pulcherrime**, très magnifiquement, etc.

REMARQUE*. — Parmi les adverbes en *o*, les uns ont un superlatif en *-e*.

Ex.: **Crebro**, fréquemment; **creberrime**, très fréquemment.
Raro, rarement; **rarissime**, très rarement.

D'autres adverbes en *-o* ont le superlatif en *-o*.

Ex.: **Tuto**, en sûreté; **tutissimo**, tout à fait en sûreté;
(mieux que **tutissime**).
Merito, à bon droit; **meritissimo**, tout à fait à bon droit,
très justement.

Adverbes de lieu.

294*. — Les adverbes de lieu se divisent en quatre catégories; ils peuvent marquer :

- 1° L'endroit où l'on se trouve;
- 2° L'endroit où l'on va;
- 3° L'endroit d'où l'on vient;
- 4° L'endroit par où l'on passe.

Ce sont les quatre questions de lieu, qu'on appelle :

Tableau des principaux adverbes de

PRONOMS CORRESPONDANT AUX DIVERS ADVERBES	QUESTION <i>ubi</i>
Pronom interrogatif <i>quis...</i>	<i>ubī?</i> où?
Pronom démonstratif <i>hic...</i>	<i>hīc</i> , ici (où je suis).
Pronom démonstratif <i>ille...</i>	<i>illīc</i> , là-bas.
Pronom démonstratif <i>iste...</i>	<i>istīc</i> , là (où vous êtes).
Pronom démonstratif <i>is...</i>	<i>ibī</i> , là.
Pronom relatif <i>quī...</i>	<i>ubī</i> , où.

Adverbes de quantité.

296*. — Les adverbes français *beaucoup*, *peu*, *trop peu*, *autant*, *plus*, *moins*, etc., ne se rendent pas tou-

- 1° La question *ubi*, où, *c.-à-d.* en se trouvant où?
- 2° — *quo*, où, — en allant où?
- 3° — *unde*, d'où, — en venant d'où?
- 4° — *qua*, par où, — en passant par où?

REMARQUE. — Il est d'une grande importance pour la syntaxe latine de bien distinguer la question *ubi* de la question *quo*.

295*. — D'autre part, les adverbes de lieu peuvent être *interrogatifs*, *relatifs* ou *démonstratifs*, et, parmi ces derniers, les uns sont tirés du pronom *hic*, d'autres de *ille*, d'autres de *iste*, d'autres enfin de *is*.

Le tableau donné ci-dessous fera connaître ces différents adverbes, et le sens de chacun d'eux.

Lieu par rapport aux quatre questions.

QUESTION <i>quo</i>	QUESTION <i>unde</i>	QUESTION <i>qua</i>
<i>quō?</i> où?	<i>undē?</i> d'où?	<i>quā?</i> par où?
<i>hūc</i> , ici (vers l'endroit où je suis).	<i>hīnc</i> , d'ici (où je suis).	<i>hūc</i> , par ici (où je suis).
<i>illūc</i> , vers là-bas.	<i>illīnc</i> , de là-bas.	<i>illūc</i> , par là-bas.
<i>istūc</i> , là (vers l'endroit où vous êtes).	<i>istīnc</i> , de là (où vous êtes).	<i>istūc</i> , par là (où vous êtes).
<i>ibī</i> , là.	<i>ibīdē</i> , de là.	<i>ibī</i> , par là.
<i>quō</i> , où.	<i>undē</i> , d'où.	<i>quā</i> , par où.

jours en latin de la même manière. C'est ce qu'on verra dans les tableaux suivants :

1° *Beaucoup de, moins de, etc.*, devant un *substantif*.

	I Pour exprimer simplement la quantité.	II S'il s'agit d'objets que l'on peut compter.	III S'il s'agit d'objets qui peuvent être plus ou moins grands.
Beaucoup :	<i>Beaucoup d'or, multum auri</i> (1).	<i>Beaucoup de brebis, multæ oves.</i>	<i>Beaucoup de courage (c.-à-d. un grand courage), magna virtus.</i>
Peu :	<i>Peu d'or (c.-à-d. pas beaucoup d'or), non multum auri.</i>	<i>Peu (c.-à-d. pas beaucoup) de brebis, non multæ oves ou paucæ oves.</i>	<i>Peu de courage (c.-à-d. pas un grand courage), non magna virtus ou parva virtus.</i>
Trop peu :	<i>Trop peu de feuillage, parum frondis.</i> <i>Trop peu de troupes, parum copiarum.</i>	<i>Trop peu de soldats, milites nimis (ou nimium) pauci.</i>	<i>Trop peu de courage, nimis (ou nimium) parva virtus (un courage trop petit).</i>
Un peu :	<i>Un peu de vin, paulum vini.</i>		
Autant, tant :	<i>Autant (ou tant) d'or, tantum auri.</i> <i>Autant (ou tant) de troupes, tantum copiarum.</i>	<i>Autant (ou tant) de brebis, tam multæ oves ou tot (indécl.) oves.</i>	<i>Autant (ou tant) de courage, tanta virtus (m. à m. un courage aussi grand ou si grand).</i>
Combien, que :	<i>Combien d'or...? quantum auri...?</i> <i>Que d'or! Quantum auri!</i>	<i>Combien de brebis...? Quam multæ ou quot (indécl.) oves...?</i> <i>Que de brebis! Quam multæ (ou quot) oves!</i>	<i>Que de courage (c.-à-d. quel grand courage)! Quanta virtus!</i> <i>Plus de courage (c.-à-d. un plus grand courage), major virtus.</i>
Plus :	<i>Plus d'or, plus auri.</i> <i>Plus de troupes, plus copiarum.</i>	<i>Plus de brebis, plures oves.</i>	

(1) On peut dire aussi *multum aurum*, en se servant de l'adjectif *multus*.

	I Pour exprimer simplement la quantité.	II S'il s'agit d'objets que l'on peut compter.	III S'il s'agit d'objets qui peuvent être plus ou moins grands.
Le plus :	<i>Le plus d'or, plurimum auri.</i> <i>Le plus de troupes, plurimum copiarum.</i>	<i>Le plus de brebis, plurimæ oves.</i>	<i>Le plus de courage (c.-à-d. le courage le plus grand), maxima virtus.</i>
Moins :	<i>Moins d'or, minus auri.</i> <i>Moins de troupes, minus copiarum.</i>	<i>Moins de brebis, pauciores oves.</i>	<i>Moins de courage (c.-à-d. un courage moindre), minor virtus.</i>
Le moins :	<i>Le moins d'or, minimum auri.</i> <i>Le moins de troupes, minimum copiarum.</i>	<i>Le moins de brebis, paucissimæ oves.</i>	<i>Le moins de courage (c.-à-d. le courage le moindre), minima virtus.</i>
Trop :	<i>Trop d'or, nimis ou nimium auri.</i> <i>Trop de troupes, nimium copiarum.</i>	<i>Trop de brebis, nimis (ou nimium) multæ oves.</i>	<i>Trop de courage (c.-à-d. un courage excessif), nimia virtus.</i>
Assez :	<i>Assez d'or, satis auri.</i> <i>Assez de troupes, satis copiarum.</i>	<i>Assez de brebis, satis multæ oves.</i>	<i>Assez de courage (c.-à-d. un courage assez grand), satis magna virtus.</i>

REMARQUE I. — Les expressions latines indiquées dans la colonne III peuvent aussi se remplacer par celles de la colonne I : beaucoup de courage, *multum virtutis*, etc.

Il est plus rare que les expressions de la colonne II soit remplacées par celles de la colonne I (1).

(1) « *Tantum civium* », CICÉRON, Troisième discours contre *Caillina*, § 25.

2° *Beaucoup, moins, etc.*, devant un *adjectif* ou un *adverbe*.

	Devant un positif.	Devant un comparatif.
Très	Voy. §§ 116 et 124.	
Beaucoup :		<i>Beaucoup plus sérieux, multo gravior.</i> <i>Beaucoup plus sérieusement, multo gravius.</i>
Un peu :	<i>Un peu sérieux, paulum gravis.</i> <i>Un peu sérieusement, paulum graviter.</i>	<i>Un peu plus sérieux, paulo gravior.</i> <i>Un peu plus sérieusement, paulo gravius.</i>
Peu, trop peu :	<i>Trop peu sérieux, parum gravis.</i> <i>Trop peu sérieusement, parum graviter.</i>	
Si, aussi, d'autant :	<i>Aussi sérieux, si sérieux, tam gravis.</i> <i>Aussi sérieusement, si sérieusement, tam graviter.</i>	<i>D'autant plus sérieux, tanto gravior.</i> <i>D'autant plus sérieusement, tanto gravius.</i>
Combien :	<i>Combien sérieux, quam gravis.</i> <i>Combien sérieusement, quam graviter.</i>	<i>Combien plus sérieux, quanto gravior.</i> <i>Combien plus sérieusement, quanto gravius.</i>
Plus :	Voy. §§ 116 et 124.	
Le plus :	Voy. §§ 116 et 124.	
Moins :	<i>Moins sérieux, minus gravis.</i> <i>Moins sérieusement, minus graviter.</i>	
Trop :	<i>Trop sérieux, nimis (ou nimium) gravis.</i> <i>Trop sérieusement, nimis (ou nimium) graviter. Cf. § 126.</i>	
Assez :	<i>Assez sérieux, satis gravis.</i> <i>Assez sérieusement, satis graviter. Cf. § 126.</i>	

REMARQUES. — 1°. Les adverbess *ante, post* et *aliter* sont assimilés à des *comparatifs*. On dira donc :

Beaucoup auparavant ou *bien* auparavant, *multo ante*.

Peu après, *non multo post* ou *paulo post*.

Combien autrement : *quanto aliter...* etc.

II°. « Nullement », devant un *positif*, se rend par *nēquāquam*.

Ex. : *Nullement bon, nequaquam bonus.*

« Nullement », devant un *comparatif*, se rend par *nihilō*.

Ex. : *Nullement meilleur, nihilo melior.*

3° *Beaucoup, moins, etc.*, à côté d'un *verbe*.

	A côté d'un verbe ordinaire.	A côté d'un verbe signifiant <i>apprécier, estimer</i> .	A côté d'un verbe signifiant <i>coûter</i> (1).
Beaucoup :	<i>(Chérir beaucoup, multum diligere.</i>	Apprécier <i>beaucoup, magni aestimare</i> ou <i>facere.</i>	Coûter <i>beaucoup, magno constare.</i>
Peu :	<i>(Aimer peu, parum amare.</i>	Apprécier <i>peu, parvi aestimare</i> ou <i>facere.</i>	Coûter <i>peu, parvo constare.</i>
Autant :	<i>(Aimer autant, tantum (plus rarement tam) amare.</i>	Apprécier <i>autant, tanti aestimare</i> ou <i>facere.</i>	Coûter <i>autant, tanti constare.</i>
Combien, que... :	<i>(Combien j'aime...! quantam (plus rarement quam) amo...!</i>	<i>Combien j'apprécie...! quanti aestimo</i> ou <i>facio...!</i>	<i>Que coûte (ou combien coûte)?... Quanti constat...?</i>
Plus... :	<i>(Aimer plus, magis ou plus amare.</i>	Apprécier <i>plus... pluris aestimare</i> ou <i>facere.</i>	Coûter <i>plus... pluris constare.</i>
Le plus :	<i>(Aimer le plus, plurimum ou maxime amare.</i>	Apprécier <i>le plus, plurimi</i> ou <i>maximi aestimare</i> ou <i>facere.</i>	Coûter <i>le plus, plurimo constare.</i>
Moins :	<i>(Aimer moins, minus amare.</i>	Apprécier <i>moins, minoris aestimare</i> ou <i>facere.</i>	Coûter <i>moins, minoris constare.</i>
Le moins :	<i>(Aimer le moins, minimum amare.</i>	Apprécier <i>le moins, minimi facere.</i>	Coûter <i>le moins, minimo constare.</i>
Trop :	<i>(Aimer trop, nimis ou nimium amare.</i>	Apprécier <i>trop, nimis (ou nimium) magni aestimare</i> ou <i>facere.</i>	Coûter <i>trop, nimis (ou nimium) magno constare.</i>
Assez :	<i>(Aimer assez, satis amare.</i>	Apprécier <i>assez, satis magni aestimare</i> ou <i>facere.</i>	Coûter <i>assez, satis magno constare.</i>

(1) L'adverbe a ici tantôt la forme du *génitif*, tantôt la forme de l'*ablatif*. On met au *génitif* (*tanti, quanti*) et les *comparatifs* (*pluris, minoris*), à l'*ablatif* les *positifs* (*magno, parvo*) et les *superlatifs* (*plurimo, minimo*).

REMARQUES. — I°. Avec *esse*, coûter, valoir, on emploie les mêmes adverbes qu'avec les verbes signifiant *estimer*.

Ex.: Côtter *beaucoup*, *esse magni*; côtter *peu*, *esse parvi*; etc.

II°. Avec les verbes signifiant acheter ou vendre, on emploie les mêmes adverbes qu'avec *constare*.

Ex.: Vendre *cher*, *vendere magno*; vendre *plus cher*, *vendere plus*; etc.

III°. « Nullement », à côté d'un verbe ordinaire, se rend par *nequāquam*.

Ex.: Je ne l'aime *nullement*, *eum nequāquam amo*.

« Nullement », à côté d'un verbe signifiant *estimer*, se rend par *nihili*.

IV°. Devant les verbes qui signifient être supérieur ou être inférieur à quelqu'un, on peut employer soit les mêmes adverbes que devant un verbe *quelconque*, soit les mêmes adverbes que devant un *comparatif* (voy. p. 200).

Ex.: Diogène avait coutume d'exposer combien il l'emportait sur le roi des Perses par sa vie et par sa condition, *Diogenes disputare solebat quanto (ou quantum) regem Persarum vitā fortunāque superaret*.

V°. Devant les impersonnels *refert* et *interest*, il importe, on peut employer soit les mêmes adverbes que devant un verbe *quelconque*, soit les mêmes adverbes que devant les verbes qui signifient *estimer*.

Ex.: Il importe beaucoup, *multum* ou *magni interest*.

Adverbes numéraux.

297. — Des noms de nombres cardinaux, on a formé des adverbes qui, à l'exception des quatre premiers, se terminent en *-iens*.

Les formes en *-ies* sont postérieures à l'époque classique.

<i>semel</i> ,	une fois
<i>bis</i> ,	deux fois
<i>ter</i> ,	trois fois
<i>quater</i> ,	quatre fois
<i>quinquiens (quinquies)</i> ,	cinq fois

<i>sexiens (sexies)</i> ,	six fois
<i>septiens (septies)</i> ,	sept fois
<i>octiens (octies)</i> ,	huit fois
<i>noviens (novies)</i> ,	neuf fois
<i>deciens (decies)</i> ,	dix fois
<i>undeciens (undecies)</i> ,	onze fois
<i>duodeciens (duodecies)</i> ,	douze fois
<i>terdeciens (terdecies)</i> , ou <i>tredeciens (tredecies)</i> ,	treize fois
<i>quaterdeciens (quaterdecies)</i> ,	quatorze fois
<i>quinquiesdeciens (quinquiesdecies)</i> ou <i>quindeciens (quindecies)</i> ,	quinze fois
<i>sexiens deciens (sexies decies)</i> ,	seize fois
<i>septiens deciens (septies decies)</i> ,	dix-sept fois
<i>duodeviciens (duodevicies)</i> ,	dix-huit fois
<i>undeviciens (undevicies)</i> ,	dix-neuf fois
<i>viciens (vicies)</i> ,	vingt fois
<i>semel et viciens (ou viciens et semel, viciens semel)</i> ,	vingt et une fois
<i>bis et viciens (ou viciens et bis, viciens bis)</i> ,	vingt-deux fois
<i>duodetriciens (duodetricies)</i> ,	vingt-huit fois
<i>triciens (tricies)</i> ,	trente fois
<i>undequadragsiens (undequadrages)</i> ,	trente-neuf fois
<i>quadragsiens (quadrages)</i> ,	quarante fois
<i>quinguagsiens (quinguages)</i> ,	cinquante fois
<i>sexagsiens (sexages)</i> ,	soixante fois
<i>septuagsiens (septuages)</i> ,	soixante-dix fois
<i>octogagsiens (octogages)</i> ,	quatre-vingts fois
<i>nonagsiens (nonages)</i> ,	quatre-vingt-dix fois
<i>centiens (centies)</i> ,	cent fois
<i>centiens et viciens</i> ,	cent vingt fois
<i>ducentiens (ducenties)</i> ,	deux cents fois
<i>ducentiens quadragsiens</i> ,	deux cent quarante fois

trecentiens (<i>trecenties</i>),	trois cents fois
quadringentiens (ou <i>quadrigentis</i>),	quatre cents fois
quingentiens (<i>quingentis</i>),	cinq cents fois
sexcentiens (<i>sexentis</i>),	six cents fois
septingentiens (<i>septingentis</i>),	sept cents fois
octingentiens (<i>octingentis</i>),	huit cents fois
nongentiens (<i>nongentis</i>),	neuf cents fois
milliens (<i>millies</i>) ou milliens	mille fois
(<i>milies</i>), bis milliens ,	deux mille fois
centiens milliens ,	cent mille fois
milliens milliens ou deciens cen-	un million de fois.
tiens milliens ,	

REMARQUES. — I. Les formes **undequadrageins** « trente-neuf fois » et **duodetriciens** « vingt-huit fois », sont attestées par l'usage des écrivains. Donc on disait vraisemblablement aussi **duodeviciens** « dix-huit fois » et **undeviciens** « dix-neuf fois ».

(Mais on trouve aussi **octiens deciens** et **noviens deciens**.)

II. Pour les adverbes numéraux composés sur le modèle de **bis** et **viciens**, l'expression de **et** est absolument nécessaire. Autrement la signification de l'adverbe serait tout autre : ainsi **bis viciens** signifierait « deux fois vingt fois », c'est-à-dire « quarante fois ».

III. Mais pour former ces adverbes composés, on peut toujours, suivant une remarque déjà faite à l'occasion des divers noms de nombre, aller du plus grand nombre au plus petit, sans qu'il soit nécessaire d'exprimer **et**.

Ex. : **Quadrageins bis** « quarante-deux fois ».

IV. Parmi les adverbes numéraux on comprend aussi les formes qui signifient « en premier lieu », « en second lieu », etc., et celles dont le sens est : « pour la première fois », « pour la seconde fois », etc.

En règle générale, à chacune de ces deux séries de significations, correspond une série spéciale de formes. Ainsi :

primo	signifie « en premier lieu »
secundo	— « en second lieu »
tertio	— « en troisième lieu »
quarto	— « en quatrième lieu », « quatrième ment »
quinto	— « en cinquième lieu », « cinquième ment »
sexto	— « en sixième lieu », « sixième ment », etc.

(Mais, dans un raisonnement, « en second lieu » se dit **deinde**.)

D'autre part :

primum	signifie proprement	« pour la première fois »
iterum (1)	—	« pour la deuxième fois »
tertium	—	« pour la troisième fois »
quartum	—	« pour la quatrième fois »
quintum ,	—	« pour la cinquième fois »
etc.		

Mais, dans l'usage, il devait se produire, et il s'est produit en effet certaines confusions entre les formes en -o et les formes en -um. Ainsi :

1° **Primum** signifie très souvent « premièrement, au commencement d'abord ».

2° **Tertio** et d'autres (comme **quinto**, **sexto**, etc.), signifient souvent « pour la troisième, la cinquième, la sixième fois, etc. ».

Adverbes de négation.

298*. — La principale négation latine est **non**, qui correspond à la fois aux diverses négations françaises **non**, **ne**, **ne... pas**, **ne... point**.

Ex. : Je ne suis pas prêt, **non sum paratus**.

Au lieu de porter sur le *verbe*, la négation latine **non** peut porter sur un *adjectif* ou sur un *adverbe*.

Ex. : **Homo non sapiens**, *m. à m.*, un homme non sage, c.-à-d. qui n'est pas sage.

Id fecit non prudenter, *m. à m.*, il a fait cela non sensément, c.-à-d. d'une façon peu sensée.

REMARQUES. — I°. Dans ces deux cas, **non** peut être remplacé par **haud** : **homo haud sapiens**; **id fecit haud prudenter**.

II°. **Haud** est rare devant un *verbe*. Phèdre a dit (*Fables*, III, 2, 16) : **damnum haud recusant**, ils ne se refusent pas à cette perte (la perte de leurs troupeaux); mais cette construction doit être évitée. Toutefois on rencontre très fréquemment **haud scio**, je ne sais pas.

299*. — **Et ne... pas** se rend par **neque** ou **nec**.

Ex. : Ils s'enfuirent **et n'en vinrent pas** aux mains avec les ennemis, **fugerunt neque cum hostibus congressi sunt**.

(1) Et non secundum.

REMARQUES. — I. Cependant on emploie *et non* (et non pas *neque*) :

1° Dans le sens de *et non pas plutôt*.

Ex.: Si c'est là un départ *et non pas plutôt* une fuite, *si hæc (1) profectio, et non fuga, est.*

2° Pour exprimer l'étonnement ou l'indignation :

Ex.: Nous avons vu tout cela *et nous n'en sommes pas émus!* *Hæc omnia videmus et non commovemur!*

3° Quand la négation forme avec le mot suivant *une seule idée* :

Ex.: Je l'endure *et je ne le supporte pas* impatiemment, *patior et non moleste fero (= et æquo animo fero).*

4° Quand *et* doit être séparé de *non* par une proposition :

Ex.: *Et*, puisque vous ignorez, je *ne* souffrirai pas que..., *et, quoniam ignoras, non patiar...*

II. On remplace *et nemo*, *et nihil* par *neque quisquam*, *neque quidquam*, sauf dans les cas indiqués ci-dessus.

III. On remplace *ordinairement et ne* par *neve* (ne) dans une proposition finale précédée d'une autre proposition finale commençant par *ne* (§ 460).

Ex.: Pompée avait recommandé à ses troupes de ne pas éviter le choc de César *et de ne pas céder de terrain*, *Pompejus suis prædixerat, ne Cæsaris impetum declinarent neve se loco moverent.*

Mais quand la proposition à laquelle se rattacherait *et ne* contient une *affirmation* ou un ordre *positif*, on peut remplacer *neve* par *neque*.

Ex.: Continuons notre course *et n'écoutez pas* les trompettes qui sonnent la retraite, *teneamus eum cursum, neque ea signa audiamus quæ receptui canunt.* (CICÉRON, *de Republica*, I, 2, 3.)

IV. Les poètes et quelques prosateurs se servent abusivement de *neve*, même quand la conjonction *et*, ainsi que la négation, ne font pas partie de la même proposition.

Ex.: Et, pour que les hauteurs de l'éther ne fussent pas plus sûres que la terre..., *neve foret terris securior arduus æther.* (OVIDE, *Mét.*, I, 451.)

(1) Voy. *Syntaxe*, § 353.

300*. — *Ni... ni* se rend par *neque... neque* ou par *nec... nec*.

Ex.: *Ni* les richesses *ni* les honneurs [*ne*] nous rendent heureux, *neque divitiæ neque honores nos beatos reddunt.*

REMARQUE. — On emploie de même *neque... neque* (au lieu de *neve... neve*) dans des propositions comme celle-ci :

On leur commanda de ne faire la guerre *ni* en Afrique *ni* hors de l'Afrique, *imperatum est ut bellum neque in Africa neque extra Africam gererent.*

301*. — *Ne pas... même* ou *non plus* se rendent par *ne quidem*. On *intercale* entre *ne* et *quidem* le mot sur lequel porte la négation.

Ex.: Je *ne* l'ai pas même vu, *eum ne vidi quidem.*
Moi *non plus*, je [*ne*] l'ai [*pas*] vu, *ne ego quidem eum vidi.*

On voit que *ne... pas* ne se traduit pas à côté de *non plus*.

302*. — Certains adverbess contiennent en eux-mêmes l'idée de la négation.

Ex.: Jamais il n'est venu, *nunquam venit.*
Nulle part cela n'arrive, *nusquam id accidit.*

Comparez ce qu'on a dit des pronoms *nemo* et *nihil* (§§ 190 et 191).

REMARQUE. — Et *nunquam*, et *nusquam* se remplacent par *neque unquam*, *neque usquam* dans les cas prévus plus haut. Voy. § 299 et les *Remarques*.

303*. — Deux négations valent une affirmation. — En latin, deux négations réunies dans la même proposition équivalent à une affirmation.

Autrement dit, si les mots *négatifs* *nemo*, *nihil*, *nunquam*, etc., sont suivis de *non*, la seconde négation détruit la première.

PHRASES NÉGATIVES.

Nemo hoc facit, personne ne fait cela.

Nunquam id accidit, jamais cela n'arrive.

Ainsi **nemo... non** équivaut à **omnes**, tous les hommes, tout le monde ;

nihil... non équivaut à **omnia**, toutes choses, tout ;

nunquam... non équivaut à **semper**, toujours.

REMARQUE. — Il faut faire attention au sens particulier que les bons écrivains donnent à la locution **nec** (ou **neque**) **non**.

Ex. : Et il ne faut pas croire que ce philosophe (Zénon) n'a pas vu cela, **nec hoc ille non vidit**.

Seuls les poètes et les écrivains de l'époque impériale emploient **nequon** (en un seul mot) comme synonyme de **et**.

304*. — La phrase a un sens tout différent si la négation **non** précède **nemo**, **nihil**, **nunquam**, etc.

Ex. : **Non nemo hoc facit**, il n'est pas vrai que personne ne fasse cela ; c.-à-d. *quelques-uns* le font.

Non nunquam id accidit, il n'est pas vrai que cela n'arrive jamais ; c.-à-d. *quelquefois* cela arrive.

Ainsi **non nemo** équivaut à **aliqui**, quelques-uns ;
non nihil équivaut à **aliquid**, quelque chose ;
non nunquam équivaut à **aliquando**, quelquefois.

De même le pluriel **non nulli** est une autre façon de rendre l'idée de *quelques-uns*.

PHRASES AFFIRMATIVES.

Nemo hoc non facit (*m. à m.*, il n'est personne qui ne fasse cela), tout le monde fait cela.

Nunquam id non accidit (*m. à m.*, il n'y a pas de moment où cela n'arrive), toujours cela arrive.

305. — Toutefois deux négations peuvent se suivre dans la même proposition *sans se détruire*

1° Quand la première négation est suivie des négations **neque... neque** (ou **nec... nec**) opposées l'une à l'autre.

Ex. : Il ne pouvait rien arriver ni de si imprévu ni de si inespéré, **nihil nec tam inopinatum nec tam insperatum accidere potuit** (1).

2° Quand la seconde négation est **ne... quidem**.

Ex. : Je n'ai jamais offensé Scipion, pas même pour le plus petit objet, **nunquam Scipionem ne minima quidem** re offendi.

Adverbes d'interrogation.

306*. — En latin, pour indiquer qu'une proposition a le sens *interrogatif*, on se sert de l'adverbe **nē** (*est-ce que...?*), qui se place après le mot sur lequel porte la question.

Ex. : Mon père est-il malade? **Ægrotatne** pater meus? Est-ce mon père qui est malade? **Paterne** meus ægrotat?

Est-ce mon père à moi qui est malade? **Meusne** pater ægrotat?

REMARQUE. — Dans la réponse, *oui* se dit **etiam**, *non* se dit **non** ; mais ordinairement on préfère répondre en répétant les termes de la question.

Ex. : Mon père est-il malade? — **Oui**. **Ægrotatne** pater? — **Ægrotat**.

Mon père est-il malade? — **Non**. **Ægrotatne** pater? — **Non ægrotat**.

307*. — Si l'on prévoit que la réponse sera *affirma-*

(1) Cf. *Neos*, *Iph.*, 2, 1 ; *Dat.*, 10, 3 ; *Timol.*, 3, 6 ; 4, 2 ; *Att.*, 6, 3 ; 18, 2

tive, on fait précéder l'interrogation de *nonnē*, *n'est-il pas vrai que...?*

Ex.: Cela n'est-il pas évident? **Nonne hoc manifestum est?** (Réponse probable: *cela est évident.*)

REMARQUE. — Dans la réponse, si se rend de la même manière que *oui*.

Ex.: Mon père n'est pas malade? — *Si. Nonne ægrotat pater?*
— **Ægrotat.**

308*. — Si l'on prévoit que la réponse sera négative, on fait précéder l'interrogation de *num* (*est-ce que par hasard...?*)

Ex.: *Est-ce que tu déraisonnes?* **Num insanis?**
(Réponse probable: *mais non.*)

309*. — **Interrogation double.** — Dans les interrogations *doubles*, on emploie au premier membre *ne* ou bien *utrum*; ou se traduit par *an*, ou *non* par *annon*.

Ex.: *Est-ce ton père ou ta mère qui est malade?* **Paterne tuus an mater ægrotat?**

Ton père est-il malade ou non? **Utrum ægrotat pater tuus annon?**

REMARQUES. — 1°. Au premier membre de l'interrogation double, on peut *sous-entendre* *utrum* ou *ne*.

Ex.: L'a-t-il tué de sa main ou l'a-t-il fait tuer par un autre? **Ipsē eum percussit, an alii occidendū dedit?**

II°. Au lieu de *annon*, ou *non*, on trouve quelquefois *necne* (cf. § 439, Rem. II).

III. On trouve quelquefois *an* en tête d'une phrase interrogative; dans ce cas, la première partie de l'interrogation est sous-entendue. Les exemples suivants feront comprendre le sens de la particule ainsi employée.

Nihil periculi est: an tu, obsecro, times? Il n'y a aucun danger: *est-ce que par hasard tu as peur, dis-moi? (m. à m., ou bien est-ce que tu as peur?)*

A rebus gerendis senectus abstrahit. Quibus? An iis quæ juventute geruntur et viribus? La vieillesse détourne des affaires. Desquelles? *N'est-ce pas de celles qui réclament la jeunesse et la vigueur (m. à m. [prétends-tu autre chose] ou bien plutôt ce que tu prétends, cela est-il que la vieillesse détourne, etc...)*

LATINISMES ET GALLICISMES

V. — L'ADVERBE.

1° Adverbe modifiant un substantif.

Consul pour la deuxième, **Iterum, tertium consul.**
pour la troisième fois.

Un homme de la campagne, mais un homme, dans **Rusticanus vir, sed plane**
toute la force du terme. **vir.** (Cic., *Tusc.*, II, 22, 33.)

Alors que L. Crassus était un tout jeune homme (1). **L. Crassus cum esset ad-**
modum adulescens. (Cic., *de*
Off., II, 13, 47.)

Moi qui ai toujours loué, **Ego ille pacis semper lau-**
toujours conseillé la paix. **dator, semper auctor.** (Cic.)

Un chef qui n'était rien **Minime largitor dux** (2).

Tous les peuples d'alentour. **Omnes circa populi** (3).

2° Adverbes de lieu remplaçant le pronom relatif précédé d'une préposition

Il fit la guerre aux Latins **Bellum Latinis fecit; ubi**
[mais] il n'en vint jamais **nusquam ad universæ rei**
chez-eux à un engagement **dimicationem venit.**

Pour moi je me permets **Ego omnibus unde** (p. a
de donner ce conseil à **quibus) petitur hoc consilii**
tous ceux à qui l'on réclame **dederim.** (Cic., *ad fam.*, VII,
(de l'argent). 11, 1.)

L'a-t-on vu dans les contrées vers lesquelles se portait Catilina. **Num fuit in iis regionibus**
quo se Catilina inferebat?
(Cic., *p. Sall.*, 19, 53.)

(1) Dans ces deux derniers exemples, les substantifs désignent des qualités; de là l'emploi de l'adverbe en latin.

(2) Dans ces exemples les substantifs ont gardé quelque chose de la nature des verbes dont ils dérivent: de là l'emploi de l'adverbe.

(3) Ce tour ne devient fréquent qu'à partir de Tite-Live; c'est une imitation de la syntaxe grecque, mais la construction est lourde, parce que le latin ne possède pas l'article, qui permet au grec de donner facilement à un adverbe la valeur d'un adjectif.

3° Adverbes équivalant à une proposition entière.

Il vaut mieux que nous mourions. *Melius* peribimus. (Liv., I, 43, 3.)

C'est folie de dire et de croire de pareilles choses. *Hæc et dicuntur et creduntur stultissime.* (Cic., de Nat. deor., II, 28, 70.)

Nous croyons très bien faire de confier à des hommes justes notre salut, notre fortune, nos enfants. *Justis hominibus salutem nostram, fortunam, liberos rectissime committi arbitramur.* (Cic., de Off., II, 9, 33.)

(Il disait) qu'il était dangereux d'acheter à un petit nombre ce qui appartenait à beaucoup. *Periculose a paucis emi quod multorum esset.* (Sall., Jug., 8, 2.)

Il a tort d'espérer. *Inspicienter sperat.* (Cic., de Sen., 19, 68.)

4° Adverbes français ou expressions adverbiales dont l'idée est exprimée par le contexte.

Il [ne] restait [qu'] une route, celle qui passait par le pays des Séquanés... *Relinquebatur una per Sequanos via.* (Cés., B. G., I, 9, 1.)

Partout où je me suis présenté, je suis parvenu sans menace, sans violence, sans contrainte, [mais uniquement] par l'autorité de mes exhortations, à engager, etc. *Quacumque iter feci nulli vi, nullo judicio, nulla contumelia, auctoritate et cohortatione perfeci ut..., etc.* (Cic., ad Att., V, 21, 8.)

5° Manière de traduire que après plus, autant, etc.

Il avait plus de mémoire que de jugement. *Inerat in eo plus memoriæ quam judicii.*

Il eut moins de prudence que de courage. *In eo fuit minus prudentiæ quam fortitudinis.*

Il y a dans ce jardin moins de fruits que de fleurs. *Sunt in hoc horto pauciores* (voy. p. 219) *fructus quam flores.*

Il y a dans cette plaine plus de maisons que d'arbres. *Sunt in hoc campo plures domus quam arbores.*

J'en fais moins de cas que de son ami. *Minoris* (voy. p. 221) *eum quam ejus amicum facio.*

On en fait plus de cas que de son frère. *Pluris* (voy. p. 221) *æstimatur quam frater.*

Votre frère a autant de modestie que de talent. *Fratri tuo tanta est modestia quantum ingenium.*

(Autant votre frère a de talent, autant il a de modestie.) *Quantum fratri tuo ingenium, tanta modestia est.*

Je lui témoigne autant d'affection que vous. *In eum tantam habeo voluntatem, quantam tu habes.*

Cet homme a aussi peu de mémoire que de jugement. *Iste tantulam memoriam habet quantum judicium.*

Il y a dans ce jardin autant de fruits que de fleurs. *Sunt in hoc horto tot fructus quot flores.*

Il est aussi savant que modeste. *Tam doctus est quam modestus.*

Je vous aime autant que vous m'aimez. *Ego te tantum diligo, quantum tu me* (s.-e. diligis).

Je vous estime autant que vous m'estimez. *Tanti te facio, quanti me facis.*

Je vous aime autant que vous estimez. *Te tantum diligo, quanti facio.*

Je vous estime autant que je vous aime. *Te tanti facio, quantum diligo.*

CHAPITRE VII

LA PRÉPOSITION

310*. — Parmi les prépositions latines, les unes veulent leur complément à l'accusatif, les autres à l'ablatif; quelques-unes veulent après elles tantôt l'accusatif et tantôt l'ablatif.

311. Prépositions gouvernant l'accusatif.

1. Ad. « vers » (avec une idée de mouvement).

Ex. : Je vais vers la ville, *eo ad urbem*.

— « vers, du côté de » (sans idée de mouvement).

Ex. : Vers la droite, à droite, *ad dextram*.

— « près de, chez. » Ex. : Je vais chez mon père, *eo*

ad patrem. — La ville est située près de la mer, *urbs ad mare sita est*. — Il habite près du temple de Castor, *habitat ad Castoris*. (Cf. § 363, Rem. VII.)

— « dans » (très rare dans la langue littéraire).

Ex. : Aux champs, à la campagne, *ad villam*. (Surtout dans les formules comme *ad Castoris*, dans le temple de Castor. Voy. § 363, Rem. VII.)

— « jusqu'à. » Ex. : Cato vécut jusqu'à l'extrême vieillesse, *Cato ad summam senectutem vixit*.

— « vers » (en parlant du temps). Ex. : Vers le point du jour, *ad lucem*.

— « pour » (en parlant du temps). Ex. : Aimer quelqu'un pour un certain temps, *aliquem amare ad quoddam tempus*.

— « pour (juste à tel moment). » Ex. : Revenir pour les Ides d'Avril, *ad Idus Apriles reverti*.

— « pour, en vue de. » Ex. : Les choses utiles pour (en vue de) la guerre, *res ad bellum utiles*.

— « selon. » Ex. : Faire toutes choses selon la volonté de quelqu'un, *ad arbitrium alicujus omnia agere*.

— « en comparaison de » (devant le nom du terme qui est supérieur à l'autre). Ex. : La terre occupe pour ainsi dire un point (litt. : l'équivalent d'un point) en comparaison de l'espace qu'embrasse le ciel tout entier, *terra ad universi cæli complexum quasi puncti instar obtinet*.

— « en plus de, outre. » Ex. : En outre, *ad hoc*. (SALL., Jug., 31, 29.)

REMARQUES. — I. Au sens de vers, du côté de, *ad* est quelquefois accompagné de l'adverbe *versus* qui se place après le substantif (1).

Ex. : Vers (du côté de) la ville, *ad urbem versus*.

II. Au sens de jusqu'à, la préposition *ad* est souvent précédée de l'adverbe *usque* (2).

Ex. : Il vint jusqu'à la ville, *usque ad urbem venit*.

Je suis resté fidèle à mon serment jusqu'à cette époque-ci, *jusjurandum usque ad hanc ætatem conservavi*. (Nep., Hann., 2, 5.)

Apud, « près de, chez. » Ex. : Me voici près de toi, mon père, *adsum apud te, pater*. — Je dînais chez mon père, *cenabam apud patrem*.

REMARQUE. — *Apud* ne s'emploie régulièrement qu'à côté d'un verbe exprimant une idée de repos, et seulement avec un nom de personne pour complément. Des expressions comme *apud Salamina, apud Plateas*, à Salamine, à Platées, sont incorrectes, bien qu'on les trouve dans Cornélius Nepos.

(1) Quelques auteurs se servent de *versus* (*versum*) avec la valeur d'une préposition signifiant « vers, du côté de ». Mais cet emploi est rare et peu correct.

(2) L'emploi de *usque*, comme préposition, pour signifier « jusqu'à », soit en parlant de l'espace, soit en parlant du temps, est à peu près inconnu à la prose classique. — Remarquez que dans l'expression connue « jusqu'au troisième jour avant les calendes », *ad ante diem tertium Kalendas* (voy. § 522, Rem.), on supprime ordinairement *usque* devant *ad*.

2° Ante, « devant. » Ex. : *Devant la porte, ante portam.*

— « avant. » Ex. : *Avant la guerre, ante bellum.*

REMARQUE. — Quelques auteurs (mais jamais Cicéron, ni César) emploient *ante* au sens de par-dessus.

Ex. : *Ante omnes*, plus que tous les autres.

Post, « derrière. » Ex. : *Derrière le dos, post tergum.*

— « après. » Ex. : *Après le dîner, post cenam.*

Pone (rare), « derrière. » Ex. : *Ses mains étaient liées derrière le dos, vinctæ pone tergum manus erant.*

3° Circa et circum, « autour de. » Ex. : *Denys avait autour de lui des gardes, Dionysius circum se satellites habebat.*

REMARQUE. — On trouve chez certains auteurs (mais jamais chez Cicéron ni chez César) *circa* employé pour signifier, soit aux environs de, vers (telle ou telle époque), soit environ, à peu près.

Ex. : *Circa octavam horam*, vers la huitième heure.

Circa quingentas naves, environ cinq cents vaisseaux.

4° Circiter (rare), « aux environs de, » devant un nom de temps. Ex. : *Aux environs de midi, circiter meridiem.*

REMARQUE. — Ordinairement *circiter* s'emploie comme adverbe dans le sens de « environ », devant un nom de nombre ou devant un nom de temps.

Ex. : *Environ cinq cents, circiter quingenti.*

Au milieu de la nuit environ, *media circiter nocte* (abl. de temps, voy. § 421).

5° Intra, « en dedans de » Ex. : *En dedans des murs (dans l'enceinte des murs), intra muros.*

— « dans l'espace de. » ou « en moins de. » Ex. : *Dans l'espace de cent jours, ou en moins de cent jours, intra dies centum.*

Extra, « en dehors de. » Ex. : *En dehors des murs, extra muros.*

— « en dehors de, sans. » Ex. : *Être innocent (litt. : être en dehors d'une faute), extra culpam esse (1).*

— « en exceptant » (rare). Ex. : *En exceptant le chef, extra ducem.* (Cic., *ad fam.*, VII, 3, 2.)

6° Supra, « au-dessus de. » Ex. : *Au-dessus de la terre, supra terram.* — Une raison qu'on doit considérer comme surhumaine, *ratio quæ supra hominem putanda est.*

— « en remontant plus haut que. » Ex. : *Un peu avant notre temps, paulo supra hanc memoriam.* (Cés., *B. G.*, VI, 49, 4.)

REMARQUES. — I. Devant un nom de nombre *supra* signifie plus de.

Ex. : *Plus de vingt mille, supra milia viginti.* (T.-Liv., XXX, 35, 3.)

II. Chez les prosateurs de l'époque impériale, on trouve *supra* pour signifier, à la tête de (tel ou tel service).

Ex. : *Ceux qu'il avait pour veiller sur son sommeil, quos supra somnum habebat.* (O.-Cass., VI, 41, 3.)

Infra, « au-dessous de. » Ex. : *Au-dessous du front sont les yeux, infra frontem sunt oculi.*

— « à une époque plus basse. » Ex. : *Homère n'a pas vécu à une époque (plus basse) plus récente que Lycurgue, non infra Lycurgum fuit Homerus.*

(1) Tacite a dit avec quelque recherche : *magis extra vitia quam cum virtutibus, exempt de vices plutôt que vertueux* (*Hist.*, I, 49).

Subter (rare), « au-dessous de. » Ex. : Tenir les mains sous sa toge, *manus subter togam tenere.*

7° **Inter**, « entre. » Ex. : Entre la ville et le fleuve était une tour, *inter urbem et fluvium turris erat.*

— « parmi. » Ex. : Apollon vécut parmi les bergers, *Apollo vixit inter pastores.*

— « pendant. » Ex. : Pendant le combat, *inter prælium.*

— « dans l'espace de. » Ex. : Dans l'espace de dix ans, *inter annos decem.*

8° **Cis et citra**, « en deçà de. » Ex. : César s'arrêta quelque temps en deçà du Rubicon, *Cæsar citra Rubiconem paulisper substitit.*

REMARQUE. — Chez les poètes et chez les prosateurs de l'époque impériale, on trouve *citra* employé pour signifier :

1° Avant (tel ou tel moment). Ex. : *Citra Trojana tempora*, avant (litt. : sans arriver jusqu'à l'époque de la guerre de Troie. (Ov., *Mét.*, VIII, 365.)

2° Sans aller jusqu'à. Ex. : *Citra scelus*, sans aller jusqu'au crime. (Ov., *Trist.*, V, 8, 23.)

3° Sans. Ex. : Plus usus sine doctrina quam *citra* usum doctrina valet, la pratique sans la théorie a plus de vertu que la théorie sans la pratique. (Quint., XII, 6, 4.)

4° Abstraction faite de. Ex. : *Citra personas*, abstraction faite des personnes. (Quint., II, 4, 22.)

Trans et ultra, « au delà de. » Ex. : Les Germains habitent au delà du Rhin, *Germani trans Rhenum incolunt.* — Au delà de la montagne s'ouvrait une vallée, *ultra montem vallis patebat.*

REMARQUE. — Il est rare, à l'époque classique, qu'on emploie *ultra* en parlant du temps. Mais Quintilien (III, I, 9) va jusqu'à dire : *ultra Socraten*, au delà de l'époque où vivait Socrate.

9° **Per**, « à travers. » Ex. : Marcher à travers les flammes, *per flammam ire.*

— « pendant. » Ex. : Pendant le même temps, *per idem tempus.*

— « par le moyen de... » Ex. : Par la violence, *per vim.*

— « avec. » Ex. : Avec joie, *per gaudium.* — On fait tout avec désordre et précipitation, *per tumultum atque trepidationem omnia aguntur.*

— « au nom de. » Ex. : Au nom des dieux, *per Deos.*

REMARQUE*. — Remarquez encore l'expression *per me licet*, je t'en donne la permission (m. à m., il t'est permis grâce à moi).

10° **Præter**, « en passant à côté de. » Ex. : Il fit défilier ses troupes en passant à côté du camp de César, *præter castra Cæsarum suas copias traduxit.*

— « contrairement à. » Ex. : Contrairement à la coutume, *præter consuetudinem.*

— « excepté. » Ex. : Excepté vous, je n'ai aucun ami, *præter te nullum habeo amicum.*

— « outre. » Ex. : Outre Arioviste, il y avait dix cavaliers, *præter Ariovistum decem erant equites.*

— « au delà de, en surpassant. » Ex. : Plus que tous les autres (en surpassant tous les autres), *præter ceteros.*

11° **Ob**, « devant. » Ex. : Il eut souvent la mort devant les yeux, *mors ei sæpe ob oculos versata est.*

— « à cause de. » Ex. : A cause de cette chose (pour ce motif), *ob eam rem.*

— « sous l'influence de » (rare). Ex. : Sous l'influence de la peur, *ob timorem.*

REMARQUE. — Quelquefois, mais *rarement*, *ob* s'emploie avec le sens de « en vue de » pour remplacer *ad* et le gérondif en *dum* ou *causâ* après l'adjectif verbal en *-dus* (voy. § 314, Rem. I).

Ex.: *En vue de protéger les siens, ob suos tutandos.*

Propter, « à côté de. » Ex.: *A côté du rivage, propter litus.*

— « à cause de. » Ex.: *Je vous aime à cause de votre politesse, te diligo propter humanitatem tuam.*

12° **Juxta**, « à côté de. » Ex.: *Il plaça son camp à côté de la montagne, juxta montem castra posuit.*

REMARQUES. — I°. *Juxta* est ordinairement adverbe et signifie *tout près, tout contre*.

II. Chez les prosateurs de l'époque impériale, on trouve encore *juxta* employé avec les sens suivants :

1° « Immédiatement après. » Ex.: *Aussitôt après avoir jeuné, juxta inediam.*

2° « A l'approche de. » Ex.: *Vers la fin de sa vie, juxta finem vitæ.* (Tac., *Dial.*, 32.)

3° « Près de. » Ex.: *On fut tout près d'une sédition, juxta seditionem ventum.* (Tac., *Ann.*, VI, 13.)

4° « Presque à l'égal de. » Ex.: *On (s) respecte la parole humaine presque à l'égal de la religion, juxta divinas religiones fides humana colitur.* (T.-Liv., IX, 9, 3.)

5° « Conformément à. » Ex.: *Conformément à la recommandation de Thémistocle, juxta præceptum Themistoclis.* (Jesús., II, 12, 25.)

6° « En raison de. » Ex.: *En raison du voisinage il avait des relations avec Ebutius, huic consuetudo juxta viciniam cum Ebutio fuit.* (T.-Liv., XXXIX, 9, 6.)

Prope, « près de. » Ex.: *Près de la ville, prope oppidum.*

REMARQUES. — I°. On dit aussi *prope ab*, avec l'ablatif. Ex.: *Près de la Sicile, prope ab Sicilia.*

II. Par analogie avec *prope* on construit avec l'accusatif le comparatif *propius*, plus près de, et le superlatif *proxime*, très près de.

Secundum, « le long de. » Ex.: *Le long du fleuve, secundum flumen.*

— « après. » Ex.: *Après la bataille, secundum prælium.*

— « après » (au figuré). Ex.: *Après toi, il n'y a rien que j'aime plus que la solitude, secundum te nihil est mihi amicus solitudine.*

— « d'après, conformément à. » Ex.: *Vivre conformément à la nature, secundum naturam vivere.*

— « au profit de. » Ex.: *Juger au profit de quelqu'un, judicare secundum aliquem* (terme de droit).

13° **Adversus** (*adversum*), « en face de. » Ex.: *En face d'Antibes, adversus Antipolim.*

— « envers. » Ex.: *La piété envers les dieux, pietas adversus deos.*

— « contre. » Ex.: *Faire la guerre contre les Romains, adversus Romanos bellum gerere.*

— « en regard de, en comparaison de » (rare). Ex.: *En regard de tant d'actions d'éclat accomplies par le peuple romain, adversus tot decora populi Romani.* (T.-Liv., VII, 32, 8.)

REMARQUE. — Au lieu d'*adversus* (*adversum*) on trouve, mais très rarement, *exadversus* (*exadversum*).

Ex.: *En face d'Athènes, exadversum Athenas.* (Nuv., *Them.*, 3, 4.)

Contra, « en face de. » Ex.: *La Bretagne est située en face de ces contrées, Britannia contra eas regiones posita est.* (Cés., *B. G.*, III, 9, 10.)

— « contre. » Ex.: *Faire quelque chose contre l'intérêt public, facere aliquid contra rem publicam.*

Erga, « envers. » Ex.: *Mon amour envers (pour) vous, meus erga te amor.*

REMARQUE. — *Erga* s'emploie surtout quand il est question de dispositions bienveillantes. C'est par abus que Cornélius Népos a dit : *odium erga Romanos*, haine à l'égard des Romains (*Hann.*, 4, 3).

14° *Penes*, « au pouvoir de, entre les mains de. » Ex. : *Au pouvoir du prêteur, penes prætorem.*

REMARQUE. — Dans certaines expressions, *penes* est synonyme de *in* avec l'ablatif.

Ex. : La faute en est à lui, *culpa penes eum* (= *in eo*) est.

312. Prépositions gouvernant l'ablatif.

1° *Aboua*, « de, en s'éloignant de, d'après de, de chez. »

Ex. : L'ennemi s'éloigna de ce lieu, *hostis ab eo loco recessit*. — Il établit son camp à trois mille pas du leur (*titl.* : en s'éloignant du leur), *milia passuum tria ab eorum castris castra ponit* (1). — Il vient d'après de César, *a Cæsare venit*.

— « du côté de. » Ex. : *Du côté de la porte Colline, a porta Collina.*

— « après, au sortir de. » Ex. : *Après ce discours, il les congédia, ab hac oratione eos dimisit.*

— « d'après. » Ex. : Il recueillit chez lui (le poète), qu'il avait reconnu précisément d'après son langage, *sermonē ab ipso cognitum ad se recepit*. (*PHÈDRE, Fables*, IV, 22, 22.)

— « depuis. » Ex. : *Depuis mon (ton, son) enfance, a puero.* — *Depuis notre (votre, leur) enfance, a pueris.*

(1) L'emploi de *ab* dans les phrases de ce genre conduisit à dire par une sorte d'attraction : *ex eo loco ab millibus passuum octo* (*Cés.*, *B. G.*, IV, 22, 4), au lieu de *milia passuum octo ab* (ou *ex*) *eo loco*, à huit milles de cet endroit. Il en résulta que *ab* finit par signifier : « à une distance de »

Ex. : Ils attendaient l'arrivée des Romains à une distance d'environ deux milles, *a millibus passuum circiter duobus Romanorum adventum expectabant*. (*Cés.*, *B. G.*, V, 32, 1.)

— « de, par » (à côté d'un verbe *passif*). Ex. : Je suis aimé de mon père, *amor a patre*.

— « du parti de, en faveur de. » Ex. : Être du parti de quelqu'un, *stare* (ou *facere*) *ab aliquo*. — Plaider pour l'inculpé, *dicere ab reo*.

— « pour ce qui est de, en fait de. » Ex. : Médiocrement pourvu en fait de savoir, *mediocriter a doctrina instructus*. — L'esclave qui est à mon service pour les courses, *servus a pedibus meus* (1). (*Cic.*, *ad Att.*, VIII, 5, 4.)

— « par l'intermédiaire de. » Ex. : Payer par l'intermédiaire de quelqu'un, *solvere ab aliquo*. (*Cic.*, *ad Att.*, VII, 18, 4.)

REMARQUES. — I. *Ab* au lieu de *propter*, à cause de, est rare et peu classique; de même, ni Cicéron ni César ne se servent de *ab* pour signifier *sous l'impulsion de*. Mais des expressions comme *ab ira*, par colère; *ab odio*, par haine, sont très fréquentes chez T.-Live. II°. Devant une voyelle ou un *h*, on emploie toujours *ab*; devant une consonne autre que *h*, on emploie tantôt *a*, tantôt *ab*.

Ex ou *e*, « en sortant de. » Ex. : Le chien sortit de l'eau, *canis ex aqua egressus est*.

— « du côté de. » Ex. : *Du côté opposé, ex adverso* (2).

— « depuis. » Ex. : *Depuis ce temps-là, ex illo tempore*.

— « au sortir de. » Ex. : *Au sortir de la préture, ex prætura*.

— « après. » Ex. : Attends de jour en jour (*titl.* : un jour après l'autre), *diem* (§ 95) *ex die expectare*. (Cf. plus loin, prépos. de, *Rem. I.*)

(1) En mot à mot : « l'esclave qui est à mon service pour ce qui est des pieds. » Cet emploi de *ab* pour marquer les fonctions d'un esclave devint très fréquent à l'époque impériale. De là les expressions abrégées *ab epistulis*, un secrétaire, *a codicillis*, un employé au bureau des requêtes, etc.

(2) Remarquez l'expression *unā ex parte*, « d'un côté, » et celles qu'on en a formées par analogie : *magna ex parte*, en grande partie, *omni ex parte*, à tous les points de vue, *ex parte*, en partie. Sur le modèle d'*ex parte*, on créa des expressions comme *heres ex asse* (qui hérite d'un *as* par *as*), héritier de toute la fortune du défunt, etc.

- « d'entre. » Ex. : Un *des* esclaves de l'atrium au vêtement retroussé, **ex alticinctis unus atriensibus**. (PHÈDRE, *Fables*, II, 3, 11.)
- « de (marquant la matière). » Ex. : Un vase d'or, **vas ex auro**.
- « de, c'est-à-dire par suite de. » Ex. : Il mourut de ses blessures, **ex vulneribus mortuus est**.
- « selon, conformément à. » Ex. : Vivre conformément à la nature, **e natura vivere**.
- REMARQUE*. — Devant une voyelle ou un *h*, on emploie toujours **ex**; devant une consonne autre que *h*, on emploie tantôt **ex**, tantôt **e**.
- De, « du haut de, en s'éloignant de. » Ex. : Du haut du mur, **de muro**. — Il s'en alla de la province, **de provincia decessit**.
- « d'entre, de. » Ex. : Une *des* autres, **de reliquis** (1) *una*. (PHÈDRE, *Fables*, II, 31, 13.)
- « d'après. » Ex. : D'après cette raison, **eā de causā**. — Sous l'influence de plusieurs raisons, **de causis pluribus**.
- « sur, au sujet de. » Ex. : Écrire sur (au sujet de) la vertu, **scribere de virtute**.

REMARQUES. — I. La préposition **de** entre encore dans un certain nombre de constructions intéressantes.

Ex. : Racheter les prisonniers en prenant sur les fonds publics, **redimere captivos de publico**.

L'après-midi, **de meridie** (en s'éloignant de-midi). — Attendre de jour en jour (litt. : un jour après l'autre), **diem** (cf. § 423) **de die expectare**.

Faire la traversée pendant le mois de décembre (litt. : prendre sur le mois de décembre le temps nécessaire pour la traversée), **navigare de mense Decembri**. (Cic., *ad Qu. fr.*, II, 1, 3.)

Bien mériter de quelqu'un (de la part de quelqu'un), **bene mereri de aliquo**.

Je ne le connais même pas de figure, **eum ne de facie quidem novi**. (D'après Cic., *in Pis.*, 32, 81.)

Faire quelque chose de quelqu'un, **facere aliquid de aliquo** (au lieu de **facere aliquid aliquo**, voy. § 410).

(1) *Reliquus*, orthographe poétique au lieu de *reliquis*.

Dans ce dernier exemple, **de** marque proprement l'origine.
II. Dans la langue poétique, on trouve d'autres emplois de **de** que ne connaît pas du tout la prose classique.

Ex. : (Frapper) la terre de sa lance (**percutere**) sua **de cuspidē terram** (Ov., *Mét.*, VI, 80), au lieu de l'ablatif sans préposition, v. § 410).

Un temple de marbre, **templum de marmore** (Virg., *Georg.*, III, 13), au lieu de **marmore** (§ 410).

Guirlandes humides de tes larmes, **de tuis lacrimis humida sarta** (Ov., *Trist.*, III, 3, 82), au lieu de **lacrimis** (§ 410).

Procul, « loin de. » L'emploi de **procul** avec l'ablatif seul, au lieu de **procul ab**, est une construction poétique.

2^o **Præ**, « devant. » Ex. : Pousser le troupeau devant soi, **præ se armentum agere**.

— « à cause de. » (Seulement dans les phrases négatives.) Ex. : Les larmes l'empêchent de parler, **præ lacrimis loqui non potest** (littér. : il ne peut pas parler à cause des larmes.)

— « en comparaison de. » Ex. : En comparaison de la grandeur romaine, **præ Romana magnitudine**.

3^o **Pro**, « devant. » Ex. : César rangea son armée en bataille devant le camp, **Cæsar exercitum pro castris constituit** (1).

— « sur le devant de. » Ex. : Parler du haut de la tribune (litt. : parler sur le devant de la tribune), **pro suggestu dicere**. — Lancer des traits du haut des (en se tenant sur le bord des) remparts, **pro mœnibus tela micare**. (Cés., *B. G.*, VI, 3, 6.)

— « à la place de. » Ex. : En guise de (à la place d'une) coupe, Diogène se servait de ses mains, **Diogenes pro poculo manibus utebatur** (2).

(1) Ceux qui défendent une place sont rangés **pro muris**, ceux qui l'attaquent sont rangés **ante muros**.

(2) Remarquez les expressions : **aliquem pro hoste habere** (mettre

— « pour (dans l'intérêt de). » Ex. : Mourir *pour* la patrie, **pro patria mori**.

— « selon, en raison de. » Ex. : Selon ses forces, **pro viribus**. — Je vous en conjure *en raison de* la grandeur du péril, **vos pro magnitudine periculi obtestor**. — Le combat fut plus terrible qu'on ne pouvait s'y attendre, *en raison du* nombre des combattants, **prælium atrocius quam pro numero pugnantium**. — Agir *en vertu de* ses pouvoirs (avec son caractère officiel de magistrat), **facere aliquid pro imperio**.

4^o **Cum**, « avec, en compagnie de. » Ex. : Je suis sorti *avec* mon père, **exii cum patre**.

REMARQUE*. — On dit **mecum**, « avec moi ; » **tecum**, « avec toi ; » **secum**, « avec soi ; » **nobiscum**, « avec nous ; » **vobiscum**, « avec vous ; » On dit **quocum**, « avec lequel ; » **quacum**, « avec laquelle ; » **quibuscum**, « avec lesquels ; » mieux que **cum quo**, **cum qua**, **cum quibus**.

Simul, « en même temps que. » (Seulement chez les poètes et chez Tacite.)

Sine, « sans. » Ex. : Sans espérance, **sine spe**.

REMARQUE. — Dans la langue familière, **absque** remplace quelquefois **sine**.

Remarquez les expressions suivantes, fréquentes chez les poètes comiques : **absque me** (*te, etc.*), **foret** ou **esset** (*s.-e. res*), (supposez que les choses se fussent passées ou se passassent) *sans moi, sans toi, etc.*

5^o **Coram**, « en présence de. » Ex. : En présence d'un ami, **coram amico**.

REMARQUE*. — **Coram** est proprement adverbe et signifie *en face, devant tous, publiquement*.

quelqu'un sur la même ligne qu'un ennemi), tenir quelqu'un pour ennemi ; **pro perflagâ ad eos venit** (Cés., *B. G.*, III, 18, 3), il vint à eux en se donnant pour transfuge (en jouant le rôle d'un transfuge) ; **pro prætore in Siciliam missus**, envoyé en Sicile avec des pouvoirs équivalents à ceux d'un préteur (en qualité de propréteur).

Palam, « en présence de. » (Seulement chez les poètes et chez Tite-Live.)

6^o **Tenus**, « jusqu'à », se met *après* son complément. Ex. : Ils étaient dans l'eau *jusqu'à* la poitrine, **pectore tenus in aqua erant**.

REMARQUE. — Dans la langue poétique, **tenus** est quelquefois construit avec le génitif.

313. Prépositions gouvernant tantôt l'accusatif, tantôt l'ablatif.

1^o **In**. — Avec l'accusatif, **in** signifie *dans, sur*, mais marque l'endroit dans lequel *on entre*, ou sur lequel *on monte* (question **quo**).

Ex. : Il entra *dans* la ville, **in urbem ingressus est**.
Il monta *sur* la colline, **in collem ascendit**.

Avec l'accusatif **in** signifie encore (*en allant*) *dans le sens de*, dans des expressions comme **in longitudinem** (Cés., *B. G.*, I, 2, 5), (en allant) dans le sens de la longueur.

En parlant du temps, **in** avec l'accusatif signifie *pour*.

Ex. : Nommer un dictateur *pour* six mois, **dictatorem in sex menses dicere**.

Fixer au mois de janvier la date de la vente, **auctionem constituere in mensem Januarium**.

In avec l'accusatif peut encore signifier *jusqu'au milieu de*.

Ex. : Faire durer l'entretien fort avant dans la nuit (*jusqu'à* la pleine nuit), **sermonem in multam noctem producere**.

Au sens figuré, *in*, avec l'accusatif, signifie *envers*, *contre*, *dans le sens de*, *en l'honneur de*.

Ex.: L'amour *envers* la patrie, *amor in patriam*.

La haine *contre* les ennemis, *odium in hostes*.

Nous avons encore le discours prononcé *pour appuyer* ce projet de loi, *exstat in eam legem oratio*.

Ecrire un poème *à la louange de* quelqu'un, *carmen in aliquem scribere*.

Remarquez les sens dérivés que prend la préposition *in* avec l'accusatif dans quelques expressions.

Ex.: Le traité fut conclu aux conditions (*suivant* les conditions) suivantes, *in has leges ictum fœdus*. (T.-Liv., XXIII, 34, 1.)

La plèbe pourvut à ses funérailles au moyen d'une cotisation d'un sixième d'as *par tête*, *extulit eum plebs sextantibus collatis in capita*. (T.-Liv., II, 33, 41.)

Plus grand de jour en jour, *major in dies* ou *in dies singulos* (1).

Au sens figuré, *in*, avec l'accusatif, peut encore signifier *pour*, *en vue de*. Cet emploi, rare chez les bons écrivains, est fréquent à l'époque impériale.

Ex.: (Il les supplie) de ne pas se livrer aux ennemis pour être torturés, *ne se hostibus in cruciatum dedant*. (Cés., B. G., VII, 41, 3.)

Pour la perte des Grecs et des Barbares, *in perniciem Grajum et Barbarum* (2). (PÉDRE, Fables, IV, 7, 41.)

(1) L'expression *in dies* ou *in dies singulos* ne s'emploie régulièrement qu'avec un comparatif ou qu'avec un verbe signifiant « grandir », comme *augeri*, *crescere*, etc.

(2) *Grajum*, *Barbarum* sont des formes poétiques au lieu de *Graiorum barbarorum*. Voy. § 46.

De même l'emploi de *in* avec l'accusatif pour marquer le *résultat* est rare à l'époque classique.

Ex.: Des maisons de campagne bâties sur le plan de villes entières (*litt.* : bâties de façon à atteindre les dimensions de villes), *villæ in urbium modum ædificatæ*. (SALL., *Cat.*, 12, 3.)

Virgile a dit de même *excisum... latus... in antrum* (*Æn.*, VI, 42), flanc (d'une montagne) creusé en forme de grotte.

Avec l'*ablatif*, *in* signifie *dans*, *sur*, mais marque l'endroit dans lequel ou sur lequel *on se trouve* pendant qu'on fait quelque chose (question *ubi*).

Ex.: Il se promène *dans* le jardin, *ambulat in horto*.
Un corbeau était perché *sur* un arbre, *corvus in arbore sedebat*.

REMARQUE. — On remarquera que les verbes *ponere*, *placer*, *deponere*, *déposer*, *reponere*, *replacer*, se construisent avec *in* et l'*ablatif*.

Ex.: Placer un livre *sur* la table, *librum ponere in mensâ*.

Mais *imponere*, *placer sur*, et *exponere*, *débarquer*, se construisent *plutôt* avec *in* et l'*accusatif*.

Ex.: Débarquer quelqu'un à terre, *aliquem in terram exponere*.
Mettre quelqu'un à cheval, *imponere aliquem in equum*. (R)

Avec l'*ablatif*, *in* signifie encore *parmi*.

Ex.: Six mille hommes furent tués, deux mille cinq cents faits prisonniers; entre autres (*tournez* : *parmi* ceux-ci), quatre tribuns militaires, *cæsa (suscipit) sunt) sex milia hominum, duo milia et quingenti capti, in his tribuni militum quattuor*.

Avec l'ablatif, *in* prend aussi divers sens figurés.

Ex. : *In salute communi populus Romanus dolori suo maluit obtemperare*, alors qu'il s'agissait du salut commun, le peuple Romain aimait mieux écouter sa douleur. (Cic., *p. leg. Manil.*, 19, 56.)

Idem *in bono servo dici solet*, c'est ce qu'on dit aussi d'ordinaire, à l'endroit d'un bon serviteur. (Cic., *de Orat.*, II, 61, 248.)

Sint misericordes in furibus ærarii, que l'on soit plein de compassion à l'égard des pillards du trésor public. (SALL., *Cat.*, 52, 12.)

Étant donné le mouvement violent de la mer, *in magno impetu maris*. (CÉS., *B. G.*, III, 8, 1.)

2° *Sub*. — Avec l'accusatif, *sub* signifie *sous*, mais marque l'endroit sous lequel on se rend (question *quo*).

Ex. : Descendre *sous* terre, *sub terram descendere*.
Au sens figuré, avec l'accusatif, *sub* signifie *vers*.

Ex. : *Vers* le même temps, *sub idem tempus*.

Il signifie aussi *après*.

Ex. : *Après* l'arrivée du préteur, *sub adventum prætoris*.

Avec l'ablatif, *sub* signifie *sous*, mais marque l'endroit sous lequel on se trouve (question *ubi*).

Ex. : Habiter *sous* terre, *sub terrâ habitare*.

Au sens figuré, avec l'ablatif, *sub* signifie *au moment de*.

Ex. : *Au moment* même de la proscription, *sub ipsa proscriptione*. (NEP., *Att.*, 12, 3.)

REMARQUE. — Dans Virgile *sub* avec l'ablatif signifie quelquefois « immédiatement derrière » (voy. *Æn.* V, 322), ou « en bas dans », « au fond de » (voy. *Æn.*, IX, 244).

3° *Subter*. — La préposition *subter*, sous, au-dessous de, s'emploie rarement. On la rencontre chez quelques prosateurs avec l'accusatif, même à la question *ubi*; la construction de *subter* avec l'ablatif est poétique.

4° *Super*. — Avec l'accusatif, *super* signifie sur le haut de, sur (à la question *ubi*, comme à la question *quo*).

Ex. : Un lion se tenait debout *sur* un jeune bœuf terrassé, *super juvenicum stabat dejectum leo*. (PHÈDRE, *Fables*, II, 14, 1.)

Avec l'ablatif, *super* signifie au sujet de, dans la langue familière et chez les écrivains peu classiques.

Ex. : Je t'écrirai *au sujet de* cette affaire, *hac super rescribam ad te*. (Cic., *ad Att.*, XVI, 6, 1.)

Ceux qui avaient été envoyés *pour* le même objet, qui *super tali causa missi erant*. (NEP., *Pausan.*, 4, 1.)

REMARQUE. — Chez les écrivains de l'époque impériale surtout, on trouve encore *super*, employé dans d'autres acceptions.

1° Avec l'accusatif :

« au delà de ». Ex. : *Au delà de* la Numidie, *super Numidiam*. (SALL., *Jug.*, 10, 5.)

« pendant ». Ex. : *Pendant* le dîner, *super cenam*. (Q.-CURCE, VI, 44, 27.)

« en plus de ». Ex. : *Outre* la maladie, *super morbum*. (T.-LIV., XXVIII, 46, 15.)

« au dessus de ». Ex. : Plus que tout le reste, *super omnia*. (T.-LIV., XXXI, 18, 3.)

« à la tête de ». Ex. : *Préposé* à l'arsenal, *super armamentarium positus*. (Q.-CURCE, VI, 7, 22.)

2^o Avec l'ablatif :

« sur » (construction poétique).

Ex.: Sur une couche de vert feuillage, fronde *super viridi*. (Vins., Buc., I, 80.)

« jusqu'au delà de. » Ex.: Jusqu'au delà de minuit, nocte *super media*. (Vins., En., IX, 61.)

« en plus de. » Ex.: Outre cela, *super his*. (Hon., Sat., II, 6, 3.)

Causa, gratia. — Prépositions employées comme adverbess.

314*. — Les deux ablatifs *causa* et *gratia* se rapprochent, par leur sens, des prépositions. Ils se construisent avec le génitif et se placent après leur complément.

Causâ signifie *en vue de*, et *gratiâ*, *pour l'amour de*.

Ex.: Il a fait cela *en vue de* son salut, *salutis suæ causâ id fecit*.

Il a fait cela *pour l'amour de* son fils, *filiî gratiâ id fecit*.

REMARQUES. — I^o. *Causâ* ou *gratiâ*, avec le génitif de l'adjectif en -ndus, est une manière d'exprimer l'intention.

Ex.: Pour l'éprouver (le faux médecin), *ejus experiendî gratiâ*. (PHÈDRE, Fables, I, 14, 6.)

II. A l'époque archaïque, et quelquefois chez Tite-Live, *causâ* est remplacé par *ergo*.

Ex.: *En vue de l'honneur, honoris ergo*.

315*. — Beaucoup de prépositions s'emploient aussi comme adverbess. Telles sont : *adversus*, en face ; *ante*, auparavant ; *contra*, en face, d'autre part, au contraire ; *pone*, derrière ; *post*, après, derrière ; *prope*, presque ; *super*, dessus, en outre.

Ex.: Je vous avais écrit *auparavant*, *ad te ante scripseram* (cf. § 433).

On a vu plus haut que *circiter*, *juxta*, *coram*, *usque*, *versus* étaient *plus souvent* adverbess que prépositions.

REMARQUES SUR LES PRÉPOSITIONS.

316. Place des prépositions. — La préposition se place *ordinairement* devant son complément.

Toutefois les prépositions monosyllabiques sont souvent intercalées entre l'adjectif et le substantif quand on veut attirer l'attention sur l'adjectif.

Ex.: Après un petit nombre d'années, *paucos post annos*.

De même les prépositions *ante*, *circa*, *penes*, *ultra*, *contra*, *inter* et *propter* se placent quelquefois immédiatement après le relatif.

Ex.: Ceux *au milieu* desquels il se trouvait, *ii quos inter erat*.

REMARQUE. — Les poètes et les écrivains postérieurs à Cicéron, surtout Tacite, emploient souvent des constructions comme *Fæsulas inter Arretiumque*, entre Fiesole et Arezzo.

317. — Entre la préposition et son complément, on peut intercaler un génitif ou un adverbe.

Ex.: A cause des torts de ceux qu'il était venu trouver, *propter eorum ad quos venerat injurias*.
Pour vivre selon le bien et selon la règle, *ad bene recteque vivendum*.

318. Répétition des prépositions. — 1^o Un même complément ne peut pas se construire avec deux prépositions.

Ex.: Parler pour et contre le général, *contra ducem et pro duce dicere*.

2° La préposition ne se répète pas devant le relatif, quand le relatif est complément du même verbe que le démonstratif antécédent.

Ex. : Tes lettres ne m'ont jamais fait concevoir autant d'espérance que m'en donnaient celles des autres, *me tuæ litteræ nunquam in tantam spem adduxerunt quantam aliorum.*

(Cic., *ad Att.*, III, 19, 2.)

Il fut en butte aux mêmes haines que son père, *incidit in eandem invidiam quam pater.*

(Nep., *Cin.*, 3, 1.)

319. — Quand il y a lieu de joindre la conjonction -que à une préposition accompagnée de son complément, il faut observer la règle suivante :

L'usage semble demander qu'on dise *abque*, *adque*, *obque*, *subque*, mais avec les autres prépositions on peut ne mettre -que qu'après le complément.

Ex. : Et dans un banquet, *in convivioque.*

Prépositions dans les mots composés.

320*. — Les prépositions entrent dans la composition d'un grand nombre de mots, et surtout d'un grand nombre de *verbes*. L'union d'une préposition avec un mot simple pour former un mot composé peut amener : 1° un changement dans la forme de la préposition ; 2° un changement dans la forme du mot composé.

I. — CHANGEMENTS DANS LA FORME DES PRÉPOSITIONS.

321*. — **Ab** devient **abs** (1) devant **c** et **t**.

Ex. : *abs-cedo*, je m'éloigne ; — *abs-tineo*, je m'abstiens.

(1) **Abs** est l'ancienne forme de la préposition, qui s'est conservée dans certains cas. Ainsi on peut dire *abs te* au lieu de *a te*.

Ab devient **as** devant **p**.

Ex. : *as-porto*, j'enlève, j'emmène.

Ab devient **au** ou **a** devant **f**.

Ex. : *au-fero*, j'enlève ; — *a-fui*, j'ai été absent (de *absum*).

Ab devient **a** devant **m** et **v**.

Ex. : *a-moveo*, j'écarte ; — *a-vello*, j'arrache.

Partout ailleurs **ab** reste sans changement.

322*. — Quand **ab** entre dans la composition d'un mot, il marque la *séparation*, l'*éloignement*.

Ex. : *fero*, je porte ; *aufero*, j'emporte loin de.
moveo, je déplace ; *amoveo*, j'écarte, j'éloigne.

323*. — **Ad** devient *généralement* **ac** devant **c** ou **qu**.

Ex. : *ac-cedo*, je m'approche.
ac-quiro, j'acquiers en plus de ce que j'avais déjà.

Ad devient **af** devant **f**. Ex. : *af-fero*, j'apporte.

— **ag** — **g**. Ex. : *ag-gredior*, je marche vers (1).

— **al** — **l**. Ex. : *al-ligo*, j'attache à.

— **an** — **n**. Ex. : *an-necto*, j'attache à.

ap — **p**. Ex. : *ap-porto*, j'apporte.

— **ar** — **r**. Ex. : *ar-ripio*, je tire vivement à moi.

— **as** — **s**. Ex. : *as-surgo*, je me dresse.

— **at** — **t**. Ex. : *at-tendo*, je tends mon attention vers.

Ad devient **a** devant **s** suivi d'une autre consonne.

Ex. : *a-spicio*, je regarde.

Partout ailleurs **ad** reste sans changement.

(1) **Ad** est réduit à **a** dans *a-gnosco*, « je reconnais ».

324*. — En composition, *ad* marque le plus souvent une idée de *rapprochement*.

Ex. : *mitto*, j'envoie ; *admitto*, je laisse venir à moi ; j'admets auprès de moi.

rapio, je tire vivement ; *arripio*, je tire vivement à moi.

325*. — *Cum*, devant les voyelles et devant *h*, se change en *co*.

Ex. : *co-arto*, rétrécir.
co-eo, aller dans le même endroit.
co-inquino, salir.
co-operio, couvrir entièrement.
co-hibeo, contenir, maintenir (1).

Toutefois on dit *com-edo*, manger.

Devant une *consonne*, *cum* subit les changements suivants :

Il devient *com* devant une *labiale* (§ 7) ou devant *m*.

Ex. : *com-bibo*, boire avidement.
com-puto, compter, évaluer.
com-mitto, engager (un combat), etc.

Cum devient *col* devant *l*.

Ex. : *col-labor*, s'écrouler.
col-loquor, s'entretenir avec, etc.

Cum devient *cor* devant *r*.

Ex. : *cor-rado*, racler.
cor-rumpo, détruire, corrompre.

(1) *Cogo*, « je force », est pour *co-ago* ; c'est un composé de *ago*.

Cum devient *con* devant les autres consonnes.

Ex. : *con-certo*, combattre.
con-fido, avoir confiance.
con-juro, jurer ensemble.
con-tendo, tendre fortement.
con-venio, venir dans le même endroit.

Toutefois, on dit *co-gnosco*, connaître, et *co-nitor*, se raidir, faire des efforts (mieux que *connitor*).

326*. — En composition, *cum* marque quelquefois que plusieurs personnes font quelque chose *ensemble*.

Ex. : *con-juro*, jurer ensemble.
con-clamo, crier ensemble.

Cum marque plus souvent que plusieurs personnes ou plusieurs choses sont *rapprochées*.

Ex. : *con-venio*, venir au même endroit.
col-ligo, lier en un seul faisceau, etc.

Quelquefois *cum* ne fait que *renforcer* le sens du simple.

Ex. : *con-vello*, enlever de force, arracher.
con-clamo, crier fort, etc.

327*. — *De* ne subit pas de changement. ®
De marque mouvement de haut en bas.

Ex. : *de-duco*, tirer en bas.
de-mitto, envoyer d'en haut, faire descendre, etc.

De marque aussi *séparation*.

Ex. : *de-ligo*, détacher en cuillant, choisir.
de-minuo, retrancher de, ôter de, etc.

De donne à quelques verbes un sens *contraire* à celui du simple.

Ex.: *de-disco*, désapprendre.
de-hortor, déconseiller, etc.

Enfin *de* renforce quelquefois le sens du simple.

Ex.: *de-figo*, enfoncer *solidement*.
de-vinco, vaincre *complètement*, triompher de.

328*. — *Ex* reste sans changement devant les voyelles, devant *h* et devant les consonnes *c*, *p*, *q*, *s*, *t*.

Ex.: *ex-eo*, je sors.
ex-hibeo, je fais voir.
ex-cludo, je ferme la porte à.
ex-posco, je demande avec instance.
ex-quiro, je recherche avec soin.
ex-sto, je me tiens hors de.
ex-traho, je tire hors de.

Ex devient *e* devant les consonnes *b*, *d*, *g*, *j*, *l*, *m*, *n*, *r*, *v*.

Ex.: *e-bibo*, je bois en entier.
e-do, je produis au dehors.
e-gero, j'emporte dehors.
e-jicio, je jette dehors.
e-labor, je glisse hors de.
e-mitto, je fais sortir.
e-nitor, je fais effort pour avancer.
e-ripio, j'arrache.
e-veho, je transporte au dehors.

Ex devient *ef* devant *f*.

Ex.: *ef-fero*, j'emporte, etc.

329*. — En composition, *ex* marque le plus ordinairement le fait de *sortir*.

Ex.: *ex-trudo*, pousser violemment *dehors*.
ex-pono, mettre *dehors*, etc.

Quelquefois *ex* signifie *complètement*.

Ex.: *e-neco*, faire mourir.
e-vinco, triompher complètement de.

330*. — *In* prend généralement la forme *im* devant les *labiales* (§ 7) et devant *m*.

Ex.: *im-bibo*, s'imprégner de.
im-mergo, plonger dans, etc.

In se change en *il* devant *l*.

Ex.: *il-labor*, se glisser dans.
il-lacrimo, pleurer sur, etc.

In se change en *ir* devant *r*.

Ex.: *ir-repo*, ramper dans ou sur.
ir-rideo, se moquer de, etc.

Devant les autres consonnes et devant les *voyelles*, *in* reste sans changement.

331*. — En composition, *in* signifie *dans* ou *sur*.

Ex.: *in-cido*, tomber *sur*.
in-cido, faire une entaille *dans*, etc. ®

REMARQUE*. — Il ne faut pas confondre la préposition *in* avec la particule *in*, qui a un sens *negatif* ou *privatif* (voy. § 338, 3°). Par exemple le participe *indictus*, de *indicere*, notifier, déclarer, n'a rien de commun avec *indictus*, employé pour *non dictus*, dont on n'a pas parlé.

332*. — *Ob* devient *oc* devant *c*.

Ex.: *oc-curro*, courir au-devant de.

Ob devient of devant f.

Ex. : *of-ficio*, faire obstacle à.

Ob devient op devant p.

Ex. : *op-pono*, opposer.

REMARQUES. — I°. Ob se réduit à o devant m dans le verbe *o-mitto*, laisser de côté.

II°. Ob devient os (1) devant t dans le verbe *os-tendo*, étendre devant, mettre devant.

333*. — En composition, ob a généralement le sens de devant, contre, en face.

Ex. : *ob-duco*, tirer devant.
ob-eo, aller au-devant.
ob-vertō, tourner contre, etc.

334*. — Pro, devant une voyelle, se présente sous l'ancienne forme prod.

Ex. : *prod-eo*, s'avancer en public.
 (Cf. la conjugaison de *prod-esse*, p. 103).

335*. — Sub devient suc devant c.

Ex. : *suc-curro*, venir au secours.

REMARQUE. — Sub devient sus (2) devant c dans le verbe *sus-cito*, lever, faire lever.

Sub devient suf devant f.

Ex. : *suf-fodio*, creuser en dessous.

Sub devient sug devant g.

Ex. : *sug-gero*, apporter en dessous, fournir.

(1) En réalité, os est pour *obs*, ancienne forme de *ob*, conservée dans le verbe *obs-olesco*, tomber en désuétude.

(2) En réalité, sus est pour *subs*, ancienne forme de *sub*.

Sub devient sum devant m.

Ex. : *sum-mitto*, baisser.
sum-moveo, faire retirer, écarter.

Sub devient sup et quelquefois sus devant p

Ex. : *sup-pono*, poser sous.
sus-pendo, suspendre.

Sub se réduit à su devant sp.

Ex. : *su-spicio*, regarder en haut.
su-spiro, soupirer.

Sub devient sur devant r.

Ex. : *sur-ripio*, ravir furtivement.

REMARQUE*. — Toutefois on dit *sub-rideo*, sourire.

Sub devient quelquefois sus devant t.

Ex. : *sus-tineo*, soutenir.
sus-tuli (qui sert de parfait à *tollo*, enlever).

Mais on dit *sub-traho*, retirer de dessous
 Partout ailleurs sub reste sans changement.

336*. — En composition, sub signifie ordinairement sous.

Ex. : *suf-fodio*, creuser en dessous, etc.

Sub peut signifier aussi de bas en haut. ®

Ex. : *sus-picio*, regarder de bas en haut.
sub-eo, aller de bas en haut, monter, gravir.

Sub signifie aussi en dessous, secrètement.

Ex. : *sub-traho*, retirer furtivement, dérober.

REMARQUE*. — Dans les *adjectifs* composés, sub signifie un peu.

Ex. : *sub-obscurus*, un peu obscur.
sub-absurdus, un peu déplacé.

337*. — **Trans** est *ordinairement* remplacé par **tra** devant les consonnes **d, j, m, n**.

Ex.: **tra-do**, remettre, faire passer de main en main.
tra-jicio, transporter de l'autre côté.
tra-mitto (on dit aussi bien : **trans-mitto**), faire traverser.
tra-no, traverser à la nage.

Trans devient **tran** devant **s**.

Ex.: **tran-scribo**, transcrire.
tran-silio, sauter de l'autre côté.

Ailleurs **trans** reste sans changement.

338*. — Les particules **amb-, dis-, in-, re-, se-** et **ve-**, qui ne s'emploient pas isolément, servent, comme les prépositions, à former des mots composés.

1° **Amb-** signifie *autour*.

Ex.: **amb-edo**, grignoter tout autour.

Amb- se réduit à **am-** devant une *consonne*.

Ex.: **am-plector**, embrasser.

2° **Dis-** marque *séparation* ou *dispersion*.

Ex.: **dis-curro**, courir de côté et d'autre.
dis-jungo, détacher, dételer.

Dis- devient **dif-** devant **f**.

Ex.: **dif-fero**, porter de côté et d'autre, écarter, espacer.
dif-fluo, couler de côté et d'autre.

Dis- devient **dir-** devant une *voyelle*.

Ex.: **dir-imo**, séparer.

Dis- se réduit à **di-** devant **d, g, l, m, n, r, v**, devant **s**

suivi d'une autre consonne, quelquefois aussi devant **j**.

Ex.: **di-duco**, tirer en sens divers.
di-gero, disposer.
di-labor, se disperser.
di-mitto, renvoyer.
di-numero, dénombrer.
di-ripio, tirer en tous sens, piller.
di-vello, mettre en pièces.
di-stinguo, séparer, distinguer.
di-judico, trancher par un jugement.

3° **In négatif** (cf. § 331, *Rem.*) subit en composition les mêmes changements que la préposition **in** (voy. § 330).

Ex.: **im-bellis**, impropre à la guerre; **im-pius**, impie, etc.

In se réduit à **i** dans **i-gnosco** (ne pas vouloir connaître, fermer les yeux sur), pardonner.

4° **Re-** signifie *répétition*.

Ex.: **re-novo**, renouveler.

Re- signifie encore *éloignement*.

Ex.: **re-cedo**, s'écarter; **re-jicio**, rejeter, etc.

Re- marque aussi, dans certains cas, le *contraire* du mot simple devant lequel il est placé.

Ex.: **re-cludo**, rouvrir (de **claudo**, fermer);
re-figo, arracher (de **figo**, ficher), etc.

L'ancienne forme **red-** s'est conservée devant les *voyelles*.

Ex.: **red-eo**, revenir; **red-imo**, racheter, etc.

5° **Se-** signifie à l'écart.

Ex.: **sē-cedo**, aller à l'écart, s'écarter.
sē-jungo, séparer, isoler, etc.

L'ancienne forme **sed-** s'est conservée dans le substantif **sed-itio**, sédition (*proprement* : sécession).

6° **Ve-** exprime une idée de *privation*.

Ex.: **ve-sanus**, insensé (de **sanus**, sain, sensé), etc.

II. — CHANGEMENTS DANS LA FORME DES MOTS COMPOSÉS.

339*. — Dans les mots composés, il arrive souvent que :

1° **A bref**, placé à la fin d'une syllabe, se change en **i**.

Ex.: **fācio**, faire; **con-fi-ci-o**, achever, etc.

A long ne change pas.

Ex.: **strāvi**, *parf. de sterno*, renverser. — **pro-strā-vi**, *parf. de prosterno*, renverser.

2° **A**, placé au milieu d'une syllabe, se change en **e**.

Ex.: **factus**, fait; **con-fec-tus**, achevé, etc.

3° **E bref**, placé à la fin d'une syllabe, se change en **i**.

Ex.: **tēneo**, tenir; **re-ti-ne-o**, retenir.

E long, à la fin d'une syllabe, ou **e** placé au milieu d'une syllabe ne change pas.

Ex.: **ēgi**, *parf. de ago*, mener; — **ad-ē-gi**, *parf. de adigo*, pousser.
tentus, tenu; **re-ten-tus**, retenu, etc.

4° **Æ** se change en **ī**.

Ex.: **cædo**, couper; **re-cīdo**, retrancher, etc.

5° **Au** se change en **ō** ou en **ū**.

Ex.: **plaudo**, claquer, battre, applaudir; **ex-plōdo**, chasser en tapant des mains, huer.
claudo, fermer; **in-clūdo**, enfermer, etc.

REMARQUES. — I. Ces règles ne sont pas sans exceptions. Ainsi l'on peut remarquer :

Caveo, prendre garde, **præcaveo**; — **maneo**, rester, **remaneo**; etc.
Tactum, *sup. de tango*, toucher; **contactum**, de **contingo**; — **actum**, *sup. de ago*, mener; **adactum**, *sup. de adigo*.
Seco, couper; **res-co**; — **tego**, couvrir; **contego**, etc.

On observera surtout que :

1° **E**, précédé ou suivi de **r**, ne change pas.

Ex.: **crepo**, faire du bruit; **increpo**; — **sero**, semer; **consero**; etc.

2° **A**, suivi de **ng**, devient **i**.

Ex.: **tango**, toucher; **con-tin-go**; — **frango**, briser; **in-frin-go** (1)

II. Parmi les composés de **dare**, mettre, **circumdare** fait **circumdēdi**, **circumdātum**. Les autres composés suivent la troisième conjugaison (*voy.*, p. 141 et suiv., **abdere**, **condere**, **dedere**, **ēdere**, **perdere**, **prodere**, **reddere**, **tradere**).

CHAPITRE VIII

LA CONJONCTION

340*. **Conjonctions de coordination**. — Voici (2) les principales conjonctions de coordination (2).

1° **Et**, **atque**, **ac**, **que**, **et**.

Ex.: [Mon] père *et* [ma] mère, **pater et mater**, ou **pater atque mater**, ou **pater ac mater**, ou **pater materque**.

(1) Pour les composés de **sto**, *voy.* p. 138, note 5; — de **sedeo**, p. 140, note 3; — de **emo**, p. 143, note 3; — de **lego**, p. 144, note 2.

(2) Il sera question dans la syntaxe des conjonctions de subordination.

5° **Se-** signifie à l'écart.

Ex.: **sē-cedo**, aller à l'écart, s'écarter.
sē-jungo, séparer, isoler, etc.

L'ancienne forme **sed-** s'est conservée dans le substantif **sed-itio**, sédition (*proprement* : sécession).

6° **Ve-** exprime une idée de *privation*.

Ex.: **ve-sanus**, insensé (de **sanus**, sain, sensé), etc.

II. — CHANGEMENTS DANS LA FORME DES MOTS COMPOSÉS.

339*. — Dans les mots composés, il arrive souvent que :

1° **A bref**, placé à la fin d'une syllabe, se change en **i**.

Ex.: **fācio**, faire; **con-fi-ci-o**, achever, etc.

A long ne change pas.

Ex.: **strāvi**, *parf. de sterno*, renverser. — **pro-strāvi**, *parf. de prosterno*, renverser.

2° **A**, placé au milieu d'une syllabe, se change en **e**.

Ex.: **factus**, fait; **con-fec-tus**, achevé, etc.

3° **E bref**, placé à la fin d'une syllabe, se change en **i**.

Ex.: **tēneo**, tenir; **re-ti-ne-o**, retenir.

E long, à la fin d'une syllabe, ou **e** placé au milieu d'une syllabe ne change pas.

Ex.: **ēgi**, *parf. de ago*, mener; — **ad-ē-gi**, *parf. de adigo*, pousser.
tentus, tenu; **re-ten-tus**, retenu, etc.

4° **Æ** se change en **ī**.

Ex.: **cædo**, couper; **re-cīdo**, retrancher, etc.

5° **Au** se change en **ō** ou en **ū**.

Ex.: **plaudo**, claquer, battre, applaudir; **ex-plōdo**, chasser en tapant des mains, huer.
claudo, fermer; **in-clūdo**, enfermer, etc.

REMARQUES. — I. Ces règles ne sont pas sans exceptions. Ainsi l'on peut remarquer :

Caveo, prendre garde, **præcaveo**; — **maneo**, rester, **remaneo**; etc.
Tactum, *sup. de tango*, toucher; **contactum**, de **contingo**; — **actum**, *sup. de ago*, mener; **adactum**, *sup. de adigo*.
Seco, couper; **res-co**; — **tego**, couvrir; **contego**, etc.

On observera surtout que :

1° **E**, précédé ou suivi de **r**, ne change pas.

Ex.: **crepo**, faire du bruit; **increpo**; — **sero**, semer; **consero**; etc.

2° **A**, suivi de **ng**, devient **i**.

Ex.: **tango**, toucher; **con-tin-go**; — **frango**, briser; **in-frin-go** (1)

II. Parmi les composés de **dare**, mettre, **circumdare** fait **circumdēdi**, **circumdātum**. Les autres composés suivent la troisième conjugaison (*voy.*, p. 141 et suiv., **abdere**, **condere**, **dedere**, **ēdere**, **perdere**, **prodere**, **reddere**, **tradere**).

CHAPITRE VIII

LA CONJONCTION

340*. **Conjonctions de coordination**. — Voici (2) les principales conjonctions de coordination (2).

1° **Et**, **atque**, **ac**, **que**, **et**.

Ex.: [Mon] père *et* [ma] mère, **pater et mater**, ou **pater atque mater**, ou **pater ac mater**, ou **pater materque**.

(1) Pour les composés de **sto**, *voy.* p. 138, note 5; — de **sedeo**, p. 140, note 3; — de **emo**, p. 143, note 3; — de **lego**, p. 144, note 2.

(2) Il sera question dans la syntaxe des conjonctions de subordination.

REMARQUES. — I°. **Ac** ne s'emploie jamais devant une *voyelle* ou un *h*.

II°. **Que** se place après le mot et ne fait qu'un avec lui.

III°. Sur la manière de rendre *et... ne... pas...*, voy. § 277.

2° **Aut, vel, ve, ou.**

Ex.: [Mon] père *ou* [ma] mère, **pater aut mater, pater vel mater, pater materve.**

REMARQUES. — I°. **Ve** se place *après* le mot et ne fait qu'un avec lui; on ne l'emploie pas *ordinairement* pour relier deux propositions.

II. **Vel** ne signifie pas seulement *ou*.

Ex.: Sa demeure est *peut-être* (est, si l'on veut) la meilleure de Messine, en tout cas c'est la plus connue. **hujus domus est vel optima Messanæ, notissima quidem certe.** (Cic., in *Verr.*, II, 4, 2, 3.)

J'aime mieux *même* une royauté qu'une libre démocratie (*lit.*: si vous voulez, même), **vel regnum malo quam liberum populum.** (Cic., de *Rep.*, III, 34, 46.)

Combien ils ont de mérite, on le reconnaît, *ne serait-ce que* par ceci, que..., **quantum virtutis habeant vel hoc ipso cognoscitur quod.** (Quint., X, 5, 8.)

III°. Sur la manière de rendre *ou* dans une interrogation double, voir § 309.

3° **At** (ou **at contra, at vero**), mais au contraire, **at** (ou **at enim**), mais, dira-t-on; **sed et verum**, mais; **vero et autem**, mais.

Tamen ou **at tamen, sed tamen, verum tamen**, cependant.

Ex.: Mais moi, **ego vero**.
Mais lui, **ille autem**.

REMARQUES. — I°. Lorsque *mais* s'oppose à une négation qui précède, il ne peut se rendre que par **sed** ou **verum**.

Non seulement... *mais* encore..., **non solum** (ou **non modo**)... **sed etiam** (ou **verum etiam**).

II°. **Vero** et **autem** doivent toujours être le second mot de la proposition.

III. **At** signifie du moins, quand il vient après une proposition conditionnelle.

Ex.: (Il disait) que si une portion quelconque (des troupes) était enveloppée et succombait, *du moins* les autres pouvaient être sauvés, **si pars aliqua (§ 179) circumventa ceciderit, at reliquos servari posse.** (Cés., B. G., VI, 40, 2.)

Quelquefois même **at** sert, après une proposition subordonnée, à marquer le commencement de la proposition principale.

Ex.: Comme tout le monde trouvait le fait étonnant, *alors* lui..., **id cum omnibus mirum videretur, at ille...** (Nép., *Iphicr.*, 3.)

IV. Chez les poètes — et rarement en prose — **at** marque simplement qu'on passe d'un fait à un autre, d'un personnage à un autre.

Ex.: **At pius Æneas**, de son côté le pieux Énée... (Virc., *Æn.*, I, 305.)

V. **Atqui** (*proprement*: mais dans une certaine mesure) s'emploie souvent comme le français et pourtant, eh bien! Quelquefois aussi il signifie *or* dans la mineure d'un syllogisme.

VI. Quand à une hypothèse fautive on veut opposer ce qui est réel, on emploie régulièrement **nunc** ou **nunc vero**, mais au contraire, *or*, au contraire.

4° **Nam, enim, namque, etenim, car, en effet.**

Enim doit toujours être le *second* mot de la phrase.

REMARQUE. — **Non enim** se remplace ordinairement par **neque enim**.

5° **Ergo, igitur, donc.**

Itaque, quare, quamobrem, quapropter, quocirca, c'est pourquoi, aussi.

Igitur est *ordinairement* le *second* mot de la phrase.

REMARQUE. — **Proinde**, en conséquence, donc, s'emploie dans une proposition dont le verbe est à l'*impératif* ou au *subjonctif* pour exprimer un ordre donné à d'autres ou une exhortation qu'on s'adresse à soi-même.

L'emploi de **proinde** avec l'indicatif est *incorrect*.

REMARQUES SUR LES CONJONCTIONS DE COORDINATION.

341*. — Lorsqu'il y a en français *plus de deux* termes reliés par *et*, on peut en latin :

1° Répéter *et* entre chaque terme et le terme suivant.

Ex. : Les enfants, les vieillards et les femmes, *pueri et senes et mulieres*.

2° Supprimer toute conjonction :

Ex. : *pueri, senes, mulieres*.

3° Se borner à mettre *que* après le dernier terme de l'énumération.

Ex. : *pueri, senes, mulieresque*.

Mais il est *incorrect* de dire : *pueri senes et* (ou *ac*) *mulieres*.

REMARQUE. — Les poètes et les auteurs de l'époque impériale dérogent à cet usage.

342*. — *Et* répété devant deux membres de phrase signifie littéralement : *et d'une part... et d'autre part*, et se traduit, selon les cas, par : *et... et*, ou par : d'un côté... de l'autre.

Ex. : *Et* ils perdent leur peine, *et* ils se font moquer d'eux honteusement, *et perdunt operam et deridentur turpiter*. (PHÈDRE, *Fables*, I, 25, 2.)

Quand les deux membres de phrase sont négatifs, on remplace *et non... et non* par *neque... neque* ou *nec... nec*, *d'une part ne... pas... d'autre part ne... pas*.

Ex. : Ces faits, je n'ai voulu pour ma part *ni* les cacher par des réticences, *ni* les obscurcir par mon langage, *res ego nec subterfugere volui reticendo nec obscurare dicendo*.

Si le *premier seul* des deux membres de phrase est négatif, on se sert de *nec... et*, *d'une part ne... pas... d'autre part...*

Ex. : Que tu fasses de lui un tel cas, *d'une part* je ne m'en étonne *pas*, *d'autre part*, je m'en réjouis, *illum a te tanti fieri nec miror et gaudeo*.

Si le *second seul* des deux membres de phrase est négatif, on se sert de *et... nec*, *d'une part... d'autre part ne... pas...*

Ex. : *D'une part*, il laissa échapper de sa gueule la pâture qu'il tenait, *d'autre part* il ne put *pas* pour cela attraper celle qu'il guignait.

*Et, quem tenebat, ore dimisit cibum
Nec, quem petebat, potuit ideo attingere.*

(PHÈDRE, *Fables*, I, 4, 6-7.)

343*. — Pour unir deux membres de phrase, on se sert souvent de *cum... tum*, *d'une part... d'autre part* aussi, non seulement... mais encore, quand le second membre renchérit sur le premier.

Ex. : La fortune a une très grande influence, *non seulement* en toutes choses, *mais encore* (*et surtout*) dans la guerre, *fortuna cum in omnibus rebus, tum præcipue in bello plurimum valet*.

344*. — *Aut... aut* signifie ou bien... ou bien.

Ex. : Les poètes se proposent *ou bien* d'être utiles *ou bien* de plaire, *aut prodesse volunt aut delectare poetæ*.

Vel... vel (*sive... sive*) signifie soit... soit.

Ex. : Il était adroit dans tout ce qu'on lui voyait, *soit* faire, *soit* dire, *erat in omni vel officio vel sermone sollers*.

345. — Il arrive souvent qu'au lieu de relier deux phrases par une *conjonction* (et, car, mais, donc) suivie d'un *démonstratif*, on les relie en mettant simplement un *relatif*.

Ex.: *Ce qu'ayant entendu...*, *quod ubi audivit...*
(= *atque, id ubi audivit* ou *id autem ubi audivit*, etc.).

REMARQUE. — Quand on emploie ainsi le relatif, on ne peut pas le faire accompagner des conjonctions *et, autem, nam, igitur*, etc., puisqu'il a précisément pour but de *remplacer* ces conjonctions.

346. — En latin, il n'est pas toujours nécessaire, comme en grec, qu'une phrase soit reliée par une particule à celle qui la précède. Il arrive fréquemment, surtout quand ils ont à retracer une suite d'événements qui se pressent, que les écrivains négligent, de parti pris, l'emploi des conjonctions de coordination (*asyndète*, du grec ἀσύνδετον, absence de liaison).

Ex.: Aux cris qui éclatent des deux côtés, répond un grand cri parti du retranchement et de tous les ouvrages. Nos soldats, laissant de côté leurs javelots, combattent l'épée à la main. Tout à coup, par derrière, on aperçoit la cavalerie; le reste des cohortes approche. L'ennemi tourne le dos; les fuyards se trouvent en présence de la cavalerie. Elle en fait un grand carnage. Sedulius, général et prince des Lémovices est tué; l'Arverne Vercassivellaunus est pris vivant dans la déroute; des enseignes militaires au nombre de soixante-quatorze sont apportées à César; une bien petite quantité de combattants sur un si grand nombre parvient à se réfugier dans le camp..., etc. *Utrinque clamore sublato excipit rursus ex vallo atque omnibus munitionibus clamor. Nostri, omissis pilis, gladiis rem gerunt. Repente post tergum equitatus*

cernitur; cohortes aliæ appropinquant. Hostes terga vertunt; fugientibus equites occurrunt. Fit magna cædes. Sedulius, dux et princeps Lemovicum, occiditur; Vercassivellaunus Arvernus vivus in fuga comprehenditur; signa militaria septuaginta quattuor ad Cæsarem referuntur; pauci ex tanto numero se incolores in castra recipiunt, etc. (CÉSAR, *B. G.*, VII, 88, 5.)

CHAPITRE IX

L'INTERJECTION

347*. — Les principales interjections latines sont :

O, ô!

A (ah), ah!

Pro (proh), o, oh!

Heu, eheu, hélas!

Heus, hé! holà!

Ei (hei), dans l'expression *ei mihi*, hélas!

Væ, malheur! *Væ victis*, malheur aux vaincus!

En, ecce, voici, voilà, tiens!

Age, allons!

CHAPITRE X

DÉRIVATION ET COMPOSITION

348*. — Deux exemples feront comprendre la différence qu'il y a entre les mots *dérivés* et les mots *composés*.

345. — Il arrive souvent qu'au lieu de relier deux phrases par une *conjonction* (et, car, mais, donc) suivie d'un *démonstratif*, on les relie en mettant simplement un *relatif*.

Ex.: *Ce qu'ayant entendu...*, *quod ubi audivit...*
(= *atque, id ubi audivit* ou *id autem ubi audivit*, etc.).

REMARQUE. — Quand on emploie ainsi le relatif, on ne peut pas le faire accompagner des conjonctions *et, autem, nam, igitur*, etc., puisqu'il a précisément pour but de *remplacer* ces conjonctions.

346. — En latin, il n'est pas toujours nécessaire, comme en grec, qu'une phrase soit reliée par une particule à celle qui la précède. Il arrive fréquemment, surtout quand ils ont à retracer une suite d'événements qui se pressent, que les écrivains négligent, de parti pris, l'emploi des conjonctions de coordination (*asyndète*, du grec ἀσύνδετον, absence de liaison).

Ex.: Aux cris qui éclatent des deux côtés, répond un grand cri parti du retranchement et de tous les ouvrages. Nos soldats, laissant de côté leurs javelots, combattent l'épée à la main. Tout à coup, par derrière, on aperçoit la cavalerie; le reste des cohortes approche. L'ennemi tourne le dos; les fuyards se trouvent en présence de la cavalerie. Elle en fait un grand carnage. Sedulius, général et prince des Lémovices est tué; l'Arverne Vercassivellaunus est pris vivant dans la déroute; des enseignes militaires au nombre de soixante-quatorze sont apportées à César; une bien petite quantité de combattants sur un si grand nombre parvient à se réfugier dans le camp..., etc. *Utrinque clamore sublato excipit rursus ex vallo atque omnibus munitionibus clamor. Nostri, omissis pilis, gladiis rem gerunt. Repente post tergum equitatus*

cernitur; cohortes aliæ appropinquant. Hostes terga vertunt; fugientibus equites occurrunt. Fit magna cædes. Sedulius, dux et princeps Lemovicum, occiditur; Vercassivellaunus Arvernus vivus in fuga comprehenditur; signa militaria septuaginta quattuor ad Cæsarem referuntur; pauci ex tanto numero se incolores in castra recipiunt, etc. (CÉSAR, *B. G.*, VII, 88, 5.)

CHAPITRE IX

L'INTERJECTION

347*. — Les principales interjections latines sont :

O, ô!

A (ah), ah!

Pro (proh), o, oh!

Heu, eheu, hélas!

Heus, hé! holà!

Ei (hei), dans l'expression *ei mihi*, hélas!

Væ, malheur! *Væ victis*, malheur aux vaincus!

En, ecce, voici, voilà, tiens!

Age, allons!

CHAPITRE X

DÉRIVATION ET COMPOSITION

348*. — Deux exemples feront comprendre la différence qu'il y a entre les mots *dérivés* et les mots *composés*.

De-curro, descendre en courant, **re-curro**, courir en arrière, sont des verbes *composés* : on voit qu'ici le sens du verbe simple *curro* est modifié par des syllabes, de ou *re*, mises au commencement du mot.

Cur-sare et **cur-sitare**, courir çà et là, sont des verbes *dérivés* de *currere* : on voit qu'ici c'est la fin du mot *currere* qui est remplacée par des syllabes différentes.

REMARQUE*. — Un même mot peut être à la fois *composé* et *dérivé*. Par exemple, **im-bell-is**, impropre à la guerre, lâche, est à la fois un adjectif *dérivé* de *bellum* et un adjectif *composé*. C'est un adjectif *dérivé*, puisque la fin de *bellum* est remplacée par quelque chose d'autre, et c'est en même temps un adjectif *composé*, à cause de la syllabe *im*, ajoutée au commencement du mot. (Il n'existe d'ailleurs pas d'adjectif simple *bellis*.)

349*. **Substantifs dérivés**. — Parmi les *substantifs* dérivés, on remarquera :

1° Les substantifs terminés en **-tor**, **-trix** ou en **-sor**, **-strix**. Ces mots, dérivés d'un *supin*, désignent la *personne* qui fait l'action marquée par le verbe.

Ex. : **inven-tor**, inventeur.
defen-sor, défenseur.
inven-trix, celle qui invente.
defen-strix, protectrice.

2° Les substantifs terminés en **-tio** ou **-sio** et en **-tus** ou **-sus**. Ces mots, dérivés d'un *supin*, désignent l'*action* même marquée par le verbe.

Ex. : **inven-tio**, découverte; **defen-sio**, défense.
adven-tus, arrivée; **cur-sus**, course; etc.

3° Les substantifs dérivés *d'adjectifs* et terminés en **-ia**.

Ex. : **audac-ia**, audace, de *audax* (*gén.* *audac-is*), audacieux.

Les substantifs dérivés *d'adjectifs* et terminés en **-itia**.

Ex. : **pigr-itia**, paresse, de *piger* (*gén.* *pigri*), paresseux.

Les substantifs dérivés *d'adjectifs* et terminés en **-itas**.

Ex. : **dign-itas**, dignité, de *dignus*, digne.

Les substantifs dérivés *d'adjectifs* et terminés en **-itudo**.

Ex. : **magn-itudo**, grandeur, de *magnus*, grand.

4° Les substantifs *diminutifs* terminés en **-ulus** ou **-culus**, en **-la** ou **-cula**, en **-lum** ou **-culum**.

Ex. : **libellus**, petit livre, de *liber*, livre.
filiola, fille en bas âge, de *filia*, fille.
navi-cula, petit navire, de *navis*, navire.
opus-culum, petit ouvrage, de *opus*, œuvre.

350. **Adjectifs dérivés**. — Parmi les *adjectifs* dérivés, on remarquera :

1° Les adjectifs en **-ilis** et en **-bilis** tirés de *verbes*.

Ex. : **fac-ilis**, qu'on peut faire, facile.
credi-bilis, qu'on peut croire, croyable, etc.

2° Les adjectifs en **-osus** tirés de *substantifs*.

Ex. : **pericul-osus**, où il y a beaucoup de danger.
glorio-osus, où il y a beaucoup de gloire.

3° Les adjectifs en **-eus** tirés de *substantifs* et indiquant la *matière*.

Ex. : **aureus**, d'or; **ferreus**, de fer, etc.

4° Les adjectifs *diminutifs* tirés d'autres *adjectifs*.

Ex. : *parvulus*, tout petit, de *parvus*, petit.

351*. Verbes dérivés. — Parmi les *verbes dérivés*, on remarquera les verbes tirés d'un autre *verbe* et marquant la *répétition*.

Les uns, tirés du *supin* d'un verbe de la troisième conjugaison, sont terminés en *-tare*, *-titare*, ou en *-sare*, *-sitare*.

Ex. : *jacio*, jeter, *supin actum*; d'où *jac-tare*, jeter continuellement, et *jac-titare*, jeter (des paroles), débiter.

curro, courir, *supin cursum*; d'où *cur-sare*, courir en tous sens, et *cur-sitare*, courir çà et là.

D'autres, tirés du *présent* d'un verbe de la première conjugaison, sont terminés en *-itare*.

Ex. : *clamo*, crier, d'où *clam-itare*, crier, etc.

REMARQUE. — Pour les verbes en *-sco*, voy. p. 135, § 219, 9°.

352*. Composition. — Parmi les mots *composés*, on remarquera :

1° Les substantifs et les adjectifs dont la première partie est tirée d'un *substantif* et la seconde partie tirée d'un *verbe* (1).

Ex. : *agri-cola* (= qui *agros colit*), laboureur.

signifer (= qui *signum fert*), porte-étendard.

parti-ceps, *gén. participis* (= qui *partem capit*), qui participe, etc.

REMARQUE*. — L'a de *capere* devient *e* dans *par-ti-ceps*, et *i* dans *par-ti-ci-pis*, d'après la règle énoncée § 339, 1° et 2°.

(1) Au fond, ces substantifs et ces adjectifs sont à la fois composés et dérivés (§ 348, Remarque).

2° Les adjectifs dont la première partie est tirée d'un *adjectif* et la seconde partie tirée d'un *substantif*.

Ex. : *magnanimus* (= qui *magnum animum habet*), magnanime.

quadrupes (= qui *quattuor pedes habet*), quadrupède, etc.

3° Les verbes composés d'une *préposition* ou *particule* et d'un *verbe* (voir §§ 320 et suiv.).

353*. — On ne doit pas ranger parmi les composés les mots comme *respublica*. C'est, en effet, simplement une autre manière d'écrire *res publica*, *gén. rei publicæ*.

Dans un véritable substantif composé, la *fin* du mot *seule* se décline.

SYNTAXE

CHAPITRE PREMIER

SYNTAXE D'ACCORD

354*. **Analyse logique de la proposition.** — Une proposition peut se composer seulement d'un *sujet* et d'un *verbe* :

Ex. : *Arbor viret*, l'arbre est vert.

Ou même simplement d'un *verbe* :

Ex. : *Esurio*, j'ai faim.

Mais souvent aussi la proposition se compose d'un *sujet*, d'un *verbe* et d'un *attribut*.

L'*attribut* peut se rapporter au *sujet*.

Ex. : *Rosa est pulchra*, la rose est belle.

L'*attribut* peut aussi se rapporter au *complément direct*.

Ex. : *Reddere aliquem beatum*, rendre quelqu'un heureux.

355*. — Il ne faut pas confondre l'*attribut* avec l'*apposition*.

Dans la phrase : « L'arbre est *haut* », *haut* est l'*attribut* de *arbre*.

Dans des phrases comme : « Aristide mourut *pauvre* », ou : « Paris, *capitale* de la France, est une grande ville », les expressions *pauvre* et *capitale de la France* sont des *appositions*.

L'*apposition* peut être supprimée sans que la phrase cesse

d'avoir un sens, au lieu que, si l'on supprime l'*attribut*, les mots qui restent ne signifient plus rien.

356*. **Accord du verbe.** — En latin, le verbe s'accorde, en général, avec son sujet d'après les mêmes règles qu'en français.

Ex. : [Mon] père *est* là, *pater adest*.

[Mon] père et [ma] mère *sont* là, *pater et mater adsunt*.

Vous et moi nous *allons* bien, *ego et tu valemus*.

[Mon] père et moi nous *allons* bien, *ego et pater valemus*.

Vous et [votre] père vous *allez* bien, *tu et pater valetis*.

357*. — Toutefois, quand il y a deux sujets au singulier, le verbe *peut* aussi se mettre au singulier.

Ex. : Mon père et ma mère *vont* bien, *pater et mater valet*, ou plutôt : *valet pater et mater*.

REMARQUE. — Quand les sujets sont d'une *personne* différente, le verbe doit se mettre au pluriel.

Ex. : Vous et lui vous *allez* bien, *tu et ille valetis*.

Mais, quand on considère les sujets comme agissant d'une *manière indépendante* l'un de l'autre, le verbe ne s'accorde en *personne* qu'avec le dernier des deux sujets.

Ex. : J'ai encore fait beaucoup plus de bien (à ton père), quand nous avons été moi-même en sûreté et lui en danger, *idem multo plura bona feci (patri tuo), postquam in tuto ipse et ille in periculo esse capit.* (Nep. Them., 9, 3.)

358*. **Accord de l'attribut.** — L'*attribut* se rapportant au sujet se met au *nominatif*.

Ex. : L'arbre est *haut*, *arbor est alta*.

Cicéron fut nommé *consul*, *Cicero creatus est consul*.

L'attribut se rapportant au complément direct se met à l'accusatif.

Ex.: Rendre quelqu'un heureux, *reddere aliquem beatum*.

Le peuple nomma Cicéron consul, *populus creavit Ciceronem consulem*.

REMARQUE. — Dans l'un et l'autre cas, l'attribut s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte.

359*. — Quant l'attribut se rapporte à deux ou à plusieurs sujets réunis par la conjonction *et*, il se met au pluriel. Pour le genre, on applique alors les règles suivantes :

1° Si les sujets sont des noms de personnes de genre différent, l'attribut se met au pluriel masculin.

Ex.: Mon père et ma mère sont joyeux, *pater (m.) et mater (f.) læti sunt*.

2° Si les sujets sont des noms de choses de genre différent, l'attribut se met au pluriel neutre.

Ex.: La maison et le temple ont été brûlés, *domus (f.) ac templum (n.) incensa sunt*.

REMARQUE. — Quand l'attribut se rapporte à deux compléments directs réunis par *et*, l'accord se fait suivant les mêmes règles.

360*. — Quand, avec deux sujets au singulier, le verbe est mis au singulier (§ 357), l'attribut s'accorde en genre avec le sujet le plus rapproché.

Ex.: Mon père et ma mère sont joyeux, *lætus est pater (m.) et mater*.

La maison et le temple ont été brûlés, *domus ac templum (n.) incensum est*.

Voyez d'autres exemples dans CORNÉLIUS NEPOS (*Conon*, 4, 4; *Pelopid.*, 2, 5).

361. *Turpitude pejus est quam dolor*. — Quand il s'agit d'exprimer en latin une idée comme celle-ci : l'infamie est une chose pire que la douleur, on peut dire, ou bien *turpitude res pejus est quam dolor*, ou bien, en mettant l'attribut au neutre : *turpitude pejus est quam dolor*. (Cic., *Tusc.*, II, 13, 31.)

En pareil cas, il est toujours permis de mettre l'attribut au neutre, quel que soit le genre du sujet.

Ex.: La sottise, l'irréflexion, l'injustice et l'intempérance sont des choses à fuir, *stultitia et temeritas et injustitia et intemperantia sunt fugienda*. (Cic., *de Fin.*, III, 11, 39.)

Considérer ses parents, ses enfants, ses frères comme des objets de peu de prix, *parentes, liberos, fratres, vilia habere*. (Tac., *Hist.*, v, 5.)

362*. — Quand l'attribut est un substantif d'autre nombre ou d'autre genre que le sujet, le verbe s'accorde ordinairement avec l'attribut, si l'attribut est placé entre le sujet et le verbe.

Ex.: Toute erreur ne doit pas être appelée sottise, *non omnis error (sujet) stultitia (attribut) dicenda est (verbe)*.

[Mais on devrait dire : *non omnis error dicendus est stultitia*, parce qu'ici le verbe *dicendus est* n'est pas placé après l'attribut].

363*. — Une phrase comme celle-ci : ceci est de l'en- vie, ne se rend pas en latin par : *hoc est invidia*, mais par : *hæc est invidia*. (Voy. PHÈDRE, *Fables*, livre II, Épilogue, vers 7.)

Ex.: Ce fut le second personnage de Thèbes (*litt.* : à Thèbes), *hæc fuit altera persona Thebis*. (NEP., *Pelopid.*, 3, 3.)

En d'autres termes, le pronom démonstratif, qui devrait être logiquement au *neutre singulier*, s'accorde dans les phrases de ce genre en *nombre* et en *genre* avec l'*attribut*.

364*. Accord de l'apposition. — L'apposition se met au même cas que le mot auquel elle se rapporte.

Ex. : Paris, *capitale* de la France, est une grande ville, *Lutetia, caput Galliaë, magna est urbs.*

Aristide mourut *paupere*, *Aristides mortuus est pauper.*

Néron tua sa mère *Agrippinæ*, *Nero matrem Agrippinam occidit.*

REMARQUE. — Quand le sujet est un nom propre de ville, accompagné d'une apposition formée par *urbs, oppidum* ou *civitas*, le verbe, ainsi que l'attribut, s'accorde avec le mot *urbs, oppidum* ou *civitas*, au lieu de s'accorder avec le sujet.

Ex. : L'ancienne ville de Clazomènes était près de là, *Clazomenæ* (sujet) *prope antiqua fuit urbs* (apposition). (Pausan., *Fables*, IV, 22, 17.)

La ville de Corioles fut prise, *Corioli* (plur., masc., sujet) *oppidum* (apposition) *captum est.*

365*. Accord de l'adjectif qualificatif. — L'adjectif qualificatif s'accorde en *cas*, en *genre* et en *nombre* avec le substantif auquel il se rapporte.

Ex. : Une ardeur *extrême*, *ardor maximus.*
Une joie *extrême*, *gaudium maximum.*

Mais un adjectif qualificatif se rapportant à plusieurs substantifs au singulier ne se met jamais au

pluriel et s'accorde seulement avec le substantif le plus rapproché.

Ex. : Une ardeur et une joie *extrêmes*, *ardor gaudiumque maximum* ou *maximus ardor gaudiumque.*

On pourrait dire aussi : *maximus ardor gaudiumque maximum.*

366. Accord selon le sens. — Il arrive parfois en latin que l'on considère, pour faire l'accord, plutôt le *sens* que le nombre ou le genre grammatical du substantif.

Ex. : Les Latins et les Campaniens (*litt.* : le Latium et Capoue) furent punis par la perte d'une partie de leur territoire, *Latium Capuaque agro multati.* (T.-Liv., VIII, 14, 13.)

Le participe *multati* est au masculin, parce que Latium et Capua équivalent à Latini et Campani.

Cette furie (*il s'agit de Clodius*), qui n'avait pas fait plus de cas de la Bonne Déesse... *illa furia qui non pluris fecerat Bonam Deam...* (Cic., *ad fam.*, I, 9, 15.)

Le relatif *qui* est au masculin, parce que *furia*, quoique étant grammaticalement du féminin, équivaut pour le sens à un masculin (*un fou furieux*).

REMARQUES. — I. On peut employer un verbe au pluriel en parlant de plusieurs personnes ou de plusieurs objets qui, dans une proposition précédente, ont été désignés par un substantif collectif au singulier ou par un pronom comme *quisque* ou *uterque*.

Ex. : De cette catégorie [de gens] qui, durant ces années-là, furent consul beaucoup sont morts, *ex eo numero, qui per eos annos consules fuerunt, multi mortui sunt.*

Comme l'un et l'autre me regardaient et me faisaient signe qu'ils étaient prêts à écouter... *cum uterque me intueretur seseque ad audiendum significarent paratos.* (Cic., *de Fin.*, II, 1.)

II. Dans l'intérieur d'une même proposition, certains auteurs mettent le verbe au pluriel quand le sujet est un collectif singulier, comme *multitudo*, *pars*, etc., ou un pronom comme *quisque*, *uterque*.

Ex.: Le reste de la flotte s'enfuit, *cetera classis fugerunt*. (T.—Liv. XXXV, 26. 9.)

L'un et l'autre font sortir leurs armées, *uterque eorum exercitum educunt*. (Cés., B. G., III, 30, 3.)

Cette construction, inconnue à Cicéron, ne doit pas être imitée.

367. — Un relatif peut avoir pour antécédent un pronom personnel *non exprimé*, mais dont l'idée est contenue implicitement dans un *adjectif* possessif.

Ex.: Ils critiquent la décision par laquelle vous m'avez confié la plus grande des dignités, *vostra consilia accusantur, qui mihi summum honorem imposuistis*. (SALL., Jug., 85, 28.)

C'est comme s'il y avait : « la décision de vous qui m'avez confié... »

368. — Un génitif peut être ajouté comme apposition au génitif d'un pronom personnel *non exprimé*, mais dont l'idée est contenue dans un adjectif possessif.

Ex.: Ton cœur d'homme simple, *tuum simplicis hominis pectus*. (CIC., Phil., 2, 45, 111.)

C'est comme s'il y avait : « le cœur de toi, homme simple. »

CHAPITRE II

SYNTAXE DE COMPLÉMENT

I. — COMPLÉMENTS DU SUBSTANTIF (1)

369*. **Liber Petri.** — Les compléments du *substantif* marqués en français par *de* sont généralement en latin au *génitif*.

Ex.: Le livre de Pierre, *liber Petri*.

La crainte des ennemis, *metus hostium*.

Le désir de la gloire, *cupiditas gloriæ*.

Une grande quantité d'ennemis, *magna multitudo hostium*.

Des flots de sang, *flumen sanguinis*.

La moitié des soldats, *dimidia pars militum*.

Un enfant d'un heureux naturel, *puer egregiæ indolis*.

Un enfant de neuf ans, *puer novem annorum*.

Des fruits de toute sorte, *omnis generis poma*.

REMARQUES. — I. Une expression comme *metus hostium*, la crainte des ennemis, peut avoir deux sens ; ou bien la crainte que les ennemis éprouvent ou bien la crainte qu'on a des ennemis.

Quand le génitif est complément d'un substantif verbal, il équivaut, selon le sens général de la phrase, soit au complément direct, soit au sujet du verbe auquel se rattache le substantif.

II*. Le complément marquant la *qualité* d'une personne ou d'un objet peut aussi se mettre à l'ablatif.

Ex.: Un enfant d'un heureux naturel, *puer egregia indole*.

(1) Les professeurs qui préféreraient faire étudier à leurs élèves successivement la syntaxe de l'accusatif, du génitif, etc., trouveront pp. 317-319 un tableau indiquant l'ordre dans lequel on pourrait, en ce cas, apprendre les différentes règles.

II. Dans l'intérieur d'une même proposition, certains auteurs mettent le verbe au pluriel quand le sujet est un collectif singulier, comme *multitudo*, *pars*, etc., ou un pronom comme *quisque*, *uterque*.

Ex.: Le reste de la flotte s'enfuit, *cetera classis fugerunt*. (T.-Liv. XXXV, 26. 9.)

L'un et l'autre font sortir leurs armées, *uterque eorum exercitum educunt*. (Cés., B. G., III, 30, 3.)

Cette construction, inconnue à Cicéron, ne doit pas être imitée.

367. — Un relatif peut avoir pour antécédent un pronom personnel *non exprimé*, mais dont l'idée est contenue implicitement dans un *adjectif* possessif.

Ex.: Ils critiquent la décision par laquelle vous m'avez confié la plus grande des dignités, *vostra consilia accusantur, qui mihi summum honorem imposuistis*. (SALL., Jug., 85, 28.)

C'est comme s'il y avait : « la décision de vous qui m'avez confié... »

368. — Un génitif peut être ajouté comme apposition au génitif d'un pronom personnel *non exprimé*, mais dont l'idée est contenue dans un adjectif possessif.

Ex.: Ton cœur d'homme simple, *tuum simplicis hominis pectus*. (CIC., Phil., 2, 45, 111.)

C'est comme s'il y avait : « le cœur de toi, homme simple. »

CHAPITRE II

SYNTAXE DE COMPLÉMENT

I. — COMPLÉMENTS DU SUBSTANTIF (1)

369*. **Liber Petri.** — Les compléments du *substantif* marqués en français par *de* sont généralement en latin au *génitif*.

Ex.: Le livre de Pierre, *liber Petri*.

La crainte des ennemis, *metus hostium*.

Le désir de la gloire, *cupiditas gloriæ*.

Une grande quantité d'ennemis, *magna multitudo hostium*.

Des flots de sang, *flumen sanguinis*.

La moitié des soldats, *dimidia pars militum*.

Un enfant d'un heureux naturel, *puer egregiæ indolis*.

Un enfant de neuf ans, *puer novem annorum*.

Des fruits de toute sorte, *omnis generis poma*.

REMARQUES. — I. Une expression comme *metus hostium*, la crainte des ennemis, peut avoir deux sens; ou bien la crainte que les ennemis éprouvent ou bien la crainte qu'on a des ennemis.

Quand le génitif est complément d'un substantif verbal, il équivaut, selon le sens général de la phrase, soit au complément direct, soit au sujet du verbe auquel se rattache le substantif.

II*. Le complément marquant la *qualité* d'une personne ou d'un objet peut aussi se mettre à l'ablatif.

Ex.: Un enfant d'un heureux naturel, *puer egregia indole*.

(1) Les professeurs qui préféreraient faire étudier à leurs élèves successivement la syntaxe de l'accusatif, du génitif, etc., trouveront pp. 317-319 un tableau indiquant l'ordre dans lequel on pourrait, en ce cas, apprendre les différentes règles.

III*. Le complément marquant la *matière* dont un objet est fait ne se met pas au génitif. On se sert en pareil cas de **ex**, avec l'ablatif.

Ex.: Un vase d'or, **vas ex auro** (cf. p. 244).

On peut aussi dire **vas aureum**, en employant l'adjectif **aureus** a, um, signifiant : qui est d'or.

IV*. La préposition **de**, entre un nom commun tel que *ville, fleuve, etc.*, et un nom propre géographique, ne se rend pas en latin. Les deux noms se mettent au même cas.

Ex.: La ville [de] Rome, **urbs Roma**.
Le fleuve [du] Tibre, **flumen Tiberis**.

V. On ajoute quelquefois à un substantif un génitif destiné à marquer en quoi consiste l'objet désigné par le substantif.

Ex.: De la nourriture consistant en viande, **alimenta carnis**. (T.-Liv. XXIII, 30, 3.)

Le mérite qui consiste à être désintéressé, **virtus continentiae**.
(Voy. Cic., p. Murena, 19, 23.)

VI. Le génitif *tout seul* (sans **uxor, servus** ou **filius**) peut marquer avec un nom propre le rapport qui unit une femme à son mari, un esclave à son maître, un fils à son père.

Ex.: **Cæcilia Metelli**, Cécilia, femme de Métellus.
Jucundus Bibuli, Jucundus esclave de Bibulus.
Diodorus Timarchidi, Diodore, fils de Timarchides.

VII. On peut ne pas exprimer le mot qui signifie « temple » entre la préposition **ad** et le génitif qui désigne le dieu auquel le temple est consacré.

Ex.: Il habite près du temple de Castor, **habitat ad Castoris**.
Plût au ciel que l'argent fût resté dans le temple d'Ops, **pecunia utinam ad Opis maneret!** (Cic., Phil., 1, 7, 17).

On trouve (plus rarement) la même ellipse après les prépositions **ab, ante, in** et **prope**.

370. Eum magni animi cognoverat. — Presque tous les compléments au génitif dont il vient d'être question (§ 369) peuvent se rattacher à un substantif par l'intermédiaire du verbe **esse** ou d'un verbe

signifiant *attribuer* à quelqu'un telle ou telle *qualité* par l'action, la parole ou la pensée.

Ex.: (César) savait que cet homme avait un grand cœur et que son *autorité* était grande parmi les Gaulois (*litt.* : lui être d'un grand cœur, etc.), **eum magni animi, magnæ inter Gallos auctoritatis** (sous-ent. **esse**) **cognoverat**. (Cæs., B. G., V, 6, 1.)

Il fut nommé pour faire partie des *décemvirs* chargés du culte (*litt.* : il fut nommé des *décemvirs*...), **decemvirum** (§ 46, 2^o) **sacris faciendis** (1) **creatus**. (T.-Liv. XXVII, 8, 4.) Cf. § 408.

REMARQUE. — Dans Cornélius Nepos, le génitif servant à indiquer l'âge dépend très souvent de l'idée du participe présent du verbe *être*, lequel, comme on sait, n'existe pas en latin.

Ex.: Comme à l'âge de quatre-vingts ans il était allé en Égypte, **cum annorum octoginta** [ov] **in Ægyptum iisset**. (Nep., Ages., 8, 2.)

II. — COMPLÉMENTS DE L'ADJECTIF.

371*. Decem pedes altus. — On construit avec l'accusatif les adjectifs : **longus**, long de..., **latus**, large de..., **altus**, haut de... ou profond de...

Ex.: Un mur haut de dix pieds, **murus decem pedes altus**.

Un champ large de cent pieds, **ager centum pedes latus**.[®]

372*. Rationis particeps. — Un certain nombre d'adjectifs veulent leur complément au génitif.

Tels sont ceux qui signifient :

1^o *Ayant part à...*, **particeps**;

(1) Forme ancienne pour **faciendis**.

N'ayant point de part à..., *expers*.

Ex.: L'homme est un animal raisonnable (*tournez*: qui a une part de raison), *homo est animal rationis particeps*.

2° Désireux de..., *cupidus, avidus, etc.*

Ex.: Désireux de gloire, *cupidus gloriæ*.

3° Instruit dans..., *habile dans...*, *peritus*; ignorant de..., *rudis*.

Ex.: Instruit dans l'art militaire, *peritus artis militaris*.

373*. *Patiens frigidus*. — Un certain nombre de participes présents veulent leur complément au génitif lorsqu'ils deviennent adjectifs.

Ex.: *Miles patiens frigidus*, un soldat qui sait (à l'occasion) supporter le froid.

(*Patiens* est ici un adjectif; le complément *frigidus* est au génitif.)

Mais on dirait :

Miles patiens frigus, un soldat qui est justement en train de souffrir du froid, qui est exposé au froid.

(*Patiens* est ici un participe; le complément *frigus* est à l'accusatif) (1).

REMARQUE. — Par analogie avec cette construction, les poètes et les prosateurs de l'époque impériale emploient le génitif avec des adjectifs dérivés de verbes transitifs, surtout avec les adjectifs en *-ax*.

Ex.: Fuyant la gloire, *gloriæ fugacissimus*.

(1) Voyez, comme exemple de la construction du participe, la phrase suivante: *erat veritatis diligens* (*partic. devenu adjectif*), *non solum populi sed etiam amicorum ferens* (*partic.*) *injurias, in primis commissa celans* (*partic.*). (NEP., *Epam.*, 3, 1.)

374*. *Utilis civitati*. — *Finitimus agro*. — Un certain nombre d'adjectifs veulent leur complément au datif.

Tels sont ceux qui signifient :

1° Utile à, bon pour, *utilis, bonus, etc.*

Ex.: Utile à l'État, *utilis civitati*.

Un champ bon pour le petit bétail, *ager bonus pecori*.

2° Voisin de, *vicinus, finitimus, etc.*

Ex.: Notre champ est voisin de celui-ci, *finitimus huic agro noster est*.

REMARQUE. — Les adjectifs *vicinus* et *finitimus* peuvent s'employer comme substantifs et se construire alors avec le génitif.

3° Égal à, par; inégal à, impar; semblable à, *similis*; dissemblable de, *dissimilis*.

Ex.: Les Romains étaient inégaux aux ennemis par le nombre, *Romani hostibus numero impares erant*.

4° Convenant à, en rapport avec, *aptus, idoneus, accommodatus*.

Ex.: (Tout animal se met) à désirer ce qu'il sent convenir à sa nature; donc, pour tout animal, l'objet de ses désirs consiste dans ce qui est en rapport avec sa nature, (*omne animal cœptat*) *ea, quæ naturæ sentit apta, appetere; ergo omni animali illud, quod appetit, positum est in eo, quod naturæ est accommodatum*. (CIC., *de Fin.*, V, 9, 24.)

Mais, quand *aptus, idoneus, etc.*, signifient propre à telle ou telle fin, on les construit avec la préposition *ad*.

Ex.: Alcibiade (était) propre à tout, *Alcibiades (erat) ad omnes res aptus*. (NEP., *Alcib.*, 1, 2.)

375*. — Les adjectifs *similis* et *dissimilis* peuvent aussi avoir leur complément au *génitif*.

Ex. : Semblable à [son] père, *similis patris* ou *patri*.

REMARQUE. — *Similis* se construit ordinairement avec un génitif dans l'expression *veri similis*, vraisemblable, et aussi quand le complément est un pronom : semblable à moi, *similis mei*.

376*. — *Dives agris*. — *Matre orbus*. — On construit généralement avec l'*ablatif* les adjectifs qui marquent :

1° Une idée d'abondance : riche en, *dives* ; abondant en, *affluens* ; rempli de, *refertus*, etc.

Ex. : Riche en terres, *dives agris*.

2° Une idée de privation : pauvre en, *egens* ; privé de, *orbus*, etc.

Ex. : Privé de sa mère, *matre orbus*.

REMARQUES. — 1°. Toutefois *plenus*, plein de, veut son complément au *génitif* : une jarre pleine de vin, *dolium plenum vini*.

II. Parmi les adjectifs qui marquent une idée de privation, beaucoup se construisent avec l'*ablatif* précédé de *ab*.

377*. — *Venia indignus*. — *Contentus sua sorte*. — On construit encore avec l'*ablatif* :

1° Les adjectifs *dignus*, digne de ; *indignus*, indigne de.

Ex. : Indigne de pardon, *venia indignus*.

2° Les adjectifs qui signifient content de, *lätus* ; affligé de, *mæstus*, etc.

Ex. : Content de cette nouvelle, *hoc nuntio lätus*.

3° L'adjectif *contentus*, qui ne signifie pas : content de, mais bien : qui sait se contenter de.

Ex. : Personne ne sait se contenter de son sort, *nemo contentus est sua sorte*.

III. — COMPLÉMENTS DU COMPARATIF ET DU SUPERLATIF.

378*. *Doctior Petro*. — Il y a deux manières de rendre en latin l'idée du français *que* après un comparatif.

1° Par *quam*.

Ex. : Paul est plus savant *que Pierre*, *Paulus doctior est quam Petrus*.

2° Par l'*ablatif*.

Ex. : Paul est plus savant *que Pierre*, *Paulus doctior est Petro*.

REMARQUES. — 1°. On ne peut construire le comparatif avec l'*ablatif* que si le premier terme de la comparaison est au *nominatif* ou à l'*accusatif*.

On dira : *Paulus doctior est Petro*, parce que le premier terme de la comparaison, *Paulus*, est au *nominatif*.

On dira de même : *neminem Petro magis diligo*, je n'aime personne plus que Pierre, parce que le premier terme de la comparaison, *neminem*, est à l'*accusatif*. On pourrait, d'ailleurs, dire aussi *neminem magis diligo quam Petrum*.

Mais *nemini magis invideo quam Petro (dat.)*, je n'envie personne plus que Pierre, ne pourrait pas se remplacer par : *nemini Petro (abl.) magis invideo*, parce que le premier terme de la comparaison, *nemini*, n'est pas au *nominatif* ou à l'*accusatif*.

II°. On dit *neminem magis diligo quam Petrum*, parce que le sens est : je n'aime personne plus que [je n'aime] Pierre.

Mais on évitera de dire : *neminem doctiorem vidi quam Petrum*, car le sens n'est pas : « je n'ai vu aucun homme plus savant que [je n'ai vu] Pierre. » La phrase signifie : « je n'ai vu aucun homme plus savant que Pierre [ne l'est] » ; on traduira donc : *neminem doctiorem vidi quam Petrus est*.

III. Remarquez que pour rendre cette idée : « les statues de Phidias, les plus parfaites qu'on puisse voir, le latin dit : *Phidiæ simulacra quibus nihil in illo genere perfectius videmus (m. à m., par rapport auxquelles nous ne voyons rien de plus parfait)*.

379*. *Altissima arborum*. — Le complément du *superlatif* se met au *génitif*.

Ex. : Le plus élevé de ces arbres, *harum arborum altissima*.

REMARQUE. — Par analogie avec les superlatifs, *medius* se construit parfois avec un complément au génitif.

Ex.: Contrée qu'on regarde comme le centre de la Gaule, *quæ regio totius Galliæ media habetur.* (Cæs., *B. G.*, VI, 13, 10.)

IV. — COMPLÈMENTS DU PRONOM.

380*. *Quid lucri fecisti?* — Les pronoms neutres peuvent quelquefois être construits avec un génitif.

Ainsi :

Id lucrum, ce gain, peut se remplacer par *id lucri* ;
Quod lucrum? quel gain? peut se remplacer par

quid lucri?

Aliquod lucrum, quelque gain, peut se remplacer par
aliquid lucri ;

Nullum lucrum, aucun gain, peut se remplacer par
nihil lucri ; etc.

Ex. : Quel gain avez-vous fait? *Quid lucri fecisti?*

REMARQUE*. — De même :

Aliquid novum, quelque chose de nouveau, peut se remplacer par *aliquid novi* ;

Nihil novum, rien de nouveau, peut se remplacer par : *nihil novi* ; etc.

Toutefois cet emploi du pronom neutre avec le génitif d'un adjectif n'est pas possible si l'adjectif appartient à la troisième déclinaison.

Ex. : *Aliquid memorabile*, quelque chose de mémorable (et non pas *aliquid memorabilis*).

V. — COMPLÈMENTS DU VERBE.

331*. *Amo Deum.* — L'accusatif est le cas où se met le complément direct des verbes transitifs.

Ex. : J'aime Dieu, *amo Deum.*

Je chéris [*ma*] patrie, *patriam diligo.*

REMARQUES*. — I. On observera que certains verbes, intransitifs en français, se traduisent en latin par des verbes transitifs. Ainsi :

Les traits font défaut aux soldats, *tela milites deficiunt.*
Il échappa à grand'peine à la mort, *ægre necem effugit.*
Cela lui convient, *id eum decet*, etc.

II. Dans quelques auteurs, surtout dans les poètes, on trouve employés comme verbes transitifs : *horrere*, avoir horreur de ; *lugere*, déplorer, *mærere*, s'affliger de ; *dolere*, déplorer ; *sitire*, avoir soif de.

III. Un certain nombre de verbes intransitifs deviennent transitifs quand ils sont composés avec les prépositions *circum*, *per*, *præter*, *subter*, *super*, *trans* ou (mais plus rarement) avec les prépositions *ad*, *ante*, *in*, *inter*, *ob*, *sub*.

IV. Dans la langue poétique seulement, un certain nombre de participes passés sont employés avec le sens moyen et construits avec un complément direct. (Voy. § 248, Rem. III.)

V. Certains verbes transitifs composés avec une préposition ont, outre leur complément direct, un autre complément à l'accusatif qui dépend de la préposition.

Ex. : Faire passer le Rhin à son armée (*litt.* : transporter son armée au delà du Rhin), *exercitum Rhenum traducere.*

Mener quelqu'un devant un arbitre, *adigere aliquem arbitrum.*

382*. *Gratulor tibi victoriam.* — Certains verbes ont, en latin, une construction tout autre que leurs équivalents français. Ainsi, *gratulari*, féliciter, et *minari*, menacer (1), se construisent avec le datif du nom de la personne et l'accusatif du nom de la chose.

Ex. : Je te félicite de ta victoire, *gratulor tibi victoriam* (*littér.* : je félicite à toi la victoire).

Il nous a menacés de la mort, *mortem nobis minatus est* (*littér.* : il a menacé la mort à nous).

REMARQUE*. — Le verbe *donare* a une double construction. Ou bien l'on dit, comme en français, *donare aliquid alicui*, donner quelque chose à quelqu'un ; ou bien l'on dit, *donare aliquem aliqua re*, gratifier quelqu'un de quelque chose.

(1) « Menacer » ne se traduit par *minari* que s'il a pour sujet un nom de personne.

Quand le sujet de « menacer » est un nom de chose, on emploie *imminere*, *impendere*, *instare*.

Ex. : Quel désastre nous menace! *Quanta nobis instat pernicies!*
(PÈRE, *Fables*, I, 30, 3.)

383. **Tutiorē vivere vitam.** — Un verbe *intransitif* est quelquefois accompagné de l'accusatif d'un nom de même racine que le verbe, quand cet accusatif est qualifié par un adjectif ou déterminé par un autre mot.

Ex: Mes amis jugent que, sous ma garde, ils vivront d'une vie plus sûre, *amici tutiorē sese vitam meo præsidiō esse victuros arbitrantur.*
 Vos pères vivent, je crois, et d'une vie, qui seule mérite ce nom (*littér.*: le nom de vie), *vestros patres vivere arbitror, et eam quidem vitam quæ est sola vita nominanda.* (Cic., *de Sen.*, 21, 77.)

REMARQUES. — I. Quelquefois le substantif construit à l'accusatif avec un verbe *intransitif* a un sens tel, qu'il peut remplacer à lui seul un substantif de même racine que le verbe et accompagné d'une détermination.

Ex.: Exhaler un parfum d'antiquité, *redolere antiquitatem.*

II. Dans un petit nombre d'expressions, les prosateurs classiques construisent un verbe *intransitif* avec le neutre d'un adjectif.

Ex.: Crier un peu fort, *exclamare majus.* (Cic., *Tusc.*, II, 24, 56.)

Les poètes et certains prosateurs, comme Salluste et Tacite, font de cette tournure l'usage le plus fréquent.

III. L'accusatif employé, comme il a été dit ci-dessus, avec un verbe *intransitif* ne peut pas devenir, dans la prose classique, sujet du verbe mis au passif. Le tour employé par CORNÉLIUS NEPOS *Hann.* 5, 1. : *hac pugna pugnata*, après cette bataille livrée, est incorrect.

384*. **Nihil laboro.** — Un verbe *intransitif* peut toujours être accompagné de l'accusatif neutre d'un pronom.

Ainsi : c'est à cela que je m'applique, peut se rendre par *id studeo*, bien qu'on dise *studere alicui rei*, s'appliquer à quelque chose.

De même : je ne travaille à rien, peut se rendre par

laboro nihil (PHÈDRE, IV, 24, 8), bien qu'on dise *laborare in aliqua re*, travailler à quelque chose.

REMARQUE. — Un verbe transitif ayant un complément direct peut être accompagné en outre de l'accusatif neutre d'un pronom.

Ex.: L'expérience et la discipline les aidaient quelque peu, *eos aliquid usus ac disciplina sublevabat.*

385*. **Doceo pueros grammaticam.** — Certains verbes transitifs se construisent avec un double accusatif, l'accusatif d'un nom de personne et l'accusatif d'un nom de chose. Le plus employé est *docere*, qui signifie à la fois instruire (quelqu'un) et enseigner (quelque chose).

Ex.: J'enseigne la grammaire aux enfants (j'instruis les enfants [en leur enseignant] la grammaire), *doceo pueros grammaticam.*

REMARQUES. — I. On trouve aussi : *celavi te mortem fratris*, je t'ai caché la mort de ton frère. Toutefois on dit plus habituellement : *celavi te de morte fratris* (*littér.*: je t'ai tenu dans l'ignorance touchant la mort de ton frère).

II*. Au lieu de dire *poscere* ou *flagitare rem aliquam ab aliquo*, réclamer quelque chose à quelqu'un (cf. § 392, Rem. 1), on peut dire aussi *flagitare* ou *poscere aliquem rem aliquam* (1).

III*. Différents verbes peuvent se construire à la fois avec l'accusatif d'un nom de personne et avec l'accusatif neutre d'un pronom.

Ex.: *Id fratrem celavi*, j'ai tenu mon frère dans l'ignorance de cela.

Id fratrem rogo, je demande cela à mon frère.

Hoc fratrem moneo, j'avertis mon frère de ceci (2). (R)

386*. **Decem milia passuum absunt.** — Les

(1) La construction de *rogare*, « demander, prier, » avec un double accusatif n'est pas à imiter, bien que Phèdre ait dit (I, 16, 3) : *ovem rogabat cervus modium tritici*, « le cerf demandait à la brebis une mesure de blé. »

(2) Mais on dirait : *monere aliquem de periculo*, avertir quelqu'un d'un danger, parce qu'ici le complément de chose n'est pas un pronom neutre.

verbes *abesse*, *distare*, être éloigné de..., se construisent avec l'*accusatif* du nom qui exprime la *distance*.

Ex.: Le camp des ennemis est éloigné de notre ville de dix mille pas, *castra hostium ab urbe nostra decem milia passuum absunt*.

REMARQUES. — I. Au lieu de l'*accusatif*, on trouve aussi quelquefois l'*ablatif*: mais cet emploi est peu classique, sauf quand la distance est marquée par un des *ablatifs spatio* ou *intervallo* accompagnés d'un *génitif*.

Ex.: Être éloigné de sept milles, *abesse septem millium intervallo*. (Ces., B. G., I, 18, 1.)

II. Par extension, on se sert de l'*accusatif* avec d'autres verbes que *distare* ou *abesse*, pour marquer à quelle distance de tel ou tel endroit un fait se passe.

Ex.: Il place son camp à trois mille pas du leur, *milia passuum tria ab eorum castris castra ponit*. (Ces., I, 22, 5.)

III. L'*accusatif* est encore le cas que l'on emploie avec certains verbes pour marquer l'*espace parcouru*.

Ex.: Il fit la traversée de l'île de Pityusa en parcourant un espace d'environ cent milles à partir du continent, *navibus ad Pityusam insulam centum milia ferme a continenti trajecit*. (T. Liv., XXVIII, 37, 3.)

387*. *Damnare aliquem proditiōis*. — Un certain nombre de verbes veulent leur complément au *génitif*.

Tels sont les verbes qui signifient : accuser de, *accusare*, *insimulare*; condamner pour cause de, *damnare*; absoudre du crime de, *absolvere*.

Ex.: Socrate fut accusé d'impiété, *Socrates accusatus est impietatis*.

Condamner quelqu'un pour cause de trahison, *damnare aliquem proditiōis*.

Absoudre quelqu'un du crime d'empoisonnement, *absolvere aliquem veneficii*.

Déclarer quelqu'un coupable de paresse, *condemnare aliquem inertiae*.

REMARQUES. — I*. Condamner quelqu'un à mort se dit *damnare aliquem capitis* ou *capite*. Mais ordinairement l'idée de « condamner à telle ou telle peine » se rend par *multare*, avec l'*ablatif*.

Ex.: Condamner quelqu'un à une amende, *multare aliquem pecuniā*.

Condamner quelqu'un à l'exil, *multare aliquem exilio*, etc.

II. Dans certaines expressions, le *génitif* peut être remplacé par la préposition *de* et l'*ablatif*, après *accusare*, *damnare*, *absolvere*.

Ex.: Condamner quelqu'un pour crime de lèse-majesté, *damnare aliquem majestatis* ou *de majestate*.

On dit toujours *accusare aliquem de vi*, accuser quelqu'un de violence, parce que le *génitif de vis* n'est pas usité.

III. Remarquez encore l'expression juridique *damni infecti promittere*, promettre [des dommages-intérêts] pour cause de dégâts éventuels.

388*. *Pœnitet me culpæ meæ*. — Les expressions *me pœnitet*, je me repens, *me piget*, je suis fâché, *me pudet*, j'ai honte, *me miseret*, j'ai pitié, *me tædet*, je suis dégoûté (p. 208), se construisent avec le *génitif* du nom de la chose dont on se repent, dont on est fâché, etc.

Ex.: Je me repens de ma faute, *pœnitet me culpæ meæ*.
J'ai pitié de votre état, *me miseret tuæ conditionis*.

389*. *Interest regis*. — *Mea interest*. — Il importe à..., se rend par *interest* avec le *génitif*, quand le complément est un nom de personne.

Ex.: Cela importe beaucoup au roi, *id multum interest regis*.

Quand le complément est un *pronom*, comme dans il m'importe, il l'importe, il nous importe, il vous importe, on dit : *interest meā, tuā, nostrā, vestrā*.

REMARQUE*. — Au lieu de *interest meā, tuā*, etc., on dit aussi *refert meā, tuā*, etc.; mais *refert* ne se construit pas bien avec un *génitif*.

390*. **Interest ad famam.** — Quand il importe à... est suivi d'un nom de chose, il se rend par *interest ad*.

Ex.: Cela importe à votre réputation, *id ad famam tuam interest*.

391*. **Oblitus est officii.** — On construit encore avec le *génitif* les verbes *memini* (p. 186), je me souviens de, et *obliscor*, j'oublie.

Ex.: Il a oublié son devoir, *oblitus est officii*.
Nous devons nous souvenir des bienfaits, *beneficiorum meminisse debemus*.

REMARQUES. — I°. *Memini* et *obliscor* peuvent aussi se construire avec l'*accusatif*, quand leur complément est un nom de chose. Ainsi l'on pourrait dire: *beneficia meminisse debemus*.

II°. *Recordari*, qui signifie aussi « se souvenir de », se construit comme il suit :

Recordor de aliquo, je me souviens de quelqu'un.
Recordor rem aliquam, je me souviens de quelque chose.

392*. **Dedi librum Petro.** — Le *datif* est le cas où se met le complément *indirect* des verbes *transitifs*.

Ex.: J'ai donné un livre à Pierre, *dedi librum Petro*.

REMARQUES. — I°. Avec certains verbes, la préposition française à se rend, non par le *datif*, mais par *ab* ou par *ex*.

Ex.: Les grenouilles demandèrent un roi à Jupiter, *ranæ regem petiere à Jove*. (PÉTRON., I, 2, 11.)
Acheter quelque chose à quelqu'un, *emere aliquid ab aliquo*.
Un voleur alluma sa lanterne à l'autel de Jupiter, *lucernam fur accendit ex ara Jovis*. (PÉTRON., IV, 11, 1.)

II°. On fera attention que, dans des phrases comme : *ce chemin mène à la gloire*, la préposition *à* a le sens de *vers*; aussi dira-t-on en latin : *hæc via ducit ad gloriam*.

393*. **Invidet mihi.** — Le *datif* est aussi le cas où se met le complément unique d'un certain nombre de verbes *intransitifs*, comme *invidere*, porter envie à, etc.

Ex.: Il me porte envie, *invidet mihi*.

REMARQUES. — I°. On observera que beaucoup de verbes, transitifs en français, se rendent en latin par un verbe *intransitif*.

Ex.: Envier quelqu'un, *invidere alicui* (1).
Étudier la grammaire, *studere grammaticæ*.

II. Les verbes latins qui se construisent tantôt avec l'*accusatif* tantôt avec le *datif* changent de sens en changeant de construction.

Ex.: Imiter quelqu'un, *æmulari aliquem*.
Envier quelqu'un, *æmulari alicui*.

394. **Injicere se in medios hostes.** — **Injicere terrorem alicui.** — Beaucoup de verbes composés de *ad*, *ante*, *circum*, *cum*, *de*, *ex*, *in*, *inter*, *ob*, *post*, *præ*, *sub* ou *super* se construisent soit avec le *datif*, soit avec la *préposition* dont ils sont composés.

Régulièrement on emploie la *préposition* quand le verbe est pris dans son sens propre, et le *datif* quand il est au sens figuré.

Ex.: Se jeter au milieu des ennemis, *injicere se in medios hostes*.

Inspirer la terreur à quelqu'un, *injicere terrorem alicui*.

Assister à un jugement, *adesse ad judicium*.
Assister ses amis, *adesse amicis*.

(1) La construction *invidere aliquam rem* est blâmée par Cicéron comme contraire à l'usage (*Tuscul.*, III, 9, 20). Coraélius Nepos a donc commis une incorrection dans la phrase (*Thrasyb.*, 4, 2) : *nolite id mihi dare quod multi invideant, plures etiam concupiscant*, ne me donnez pas une chose que beaucoup pourraient m'envier, un plus grand nombre encore convoiter.

REMARQUE. — Les poètes et les prosateurs de l'époque impériale ne s'astreignent pas à cette règle et emploient le datif là où l'on attendrait une préposition.

On trouve même déjà chez Cornélius Nepos et chez T.-Live des exemples de cette liberté de construction.

395*. **Mihi non licet esse pigro.** — Il ne m'est pas permis d'être paresseux se dit en latin : **mihi non licet esse pigro** (mieux que : **mihi non licet esse pigrum**).

RÈGLE. — Quand le verbe **licet** est construit de cette manière, l'adjectif attribut placé à côté de l'infinitif se met régulièrement au datif.

396*. **Est patri meo domus.** — Le verbe **esse** construit avec le datif est une manière de rendre en latin le français *avoir* ou *posséder*.

Ex. : Mon père a une maison (tournez : à mon père est une maison), **est patri meo domus**.

REMARQUES. — I°. On peut dire aussi, comme en français : **pater meus habet domum**.

II. J'ai pour nom Pierre se dit : **mihi nomen est Petrus** ou **Petro**. Une construction comme : **castra quibus Veteruru nomen est**, le camp qui porte le nom de Vieux (Tac., *Hist.*, iv, 18) est rare et peu correcte.

397*. **Hæc domus patris mei est.** — Le verbe **esse** construit avec le génitif est au contraire une manière de rendre en latin le français *être à*, *appartenir à*...

Ex. : Cette maison est à (appartient à) mon père (tournez : cette maison est [la maison] de mon père), **hæc domus patris mei est**.

REMARQUES. — I°. Cette maison est à moi, à toi, à nous, à vous se rend en latin comme s'il y avait : cette maison est mienne, tienne, nôtre, vôtre, **hæc domus mea (tua, nostra, vestra) est**.

II°. On dit en français : *il vous appartient de faire telle ou telle chose*, dans le sens de : *c'est votre devoir de faire telle ou telle chose*. On dira

de même en latin : **tuum est tueri subditos**, *il vous appartient* [de] protéger vos sujets ; **est regis tueri subditos**, *il appartient au roi* [de] protéger ses sujets.

398*. **Id est mihi gaudio.** — Le verbe **esse** construit avec un double datif, le datif d'un nom de personne et le datif d'un nom de chose constitue un latinisme dont les exemples suivants feront comprendre le sens.

Ex. : Cela me cause de la joie, de la douleur, du profit, du dommage, etc., **id est mihi gaudio, dolori, utilitati, detrimento**, etc. (*littér.* : cela m'est à joie, à douleur, à profit, à dommage, etc.).

REMARQUES. — I. Une construction comme **hoc mihi est ludibrio** peut être remplacée par **hoc habeo ludibrio**, ce m'est un objet de dérision.

II. A cet emploi du datif il convient de rattacher les constructions suivantes :

Faire à quelqu'un un mérite (ou un crime) de quelque chose, **dare alicui aliquid laudi** (ou **crimini**).

Il m'impute à péché même la moindre bagatelle, **mihi tribuit vitio vel** (voy. § 340, Rem. II) **minimam rem**.

Honorer à quelqu'un quelque chose en présent (*litt.* : pour que ce soit un présent), **dare alicui muneri**.

III. Remarquez encore les exemples suivants :

Prendre quelque chose en gage (pour que cela serve de gage), **capere aliquid pignori**.

Donner de l'argent pour qu'il rapporte des intérêts, **dare pecuniam fenori**.

Sonner la retraite (pour la retraite), **canere receptui**. ®

399*. **Abundat divitiis.** — **Omni re caret.** — On construit en général avec l'ablatif les verbes qui marquent :

1° Une idée d'abondance : être riche en, **abundare** ; remplir de, **implere**, etc.

Ex. : Il regorge de biens, **abundat divitiis**.

2° Une idée de *privation* : manquer de, *carere, egere*; priver de, *privare*, etc.

Ex. : Il manque de tout, *omni re caret*.

400*. *Muribus purgo domum*. — On construit encore avec l'ablatif beaucoup de verbes qui signifient :

1° *Délivrer de, préserver de.*

Ex. : Je nettoie (je délivre) la maison des souris (qui l'infectent), *muribus purgo domum*. (PHÈDRE, I, 22, 3.)

Délivrer quelqu'un d'un ennemi, *liberare aliquem molestiâ*.

2° *Écarter de, exclure de.*

Ex. : Empêcher un vaisseau d'entrer au port (*m. à m., exclure un vaisseau du port*), *prohibere navem portu*.

REMARQUES. — I°. Quand le complément des verbes signifiant « délivrer de » ou « écarter de » est un nom de *personne*, l'ablatif doit être, en règle générale, précédé de *ab*.

Ex. : Je t'ai délivré de ses ennemis, *eum ab inimicis liberavi*.

D'autre part, certains verbes signifiant « exclure », « séparer de », « distinguer de », etc., se construisent avec *ab*, même quand leur complément est un nom de *chose*.

Tels sont les verbes *separare, secernere*, séparer de, distinguer de, *detertere*, détourner de, *abhorre*, se détourner de, etc.

II°. « Interdire à quelqu'un quelque chose » se dit : *interdicere alicui aliqua re* (*m. à m., adresser à quelqu'un une interdiction, qui écarter de quelque chose*).

401*. *Gloriatur alienis bonis*. — Les verbes qui signifient se réjouir de, *gaudere, lætari*; s'affliger de,

mærere, dolere, etc., veulent également leur complément à l'ablatif.

Ex. : Pour nous apprendre à ne pas tirer vanité de biens qui ne sont pas à nous, Ésope nous a transmis l'exemple que voici (*le geai paré des plumes du paon*).

Ne gloriari libeat alienis bonis...
Æsopus nobis hoc exemplum prodidit.

(PHÈDRE, I, 3, 1.)

402*. *Utor libris*. — On construit enfin avec l'ablatif les verbes *frui, jouir; fungi, s'acquitter; potiri, s'emparer; uti, se servir; vesci, se nourrir*.

Ex. : Je me sers de livres, *utor libris*.

César s'empara de la ville, *Cæsar urbe potitus est*.

REMARQUE. — À l'époque archaïque, on construisait *fungor* et *utor* avec l'accusatif. Ce tour se rencontre encore dans Cornélius Népos.

Ex. : S'acquittant de sa charge militaire, *militare munus fungens* (*Datam*, I, 3).

403*. *Mihi opus est libris*. — J'ai besoin de quelque chose se dit en latin, soit *mihi opus est aliqua re*, soit *mihi opus est res aliqua*.

Ex. : J'ai besoin de livres, *mihi opus est libris* ou *libri mihi sunt opus*.

REMARQUE. — *Opus est* ne veut pas dire qu'on sent la privation de quelque chose, mais qu'on a besoin de quelque chose pour arriver à tel résultat. Ainsi j'ai besoin de livres (pour faire tel travail), se dit : *mihi opus est libris*. Mais j'ai besoin d'un ami (entendez : je souffre de ne pas avoir d'ami) se dirait *egeo amico* (§ 399).

404*. *Hic libei constat viginti assibus*. — Le nom qui marque le prix d'un objet, à côté des verbes

constare, esse, coûter, ou bien à côté des verbes qui signifient acheter, vendre, louer, etc., se met à l'ablatif.

Ex.: Ce livre *coûte* vingt as (1), **hic liber constat viginti assibus** ou **est viginti assibus**.

Loué pour un certain prix, **certo conductus pretio**. (PÈRE, IV, 25, 6.)

REMARQUES. — I. On dit également avec l'ablatif *mercede docere*, enseigner pour un salaire, faire payer ses leçons.

II°. On a vu plus haut (p. 201 et 202) la manière de rendre en latin les idées : coûter (acheter, vendre) *cher, plus cher, moins cher, etc.*

405°. Amor a Deo. — Mærore conficior. — Le complément des verbes *passifs* se met :

A l'ablatif précédé de *ab*, si le complément est un nom de *personne*.

Ex.: Je suis aimé de Dieu, **amor a Deo**.

A l'ablatif *seul*, si le complément est un nom de *chose*.

Ex.: Je suis accablé de chagrin, **mærore conficior**.

REMARQUES. — I. L'adjectif verbal en *-ndus*, employé comme il a été dit § 249, veut son complément au *datif*.

Ex.: Les hommes doivent pratiquer la vertu (*tournez : pour les hommes la vertu est devant être pratiquée*), **colenda est hominibus virtus**.

Quand l'adjectif verbal en *-ndus*, est construit avec *ab* et l'ablatif, le sens n'est plus exactement le même.

Ex.: Je n'ai jamais cru qu'il convint qu'il fût accusé *par moi* (plutôt que par un autre), **eum nunquam a me esse accusandum putavi**. (CICÉRON, de Har. resp., 3, 5.)

II. Quand le verbe passif est au *parfait* (ou à un des temps dérivés du parfait), le complément au *datif* signifie que *pour* telle

(1) L'as était une monnaie de cuivre, qui valait environ 0 fr. 05.

ou telle personne, telle ou telle action est (sera, a été, etc.) un fait accompli (cf. § 108).

Ex.: Pour moi il y a longtemps que mon parti est pris, **mihi consilium captum jamdiu est**.

III. On peut également construire avec le datif les verbes *probari* (1) et *intellegi*.

Ex.: Ce projet n'a pas mon approbation, **hoc consilium mihi non probatur**.

Quand on vit au milieu de ces travaux, on ne s'aperçoit pas du moment où se glisse la vieillesse, **in his laboribus viventi non intellegitur quando obrepit senectus**. (CICÉRON, de Senectute, 11, 33.)

IV. En dehors des cas énumérés ci-dessus, la construction d'un verbe passif avec un complément au datif ne se rencontre que chez les poètes et chez des prosateurs comme Tacite.

VI. — COMPLÉMENTS DE L'ADVERBE.

406°. Nusquam gentium. — Ire obviam hosti. — On remarquera simplement ici :

1° Que divers adverbes de *lieu* peuvent être accompagnés du *génitif* *terrarum* ou *gentium*.

Ex.: En quel endroit du monde sommes-nous ? **Ubi terrarum sumus ?**

En aucun endroit du monde, **nusquam gentium**.

2° Que l'adverbe *obviam*, au-devant de, se construit avec le *datif*.

Ex.: Marcher au-devant de l'ennemi, **ire obviam hosti**.

VII. — COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS.

407°. Magnam partem bella gesserunt. — Les prosateurs classiques mettent à l'accusatif certaines expressions, comme *magnam partem*, en

(1) Voy. NEP., Them., 1, 2. — Nous ne parlons pas ici de constructions comme *aliquid probatur alicui*, on fait approuver quelque chose à quelqu'un. Le datif s'explique ici comme dans le tour par l'actif; *probare aliquid alicui*, faire approuver quelque chose à quelqu'un.

grande partie; **maximam partem**, pour la plus grande partie. Cet accusatif correspond à celui qui sert en grec à indiquer à *quel point de vue* est vraie telle ou telle affirmation : il peut se traduire littéralement par *quant à...*, pour ce qui est de (voy *Gr. grecque*, § 502).

Ex.: Après Numa, ceux qui furent rois firent en grande partie la guerre, **post Numam qui fuerunt reges magnam partem bella gesserunt**.

REMARQUES. — I. Les poètes (et les prosateurs qui les imitent) emploient cet accusatif avec une liberté presque aussi grande que le grec.

Ex.: De quelle race êtes-vous? (*litt.* : Qui êtes-vous pour ce qui est de la race?), **Qui genus (s.-e. : estis)?** (VING., *En.*, VIII, 114.)

Hors de pair à tous autres égards, **cetera egregius**.

Ayant les bras nus (*litt.* : nues pour ce qui est des avant-bras et des bras), **nudæ brachia ac lacertos**. (TAC., *Germe.*, 19.)

II. Il ne faut pas confondre cet emploi *poétique* de l'accusatif de relation avec l'emploi fort classique de l'accusatif adverbial dans des constructions comme les suivantes.

Ex.: La plupart du temps ignorants, **plerumque ignari**.

Milon partit au moment où Clodius aurait déjà pu être de retour.

Milo id temporis (= eo tempore) est profectus, cum jam Clodius redire potuisset.

Consul pour la troisième fois, **tertium consul**.

Pourquoi? **Quid?**

Il n'y a pas de raison pour (*litt.* : à cause de laquelle), **nihil est quod...**

Quelle raison y a-t-il pour (*litt.* : à cause de laquelle), **quid est quod...?**

Pour l'emploi de *vicem*, cf. p. 42, n. 1.

408*. **Sibi soli vivit**. — Le datif latin s'emploie souvent dans le sens du français *pour*, dans l'intérêt de, au détriment de, etc.

Ex.: Cet homme ne vit que pour lui-même, **sibi soli hic homo vivit**.

Si mon fils fait des sottises, c'est au détriment de ma bourse, **si quid peccat filius, mihi peccat**. (TÉRENCE, *Adelphes*, vers 116.)

REMARQUES. — I. Des expressions comme *mihi rem* (*quæro, comparo, expeto*, etc.), deviennent naturellement au passif *mihi res quæritur, comparatur, expetitur*, etc.

II. Certains auteurs (Salluste, T.-Live et Tacite) ont introduit en latin l'expression **hoc mihi volenti est** (cf. gr. τοῦτό ἐστιν ἐμοὶ βουλομένῳ), cela me fait plaisir (*litt.* : cela existe pour moi, en étant satisfait).

409. **Oppidum primum Thessaliæ venientibus ab Epiro**. — On met au datif le nom de la personne par rapport à laquelle une affirmation est vraie.

Ex.: Il arriva à Gomphes, qui est la première ville de la Thessalie pour ceux qui viennent de l'Épire, **Gomphos pervenit quod est oppidum primum Thessaliæ venientibus ab Epiro**. (CÉS., *B. G.*, III, 80, 1.)

410*. **Ferire gladio**. — Aderat **cum gladio**. — Le français *avec* se rend en latin par l'ablatif *seul*, lorsqu'il signifie *au moyen de*, *par*.

Ex.: Frapper quelqu'un avec une épée, **ferire aliquem gladio** (m. à m. : au moyen d'une épée).

Mais on dira :

Il était présent avec une épée, **aderat cum gladio** (parce que le sens est : ayant avec lui une épée).

REMARQUE. — Quand il s'agit d'opérations militaires, on peut mettre à l'ablatif sans préposition le nom qui désigne les troupes que le commandant a avec lui.

Ex.: Il partit avec toutes ses forces, **omnibus copiis profectus est**.

Mais on exprime ordinairement la préposition *cum*, quand le chiffre des troupes est indiqué d'une façon précise.

Ex.: Il revint à Athènes avec deux cents vaisseaux, **cum ducentis navibus Athenas rediit**.

441*. *Fame interiit. — Magna voce locutus est.* — On met encore à l'ablatif le nom qui exprime :

1° La cause :

Ex. : Il mourut de faim, *fame interiit.*

C'est pour cela que nous ne pouvons voir nos propres défauts, *hac re videre nostra mala non possumus.* (PHÈDRE, IV, 10, 4.)

REMARQUE. — Il est plus rare que l'ablatif marque la raison pour laquelle tel ou tel fait a lieu.

Ex. : En raison de la légèreté de leurs armes et de leurs exercices journaliers, on ne pouvait en rien leur faire du tort, *levitate armorum et cotidiana exercitatione nihil iis noceri poterat.* (CÉS., B. G. V., 34, 3.)

On attendrait plutôt *ob* ou *propter* avec l'accusatif.

2° La manière :

Ex. : Il parla à haute voix, *magna voce locutus est.*
Il suit d'un pas calme et tranquille, *quieto sequitur et placido gradu.* (PHÈDRE, II, 7, 6.)

REMARQUE. — On emploie aussi les ablatifs *jure*, à bon droit; *injuria*, à tort; *ordine*, avec ordre ou selon les règles; *ratione*, avec méthode; *silentio*, en silence; *cursum*, en courant; *pedibus*, à pied; *agmine*, en ordre de marche.

En dehors de ces expressions toutes faites, l'ablatif de manière doit être accompagné, soit d'un adjectif, comme dans les exemples ci-dessus, soit d'un génitif.

Ex. : César ramène son armée avec une perte de deux cohortes, *exercitum Cæsar duarum cohortium damno reducit.*

3° Le point de vue :

Ex. : Tu l'emportes en beauté (pour ce qui est de la beauté au point de vue de la beauté, etc.), *formâ vincis.* (PHÈDRE, III, 18, 6.)

Hors de pair pour ce qui est du service, *egregius militiâ.*

REMARQUE. — On trouve chez Salluste *egregius militiæ*; c'est une construction qui se rencontre surtout chez les poètes. Mais

chez certains prosateurs comme Salluste, T.-Live et Tacite, comme chez les poètes, les adjectifs les plus divers sont construits avec un génitif qui peut se traduire par au point de vue de, par rapport à.

Ex. : Tourmentés et inquiets pour (par rapport à) leurs affaires, *solliciti incertique rerum suarum.*

4° La partie par laquelle on prend quelqu'un ou quelque chose :

Ex. : Je tiens le loup par les oreilles (proverbe signifiant : je suis dans une situation embarrassante), *teneo lupum auribus.*

On le jeta dehors en le prenant par la tête, *capite est protrusus foras.* (PHÈDRE, V, 7, 39.)

442*. *Duobus digitis major.* — Enfin l'on met à l'ablatif le nom qui exprime :

1° De combien tel objet est supérieur ou inférieur à tel autre (cf. p. 220, 2° colonne).

Ex. : Il est plus grand que moi de deux doigts, *duobus digitis major me est.*

Je te suis inférieur de beaucoup pour ce qui est de l'instruction, *multo tibi cedo doctrinâ.*

2° De combien tel fait est antérieur ou postérieur à tel autre (cf. p. 220, Rem. I).

Ex. : Peu auparavant, *paulo ante.*

Peu après, *paulo post.*

Vingt ans après, *viginti annis post.*

443*. *Sic est locutus, partibus factis, leo.* [®]

Dans une phrase comme celle-ci : les parts étant faites, le lion parla ainsi, le latin met à l'ablatif le substantif (les parts), ainsi que le participe qui s'y rapporte. C'est ce qu'on appelle l'ablatif absolu.

Ex. : Les parts étant faites, le lion parla ainsi, *sic est locutus, partibus factis, leo.* (PHÈDRE, I, 5, 6.)

RÈGLE. — On emploie l'*ablatif absolu* quand le substantif auquel se rapporte le participe, ne peut entrer ni comme *sujet* ni comme complément dans la proposition principale.

Ainsi l'on dira :

Après avoir pillé la ville, l'ennemi s'en alla, *urbe capta, hostis profectus est* (litt. : la ville ayant été prise, l'ennemi s'en alla.)

Mais l'on devrait dire :

Après avoir pris la ville, l'ennemi la pillait, *urbem captam hostis diripuit* (litt. : l'ennemi pillait la ville prise) (1).

Dans ce dernier exemple en effet, le substantif *la ville* peut entrer comme complément dans la proposition principale (2).

REMARQUES. — I^o On remarquera l'emploi de l'*ablatif absolu* des phrases comme les suivantes :

Cela arriva, César étant consul (sous le consulat de César), *id factum est Cæsare consule*.

Cela arriva, César [y] étant opposé (malgré César), *id factum est Cæsare invito*.

Dans des phrases de ce genre, le participe signifiant « étant » est *sous-entendu*, parce que, en latin, le verbe *esse* n'a pas de participe.

(1) On traduirait de même l'ennemi prit la ville et la pillait.

Ex. : Il est une seconde fois enveloppé et Pullo lui porte secours, huit rursus circumvento fert subsidium Pullo (Cés., B. G., v, 44, 13.)

Ils avaient fait sortir leurs troupes du camp et les avaient rangées en bataille, suas copias ex castris eductas instruxerant. (Cés., B. G., II, 8, 5.)

(2) Il y a quelques exceptions à cette règle, mais elles ne sont pas à imiter. (Voy. Cés., B. G., V, 44, 6; VII, 4, 1; 76, 3. Cic., Phil. XI, 10, 25.)

II. Il arrive quelquefois qu'on sous-entend le sujet de l'*ablatif absolu*; mais, en pareil cas, la suite des idées permet facilement de le suppléer.

Ex. : En chargeant ils eurent vite fait de mettre le désordre parmi nos soldats, mais [ceux-ci] s'étant remis, ils sautèrent suivant leur habitude, à bas de leurs chevaux, impetu facto celeriter nostros perturbaverunt; rursus resistentibus (s. e nostris) consuetudine sua ad pedes desilierunt. (Cés., B. G., iv, 12, 1-2.)

VIII. — COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS DE LIEU.

Question UBI

444^e. *Ambulat in horto*. — Le nom du lieu où une action se passe se met à l'*ablatif* précédé de *in*.

Ex. : Il se promène dans le jardin., *ambulat in horto*.

REMARQUES. — I^o. Les noms de villes de la troisième déclinaison se mettent à l'*ablatif sans in*.

Ex. : Il habite à Avignon, *habitat Avennionē*.

II^o. Les noms de villes de la première ou de la seconde déclinaison se mettent à l'*ablatif sans in*, s'ils sont du pluriel.

Ex. : Il habite à Athènes, à Mégare, *habitat Athenis, Megaris*.

Au contraire, s'ils sont du singulier, ils se mettent au *locatif*.

Ex. : Il habite à Lyon, à Rome, *habitat Romæ, Lugduni*.

III^o. A la maison se dit *domi*; à la campagne, *ruri*; par terre, *humi*.

Ex. : Est-il (à la maison (chez lui)? *Estne domi?*

Il habite à la campagne, *ruri habitat*.

Être couché par terre, *humi jacere*

Remarquez enfin l'expression *domi militiæque*, littér. : au dedans et à l'armée, par exemple : *domi militiæque bene res Romana eo anno gesta est*, à l'intérieur comme à l'extérieur les Romains furent heureux cette année-là.

Les formes *domi, humi, militiæ, ruri* (1) sont des *locatifs*.

IV. Sur terre et sur mer se dit *terra marique* (sans *in*).

Au lieu de *in tota Græcia* ou *per totam Græciam*, Cornélius Nepos a pu dire (*Chabr.*, 1,3) : *hoc tota Græcia fama celebratum est*, ce fait, la renommée le répandit dans toute la Grèce.

(1) En règle générale, les noms de la troisième déclinaison n'ont pas de *locatif*. *Rus, ruris* fait exception.

V*. La préposition **in** peut également se *sous-entendre* devant l'ablatif de *locus accompagné d'un adjectif*.

Ex.: Un méchant cordonnier s'établit comme médecin *dans* une localité où on ne le connaissait pas, **malus sutor medicinam ignoto facere cœpit loco**. (Pétrus, l. 14, 2.) — On pourrait dire aussi: **in ignoto loco**.

VI. On exprime pas la préposition **in** devant les ablatifs *loco* ou *numero* dans des constructions comme :

Esse alicui parentis loco, être pour quelqu'un comme un père.
Obsidum numero missi. (Cés., B. G., v, 27, 2), envoyés en qualité d'otages.

Question QUO

415*. **Venit in hortum**. — Le nom du lieu où l'on se rend se met à l'accusatif précédé de **in**.

Ex.: Il est venu dans le jardin, **venit in hortum**.

REMARQUES. — I. On n'ajoute pas la préposition **in** devant l'accusatif des noms de villes, non plus que devant l'accusatif des noms de petites îles (qui n'ont qu'une ville de même nom que l'île elle-même), ni devant les accusatifs *domum* et *rus*.

Ex.: Il est venu à Rome, à Avignon, **venit Romani, Avinionem**.
Il est parti pour Délos, **Delum profectus est**.
Il s'en est allé à la maison (chez lui), **domum concessit**.
Je vais à la campagne, **eo rus**.

L'emploi sans préposition de l'accusatif du nom d'une grande île ou d'une contrée est rare et incorrect. Toutefois les poètes emploient ainsi même l'accusatif de noms communs.

Ex.: Ils arrivèrent [en] des endroits riants, **devenere locos lætos**.

II*. On remarquera que les verbes **ponere**, **placere**, et **collocare**, établir, se construisent avec **in** et l'ablatif (cf. § 414).

Ex.: Pose ce livre sur la table, **hunc librum pone in mensa**.
Il établit ses troupes dans leurs quartiers d'hiver, **copias in hibernis collocavit**.

III*. Les verbes qui signifient « enfermer » ou « cacher » ont une double construction.

Ex.: Enfermer quelqu'un dans une prison, **includere aliquem in carcerem**, ou **includere aliquem carcere** (sans **in**).

Il se cacha dans une étable, **in bubile se condidit** ou **se hubili (1) condidit**.

IV. Devant un nom de ville à l'accusatif on peut employer la préposition **ad**.

1° Quand on veut exprimer l'idée d'une direction dans un certain sens, et qu'il n'y a pas de verbe marquant mouvement.

Ex.: Il y a trois routes pour Modène, **tres viæ sunt ad Mutinam**.

2° Quand on veut indiquer que le mouvement a pour terme, non pas l'intérieur, mais es environs de la ville.

Ex.: Le jeune soldat partit pour Capoue, **adulescentulus miles ad Capuam profectus est** (entendez: **in castra ad Capuam**). (Cés., de Sen., 4, 10.)

Question UNDE

416*. **Ex horto venit**. — Le nom du lieu d'où l'on vient se met à l'ablatif précédé de **ex**.

Ex.: Il vient du jardin, **ex horto venit**.

REMARQUES. — I°. On n'ajoute pas la préposition **ex** devant l'ablatif des noms de villes, non plus que devant les ablatifs *domo* et *rure*.

Ex.: Il vient d'Avignon, de Rome, **Avennione, Româ venit**.
Il vient de la maison (de chez lui), **domo venit**.
Je reviens de la campagne, **rure redeo**.

II. Devant un nom de ville à l'ablatif, on peut employer la préposition **ab** (jamais **ex**):

1° Quand on veut exprimer l'idée d'une direction depuis tel endroit jusqu'à tel autre, et qu'il n'y a pas de verbe exprimant un mouvement réel.

Ex.: De Gergovie (depuis Gergovie) on avait vue sur le camp (de César), **erat a Gergovia despectus in castra**. (Cés., B. G., VII, 45.)

(1) Avec l'ablatif ces phrases signifient littéralement: « enfermer quelqu'un au moyen d'une prison », « se cacher au moyen d'une étable ». Cf. § 410.

2^e Quand on veut indiquer que le mouvement a pour point de départ non pas l'intérieur, mais les environs de la ville.

Ex.: César s'en alla d'auprès de Gergovie (qu'il assiégeait), *Cæsar a Gergovia discessit.*

III. Abesse, être à telle ou telle distance de, veut après lui *ab*, même devant un nom de ville.

Ex.: Teanum est à une distance de douze milles de Larinum, *abest Teanum a Larino duodecim milia* (§ 386) *passuum.*
(Cic., p. Cluent., 9, 27.)

Au contraire, *abesse*, être absent de, se construit avec l'ablatif seul du nom de ville.

Ex.: Être absent d'Athènes, *Athenis abesse.*

IV. Chez les poètes et chez certains prosateurs, on trouve l'ablatif d'un nom commun là où l'usage de Cicéron et de César demanderait une des prépositions, *ab*, *ex*, *de*.

Ex.: (Les colombes) vinrent du ciel en volant, *cælo venere volantes.*
(Virg., *Æn.*, VI, 491.)

Il repoussa Hippocrate des retranchements, *Hippocraten reppulit munimentis.* (T.-Liv., XXV, 26, 5.)

417. *Pelopenatus*. — *Nobilissimo genere ortus*. — On met à l'ablatif avec ou sans la préposition *ex* le nom du père ou de la mère dont on est né.

Ex.: Né de Pelops, *Pelope* ou *ex Pelope natus*.
Servius Tullius, de père inconnu, de mère esclave,
Serv. Tullius patre nullo, matre serva.

On met à l'ablatif avec la préposition *ab* le nom de l'ancêtre auquel on se rattache.

Ex.: Les Gaulois se vantent d'être tous issus de Pluton,
Galli se omnes ab Dite patre prognatos prædicant. (Cés., *B. G.*, VI, 48, 4.)

Après les participes passés *natus*, *ortus*, etc., signifiant né de, originaire de, issu de, etc., on met

à l'ablatif, sans préposition, les mots qui désignent la famille, la condition, etc.

Ex.: Issu d'une très noble race, *nobilissimo genere ortus.*

Né de rang équestre, *equestri loco natus.*

Question QUA

418*. *Porta Nomentana profectus est*. — Le nom du lieu par où l'on passe se met à l'ablatif sans préposition.

Ex.: Il partit de Rome par la porte Nomentane, Româ *portâ Nomentanâ profectus est.*

Il est venu par la voie Appienne, *viâ Appiâ venit.*

Il conduisait son armée par les crêtes des montagnes, *jugis montium exercitum ducebat.*

REMARQUES GÉNÉRALES

SUR LES COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS DE LIEU

419*. *Constiterunt Corinthi, in urbe nobili*.
On remarquera qu'on doit dire:

Constiterunt Corinthi, in urbe nobili, ils s'arrêtèrent à Corinthe, ville célèbre.

Profecti sunt Corinthum, in urbem nobilem, ils partirent pour Corinthe, ville célèbre.

Redeunt Corintho ex urbe nobili, ils reviennent de Corinthe, ville célèbre.

En d'autres termes, lorsque le nom de ville est accompagné d'une apposition, la préposition doit s'exprimer devant cette apposition.

De même on dira nécessairement :

Constiterunt in urbe Corintho, ils s'arrêtèrent dans la ville de Corinthe.

Profecti sunt in urbem Corinthum, ils partirent pour la ville de Corinthe.

Redeunt ex urbe Corintho, ils reviennent de la ville de Corinthe.

420*. Habitat in rure amœno. — Domi Cæsaris. — Quand les mots *rus* et *domus*, employés aux questions *ubi*, *quo* ou *unde*, sont accompagnés d'un *adjectif qualificatif*, ils doivent être précédés d'une *préposition*.

Ex. : Il habite dans une campagne *pittoresque*, **habitat in rure amœno**.

Il demeure dans une petite maison, **in parva domo habitat**.

REMARQUE. — On peut dire également bien :

1° A la question *ubi* :

in domo mea, tua, etc., ou *domi meæ, tuæ, etc.*
in domo Cæsaris ou *domi Cæsaris*.

2° A la question *quo* :

in domum meam, tuam, etc., ou *domum meam, tuam, etc.*
in domum Cæsaris ou *domum Cæsaris*.

3° A la question *unde* :

ex domo mea, tua, etc., ou *domo mea tua, etc.*
ex domo Cæsaris ou *domo Cæsaris*.

IX. — COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS DE TEMPS.

421*. Æstate, hieme. — Le nom qui indique à quel moment une action a lieu se met à l'ablatif.

Ex. : En été, **æstate** ; en hiver, **hieme**.

En l'an 1453 (cf. § 435), **anno millesimo quadringentesimo quinquagesimo tertio**.

A huit heures (cf. § 435), **horâ octavâ**.

Lors de je ne me souviens plus quels jeux, **Iudis, non memini quibus**. (PHÈDRE, V, 1, 6.)

REMARQUES. — I. On met aussi à l'ablatif certains substantifs désignant *tél* ou *tel événement* qui sert à en dater un autre.

Ex. : Au lever, au coucher du soleil, **ortu, occasu solis**.

A l'arrivée de César en Gaule, **adventu in Galliam Cæsaris**. (CÉS., B. G., V, 54, 2.)

L'ablatif est quelquefois précédé de *in*. Ainsi, au lieu de dire *pax ac bello, pax belloque*, on peut dire **cum in pace, tum etiam in bello**, en paix comme en guerre, non seulement pendant la paix, mais même pendant la guerre.

II. L'ablatif précédé de *in* marque l'espace de temps dans les limites duquel un fait se place.

Ex. : Et dans l'espace de tant d'années il ne vit les funérailles d'aucun des membres de sa race, **neque in tam multis annis cujusquam ex sua stirpe funus vidit**. (NÉR., de Reg., 2, 3.)

Mais on peut aussi ne pas exprimer la préposition.

Ex. : Sortir de Numidie dans les dix jours, **diebus decem Numidiâ decedere** (SALL., Jug., 38, 9), à côté de **in diebus decem**. (Ibid., 28, 2.)

422*. Oppidum decem diebus expugnavit.

— Le nom qui indique combien de temps il faut pour faire telle ou telle chose se met également à l'ablatif.

Ex. : Il prit la ville en dix jours, **oppidum decem diebus expugnavit**.

423*. Tres annos regnavit. — Le nom qui indique combien de temps dure une action se met l'accusatif.

Ex. : Il régna pendant trois ans, **tres annos regnavit**.

REMARQUES. — I. On dirait moins bien : **regnavit tribus annis**. Mais cette construction *rare*, chez Cicéron et chez César, devient

fréquente chez Tite-Live et chez les écrivains de l'époque impériale.

II. Pendant toute la durée de se rend par *per* (p. 216).

Ex.: Pendant tout le jour, *per totum diem*.

424*. *Multos jam annos regnat.* — On met aussi à l'accusatif le nom qui indique depuis combien de temps a lieu une action qui dure encore actuellement.

Ex.: Il règne déjà depuis de nombreuses années, *multos jam annos regnat.*

* REMARQUEZ la manière de rendre des phrases comme : il règne depuis trois ans déjà; le latin dit *quartum jam annum regnat* (entendez: c'est la quatrième année qu'il règne).

425*. *Abhinc sex menses mortuus est.* — On met à l'accusatif précédé de *abhinc* le nom qui indique combien de temps il y a que tel ou tel fait, aujourd'hui passé, a eu lieu.

Ex.: Il mourut il y a six mois, *abhinc sex menses mortuus est.*

REMARQUES. — I. *Il y a six mois* peut se traduire aussi par *ante hos sex menses* (voy. PHÈDRE, I, I, 10); mot à mot, avant ces derniers six mois; ou par *sex his mensibus* (m. à m., à une époque qui rentre encore dans l'espace de six mois qui vient de s'écouler (voy. ci-dessus, § 421, Rem. II).

II*. *Agé de se rend* par *natus* accompagné de l'accusatif (mot à mot, né depuis...).

Ex.: Agé de trente ans, *natus annos triginta* (litt.: né depuis trente ans).

426*. *Post tres dies proficiscar.* — Le français dit: je partirai dans trois jours; le latin dit: je partirai après trois jours (quand trois jours seront écoulés), *post tres dies proficiscar.*

X. — PROPOSITIONS EXCLAMATIVES.

427*. *Ecce lupus. — Me infelicem.* — Dans certains cas, au lieu d'une proposition régulière,

comprenant un sujet, un verbe, des compléments, etc., on rencontre une *exclamation*, c'est-à-dire une proposition abrégée, *sans verbe*.

On remarquera les constructions suivantes.

1° Il y a des propositions exclamatives à l'accusatif.

Ex.: Malheureux que je suis! *Me infelicem!*

2° *En, ecce*, voici, se construisent avec le nominatif.

Ex.: Voici le loup, *ecce lupus* (ou: *en lupus*).

3° *Væ*, malheur à, se construit avec le datif.

Ex.: Malheur aux vaincus, *væ victis!*

428. Résumé de l'emploi des cas.

1° L'accusatif.

1. Accusatif complément direct (§ 381). — Accusatif avec les verbes composés de prépositions (§ 381, Rem. III), avec des formes passives ayant le sens réfléchi (§ 381, Rem. IV). — Double accusatif avec des verbes composés de prépositions (§ 381, Rem. V).

2. Verbes transitifs construits avec un double accusatif (celui de la personne et celui de la chose, § 385).

3. Verbes intransitifs construits avec l'accusatif d'un nom de même sens que le verbe (§ 383). — Verbes intransitifs construits avec l'accusatif neutre d'un pronom (§ 384).

4. Accusatif de la question *quo* (§ 415).

5. Accusatif de la dimension (§ 371), de la distance (§ 386).

6. Accusatif de la durée (§§ 423, 424, 425).

7. Accusatif de la partie (§ 407). — Accusatif pouvant se traduire par *quant à*, *pour ce qui est de* (§ 427 et Rem.).

8. Accusatif adverbial (§ 407, Rem. II).

9. Accusatif exclamatif (§ 427).

2° Le génitif.

1. Génitif complément d'un substantif (§§ 369, 370), d'un pronom neutre (§ 380).

2. Génitif complément d'un adjectif (§§ 372, 373), d'un superlatif (§ 379).

3. Génitif complément d'un adverbe (§ 406), d'un adverbe de quantité (p. 198 et 199).

4. Génitif complément d'un verbe (§ 387 à 392). — Génitif avec les verbes signifiant « se souvenir de, faire souvenir de, oublier » (§ 391). — Génitif de cause avec les verbes exprimant un sentiment, *pœnitet, pudet*, etc. (§ 388). — avec les verbes relatifs à des actes judiciaires (§ 387). — Génitif de prix (p. 201). — Génitif avec *interest, refert* (§ 389).

3^e Le datif.

1. Datif, complément indirect (§ 392). Datif, complément unique de diverses catégories de verbes (§ 393), de verbes composés de prépositions (§ 391).

3. Datif complément d'adjectifs (§ 371).

3. Datif d'intérêt (§ 408). — Datif complément d'un verbe passif (§ 406, Rem. II et III), d'un adjectif verbal en *-ndus* (§ 406, Rem. I). — Datif de possession (§ 396).

4. Datif de relation équivalent à *par rapport à* (§ 409).

5. Datif marquant usage, destination (§ 398).

4^e L'ablatif.

A. L'ABLATIF PROPREMENT DIT.

Ablatif de la question *UNDE* (§ 416). — Ablatif d'origine (§ 417). — Ablatif avec *ab* complément d'un verbe passif (§ 406). — Ablatif avec les verbes ou les adjectifs marquant la séparation ou la privation (§§ 400 et 376). — Ablatif après les comparatifs (§ 378).

B. L'ABLATIF REMPLAÇANT LE LOCATIF (1).

1. Ablatif de la question *UBI* (§ 414). — Ablatif de temps (§ 421). — Ablatif de durée (§ 423, Rem.). — Ablatif absolu (§ 413).

2. Ablatif de distance (§ 386, Rem. I).

C. L'ABLATIF REMPLAÇANT L'INSTRUMENTAL (2).

1. Ablatif marquant l'accompagnement (§ 410, Rem.).

2. Ablatif d'instrument (§ 410). — Ablatif avec les verbes ou les adjectifs marquant l'abondance (§ 399). — Ablatif de prix (§ 404).

(1) Le locatif subsiste en certains cas en latin. (Voy. §§ 28, 40, 80, 414, Rem. II et III.)

(2) L'instrumental était un ancien cas, complètement disparu en latin. Il servait à exprimer soit une idée d'accompagnement, soit une idée d'instrument ou de moyen.

— Ablatif de la peine encourue (§ 387, Rem. I). — Ablatif avec les verbes *utor, fruor*, etc. (§ 402), avec *opus est* (§ 403). — Ablatif de la question *quâ* (§ 418). — Ablatif de la partie (§ 411, 4^e).

3. Ablatif de cause (§ 411, 1^e). — Ablatif sans préposition avec les verbes passifs (§ 405). — Ablatif avec certains adjectifs exprimant un sentiment (§ 377).

4. Ablatif pouvant se traduire par *pour ce qui est de* (§ 411, 3^e).

5. Ablatif de manière (§ 411, 2^e).

6. Ablatif de différence (§ 412).

CHAPITRE III

TEMPS ET MODES

429. **Présent au lieu du parfait.** — En latin comme en français, on emploie dans un récit le *présent* au lieu du parfait, quand on veut, pour ainsi dire, mettre le fait sous les yeux du lecteur.

Ex.: Quand les Helvètes se croient (*m. à m.*, se crurent) prêts, ils mettent le feu à toutes leurs places, ils brûlent tout le blé, etc., *Helvetii ubi se paratos esse arbitrati sunt* (§ 434), *oppida sua omnia incendunt, frumentum omne comburunt.* (CÉS., B. G., I, 5.)

REMARQUE. — Cet emploi du présent au lieu du passé se trouve chez les poètes, même en dehors du récit. ®

Ex.: Combien différent de cet Hector qui revient (que je crois voir encore revouant) chargé des dépouilles d'Achille, *quantum mutatus ab illo | Hector qui redit exuvias indutus Achilli.* (VIRG., *Æn.*, II, 274-5.)

430. **Imparfait.** — L'imparfait n'exprime pas seulement, comme en français, une action qui, à un certain moment, *était en train* de se faire : il peut être employé

4. Génitif complément d'un verbe (§ 387 à 392). — Génitif avec les verbes signifiant « se souvenir de, faire souvenir de, oublier » (§ 391). — Génitif de cause avec les verbes exprimant un sentiment, *pœnitet, pudet*, etc. (§ 388). — avec les verbes relatifs à des actes judiciaires (§ 387). — Génitif de prix (p. 201). — Génitif avec *interest, refert* (§ 389).

3^e Le datif.

1. Datif, complément indirect (§ 392). Datif, complément unique de diverses catégories de verbes (§ 393), de verbes composés de prépositions (§ 391).

3. Datif complément d'adjectifs (§ 371).

3. Datif d'intérêt (§ 408). — Datif complément d'un verbe passif (§ 406, Rem. II et III), d'un adjectif verbal en *-ndus* (§ 406, Rem. I). — Datif de possession (§ 396).

4. Datif de relation équivalent à *par rapport à* (§ 409).

5. Datif marquant usage, destination (§ 398).

4^e L'ablatif.

A. L'ABLATIF PROPREMENT DIT.

Ablatif de la question *UNDE* (§ 416). — Ablatif d'origine (§ 417). — Ablatif avec *ab* complément d'un verbe passif (§ 406). — Ablatif avec les verbes ou les adjectifs marquant la séparation ou la privation (§§ 400 et 376). — Ablatif après les comparatifs (§ 378).

B. L'ABLATIF REMPLAÇANT LE LOCATIF (1).

1. Ablatif de la question *UBI* (§ 414). — Ablatif de temps (§ 421). — Ablatif de durée (§ 423, Rem.). — Ablatif absolu (§ 413).

2. Ablatif de distance (§ 386, Rem. I).

C. L'ABLATIF REMPLAÇANT L'INSTRUMENTAL (2).

1. Ablatif marquant l'accompagnement (§ 410, Rem.).

2. Ablatif d'instrument (§ 410). — Ablatif avec les verbes ou les adjectifs marquant l'abondance (§ 399). — Ablatif de prix (§ 404).

(1) Le locatif subsiste en certains cas en latin. (Voy. §§ 28, 40, 80, 414, Rem. II et III.)

(2) L'instrumental était un ancien cas, complètement disparu en latin. Il servait à exprimer soit une idée d'accompagnement, soit une idée d'instrument ou de moyen.

— Ablatif de la peine encourue (§ 387, Rem. I). — Ablatif avec les verbes *utor, fruor*, etc. (§ 402), avec *opus est* (§ 403). — Ablatif de la question *quâ* (§ 418). — Ablatif de la partie (§ 411, 4^e).

3. Ablatif de cause (§ 411, 1^e). — Ablatif sans préposition avec les verbes passifs (§ 405). — Ablatif avec certains adjectifs exprimant un sentiment (§ 377).

4. Ablatif pouvant se traduire par *pour ce qui est de* (§ 411, 3^e).

5. Ablatif de manière (§ 411, 2^e).

6. Ablatif de différence (§ 412).

CHAPITRE III

TEMPS ET MODES

429. **Présent au lieu du parfait.** — En latin comme en français, on emploie dans un récit le *présent* au lieu du parfait, quand on veut, pour ainsi dire, mettre le fait sous les yeux du lecteur.

Ex.: Quand les Helvètes se croient (*m. à m.*, se crurent) prêts, ils mettent le feu à toutes leurs places, ils brûlent tout le blé, etc., *Helvetii ubi se paratos esse arbitrati sunt* (§ 434), *oppida sua omnia incendunt, frumentum omne comburunt.* (CÉS., B. G., I, 5.)

REMARQUE. — Cet emploi du présent au lieu du passé se trouve chez les poètes, même en dehors du récit. ®

Ex.: Combien différent de cet Hector qui revient (que je crois voir encore revouant) chargé des dépouilles d'Achille, *quantum mutatus ab illo | Hector qui redit exuvias indutus Achilli.* (VIRG., *Æn.*, II, 274-5.)

430. **Imparfait.** — L'imparfait n'exprime pas seulement, comme en français, une action qui, à un certain moment, *était en train* de se faire : il peut être employé

quand on considère l'action comme un *effort* qui pouvait ne pas aboutir.

Ex.: Je cherchais à persuader, *persuadebam*.

Les tribuns militaires cherchaient à les retenir, mais, emportés par l'espoir d'une prompte victoire, ils ne s'arrêtèrent dans leur poursuite que lorsqu'ils furent près du mur de la place, *a tribunis militum retinebantur, sed elati spe celeris victoriae non finem prius sequendi fecerunt quam muro oppidi appropinquarent*. (Cés., B. G., VII, 47, 2.)

REMARQUE. — Le présent est aussi employé dans le sens d'un effort, d'une tentative qui peut-être n'aboutira pas.

Ex.: Je cherche à vendre (je mets en vente) une maison, *domum vendo*. (Cic., de Off., III, 13, 55.)

431. **Parfait.** — Comme on l'a vu (§ 233) le parfait latin correspond à la fois à notre *passé défini*, à notre *passé indéfini* et à notre *passé antérieur*.

Comparé au grec, le latin emploie le parfait dans le sens du *parfait grec*, et dans le sens de l'*aoriste*. Ainsi *scripsi* peut signifier soit (à l'heure qu'il est) *j'ai fini d'écrire*, soit (à tel moment du passé) *j'ai écrit ou j'écrivais*.

432. **Futur antérieur.** — Le futur antérieur signifie proprement qu'à tel moment de l'avenir *on aura fini* de faire telle ou telle chose. Quelquefois il ajoute au sens une idée particulière que l'exemple suivant fera comprendre.

Ex.: Pour ce qui est du triomphe, je suis de ton avis; *j'aurai bien vite fait de renoncer* tout à fait à cet honneur, *de triumpho tibi assentior: quem quidem totum abjecero*. (Cic., ad Att., IX, 7, 3.)

REMARQUE. — Mais dans certains cas, le futur antérieur ne signifie guère autre chose que le futur simple. Ainsi l'expression: *je verrai, tu verras*, quel a été le motif, se dit dans le langage de la conversation: *videro, videris quæ fuerit causa*.

433. **Emploi des temps dans le style épistolaire.** — Quand nous écrivons une lettre, nous rapportons au moment où nous écrivons les temps des verbes qu'il nous faut employer. Mais les Latins se plaçaient au point de vue du destinataire, et considérant, par exemple, que beaucoup de faits, présents pour celui qui écrit, appartiennent au passé quand la lettre arrive à destination, ils mettaient l'*imparfait* là où nous mettrions le présent, et le *plus-que-parfait* là où nous mettrions le *passé indéfini*.

Ex.: Je n'ai rien à t'écrire, car je n'ai rien appris de nouveau et j'ai répondu hier à toutes tes lettres (*m. à m.* [au moment où je t'écrivais] je n'avais rien à t'écrire; car je n'avais rien appris de nouveau et j'avais répondu...), *nihil habebam quod scriberem; neque enim novi quidquam audieram et ad tuas omnes rescripseram pridie*. (Cic., ad Att., IX, 10, 1.)

434. **Rapport des temps de la proposition principale et de la proposition subordonnée.**

— Le latin a soin de marquer avec beaucoup d'exactitude le rapport de temps qui existe entre la proposition subordonnée et la proposition principale.

Ex.: De quelque côté que tu tournes (*m. à m.*, tu as tourné) tes regards, tes injustices, comme des furies, se présentent à toi, *quocumque aspexisti, ut furia, sic tuæ tibi occurrunt injuriæ*.

L'action de regarder est antérieure à celle que marque *occurrunt*.

Si nous prenons (*m. à m.*, si nous *prendrons*) la nature pour guide, jamais nous ne nous égarerons, **si naturam sequemur duces, nunquam aberrabimus.**

Les deux actions appartiennent au futur.

S'il arrive (*m. à m.*, s'il *se va arriver*) du nouveau, tu me le feras savoir, **si quid novi acciderit facies ut sciam.**

Les deux actions appartiennent au futur; mais celle de *acciderit* est antérieure à celle de *facies*.

435*. **Scribe. — Patriam amemus.** — Un ordre s'exprime, à la seconde personne, par l'impératif présent ou futur, selon les cas (voy. § 234).

Ex.: Écrivez, **scribe.**

Pardonnez souvent à autrui, jamais à vous-même, **alteri sæpe ignoscito, nunquam tibi.**

À la première et à la troisième personne, un ordre s'exprime par le *subjonctif présent*.

Ex.: Aimons notre patrie, **patriam amemus.**
Qu'il parte, **abeat.**

436*. **Hoc ne feceris. — Ne proficiscamur.**

— Une défense s'exprime, à la seconde personne, par *ne* suivi du *parfait du subjonctif*.

Ex.: Ne faites pas cela, **hoc ne feceris.**

Ici le *subjonctif parfait ne feceris* équivaut à un *subjonctif aoriste*: il ne signifie pas *que tu n'aies pas fait cela*, mais *que tu ne fasses pas cela*, comme s'il y avait le *subjonctif présent*.

À la première et à la troisième personne, une défense s'exprime par *ne* suivi du *présent du subjonctif*.

Ex.: Ne partons pas, **ne proficiscamur.**

Qu'il ne parte pas, **ne proficiscatur.**

REMARQUES. — I°. Au lieu de *ne* avec la seconde personne du *subjonctif parfait*, on emploie plus souvent *noli* suivi de l'*infinitif*.

Ex.: Ne crains pas, **noli vereri**, littér.: ne veuille pas craindre (n'aie pas l'idée de craindre) [au lieu de: **ne veritus sis**] (PUISSON, I, 25, 7).

II. L'emploi de *ne* avec l'impératif est interdit par le bon usage de la langue.

437*. **Ubi vos requiram?** — Les propositions interrogatives dans lesquelles on se demande *ce qu'il faut faire* se mettent en latin au *subjonctif* (présent ou imparfait, suivant les cas).

Ex.: Que faut-il que je fasse, que nous fassions? **Quid faciam? quid faciamus?**

Que fallait-il que je fisse, que nous fissions? **Quid facerem? quid faceremus?**

Faut-il que je demeure ou que je parte? **Maneam** (§ 309, Rem. I) **an abeam?**

Où faut-il que j'aille vous chercher? **Ubi vos requiram?** (PHÉDRE, I, 46, 7.)

REMARQUE*. — Quand on dit: *que faire?* cela peut signifier: *que faut-il que je fasse? que nous fassions? qu'il fasse? etc.*, ou bien au contraire: *que fallait-il que je fisse? que nous fissions? qu'il fit? etc.* Dans le premier cas, on traduira: **quid faciam? quid faciamus? quid faciat? etc.**, dans le second cas on traduira: **quid facerem? quid faceremus? quid faceret? etc.**

438. **Vendat ædes vir bonus.** — Le *subjonctif latin* sert encore à exprimer une supposition et correspond aux expressions françaises, *supposons que* ou *admettons que...*

Ex.: Supposons qu'un honnête homme mette en vente une maison à cause de certains défauts qu'il est seul à connaître, **vendat ædes vir bonus propter aliqua vitia quæ ipse norit.** (Cic., de Off. III, 13, 54.)

Carbon a été mauvais citoyen, consul malhonnête, homme factieux : *admettons* qu'il l'*ait* été pour les autres ; pour toi, quand a-t-il commencé à l'être ?
Malus civis, improbus consul, seditiosus homo Carbo fuit : *fuertit* aliis ; tibi quando esse coepit ? (Cic., in Verr., 1, 13.)

La négation en pareil cas est *ne*.

Ex. : *Admettons que la vieillesse soit sans forces, ne sint in senectute vires.* (Cic., de Senect., 11.)

REMARQUE. — Pour indiquer que ce qu'on suppose ou que ce qu'on admet est contraire à la réalité, on emploie l'imparfait du subjonctif.

Supposons qu'on eût donné à Crassus cette puissance..., at *dares hanc vim* Crasso. (Cic., de Off., III, 19, 75.)

439*. **Valeas!** — *Utinam domum amicis impleam!* — Un souhait s'exprime :

Soit par le *subjonctif présent tout seul*.

Ex. : *Puisses-tu te bien porter ! Valeas!*

Puisse ma patrie être heureuse ! Felix sit patria mea!

Soit par le *subjonctif présent précédé de utinam*.

Ex. : *Plaise au ciel que je puisse remplir cette maison de vrais amis ! utinam veris hanc (domum) amicis impleam!* (PÉRE, III, 9, 7.)

REMARQUES. — I°. Si la phrase qui exprime le souhait contient une négation, cette négation se rend en latin par *nē*.

Ex. : *Puisse-t-il ne pas venir ! utinam ne veniat!*

II°. Un souhait qui ne peut plus se réaliser s'exprime par *utinam* suivi, selon les cas, de l'imparfait ou du *plus-que-parfait* du subjonctif.

Ex. : *Plût au ciel qu'il vécût encore ! utinam etiam viveret!*

Plût au ciel qu'il ne fût pas mort ! utinam ne mortuus esset!

440*. **Omnes per urbem discurrere pavidii, alii alios sciscitari, auctorem nuntii requirere.** — Quand, dans un récit, il y a *plusieurs* imparfaits de l'indicatif de suite, on peut employer, à la place de l'imparfait, l'*infinitif* présent, qui s'appelle en ce cas *infinitif historique*.

Ex. : Tous couraient effrayés par la ville, s'interrogeaient les uns les autres, recherchaient l'auteur de la nouvelle, **omnes per urbem discurrere pavidii, alii alios sciscitari, auctorem nuntii requirere.**

Voyez un autre exemple dans CÉSAR, de Bello Gallico, III, 4, 1 sq.

REMARQUE*. — Le sujet de l'infinitif reste ici au *nominatif*, tout comme s'il y avait l'imparfait de l'indicatif.

CHAPITRE IV

SYNTAXE DES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

I. — PROPOSITIONS COMPLÉTIVES COMMENÇANT PAR *quod*, ce fait que.

441. **Multum ei detraxit quod alienæ erat civitatis.** — Un verbe principal peut avoir pour sujet ou pour complément une proposition commençant par *quod*, ce fait que. Le mode employé en pareil cas est l'*indicatif*.

Ex. : [Ce qui] lui fit beaucoup de tort [ce fut] ce fait qu'il était étranger, **multum ei detraxit quod alienæ erat civitatis.** (NEP., Eun., 1, 2.)

Je passe sous silence ce fait qu'il s'est choisi cette demeure, **prætereo quod eam sibi domum delegit.** (Cic., p. Cluent., 66, 188.)

Carbon a été mauvais citoyen, consul malhonnête, homme factieux : *admettons* qu'il l'*ait* été pour les autres ; pour toi, quand a-t-il commencé à l'être ?
Malus civis, improbus consul, seditiosus homo Carbo fuit : *fuertit* aliis ; tibi quando esse coepit ? (Cic., in Verr., 1, 13.)

La négation en pareil cas est **ne**.

Ex. : *Admettons que la vieillesse soit sans forces, ne sint in senectute vires.* (Cic., de Senect., 11.)

REMARQUE. — Pour indiquer que ce qu'on suppose ou que ce qu'on admet est contraire à la réalité, on emploie l'imparfait du subjonctif.

Supposons qu'on eût donné à Crassus cette puissance..., at *dares hanc vim* Crasso. (Cic., de Off., III, 19, 75.)

439*. **Valeas!** — **Utinam domum amicis impleam!** — Un souhait s'exprime :

Soit par le *subjonctif présent tout seul*.

Ex. : *Puisses-tu te bien porter ! Valeas!*

Puisse ma patrie être heureuse ! Felix sit patria mea!

Soit par le *subjonctif présent précédé de utinam*.

Ex. : *Plaise au ciel que je puisse remplir cette maison de vrais amis ! utinam veris hanc (domum) amicis impleam!* (PÉRE, III, 9, 7.)

REMARQUES. — I°. Si la phrase qui exprime le souhait contient une négation, cette négation se rend en latin par **nē**.

Ex. : *Puisse-t-il ne pas venir ! utinam ne veniat!*

II°. Un souhait qui ne peut plus se réaliser s'exprime par **utinam** suivi, selon les cas, de l'imparfait ou du *plus-que-parfait* du subjonctif.

Ex. : *Plût au ciel qu'il eût encore ! utinam etiam viveret!*

Plût au ciel qu'il ne fût pas mort ! utinam ne mortuus esset!

440*. **Omnes per urbem discurrere pavidi, alii alios sciscitari, auctorem nuntii requirere.** — Quand, dans un récit, il y a *plusieurs* imparfaits de l'indicatif de suite, on peut employer, à la place de l'imparfait, l'*infinitif* présent, qui s'appelle en ce cas *infinitif historique*.

Ex. : *Tous couraient effrayés par la ville, s'interrogeaient les uns les autres, recherchaient l'auteur de la nouvelle, omnes per urbem discurrere pavidi, alii alios sciscitari, auctorem nuntii requirere.*

Voyez un autre exemple dans CÉSAR, de *Bello Gallico*, III, 4, 1 sq.

REMARQUE*. — Le sujet de l'infinitif reste ici au *nominatif*, tout comme s'il y avait l'imparfait de l'indicatif.

CHAPITRE IV

SYNTAXE DES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

I. — PROPOSITIONS COMPLÉTIVES COMMENÇANT PAR **quod**, ce fait que.

441. **Multum ei detraxit quod alienæ erat civitatis.** — Un verbe principal peut avoir pour sujet ou pour complément une proposition commençant par **quod**, ce fait que. Le mode employé en pareil cas est l'*indicatif*.

Ex. : *[Ce qui] lui fit beaucoup de tort [ce fut] ce fait qu'il était étranger, multum ei detraxit quod alienæ erat civitatis.* (NEP., Eum., 1, 2.)

Je passe sous silence ce fait qu'il s'est choisi cette demeure, *prætereo quod eam sibi domum delegit.* (Cic., p. Cluent., 66, 188.)

REMARQUE. — Il ne faut pas confondre *incommodum accidit quod eum nunquam vidisti* (mot à mot : ce fait que tu ne l'as jamais vu est très fâcheux) il est fâcheux, que tu ne l'aies jamais vu, avec *accidit ut* (et le subjonctif), il arrive que...

II. — PROPOSITIONS INTERROGATIVES INDIRECTES.

442*. **Interrogation indirecte.** — Quand on dit : Qui est venu? l'interrogation est *directe*.

Quand on dit : Je voudrais savoir qui est venu, l'interrogation est *indirecte*.

Quand on dit : Es-tu prêt? l'interrogation est *directe*.

Quand on dit : Je demande si tu es prêt, l'interrogation est *indirecte*.

443*. **Quæro quis venerit.** — En latin, le verbe de l'interrogation indirecte se met toujours au *subjonctif*.

Ex. : Je voudrais savoir qui est venu, *scire velim quis venerit*.

444*. **Quæro quid dicas.** — La phrase française, je vous demande ce que vous dites, équivaut à : je vous demande quelle chose vous dites (1); c'est donc, en réalité, une *interrogation indirecte*. Aussi le latin dit-il *quæro a te quid dicas*.

445*. **Quo me vertam nescio.** — Le français dit : je ne sais de quel côté me tourner, je ne savais de quel côté me tourner; le latin met, en pareil cas, la proposition interrogative indirecte au *subjonctif*.

Ex. : Je ne sais de quel côté me tourner, *quo me vertam nescio*.

Je ne savais de quel côté me tourner, *quo me vertam nesciebam*.

(1) En effet le sens est : « voici ce que je vous demande : que dites-vous ? »

On remarquera que le verbe de la proposition interrogative indirecte est au *subjonctif présent* (*vertam*), si le verbe principal *n'est pas au passé* (*nescio*); au *subjonctif imparfait* (*verterem*), si le verbe principal *est au passé* (*nesciebam*). (Cf. § 489.)

REMARQUE*. — *Quo me vertam nescio* signifie littéralement : je ne sais de quel côté il faut que je me tourne; *quo me verterem nesciebam* signifie : je ne sais de quel côté il fallait que je me tournasse. (Cf. § 437.)

446*. **Quæro paratusne sis.** — Dans une *interrogation indirecte*, la particule française *si* se rend par *nē* ou par *num* (§§ 306 et 308), qui s'emploient ici *sans différence de sens*.

Ex. : Je te demande si tu es prêt, *quæro a te paratusne sis* ou *num paratus sis*.

REMARQUE. — L'emploi de *an* (au lieu de *num* ou *nē*) est *absolument contraire à l'usage* de Cicéron et de César. Mais cette incorrection devient très fréquente à l'époque impériale.

447*. **Quæro utrum æger sis an valeas.** — Quand l'interrogation est double, *si* se rend par *utrum* ou par *nē*, qui peut d'ailleurs *ne pas être exprimé*; ou *si* se rend par *an*.

Ex. : Je te demande si tu es malade ou si tu te portes bien (*litt.* : je te demande lequel des deux [est vrai] si tu es malade ou si tu te portes bien), *quæro a te utrum æger sis an valeas*, ou *ægerne sis an valeas*, ou encore *æger sis an valeas*. (R)

Ou non se rend par *necne*.

Ex. : Je demande si tu es malade ou non, *quæro utrum æger sis necne*.

REMARQUES. — I. Au lieu de *utrum*, Cicéron emploie quelquefois *utrum ne*. L'adjonction de *ne*, si, s'explique tout naturellement, si l'on songe que *utrum* signifie simplement *lequel des deux (est vrai)* et ne correspond pas du tout à notre particule interrogative

si (voy. la traduction littérale de l'exemple cité plus haut). Mais l'usage a prévalu d'employer simplement *utrum* en n'exprimant pas le *si* du premier membre de l'interrogation.

II*. Au lieu de *necne*, ou *non*, on trouve quelquefois *annon* (§. 309, Rem. II).

III. Une phrase comme *haud scio (nescio) an, dubito an, incertum an recte fecerit*, signifie proprement je ne sais, je me demande, on se demande (s'il en est autrement) ou si (plutôt) il a eu raison d'agir ainsi.

On voit que dans ces locutions il y a une ellipse : *an* annonce une double alternative dont la seconde seule est exprimée.

Il faut ou bien traduire *an* par *si... ne... pas*.

Ex.: On dit que Darius se demanda s'il ne devait pas échapper par une mort honorable à la honte de la fuite, *dicitur Darius dubitasse an fugæ dedecus honesta morte vitaret.* (Q.-Cæcæ, IV, 15, 30.)

On bien donner aux diverses expressions citées plus haut la valeur de notre mot peut-être.

Ex.: *Haud scio an recte fecerit*, peut-être a-t-il eu raison d'agir ainsi.

IV. A l'époque classique, *forsitan* n'est pas un adverbe; il équivaut à *incertum est an...* et doit être suivi du subjonctif.

V. *Nescio quis* est assimilé à une sorte de pronom composé de sens analogue à *aliquis*; l'emploi de cette locution ne donne donc pas lieu à une interrogation indirecte.

Ex.: il est venu quelqu'un (je ne sais qui), *nescio quis venit*.

III. PROPOSITIONS INFINITIVES.

448*. *Credo Deum esse sanctum*. — Après les verbes *dire, croire, savoir, apprendre, faire savoir, montrer, etc.*, l'idée du *que* français se rend par l'*infinitif*, accompagné d'un *accusatif* sujet.

Ex.: Je crois *que* Dieu est saint (*tournez*: je crois Dieu être saint), *credo Deum esse sanctum*.

Après les verbes *promettre, espérer*, l'idée du *que* français se rend aussi par l'*infinitif*, accompagné d'un

accusatif sujet, mais l'*infinitif* doit être au *futur*.

Ex.: Ils promettent de donner des otages, *pollicentur se obsides daturus esse*.

449*. *Ait se paratum esse*. — *Ait eum paratum esse*. — Dans cette phrase : Paul est-il prêt? Oui, Paul dit qu'il est prêt, le second *il* représente *Paul*.

En pareil cas, le latin dira : *Paulus ait se paratum esse*.

Dans cette autre phrase : Pierre est-il prêt? Oui, Paul dit qu'il est prêt, le second *il* représente *Pierre*.

Dans ce second cas, le latin dira : *Paulus ait eum paratum esse*.

RÈGLE. — Après *dire que, croire que, etc.*, *il, elle, etc.*, se traduit par *se* ou par *eum, eam, etc.*, suivant qu'il représente ou non le sujet de la proposition *principale* (Cf. § 499).

450*. *Alexander filium se Jovis esse contendebat*. — On dit en français : Alexandre prétendait être le fils de Jupiter (ou bien : se prétendait être le fils de Jupiter). En latin il faut traduire comme s'il y avait : Alexandre prétendait soi être fils de Jupiter, *Alexander filium Jovis se esse contendebat*.

RÈGLE. — Après les verbes *dire, croire, savoir, etc.*, il faut toujours exprimer le *sujet* de la proposition infinitive.

451*. *Hujus clementiæ spero fore ut me non peniteat*. — Le *futur* de l'*infinitif* peut se remplacer par la périphrase *fore ut* ou *futurum esse ut* avec le *subjonctif*.

Ainsi, au lieu de *dire* : *spero eum venturum esse*, j'espère qu'il viendra, on peut dire : *spero fore ut veniat*.

Au lieu de *dire* : *spero eum amatum iri*, j'espère qu'on l'aimera, on peut dire *spero fore ut ametur*.

On a donc la ressource d'employer ce tour quand le verbe n'a pas de supin ni, par suite, d'infinitif futur.

Ex. : J'espère que je n'aurai pas à me repentir de cette clémence, *hujus clementiæ spero fore ut me non pœniteat*.

REMARQUES*. — I°. Le mot à mot est en pareil cas : j'espère qu'il arrivera que... *Est ut* (avec le subj.) veut dire en effet : il arrive que... Cf. § 277, Rem. II.)

II°. Ce tour permet aussi de rendre, dans une proposition infinitive, l'idée du futur antérieur.

Ex. : J'espère qu'il aura bientôt tout terminé (tournez : j'espère qu'il arrivera qu'il ait bientôt tout terminé), *spero fore ut propediem omnia confecerit* (1).

452. *Credo eum, si tempus habuisset, omnia hodie fuisse confecturum*. — 1° Dans une proposition infinitive, l'idée du conditionnel passé (§ 235) se rend par l'adjectif verbal en *urus* accompagné de l'infinitif *fuisse*.

Ex. : Je crois que s'il avait eu le temps, il aurait tout terminé aujourd'hui, *credo eum, si tempus habuisset, omnia hodie fuisse confecturum*.

2° Dans une proposition infinitive, l'idée du conditionnel présent se rapportant à l'avenir se rend par l'adjectif verbal en *urus* accompagné de l'infinitif *esse*.

Ex. : Il dit que s'il avait un jour un ami, il serait heureux, *dicit se, si amicum habeat, felicem futurum esse*.

3° Dans une proposition infinitive, l'idée du conditionnel présent ayant le sens du présent se rend par

(1) *Fore ut confecerit* ne pourrait pas être remplacé par *confecturum fuisse*, car *confecturum fuisse* traduit, non pas l'idée du futur antérieur, mais l'idée du conditionnel passé, comme on le voit dans le paragraphe suivant.

l'adjectif verbal en *urus* accompagné de l'infinitif *fuisse*.

Ex. : Il dit que s'il avait maintenant un ami, il serait heureux, *dicit se, si amicum haberet, felicem futurum fuisse*.

REMARQUES. — I. Au passif, la périphrase *futurum fuisse ut...* sert à rendre, dans une proposition infinitive, l'idée du conditionnel passé.

Ex. : Si à ce moment même on n'avait pas reçu certaines nouvelles de la victoire remportée par César, la plupart estimaient que la place aurait été perdue, *nisi eo ipso tempore quidam nuntii de Cæsaris victoria essent allati, existimabant plerique futurum fuisse uti amitteretur oppidum*. (Cæs., de Bello Civili, III, 101, 3.)

II. Au passif, l'idée du conditionnel présent se rapportant à l'avenir ne peut être rendue que par le verbe *posse*.

Ex. : Il dit que s'il venait à avoir un ami, ce serait à bon droit qu'on le jugerait heureux, *dicit se, amicum si habeat, jure felicem existimari posse*.

III. Au passif, l'idée du conditionnel présent, ayant le sens du présent, se rendrait par la périphrase *futurum fuisse ut*.

Ainsi *amicum si haberem, jure felicem existimarer* deviendrait *dicit, amicum si haberet, futurum fuisse ut jure felicem existimaretur*.

453°. *Vulpes dicitur ciconiam invitasse*. — Une phrase comme celle-ci : on dit que le renard invita à dîner la cigogne, se tourne généralement en latin de la façon suivante : le renard est dit avoir invité... la cigogne, *vulpes ad cenam dicitur ciconiam invitasse*. (PHÈDRE, I, 26, 3.)

Si le verbe à l'infinitif est accompagné d'un attribut, cet attribut se met alors au nominatif.

Ex. : On dit qu'il est sage (tournez : il est dit être sage), *prudens esse dicitur*.

REMARQUE*. — On dira de même :

On rapporte qu'il parla ainsi (tournez : il est rapporté avoir parlé ainsi), *sic locutus (sous-ent. esse) traditur* (Phèdre, IV, 4, 6) (*locutus* et non *locutum*).

On dirait également :

On pense qu'il parlera (tournez ; il est pensé devoir parler), putatur esse locuturus (et non locuturum).

454. **Æquos exisse adfertur.** — Quelques verbes ne peuvent être employés comme il vient d'être dit. Ainsi, pour rendre cette idée : *on apporte la nouvelle que les Équus sont sortis de leur territoire*, Tite-Live s'exprime ainsi : **Æquos extra fines exisse adfertur**, phrase dans laquelle *adfertur* est employé *impersonnellement*, mais a pour sujet *logique exisse* avec son accusatif sujet **Æquos**.

REMARQUES. — I. L'usage seul peut apprendre quels sont les verbes qui se rencontrent soit avec la construction impersonnelle soit avec la construction personnelle mentionnée au paragraphe 453.

Toutefois il faut prendre garde que les écrivains de l'époque impériale ont fait un véritable abus de la construction personnelle. II. Le verbe **videor** ne s'emploie qu'avec la construction personnelle au sens de *il me semble*.

Ex. : *Il me semble que je l'entends, illum audire mihi videor* (ou simplement **videor**).

Les conseils que nous suivons sont, à ce qu'il nous semble, bons, consiliis, ut videmur, bonis utimur. (Cic., ad Att., V., 18, 2.)

L'impersonnel **videtur** signifie il paraît bon, il a été décidé.

455*. **Te abire volo.** — **Salvum te cupimus.**

— Les verbes signifiant *dire, croire, savoir* ne sont pas les seuls après lesquels le latin emploie une proposition infinitive avec un sujet à l'accusatif.

Ainsi :

Je veux que tu t'en ailles se dira : **te abire volo** (*m. à m. je veux toi partir*).

Nous désirons que tu sois sain et sauf se dira : **salvum** (sous-entendu : **esse**) **te cupimus** (*m. à m. nous désirons toi être sain et sauf*). (PÉDRE, II, 8, 17.)

Ce n'est que par l'usage qu'on peut apprendre après quels verbes le *que* français se rend ainsi.

456*. **Turpe est mentiri.** — **Currere non possum.** — L'infinitif français, soit seul, soit précédé de *de* ou de *à*, se rend très souvent par l'infinitif (1).

Ex. : INFINITIF SUJET : Il est honteux [*de*] **mentiri** (*tournez : mentir est honteux*), **turpe est mentiri**.

Il est nécessaire [*de*] **mourir**, **mori necessarium est**.

INFINITIF COMPLÉMENT : Je ne peux pas **courir**, **currere non possum**.

Il cessa [*de*] **parler**, **destitit loqui**.

Il le força [*à*] **s'enfuir**, **eum fugere coegit**.

REMARQUES. — I°. Comparez : **metus moriendi**, la crainte de mourir ; **cupidus videndi**, désireux de voir ; **paratus ad pugnandum**, prêt à combattre, avec : **destitit loqui**, il cessa de parler ; **eum fugere coegit**, il le força à s'enfuir.

Ainsi l'infinitif complément d'un substantif ou d'un adjectif se rend par le gérondif ; l'infinitif complément d'un verbe se rend par l'infinitif.

(Les poètes, et les prosateurs qui les imitent, construisent avec l'infinitif, au lieu du gérondif, des expressions composées d'un verbe et d'un substantif **potestas facta est, causa fuit**, etc., par analogie avec les verbes simples dont ces expressions éveillent l'idée.)

II°. Quand l'infinitif français dépend d'un verbe de mouvement, il se rend en latin par le supin en **um** (voy. § 237).

457*. **Cupiebat Cæsar clemens videri.** —

— **Contentum esse decet suis rebus.** — César désirait paraître clément se dira : **cupiebat Cæsar clemens videri** ; l'**attribut (clemens)** est au nominatif, parce qu'il représente le *sujet* de la proposition principale (**Cæsar**).

De même je puis être prêt demain se dira : **cras paratus esse possum**.

(1) C'est par l'usage seul qu'on peut apprendre quelles sont les expressions latines qui se construisent ainsi avec l'infinitif.

L'usage est différent, lorsque le verbe principal est une expression *impersonnelle*, n'ayant pas de sujet *apparent* (1). L'*attribut* de l'infinitif se met alors à l'*accusatif*.

Ex.: Il convient [d'] être content de ce qu'on a, *contentum esse decet rebus suis* (et non : *contentus*).

Il n'est pas permis [de] rester oisif, *non licet esse otiosum* (et non : *otiosus*).

REMARQUES. — I°. On a vu plus haut (§ 449) que la règle *cupiebat Cæsar clemens videri* n'est pas applicable aux verbes signifiant *dire, croire, savoir*. Il prétend être prêt ne se dit pas *ait esse paratus*, mais *ait se esse paratum*.

II°. Pour la règle *mihî non licet esse otioso* (voy. § 315).

IV. — INFINITIF FRANÇAIS RENDU EN LATIN PAR *ut, ne, quominus, quin, quod*.

458°. *Nobis imperat ut loquamur*. — Très souvent des verbes qui se construisent en français avec l'infinitif précédé de *de* ou de *à* se construisent en latin, non avec l'infinitif, mais avec une *conjonction* suivie du *subjonctif* (2).

Les plus importantes de ces conjonctions sont *ut* et *ne*.

Ex.: Il nous ordonne de parler, *nobis imperat ut loquamur* (littér. : il nous ordonne que nous parlions).

Il nous ordonne de ne pas parler, *nobis imperat ne loquamur* (littér. : il nous ordonne que nous ne parlions pas).

(1) En réalité, dans les deux exemples suivants, le sujet de *decet*, c'est *contentum esse*, etc.; le sujet de *licet*, c'est *esse otiosum*. Cf. § 456.

(2) C'est par l'usage seul qu'on peut apprendre la construction de chaque verbe particulier.

REMARQUES. — I°. On remarquera que les verbes signifiant *ordonner* se construisent presque tous avec *ut*, mais que le verbe *jubere* se construit avec une proposition infinitive (§ 455).

Ex.: Il ordonne à l'âne de baisser la voix (*tournez* : il ordonne l'âne baisser la voix), *asinum jubet vocem premere*. (PÉRON, I, II, 12.)

Mais on dirait : *imperat asino ut vocem premat*.

Au passif on tourne de la manière suivante :

Ex.: On ordonne à l'âne de baisser la voix (*tournez* : l'âne reçoit l'ordre de baisser la voix), *asinus jubetur vocem premere* (§ 453).

II°. Quelques verbes se construisent avec le subjonctif *sans ut*.

Ex.: Je voudrais te voir prendre cela en bonne part, *bonas in partes id accipias velim* (litt. : je voudrais que tu reçoives cela en bonne part). (PÉRON, II, *prol.*, 41.)

C'est comme s'il y avait *velim ut accipias* (qui se dit d'ailleurs aussi, mais rarement).

L'usage seul peut apprendre les verbes qui se construisent avec le subjonctif *sans ut*; mais les plus ordinairement employés ainsi sont les verbes *volo, nolo, malo*, et les expressions impersonnelles *licet, oportet, necesse est*.

459°. *Timeo ne veniat*. — *Timeo ne non veniat*. — On remarquera la construction des verbes qui signifient *craindre*.

Je crains qu'il ne vienne, *timeo ne veniat*.

Je crains qu'il ne vienne pas, *timeo ne non veniat*.

On dira de même :

Je crains de mourir, *timeo ne moriar* (littér. : je crains que je ne meure).

Je crains de ne pas être prêt, *timeo ne paratus non sim* (littér. : je crains que je ne sois pas prêt).

REMARQUES. — I°. Quand *craindre de* signifie *ne pas oser*, on emploie l'infinitif (§ 456).

Ex.: Je crains de parler (*entendez* : je n'ose pas parler), *vereor loqui*.

(1) On dit plus habituellement *accipere aliquid in bonam partem*.

II. Après *vereor*, *metuo*, *timeo* (mais *jamais* après *non vereor*), on trouve quelquefois *ut* à la place de *ne non*, mais le sens n'est pas tout à fait le même.

Ex.: Ils se demandaient avec crainte, disaient-ils, *comment* (1) les approvisionnements pourraient arriver jusqu'à eux, *rem frumentariam* (2), *ut supportari posset*, *timere* se dicebant. (Lys., D. G. I, 39, 16.)

460*. Interdictum erat Pythagoreis ne fabis vescerentur. — Les verbes signifiant *faire défense* de se construisent avec *ne* et le *subjunctif*.

Ex.: Il était défendu aux Pythagoriciens *de manger* des fèves (*tournez* : ou leur avait fait cette défense, *qu'ils ne mangeassent pas* de fèves), *Pythagoreis interdictum erat ne fabis vescerentur*.

REMARQUE*. — Le verbe *vetare* fait exception et se construit avec une proposition *infinitive* (§ 455).

Ex.: Il lui défendit de reculer (*tournez* : il défendit lui *reculer*), *eum vetuit pedem referre*.

Au passif on dirait :

On leur défendit de venir, *venire vetiti sunt* (§ 453).

461*. Impedit valetudo ne exeam. — Les verbes signifiant *empêcher* se construisent avec *ne* (et le *subjunctif*), *s'ils ne sont pas accompagnés d'une négation*.

Ex.: L'état de ma santé m'empêche de sortir (*ou* : empêche *que je ne sorte*), *impedit valetudo ne exeam*.

Si au contraire le verbe qui signifie *empêcher* est

(1) Le sens propre de *ut* est *comme* ou *comment*.

Ex.: *Vide ut hoc fiat*, vois *comment* cela pourra être fait.

(2) Il y a ici une attraction, assez rare en latin, mais très habituelle en grec. C'est comme s'il y avait *timere se dicebant ut res frumentaria supportari posset*.

accompagné d'une *négation*, il se construit avec *quominus* ou *quin* et le *subjunctif*.

Ex.: *Rien ne nous empêche de sortir* (*ou* : rien n'empêche *que nous ne sortions*), *nihil obstat quominus exeamus* ou *quin exeamus*.

REMARQUE*. — Le verbe *prohibere* se construit avec une proposition *infinitive* (§ 455).

Ex.: Il empêcha qu'on ne le tuât (*tournez* : il empêcha lui *être tué*), *eum occidi prohibuit*.

Au passif on dirait :

On les empêcha de sortir, *exire prohibentur* (§ 453).

462*. Non dubito quin id verum sit. — On construit également avec *quin* et le *subjunctif* l'expression *non dubito*, je ne doute pas que.

Ex.: Je ne doute pas que cela soit vrai, *non dubito quin id verum sit*.

REMARQUES. — I*. Quand *non dubito* signifie je n'hésite pas à..., il se construit avec l'*infinitif* (§ 456).

Ex.: Je n'hésiterai pas à partir, *non dubitabo proficisci*.

II. Cornélius Nepos (1) et Tite-Live emploient quelquefois *non dubito* avec un *infinitif* accompagné d'un *accusatif* sujet, mais ce tour est *peu correct*.

463*. Doluit quod amicum occidisset. — Après les verbes signifiant *se réjouir*, *s'affliger*, *s'étonner*, *s'indigner*, etc., l'*infinitif* français précédé de *de* se rend en latin par *quod* et le *subjunctif*.

Ex.: Alexandre s'affligea d'avoir tué son ami Clitus (*tournez* : qu'il eût tué), *doluit Alexander quod amicum Clitum occidisset*.

REMARQUES. — I*. On trouve quelquefois, mais plus *rarement*, ces verbes construits avec une proposition *infinitive* (§ 455).

Ex.: Celui qui se réjouit d'être loué, *qui se laudari gaudet*, au lieu de : *qui gaudet quod laudetur*. (Pline, I, 13, 1.)

(1) Voy. NEP., *Præf.* 1; *Milt.* 3, 6; *Alc.* 9, 5; *Lys.* 3, 5; *Ag.* 3, 1, 4; *Eum.* 2, 3.

Remarquez qu'à la *bonne époque*, on dit *se laudari gaudet*, et non *laudari gaudet*. La construction est la même que pour les verbes signifiant *dire* ou *croire* (§ 450).

II. Il ne faut pas confondre *doleo quod æger es* et *doleo quod æger sis*. La première phrase signifie : Je m'afflige *parce que* vous êtes malade (voy. § 465), et la seconde : je m'afflige *de* vous *savoir* malade (*à la pensée que* vous êtes malade).

Remarquez de plus que dans la première forme de phrase on peut remplacer *quod* par *quia* et que dans la seconde on ne le peut pas.

V. — PROPOSITIONS SUBORDONNÉES CIRCONSTANCIELLES.

464*. — Les propositions subordonnées *circonstanciennes* sont celles qui marquent une circonstance de *cause*, de *temps*, de *but*, etc. Le verbe de la proposition subordonnée est tantôt à l'*indicatif*, tantôt au *subjonctif*, d'après des règles qui ne correspondent qu'en partie à celles de la syntaxe française.

1. CONJONCTIONS MARQUANT UNE IDÉE DE CAUSE.

465*. **Quoniam id cupis, proficiscar.** — Les principales conjonctions marquant une idée de *cause* sont :

- 1° *Quod, quia*, parce que,
Quoniam, puisque,

qui se construisent, en règle générale, avec l'*indicatif*.

Ex.: *Puisque* tu le désires, je partirai, **quoniam id cupis, proficiscar.**

REMARQUES. — I. L'emploi du subjonctif avec *quod, quia*, ou *quoniam* s'explique ordinairement par une des règles du *style indirect* (voy. § 498, Rem. II).

II. Mais on *doit* employer le subjonctif avec *quod, quia*, ou *quoniam*, si l'on veut marquer que telle hypothèse à laquelle on pourrait avoir recours comme explication est contraire à la réalité.

Ex.: Pour ma part je ne crois pas (que cela soit) *parce qu'ils auraient* une intelligence d'origine divine, **haud equidem credo quia sit divinitus illis ingenium.** (Vine., *Georg.*, I, 415-6.)

III. *Non que...* suivi du subjonctif se rend en latin par **non quod** ou **non quo** avec le *subjonctif*.

Ex.: *Non que* je sois de votre avis, **non quo** ou **non quod** tibi assentiar.

Non que... ne... pas se rend par **non quod... non, non quo... non, non quia... non**, ou bien par **non quin** avec le *subjonctif*.

Ex.: *Non que* je ne sois pas de votre avis, **non quod** tibi non assentiar ou **non quin** tibi assentiar.

2° *Cum*, puisque,
qui se construit avec le *subjonctif*.

Ex.: *Puisque* tu le désires, je partirai, **cum id cupias, proficiscar.**

REMARQUES. — 1°. Une proposition marquant la *cause* peut être, dans certains cas, remplacée par une proposition *relative*.

Ex.: Tu es une ingrante, *toi qui* as pu retirer de ma gueule ta tête saine et sauve, et *qui*, après cela, viens me demander un salaire, **ingrata es, ore quæ e nostro caput incolume abstuleris et mercedem postules.** (PULCHER, I, 8, 11-12.)

Le sens est le même que s'il y avait : tu es une ingrante, *puisque...* **ingrata es quoniam**, etc.

Ces propositions relatives, qui commencent souvent en français par *moi qui, toi qui, lui qui*, etc., se mettent généralement en latin au *subjonctif*.

II. Dans les propositions relatives marquant la *cause*, *qui* peut être remplacé par **quippe qui**, par **ut qui** ou par **utpote qui** avec le subjonctif. Mais ces locutions ne doivent pas être employées au hasard : la première signifie littéralement : *bien sûr* lui qui, et les deux autres : *comme il est naturel* ou *comme il est possible* de la part d'un homme qui...

2. CONJONCTIONS MARQUANT UNE IDÉE DE CONCESSION.

466*. **Etsi es callidus. — Quamvis sis potens.** — Les principales conjonctions marquant une idée de *concession* sont :

1° **Quamquam, etsi, tametsi**, quoique, qui se construisent avec l'*indicatif*.

Ex.: Quoique vous soyez habile, vous avez pourtant été trompé, **etsi es** (ou : **quamquam es**) **callidus, tamen deceptus es**.

2° **Cum**, bien que, quoique, qui se construit avec le *subjonctif*.

Ex.: Quoique vous soyez habile, vous avez pourtant été trompé, **cum sis callidus, tamen deceptus es**.

3° **Quamvis**, quelque... que, qui se construit avec le *subjonctif*.

Ex.: Quelque puissant que vous soyez, cependant vous serez vaincu, **quamvis sis potens, tamen vincere**.

REMARQUES. — I. Chez Cicéron et chez César, **quamvis** ne signifie pas quoique (1) et n'est jamais employé avec l'*indicatif*.

Cornélius Népos s'est servi d'un tour deux fois incorrect en écrivant : (*Mill.*, 2, 3), **quamvis carebat nomine**, bien qu'il n'eût pas de réputation...

II. A l'époque impériale **licet** est devenu une véritable conjonction qui signifie quoique et se construit avec le *subjonctif*. Mais il faut observer qu'après **licet** le *subjonctif* ne peut être mis qu'au *présent* ou au *parfait*; c'est une application de la règle de la concordance des temps (§ 489). Ceux mêmes qui l'employaient comme conjonction se rappelaient donc confusément l'origine verbale de **licet**, qui signifie, à l'époque classique je veux bien que, je consens à ce que..., et se construit avec le *subjonctif* sans conjonction (§ 458, Rem. II).

(1) Dans nombre de passages où **quamvis** semble signifier « quoique », un examen plus attentif permet de voir qu'il n'en est rien. Ainsi la phrase : **quamvis enim sine mente, sine sensu sis, ut es, tamen et te et tua et tuos nosti** (*Cic.*, *Phil.*, 2, 28, 68) signifie proprement : « admettons que tu sois imbécile, que tu sois insensible, autant qu'on le voudra (sens propre de **quamvis**), comme tu l'es en effet, cela n'empêche pas que tu connais et toi et tes affaires et les tiens. »

III. Une proposition marquant une idée de *concession* peut être, dans certains cas, remplacée par une proposition relative.

Ex.: Moi qui n'avais touché que tard et très peu aux lettres grecques, je suis demeuré néanmoins plusieurs jours à Athènes, **egomet, qui sero ac leviter Græcas litteras attigissem, tamen complures Athenis dies sum commoratus**. (*Cic.*, *de Orat.*, I, 18, 82.)

Le sens est le même que s'il y avait *bien que* je n'eusse touché... **egomet, cum... attigissem**.

Ces propositions relatives se mettent généralement en latin au *subjonctif*.

3. CONJONCTIONS DE TEMPS.

467*. **Hæc ubi dixit, profectus est**. — Les conjonctions de temps qui suivent se construisent avec l'*indicatif*.

Ubi, ut, lorsque,
simul ac (ou simplement **simul**), **ubi primum, ut primum**, aussitôt que,
postquam, après que,
ut, cum, depuis que,
dum, dans le même temps que,
dum, donec, quoad, tant que.

Ex.: Lorsqu'il eut dit cela, il partit, **hæc ubi dixit, profectus est**.

Tant que vous serez heureux, vous compterez beaucoup d'amis, **donec eris felix, multos numerabis amicos**. (OVIDE.)

REMARQUE*. — On remarquera que, dans un *récit*, **dum** signifiant dans le même temps que, pendant que, se construit avec le *présent* de l'*indicatif* (et non avec l'*imparfait*).

Ex.: Pendant qu'il cherchait sa nourriture, il trouva une perle, **dum quaerit** (et non **quaerebat**) **escam, margaritam repperit**. (*PAÛLUS*, III, 12, 2.)

468*. **Tempestas minatur antequam surgat**. — Les conjonctions **antequam, priusquam**, avant

que, **dum**, **donec** (1), **quoad**, jusqu'à ce que, se construisent le plus souvent avec le *subjonctif*.

Ex.: La tempête menace, *avant qu'elle s'élève*, **tempestas minatur, antequam surgat**.

Ils périrent *avant d'avoir pu atteindre l'objet de leurs convoitises (tournez : avant qu'ils pussent atteindre)*, **prius periere quam quod petierant contingerent**. (PHÈDRE, I, 20, 6.) (2)

Attends, *jusqu'à ce que je revienne*, **expecta, dum redeam**.

REMARQUES. — I. Le subjonctif est le mode qui convient particulièrement avec **priusquam** (ou **antequam**), quand cette conjonction signifie *en attendant que* ou *sans attendre que*.

Ex.: *Avant que (en attendant que) les jeux fussent commencés*, Tullius vint trouver les consuls, **priusquam committerentur ludi Tullius ad consules venit**. (T.-LIVE, II, 37, 2.)

Sans attendre que vous-mêmes soyez libres, vous voulez dominer vos adversaires, **priusquam ipsi liberi sitis, dominari jam in adversarios vultis**. (T.-LIVE, III, 53, 7.)

II*. On remarquera toutefois que, s'il s'agit d'une action *passée ayant réellement eu lieu*, **antequam**, **priusquam**, ainsi que **dum**, **donec**, **quoad**, se construisent avec l'*indicatif parfait* (et non, comme en français, avec l'imparfait du subjonctif).

Ex.: J'ai attendu jusqu'à ce qu'il fût revenu, **usque eo expectavi quoad rediit** (*littér.*: jusqu'au moment où il est revenu).

J'ai su cela avant que tu fusses né, **ante hoc novi quam tu natus es** (PUDOR, V, 9, 4) (*litt.*: avant le moment où tu es né).

III. **Priusquam** se rattachant à un verbe à l'infinitif est quelquefois construit lui-même avec l'infinitif.

Ex.: Il avait l'habitude de réfléchir *avant d'entreprendre*, **prius cogitare quam conari consuevit**. (NEP., *Dal.* 7, 1.)

469*. **In capite regis sedeo, cum visum est**

(1) Dans Cornélius Nepos (*Ham.*, I, 4), **donecum** est un archaïsme.

(2) On voit, par cet exemple, que **prius** peut être séparé de **quam**. On pourrait dire de même **tempestas ante minatur quam surgat**.

mihi. — **Cum**, signifiant quand, lorsque, se construit généralement avec l'*indicatif*.

Ex.: Je m'assieds sur la tête du roi *quand* cela me plaît (*tournez : quand cela m'a plu*), **in capite regis sedeo, cum visum est mihi**. (PHÈDRE, IV, 24, 6.)

470*. **Ad fontem cervus, cum bibisset, restitit**. — Au contraire, dans les *récits*, **cum** se construit avec le *subjonctif*, lorsqu'il est employé comme dans les exemples suivants :

Un cerf, *ayant bu*, s'arrêta près d'une source (*tournez : comme il avait bu*), **ad fontem cervus, cum bibisset, restitit**. (PHÈDRE, I, 12, 3.)

Le lion, *voulant chasser en compagnie de l'âne*, le couvrit de branchages (*tournez : comme le lion voulait chasser*), **venari asello comite (abl. absolu) cum vellet leo, contextit illum frutice**. (PHÈDRE, I, 11, 3.)

REMARQUES. — I*. On a vu plus haut que **cum** se construit également avec le subjonctif lorsqu'il a le sens de *puisque* (§ 465, 2°) ou de *quoique* (§ 466, 2°).

II. Les conjonctions **cum**, **ubi**, **si** se construisent avec l'*indicatif* quand elles signifient *toutes les fois que*.

Ex.: Quand (*toutes les fois que*) le printemps commençait, Verres se mettait en campagne, **cum (ubi, si) ver esse cœperat** (cf. § 434), **Verres se dabat itineribus**.

Mais cette règle, déjà violée par Cornélius Nepos et par T.-Live, n'est plus observée par les prosateurs de l'époque impériale. ®

4. CONJONCTIONS MARQUANT UNE SUPPOSITION.

471*. — La conjonction **si** se construit d'une façon différente, suivant que la proposition principale en français serait, ou non, au *conditionnel*.

472. **Si dives essem. — Si dives sum.** — Quand la proposition principale, en français, est au

conditionnel, le *si* latin de la proposition subordonnée se construit avec le *subjonctif*. Les exemples suivants feront comprendre le sens différent qu'ont, en pareil cas, les divers *temps* du *subjonctif* (Cf. § 235).

Ex. : (Si) j'avais été riche, je vous aurais secouru, *si dives fuissetem, te adjuvissem*.

(Le *plus-que-parfait du subjonctif*, dans la proposition subordonnée, correspond au *plus-que-parfait du subjonctif* de la proposition principale).

Si j'étais riche (actuellement, au moment où je parle) je vous secourrais, *si dives essem, te adjuvarem*.

(L'*imparfait du subjonctif*, dans la proposition subordonnée, correspond à l'*imparfait du subjonctif* de la proposition principale).

Si je devenais riche (un jour, dans l'avenir), je vous secourrais volontiers, *si dives fiam, libenter te adjuvem*.

(Le *présent du subjonctif*, dans la proposition subordonnée, correspond au *présent du subjonctif* de la proposition principale).

REMARQUES. — I. On doit toujours, en latin, employer le *subjonctif présent* après *si*, quand on exprime une supposition par rapport à l'avenir, et qu'en même temps on veut donner à l'expression ce ton d'incertitude que marque en français l'imparfait de l'indicatif dans la proposition suppositive.

Ex. : S'il arrivait que cela me devint possible, je le ferais, *si possim, id faciam*.

II. Dans la proposition suppositive, le *présent du subjonctif* peut être remplacé par le *subjonctif parfait*, quand il y a lieu de marquer qu'on suppose qu'à tel moment de l'avenir telle chose soit un fait accompli.

Ex. : S'il vous arrivait que quelqu'un qui dans son bon sens vous eût confié une épée en dépôt vous la redemandât étant loué, ce serait une faute de la rendre, *si gladium quis apud te sanamente deposuerit repetat insaniens, reddere peccatum sit*. (Cic., de Off., III, 25, 95.)

473*. *Si vis pacem, para bellum*. — *Hunc librum si leges, lætabor*. — Quand la proposition principale, en français, n'est pas au conditionnel, le *si* latin se construit avec l'*indicatif*.

Ex. : Si tu veux la paix, prépare la guerre, *si vis pacem, para bellum*.

Mais il faut remarquer que si la proposition principale est au *futur*, c'est également avec le *futur* de l'*indicatif* qu'il faut construire *si*.

Ex. : Si vous lisez ce livre, j'en serai charmé (*tournez* : si vous lirez ce livre, ou bien : si vous aurez lu ce livre), *hunc librum si leges, lætabor*; ou bien : *hunc librum si legeris* (§ 434) *lætabor*.

474*. — En dehors de *si*, les principales conjonctions latines qui servent à marquer une *supposition* sont :

1° *Si non*, si... ne... pas.

Nisi, excepté si (à moins que).

Ces conjonctions se construisent de la même façon que *si*.

REMARQUES. — I. *Nisi* s'emploie aussi dans certains cas avec le sens de *si... ne... pas*; mais *si non* ne s'emploie pas avec le sens de *excepté si, à moins que*.

II. On emploie toujours *si non* (jamais *nisi*), quand on veut opposer à l'hypothèse que telle chose se fait, l'hypothèse contraire que telle chose ne se fait pas.

Ex. : Si vous faites ce que vous m'indiquez, je vous en serai très reconnaissant; si vous ne le faites pas, je ne vous en voudrai pas, *si feceris* (§ 434) *id quod ostendis, magnam habebō gratiam; si non feceris, ignoscām* (1).

(1) Si le verbe du second membre de phrase (*si non feceris*) était sous-entendu, on devrait compléter *si non* par *si minus* ou *sin minus*, « sinon ».

Ex. : *Sin minus, ignoscām*.

De même on emploie toujours *si non* (jamais nisi), quand on veut indiquer que, *quand bien même* telle chose n'aurait pas lieu, telle autre *du moins* se produirait.

Ex.: *S'il ne m'est pas permis de jouir des bienfaits d'un bon gouvernement, du moins je saurai me soustraire aux méfaits d'un mauvais, si mihi bonā re publica frui non licuerit, at (§ 430, 3° Rem. III) carebo malā.*

III. Après une négation, nisi s'emploie avec la valeur d'un adverbe et signifie *excepté, si ce n'est.*

Ex.: *Excepté chez les gens de bien, il ne peut pas y avoir d'amitié, nisi in bonis amicitia esse non potest.*

2° *Sive... sive ou seu... seu*, soit que... soit que.

Cette conjonction se construit avec l'indicatif.

Ex.: *Soit que tu saches quelque chose de nouveau, soit que tu ne saches rien, écris-moi tout du même, sive habes quid novi sive nihil habes, scribe tamen aliquid.*

3° *Quasi, tanquam, velut si*, comme si.

Ces conjonctions se construisent avec le subjonctif.

Ex.: Ils le craignent, *comme s'il était cruel, timent eum, quasi crudelis sit* (littér. : comme s'il soit cruel).

Ils le craignaient, *comme s'il était cruel, timebant eum, quasi crudelis esset* (littér. : comme s'il fut cruel).

475. *Epistulam misi, si minus legisses.* —

Quelquefois *si* équivaut, par suite d'une ellipse, à l'expression française pour le cas où.

Ex.: Je vous envoie la lettre de César, *pour le cas où vous ne l'auriez pas lue, epistulam Cæsaris misi (§ 433), si minus legisses.* (Cic., *ad. Att.*, XIII, 22, 5.)

C'est comme s'il y avait : *epistulam Cæsaris misi ut legeres, si minus legisses.*

C'est de la même façon qu'il faut expliquer l'emploi de *si* après le verbe *essayer* ou *attendre*.

Ex.: Après avoir fait des tentatives pour forcer le passage (litt. : pour le cas où ils pourraient forcer le passage), *si perrumpere possent, conati.* (Cés., *B. G.*, I, 8, 4.)

Les ennemis guettaient le moment où (litt. : étaient dans l'attente, pour le cas où) nos soldats franchiraient le marais, *paludem si nostri transirent hostes expectabant.* (Cés., *B. G.*, II, 9, 4.)

REMARQUE. — César emploie encore le même tour elliptique avec *sive... sive...*

Ex.: Il était résolu à marcher à l'ennemi, *pour le cas où il pourrait soit le faire sortir des marais, soit l'y bloquer, ad hostem proficisci constituerat, sive eum ex paludibus elicere sive obsidione premere posset.* (Cés., *B. G.*, VII, 23, 2.) C'est comme s'il y avait *si eum aut elicere aut premere posset.*

476. *Ut desint vires.* — Aux expressions françaises à supposer que, en admettant que, à supposer que... ne... pas correspondent quelquefois en latin *ut* et *ut non* avec le subjonctif (1).

Ex.: *A supposer que les forces manquent, l'intention n'en est pas moins louable, ut desint vires, tamen est laudanda voluntas.* (Ov., *Pont.*, 3, 4.)

En admettant que vous n'arriviez pas à vos fins, vous ferez cependant que la mort ne soit pas un mal, ut non efficias quod vis, tamen mors ut malum non sit, efficias. (Cic., *Tuscul.*, I, 8 16.)

REMARQUE. — Comme le prouvent les exemples cités, les phrases de ce genre renferment ordinairement l'idée d'une opposition et peuvent être rendues exactement en français par *en admettant même que...*, *quand même...*, *cependant.*

(1) Voy. § 438, une autre façon d'exprimer cette idée.

477*. *Clitellas dum portem meas.* — *Pourvu que se rend par dum ou modo; pourvu que... ne... pas se rend par dum ne ou modo ne.* Le verbe qui suit est au *subjonctif*.

Ex. : Que m'importe, *pourvu que je porte mon bât habituel ?*
Quid refert mea clitellas dum portem meas ? (PHÈDRE, I, 15, 10.)

REMARQUE*. — *Dum* ne signifie pas seulement *pourvu que*. Il a aussi, comme on l'a vu plus haut, les sens suivants :

- 1° *Pendant que, dans le même temps que* (§ 467);
- 2° *Tant que, aussi longtemps que* (§ 467);
- 3° *Jusqu'à ce que* (§ 468).

5. CONJONCTIONS MARQUANT LE BUT.

478*. *Hanc vestem tibi do, ut induas.* — *Pour que, afin que se rend en latin par ut avec le subjonctif.*

Ex. : Je vous donne cet habit, *pour que vous le mettiez,*
hanc vestem tibi do, ut induas.

Pour que... ne... pas se rend par ne avec le subjonctif.

Ex. : Je vous dis ceci, *pour que vous ne l'ignoriez pas, hoc tibi dico, ne ignores.*

REMARQUES. — I°. On remarquera les autres tours par lesquels le latin peut rendre l'idée d'une *intention*.

- 1° Le *supin* en -um (§ 237), qui ne peut s'employer, toutefois, que si le verbe principal exprime l'idée d'un *mouvement*;
- 2° *Causa* ou *gratia* avec le *génitif du gérondif* (§ 314, Rem.);
- 3° Le *participe futur* employé tout seul (§ 239, Rem.).

H°. Au lieu de dire : *Athenienses legatos miserunt, ut ii Apollinem consulerent*, on dit volontiers : *Athenienses legatos miserunt, ut ii Apollinem consulerent* (m. à m. : les Athéniens envoyèrent des députés qui consultassent Apollon).

De même, au lieu de dire : *Athenienses ducem elegerunt, ut ejus ductu bellum gererent*, on dit volontiers : *cujus ductu bellum gererent* (m. à m. : les Athéniens choisirent un général sous la conduite duquel ils firent la guerre).

III°. Devant un *comparatif, ut*, signifiant *pour que, peut se remplacer par quo*.

Ainsi Phèdre dit (I, 20, 3) : *id ut comesse possent facilius, aquam cœpere ebibere, pour pouvoir la manger plus facilement* (la peau de bête enfoncée dans l'eau), les chiens entreprirent de boire toute l'eau. Phèdre aurait pu dire aussi : *id quo comesse possent facilius*.

6. CONJONCTIONS MARQUANT LA CONSÉQUENCE.

479*. *Tam sagax est hic homo ut decipi non possit.* — *Que marquant la conséquence se rend par ut (avec le subjonctif).*

Ex. : Cet homme-ci est si sagace *qu'il ne peut être trompé,*
tam sagax est hic homo ut decipi non possit.

REMARQUES. — I°. Dans un *récit, ut* marquant la *conséquence*, se construit généralement avec l'*imparfait* du subjonctif, même quand le français, au lieu d'employer l'*imparfait*, se sert du *passé indéfini*.

Ex. : Ils furent tellement effrayés *que personne n'osa résister, ita sunt territi ut nemo resistere auderet* (mieux que *ausus sit*).

D'ailleurs on se rendra compte par la phrase suivante de la différence de sens qu'il y a en latin entre l'*imparfait* et le *parfait* du subjonctif après *ut* marquant la *conséquence*.

Ex. : Il était si peu superstitieux qu'il *méprisait* les sacrifices, et il craignait si peu la mort qu'il *a été tué* en combattant pour sa patrie, *erat ita non superstitiosus ut sacrificia contemneret, ita non timidus ad mortem ut sit ob rem publicam interfectus*. (Cæc., de Fin., II, 20, 63.)

H°. Après *is*, signifiant *tel* (1), *ut* se remplace souvent par le *relatif* (avec le subjonctif).

Ex. : Il est tel qu'il surpasse tout le monde en mérite, *is est ut omnes virtute superet* ou *is est qui omnes virtute superet*.
 Il est tel que tout le monde l'admire, *is est ut eum omnes admirentur* ou *is est quem omnes admirentur*.

(1) Par une extension illogique de la construction *tantus... ut, si grand... que*, Cornélius Nepos a écrit (Ages., 4, 2) : *tantâ modestiâ dicto audiens*

III*. De sorte que se dit *ita ut* (avec le subjonctif), mais *ita* peut être sous-entendu.

IV. Quand la conséquence est négative, on se sert de *ut non*, qui signifie de sorte que... ne... pas. Mais si l'on veut marquer que la conséquence résulte d'une intention, on emploie *ita... ut ne* ou *ita ne, m. à m.* en veillant à ce que... ne... pas.

Ex.: On consentit à les laisser entrer à Rome, mais (en veillant à ce qu'on ne leur accordât pas...) à condition qu'on ne leur accorderait pas une audience au Sénat, *ita admissi sunt in urbem, ne tamen iis senatus daretur.* (T.-LIVE, XXII, 61, 5.)

7. CONJONCTIONS DE COMPARAISON.

480*. Le *que* français marquant la comparaison (1) se rend en latin :

1° Par *quam*, après les comparatifs.

Ex.: Il est plus savant *que* je [ne] suis, moi, *doctior est quam ego sum.*

2° Par *atque* ou *ac*, après *idem* ou *alius*, ainsi qu'après les mots de sens analogue.

Ex.: Il est tout autre *qu'il* [n'] était, *longe alius est atque erat.*

On voit par ces exemples que la négation *ne*, qui suit en français la conjonction *que*, ne se rend pas en latin.

REMARQUES. — 1°. Après *tantus*, le *que* français marquant la comparaison se rend par *quantus*; après *talis*, *que* mar-

fuit jussis absentium magistratuum ut si privatus in comitio esset Sparte, il obéit aux ordres des magistrats absents avec une modestie aussi grande que s'il s'était trouvé simple particulier dans le lieu de réunion des éphores à Sparte. On attendrait régulièrement tantâ modestiâ quantâ... (Voy. plus haut, § 472, Rem. I.)

(1) Il faut se garder de confondre *que* marquant la comparaison avec *que* marquant la conséquence (§ 479).

quant la comparaison se rend par *qualis*; après *tot*, il se rend par *quot*.

Ex.: La concorde est aussi grande *qu'elle* peut l'être, *concordia tanta est quanta esse potest.*

Le fils est tel *que* le père (*tel* père, *tel* fils), *qualis pater, talis filius* (construisez : *filius talis [est] qualis [est] pater*).

Il y a autant d'avis *que* de personnes (autant de personnes, autant d'avis), *quot homines, tot sententiæ* (construisez : *tot sententiæ [sunt] quot [sunt] homines*).

II*. Après *idem*, le *que* marquant la comparaison peut se rendre aussi par le pronom relatif *qui*.

Ex.: Je me sers des mêmes livres *que* toi (*tournez* : dont tu te sers), *iisdem libris utor quibus tu* (sous-ent. : *uteris*).

III. *Plutôt que* de suivi de l'infinitif, *plutôt que* suivi du subjonctif se rendent en latin par *potius quam* avec le subjonctif.

Ex.: Il endura tout *plutôt que* de dénoncer ses complices, *perpressus est omnia potius quam conscios indicaret* (1).

Mais quand *plutôt que* signifie qu'une des deux affirmations énoncées est plus exacte que l'autre, les deux verbes reliés par « *plutôt que* » se mettent *au même mode*, en latin comme en français.

Ex.: Elle souhaitait du mal à son fils *plutôt qu'elle* ne cherchait à lui en faire, *optabat aliquid calamitatis (§ 380) filio potius quam id struebat.*

IV*. *D'autant* suivi d'un comparatif se rend par *eo*, *que* suivi d'un autre comparatif se rend par *quo*. Au lieu de *eo... quo*, l'on peut dire aussi *tanto... quanto*.

Ex.: On reçoit *d'autant* plus d'éloges *qu'on* est plus vertueux (*plus on* est vertueux, *plus on* reçoit d'éloges), *quo quis melior est, eo magis laudatur* (construisez : *eo magis laudatur quis quo melior est*).^(R)

On pourrait dire aussi : *quanto quis melior est, tanto magis laudatur.*

(1) Par analogie avec cette construction, on trouve chez César (*B. G.*, VII, 17, 7) : *praestare omnes perferre acerbitates quam non civibus Romanis parentarent* (ils dissient *que* « il valait mieux supporter toutes les amertumes que de ne pas apaiser les mânes des citoyens Romains. » La construction régulière demanderait *parentare*. (Cf. *Cés.*, *B. G.*, VII, 10, 2.)

8. REMARQUES SUR LES PROPOSITIONS RELATIVES.

481*. **Sunt qui id sciunt . Quæcumque fortuna erat, patiebatur.** — Contrairement à ce qui a lieu en français :

1° Le latin emploie le *subjonctif* après les expressions **sunt qui**, il y a (des gens) qui... **reperiuntur qui**, on trouve des gens qui..., **nemo est qui**, il n'y a personne qui...

Ex. : Il y a des gens qui *savent* cela, **sunt qui id sciunt** (*littér.* : il y a des gens qui *sachent* cela).

REMARQUE. — D'après l'analogie de **sunt qui** on construit ordinairement avec le *subjonctif* les expressions **fuit (tempus) cum...**, il fut un temps où, **erit (tempus) cum...**, il viendra un temps où...

2° Le latin emploie l'*indicatif* après **quisquis, quicumque**, et en général après tous les relatifs indéterminés.

Ex. : Qui que vous *soyez*, **quisquis es** ou **quicumque es** (*littér.* : qui que tu es).

Quel que *fût* son sort, il [le] supportait, **quæcumque fortuna erat, patiebatur** (*littér.* : quel qu'*était* son sort...)

Toute cette gloire, quelque grande qu'elle soit (et elle est très grande) est à vous, bien à vous, **totum hoc, quantumcumque est (quod certe maximum est), totum est, inquam, tuum.** (Cic., *pr. Marc.*, 217.)

REMARQUE* — Il a été question plus haut de l'emploi du *subjonctif* dans les propositions relatives qui marquent :

1° Une idée de *cause* (§ 465, *Rem.*);

2° Une idée de *but* (§ 478, *Rem.*, II);

3° Une idée de *conséquence* (§ 479, *Rem.*, II).

9. REMARQUES SUR LE PARTICIPE ET SUR LES PROPOSITIONS PARTICIPIALES

482. **Emploi restreint du participe en latin.** — Il s'en faut de beaucoup que le latin emploie le participe aussi volontiers que le grec.

En effet, le latin est pauvre en participes. Ainsi, le passif n'a ni participe *présent* ni participe *futur*; l'actif n'a pas non plus de participe futur, du moins dans la prose classique (cf. § 239); enfin, les verbes déponents sont les seuls qui possèdent un *participe passé* à sens *actif* (cf. § 257).

REMARQUE. — Cicéron et César emploient quelquefois le participe passé passif avec la valeur d'un *participe présent*, mais seulement dans la construction appelée *ablatif absolu*.

Ex. : Le cours (du Rhin) se divise en un grand nombre de bras *en formant* beaucoup de grandes îles, **Rhenus in plures diffluit partès, multis ingentibusque insulis effectis.** (Ces., *B. G.*, IV, 10, 4.)

Les écrivains de l'époque impériale (et même déjà T.-Live) emploient souvent et très librement le participe passé avec le sens d'un présent.

483. **Participes employés comme adjectifs.**

— Au contraire de ce qui a lieu en grec, le latin emploie comme *adjectifs* un grand nombre de participes. Les participes devenus adjectifs se reconnaissent : 1° à ce qu'ils ont *des degrés de comparaison* (§ 123, *Rem.*), et 2° à ce qu'ils abandonnent leur construction verbale pour se construire avec le génitif (§ 373).

484. **Participes employés comme substantifs.** — L'absence d'article empêche le latin de donner à tous les participes la valeur de substantifs; de plus, l'usage, moins libre qu'en grec, défend en

général de mettre au *singulier* les participes pris substantivement.

Ex. : Les Romains tournèrent les enseignes et firent face des deux côtés, de manière que les deux premières lignes pussent tenir tête aux *ennemis déjà vaincus et repoussés*, et que la troisième ligne soutint le choc des *assaillants*. *Romani conversa signa bipartito intulerunt; prima et secunda acies ut victis ac summotis resisteret, tertia, ut venientes sustineret.* (Cés., B. G., I, 25, 7.)

485. *Angebat virum Sicilia amissa.* — Le participe passé passif remplace très souvent en latin un substantif verbal ou une proposition complétive précédé de *quod*, ce fait que (§ 441).

Les exemples suivants feront comprendre la construction.

Ex. : La perte de la Sicile et de la Sardaigne (ou : ce fait que la Sicile et la Sardaigne avaient été perdues) serrait le cœur de cet homme, *angebant virum Sicilia Sardiniaque amissæ.* (T.-Liv., XXI, 1, 5.)

S'il était vrai que l'intérêt cimentait l'amitié, le fait que l'intérêt se trouverait avoir changé suffirait à la dissoudre, si *utilitas amicitias conglutinet, eadem commutata dissolveret.* (Cic., de Am., I, 32.)

REMARQUES. — I. On trouve quelquefois aussi, mais rarement, le participe passé passif employé non plus avec un substantif comme dans les exemples ci-dessus, mais tout seul et au neutre, avec la valeur d'un passif impersonnel.

Ex. : La décadence qu'il y avait ou pour le reste (*mot à mot*, ce fait que, pour le reste, il y avait eu décadence) ternit même l'éclat de cette gloire, *degeneratum in aliis huic quoque decori officit.* (T.-Liv., I, 53, 1.)

II. On rattache à cet emploi du participe la construction bien connue, *facto, consulto, properato opus est*, on a besoin d'agir, de délibérer, de se hâter. (Cf. Nup., Eum. 9, 1; Cés., B. G., I, 42, 5.)

486. *Participe remplaçant une proposition subordonnée non complétive.* — En latin, comme en grec (*mais beaucoup moins souvent qu'en grec*), un participe peut remplacer pour le sens une proposition subordonnée non complétive.

Ainsi *proficiscens* ou (à l'ablatif absolu) *eo proficiscente* peut signifier :

lorsqu'il part (partait, partira) (1);

parce qu'il part (partait, etc.);

s'il part (partait, etc.);

quoiqu'il parte (partit, etc.).

De même *profectus* ou (à l'ablatif absolu) *eo profecto* peut signifier :

lorsqu'il est (était, sera) parti;

parce qu'il est (était, etc.) parti;

s'il est (était) parti;

quoiqu'il soit (fût) parti.

487. Pour préciser le sens du participe ainsi employé, on le fait quelquefois précéder de certaines particules *temporelles, causales, conditionnelles* ou *concessives*. Mais cet usage ne devient fréquent qu'à la fin de l'époque classique et à l'époque impériale.

On remarquera les constructions suivantes :

Ex. : Par ma foi, *si tu ne m'en avais pas averti*, je n'y aurais pas pensé, non, *hercule, mihi nisi admonito venisset in mentem.* (Cic., de Oral., II, 42, 180.)

(1) Le participe marque le rapport de temps qui existe entre la proposition participiale et la proposition principale.

(Ils disent que) *même si l'on éprouve quelque dommage*, on pourra, du moins, sauver l'ensemble de l'armée en s'emparant de la position qu'on a en vue, (*dicunt*) *etsi aliquo accepto detrimento*, tamen summâ exercitus salvâ locum quem petant (§ 498) capi posse. (Cés., B. C., I, 67, 5.)

Dans la pensée que tout était fini, chacun se relâche de son zèle, *ut re confecta*, omnes curam et diligentiam remittunt. (Cés., B. C., II, 13, 2.)

488. *Vidi eum ingredientem*. — Les verbes *facio*, représenter, *induco*, mettre en scène, *video*, voir, *audio*, entendre, se construisent avec un complément accompagné d'un participe présent de la manière suivante.

Ex. : Homère représente *Polyphème causant* avec son bélier, *Polyphemum Homerus cum ariete colloquentem facit*. (Cic., *Tusc.*, v, 39, 115.)

(Platon) a mis en scène (Alcibiade) *rappelant* que..., *induxit eum commemorantem*... (NEP., *Alc.*, 2, 2.)

Je l'ai vu entrer (*m. à m. entrant*), *vidi eum ingredientem*.

Je l'ai entendu chanter (*m. à m. chantant*), *audivi eum canentem*.

REMARQUES. — I. Les verbes *video* et *audio* s'emploient aussi avec l'infinitif accompagné d'un accusatif sujet, mais, dans ce cas, le sens n'est pas le même.

En effet, *eum vidi ingredi*, signifie j'ai vu qu'il entra; *eum audivi canere* signifie, j'ai entendu qu'il chantait.

II. La construction *vidi eum ingredientem* peut être remplacée par *vidi eum cum ingrederetur*.

De même Cicéron a dit : *sæpe soleo audire Roscium, cum ita dicat*... j'entends souvent Roscius s'exprimer ainsi (alors qu'il s'exprime ainsi...) (de *Orat.*, I, 28, 129).

III. Les poètes emploient le participe avec une liberté aussi grande que les Grecs.

Ex. : Il s'aperçut qu'il était tombé au milieu des ennemis. *sensit medios delapsus* (= ἤσθετο ἐμπεσών (1) *in hostes*. (Verg., *Æn.*, II, 377.)

L'usage latin demanderait *sensit se delapsus* (*esse*).

CHAPITRE V

LA CONCORDANCE DES TEMPS — LE STYLE INDIRECT

489*. *Quantum valerent* inter homines litteræ *dixi supra*. — On dit, quand le verbe de la proposition principale est au présent :

Timeo ne veniat, je crains qu'il ne vienne.

Mais on dirait, si le verbe de la proposition principale était à l'imparfait :

Timebam ne veniret, je craignais qu'il ne vint.

490. De même on dira, le verbe de la proposition principale étant au présent :

Quæro quis venerit, je demande qui est venu.

Mais on dirait, si le verbe de la proposition principale était à l'imparfait :

Quærebam quis venisset, je demandais qui était venu, etc. ®

RÈGLE. — En latin, quand un verbe au *subjonctif* dépend d'un autre verbe, le subjonctif se met au présent, si le verbe dont il dépend est au présent ou au futur; au contraire, le subjonctif doit être à un temps du passé, si le verbe dont il dépend est à un

(1) Voy. *Grammaire grecque*, § 539.

(Ils disent que) *même si l'on éprouve quelque dommage*, on pourra, du moins, sauver l'ensemble de l'armée en s'emparant de la position qu'on a en vue, (*dicunt*) *etsi aliquo accepto detrimento*, tamen summâ exercitus salvâ locum quem petant (§ 498) capi posse. (Cés., B. C., I, 67, 5.)

Dans la pensée que tout était fini, chacun se relâche de son zèle, *ut re confecta*, omnes curam et diligentiam remittunt. (Cés., B. C., II, 13, 2.)

488. *Vidi eum ingredientem*. — Les verbes *facio*, représenter, *induco*, mettre en scène, *video*, voir, *audio*, entendre, se construisent avec un complément accompagné d'un participe présent de la manière suivante.

Ex. : Homère représente *Polyphème causant* avec son bélier, *Polyphemum Homerus cum ariete colloquentem facit*. (Cic., *Tusc.*, v, 39, 115.)

(Platon) a mis en scène (Alcibiade) *rappelant* que..., *induxit eum commemorantem*... (NEP., *Alc.*, 2, 2.)

Je l'ai vu entrer (*m. à m. entrant*), *vidi eum ingredientem*.

Je l'ai entendu chanter (*m. à m. chantant*), *audivi eum canentem*.

REMARQUES. — I. Les verbes *video* et *audio* s'emploient aussi avec l'infinitif accompagné d'un accusatif sujet, mais, dans ce cas, le sens n'est pas le même.

En effet, *eum vidi ingredi*, signifie j'ai vu qu'il entra; *eum audivi canere* signifie, j'ai entendu qu'il chantait.

II. La construction *vidi eum ingredientem* peut être remplacée par *vidi eum cum ingrederetur*.

De même Cicéron a dit : *sæpe soleo audire Roscium, cum ita dicat*..., j'entends souvent Roscius s'exprimer ainsi (alors qu'il s'exprime ainsi...) (*de Orat.*, I, 28, 129).

III. Les poètes emploient le participe avec une liberté aussi grande que les Grecs.

Ex. : Il s'aperçut qu'il était tombé au milieu des ennemis. *sensit medios delapsus* (= ἤσθετο ἐμπεσὼν (1) *in hostes*. (Verg., *Æn.*, II, 377.)

L'usage latin demanderait *sensit se delapsum* (esse).

CHAPITRE V

LA CONCORDANCE DES TEMPS — LE STYLE INDIRECT

489*. *Quantum valerent* inter homines litteræ *dixi supra*. — On dit, quand le verbe de la proposition principale est au présent :

Timeo ne veniat, je crains qu'il ne vienne.

Mais on dirait, si le verbe de la proposition principale était à l'imparfait :

Timebam ne veniret, je craignais qu'il ne vint.

490. De même on dira, le verbe de la proposition principale étant au présent :

Quæro quis venerit, je demande qui est venu.

Mais on dirait, si le verbe de la proposition principale était à l'imparfait :

Quærebam quis venisset, je demandais qui était venu, etc. ®

RÈGLE. — En latin, quand un verbe au *subjonctif* dépend d'un autre verbe, le subjonctif se met au présent, si le verbe dont il dépend est au présent ou au futur; au contraire, le subjonctif doit être à un temps du passé, si le verbe dont il dépend est à un

(1) Voy. *Grammaire grecque*, § 539.

temps du *passé*. C'est ce qu'on nomme la *concordance des temps*.

REMARQUE. — A l'indicatif, les temps du passé sont l'*imparfait*, le *parfait* et le *plus-que-parfait*; au subjonctif, les temps du passé sont l'*imparfait* et le *plus-que-parfait* (1); enfin, le *parfait* de l'infinitif et le *participe passé* sont des temps du passé, ainsi que l'*infinitif historique* (§ 440).

Ex.: J'ai dit plus haut quel *était* le pouvoir des belles-lettres parmi les hommes; je vais raconter à présent quel honneur les dieux leur *ont rendu*.

Quantum valerent inter homines litteræ
Dixi superius (2); quantus nunc illis honos
A superis sit tributus tradam memoriæ.

(PHÈDRE, IV, 25, 1-3.)

491. **Attraction modale.** — Les propositions subordonnées qui dépendent d'une proposition infinitive ou subjonctive se mettent *volontiers* au subjonctif en latin.

Ex.: D'abord sa mémoire était si grande que je ne crois pas en avoir vu de pareille chez personne; aussi (*lit.*: si bien que) les discours qu'il *préparait* dans sa tête, il les reproduisait sans notes dans les termes mêmes où il les *avait conçus*, *primum memoriâ (erat) tantâ quantâ in nullo cognovisse me arbitror, ita ut, quæ secum commentatus esset, ea sine scripto verbis eisdem redderet quibus cogitavisset.* (Cic., *Brut.*, 88, 301.)

(1) Le *parfait* du subjonctif appartient en réalité au présent.

Scripserim, en tant que *parfait*, marque l'idée d'une action accomplie au moment présent : que j'aie *fini d'écrire* en ce moment-ci.

Scripserim, employé comme l'aoriste grec, ne marque ordinairement que l'idée verbale pure et simple. Ex. : *ne scripseris*, n'écris pas.

Scripserim n'appartient au *passé* que dans les propositions du genre de celle qui est donnée ci-dessous. (Voy. *sit tributus* dans la phrase de Phèdre.)

(2) On dirait plus habituellement : *dixi supra*.

REMARQUE. — Le goût du latin pour le subjonctif, dans les propositions de ce genre, est si développé qu'il l'entraîne à mettre le subjonctif même après des conjonctions qui ne se construisent à l'ordinaire, qu'avec l'indicatif, comme *si*, du moment que, *dum* en même temps que, etc.

492. Il peut arriver qu'une proposition, dont le verbe est au conditionnel en français, entre dans une construction qui exige le subjonctif en latin. Comment, en pareil cas, le latin exprime-t-il l'idée du conditionnel ?

Il y a trois cas à examiner :

1° Si la proposition était indépendante, le verbe serait au *présent du subjonctif*;

2° Si la proposition était indépendante, le verbe serait à l'*imparfait du subjonctif*;

3° Si la proposition était indépendante, le verbe serait au *plus-que-parfait du subjonctif*.

493. **Nescio cur nos non recte dicamus.**

— Dans le premier cas, le latin emploie ou bien la même forme du subjonctif qu'il mettrait dans une proposition indépendante, ou bien une périphrase formée au moyen de l'adjectif verbal en *-urus* et du subjonctif du verbe *sum* (cf. § 239).

Ex.: Je ne vois pas pourquoi nous n'aurions pas le droit de dire..., *nescio cur nos non recte dicamus...*

Ils croient qu'il y a là une défense de la loi religieuse, en vertu de laquelle nous souillerions les jeux si nous venions à assister au spectacle, *existimant aliquid nefas esse quo, si intersimus spectaculo, violaturi simus ludos.*

494. **Tale ut, vel si ignorarent id homines, sua tamen pulchritudine esset laudabile.** — Dans le second cas, le latin emploie l'*imparfait du*

subjonctif, comme si la proposition était indépendante.

Ex. : A mon avis, si l'on dit d'un pareil acte qu'il est honnête, ce n'est pas à cause des éloges que tout le monde lui donne, c'est parce qu'il est tel que, même si l'on ignorait le bien que les autres en pensent, sa beauté ne *laisserait* pas de lui mériter des éloges. ego... judico... non ob eam causam illud dici esse honestum, quia laudetur a multis, sed quia tale sit ut, vel si ignorarent id homines... sua tamen pulchritudine *esset* laudabile. (Cic., de Fin., II, 15, 49.)

495. **Ostendis qualis fueris illo tempore consul futurus.** — Dans le troisième cas, le latin emploie la périphrase formée au moyen de l'adjectif verbal en *-urus* et le subjonctif *fuerim* (qui peut, en vertu de la concordance des temps, devenir *fuissem*).

Ex. : Tu montres ce que tu *aurais été* en ce temps-là comme consul, si les circonstances l'avaient permis, **ostendis, qualis tu, si ita forte accidisset, fueris illo tempore consul futurus.**

On vit quel bouleversement *avait causé* un désastre réel, alors qu'un bruit sans consistance avait soulevé de telles tempêtes, **apparuit, quantum excitatura molem vera fuisset clades, cum vanus rumor tantas procellas excivisset.**

REMARQUES. — I. Au passif, il faudrait employer la périphrase *futurum fuerit* (ou *fuisset*) *ut...* Mais cette tournure est si lourde qu'elle n'a probablement jamais été employée. Les Latins semblent se contenter, en pareil cas, du plus-que-parfait du subjonctif.

Ex. : S'il s'y était refusé, doutez-vous qu'on lui *aurait fait violence*? **Quod ille si repudiasset, dubitatis quin ei vis esset allata?** (Cic., p. Sest., 29, 62.)

H. — Les indicatifs *possum, poteram, potui, etc.*, employés comme il a été dit (§ 235, Rem. III), sont naturellement remplacés dans une proposition subjonctive par *possim* ou *potuerim*, si le verbe principal est au présent ou au futur, par *possem* ou *potuissem*, si le verbe principal est au passé.

Ex. : Quand ils ont employé un style brisé et heurté, ils se figurent être de vrais Thucydides, alors que ce résultat ils *auraient pu* l'atteindre même sans maître, **cum mutila quædam et hiantia locuti sunt, germanos se putant esse Thucydidas, cum tamen illa vel sine magistro facere potuerint.**

Si le verbe principal était au passé on dirait : *germanos se putabant esse Thucydidas, cum tamen illa vel sine magistro facere potuissent.*

496. — On a vu (§ 452) comment on exprime l'idée du conditionnel français dans les propositions infinitives.

497*. **Style indirect.** — Il y a deux manières de rapporter les *paroles* de quelqu'un.

Ou bien on les cite *telles qu'elles ont été prononcées.*

Ex. : **Paratus sum, inquit, je suis prêt,** dit-il.

C'est ce qu'on appelle le style *direct.*

Ou bien l'on dira :

Dixit se paratum esse, il dit qu'il était prêt. ®

C'est ce qu'on appelle le style *indirect.*

REMARQUE*. — On dit également qu'il y a style *indirect*, lorsqu'on rapporte, non les paroles, mais la *pensée* de quelqu'un ; par exemple dans cette phrase : **credebat se paratum esse,** il croyait qu'il était prêt.

498*. **Habere dixit se spectaculum quod nun-**

quam prolatum esset. — On dirait dans le style direct :

Un bouffon dit ceci : « Je connais un genre de spectacle qui n'a jamais été produit en public », **scurra hoc dixit** : « **Habeo genus spectacula, quod nunquam prolatum est.** »

Au style indirect, cette phrase deviendra :

Scurra habere dixit se genus spectacula quod nunquam prolatum foret, un bouffon dit qu'il connaissait un genre de spectacle qui n'avait jamais été produit en public. (PHÈDRE, V, 5, 9-10.)

C'est à cause du style indirect que **prolatum foret** (1) est au *subjonctif*. L'emploi du *subjonctif* est *obligatoire* dans une proposition subordonnée faisant partie du discours rapporté au style indirect (2).

REMARQUES. — I. Quand le style indirect est interrompu par une réflexion incidente faite par l'écrivain lui-même et non par la personne dont il reproduit la parole ou la pensée, c'est l'*indicatif* et non le *subjonctif* que l'on doit employer dans la proposition ainsi amenée.

Ex. : Aux bords de l'Hypanis, fleuve qui se jette dans le Pont, Aristote prétend qu'il naît des insectes qui ne vivent qu'un jour, **ad Hypanim fluvium, qui in Pontum influit, Aristoteles ait hestiolas quasdam nasci quæ unum diem vivant.**

S'il y avait **influat**, cela voudrait dire que la parenthèse explicative se trouve aussi dans Aristote.

II*. On remarquera le sens particulier que le *subjonctif* donne la phrase dans des exemples comme le suivant :

Les grenouilles demandèrent à Jupiter un autre roi, puisque, *disaient-elles*, celui qu'il leur avait donné n'était bon à rien, **alium rogantes regem**

(1) Il vaudrait mieux dire : **quod nunquam prolatum esset** (§ 207).

(2) Cette phrase de César (*B. G.*, I, 40, 5) est donc peu correcte : **factum (esse) ejus hostis periculum patrum memoria, cum... non minorem laudem exercitus quam ipse imperator meritus videbatur.** César disait que du temps de nos pères on avait fait l'épreuve de cet ennemi-là, alors que l'armée, à ce qu'il semblait, n'avait pas mérité une gloire moindre que le général en chef.

misere ad Jovem, inutilis quoniam esset qui fuerat (1) datus. (Purton, *Fables* I, 2, 22-23.)

Quoniam esset traduit le français « puisque, disaient-elles, ... » S'il y avait **inutilis quoniam erat**, ce serait l'auteur de la fable qui affirmerait que réellement le roi-soliveau qu'avaient les grenouilles n'était bon à rien.

499*. **Invitor a Cæsare ut ad se veniam.** —

Dans le style indirect, on emploie le *pronom réfléchi* (sui, sibi, se), ainsi que l'*adjectif possessif réfléchi* (suus, sua, suum), pour renvoyer au nom de la personne dont on rapporte les paroles ou la pensée (cf. § 449).

Ex. : César m'invite à venir chez lui, **Cæsar me invitatur ut ad se veniam**; ou bien a Cæsare **invitor ut ad se veniam** (se, et non eum, parce que le pronom représente Cæsar, dont on rapporte les paroles).

La chouette vit qu'il ne lui restait aucun secours et qu'on méprisait ses paroles, **noctua vidit sibi nullum esse auxilium et verba contemni sua** [PHÈDRE, *Fables*, III, 16, 9] (sibi, et non ei, parce que le pronom représente noctua, dont on rapporte la pensée; de même **verba sua**, et non **verba ejus**).

REMARQUE*. — On peut reconnaître mécaniquement qu'il y a lieu d'employer le *pronom réfléchi* ou l'*adjectif possessif réfléchi*, lorsque, la phrase étant mise au style direct, ce serait le pronom de la première personne ou l'*adjectif possessif* de la première personne qu'on emploierait.

Ex. : César disait à celui qu'il invitait : **Veni ad me**, viens chez moi.

La chouette se disait : **Mihi nullum est auxilium et verba contemnuntur mea**, il ne me reste aucun secours et l'on méprise mes paroles.

(1) **Erat datus** vaudrait mieux (voy. p. 167, *Rem.*).

500. Règles générales du style indirect. —

Les règles du style indirect sont très délicates et très compliquées en latin. L'exemple suivant donnera l'occasion d'apprendre celles qu'il est essentiel de savoir. On a mis le style direct en regard du style indirect.

TEXTE DE CÉSAR.

[3] Is (Divico) ita cum Cæsare egit : « Si pacem populus Romanus cum Helvetiis faceret, in eam partem ituros atque ibi futuros Helvetios ubi eos Cæsar constituisset atque esse voluisset, (1) sin bello persequi perseveraret, reminisceretur et veteris incommodi populi Romani et pristinae virtutis Helvetiorum. [5] Quod improvise unum pagum adortus esset, cum ii qui flumen transissent suis auxilium ferre non possent, ne ob eam rem aut suo magno opere virtuti tribueret aut ipsos (2) despiceret [6]. Se ita patribus majoribus que suis didicisse, ut magis virtute contenderent quam dolo aut insidiis niterentur. [7] Quare ne committeret ut is locus ubi constitissent ex calamitate populi Romani et internecone exercitus nomen caperet aut memcriam proderet.

(CÉSAR, de Bello Gallico, I, 13, 3 à la fin.)

RÈGLES. — 1^o Les propositions à un mode personnel qui, dans le style direct, seraient déjà des proposi-

(1) Futur antérieur.

(2) « Il ne devait pas les mépriser, eux. » Dans le style indirect on emploie *ipsum*, et non *se* pour désigner celui des deux termes d'une opposition sur lequel on veut appuyer davantage.

tions *subordonnées*, se mettent au *subjonctif* dans le style indirect (voy. ci-dessus : [§ 3] *Si... faceret; ubi... constituisset atque... voluisset; [§ 4] sin bello perseveraret; [§ 5] quod adortus esset; qui... transissent; [§ 6] contenderent et niterentur; [§ 7] ubi constitissent; caperet et proderet*).

La question de savoir si le subjonctif doit être au présent ou au passé (1) est réglée par les lois de la concordance des temps (§ 489).

REMARQUE. — Les subjonctifs *constituisset* et *voluisset* [§ 3] sont au *plus-que-parfait*, en vertu de la règle 489.

2^o Les propositions qui, dans le style direct, seraient des propositions indépendantes à l'indicatif, sont, dans le style indirect, à l'*infinitif* avec un accusatif sujet, lorsqu'elles sont *affirmatives* (voy. ci-dessus [§ 3] : *Helvetios ituros et futuros; [§ 6] se... didicisse*) (2).

3^o Les propositions qui, dans le style direct, seraient des propositions indépendantes à l'impératif ou au subjonctif, se mettent au *subjonctif* dans le style indirect (voy. ci-dessus [§ 4] : *reminisceretur; [§ 5] ne tribueret... despiceret; [§ 7] ne committeret*).

4^o Pour l'emploi de *suus*, voy. § 499.

(1) Sur ce qu'il faut entendre par *présent* et *passé* du subjonctif, voy. p. 334, note 4 et § 489, *Rem.*(2) Une proposition qui dans le style direct serait une proposition indépendante à l'indicatif, est dans le style indirect, à l'*infinitif* ou au *subjonctif*, lorsqu'elle est *interrogative*.On emploie *ordinairement* le subjonctif si l'interrogation directe devrait être à la seconde personne.Ex. : *Quid tandem vererentur?* (Cés., B. G., I, 60, 9). Que craignaient-ils enfin? (*Style direct: quid veremini?*)

LATINISMES ET GALLICISMES

(Diverses locutions françaises.)

A (préposit.) :

Je n'ai rien à vous écrire.

Voilà ce que j'avais à dire.

Les inimitiés cachées sont les plus à craindre.

A vrai dire.

A ne pas mentir.

A tout prendre...

AIMER :

Aimer beaucoup quelqu'un.

Aimer la liberté.

Je n'aimerais plus la vie.

J'aime la musique.

J'aime à voir fleurir les études.

Il aimait à lire.

(1) Le subjonctif *scriberem*, comme *dicerem*, est amené par *quod* ou *quæ*, relatifs qui contiennent l'idée de la conjonction *ut*. Ainsi *quod... scriberem* signifie littéralement « qui [fût] de telle nature que je pusse l'écrire. »

(2) Le comparatif, parce que l'on oppose les inimitiés cachées à celles qui ne le sont pas.

(3) Le verbe *amare* suivi de l'infinitif est une construction qu'on ne trouve ni dans Cicéron ni dans César.

Nihil habebam (§ 433) *quod ad te scriberem*.

Hæc habui quæ dicerem (1).

Occultæ inimiciæ magis (2) *timendæ sunt*.

Ut verum loquar.

Ne quid (§ 384) *mentiar*.

In universum æstimanti (§ 409)...

Amare ex animo aliquem.

Libertati studere.

Non me jam vita juvaret.

Musicâ delector.

Me juvat quod florent *studia* (§ 441) (*litt.* : ce fait que les études fleurissent me réjouit).

Lectione delectabatur (3).

AIR :

Avoir l'air méprisant.

Avoir l'air d'un honnête homme.

Avoir l'air de combattre.

Vous avez l'air trop grave.

ALLER :

Je vais le dire.

Vous [allez] rire.

Il alla jusqu'à avouer.

Il alla jusqu'à lui faire jurer.

Je vais revenir.

Curion va venir.

Il allait prendre la ville.

N'allez pas vous imaginer que...

Il y va du salut de l'État.

ASSEZ (Voy. aussi *Index alphabétique*).

Personne n'est assez méchant pour vouloir le paraitre.

Contemptum præ se ferre.

In se speciem viri boni ferre.

Speciem pugnantis præbere.

Nimis austerus videris.

Dicam.

Ridebis.

Non dubitavit confiteri (§ 462, Rem. 1).

Quin etiam (*litt.* : bien plus) *eum coegit jurare*.

Mox (*litt.* : bientôt) *ego huc revertor*.

Curio mox venturus est. (Voy. § 239.)

Prope erat ut oppido portiretur (*litt.* : il allait bientôt arriver qu'il prit la ville) (1).

Noli (§ 436, Rem. 1) *in animum inducere tuum* (avec une prop. infin.).

De salute reipublicæ discernitur.

Nemo tam malus est ut videri velit. (Voy. § 479.)

(1) On dirait aussi *in eo res erat ut...*, mais moins bien *in eo erat ut...* Quant à la construction *in eo sum ut...* elle est absolument incorrecte.

Il n'y eut personne d'assez dur pour ne pas pleurer. **Nemo tam ferus fuit quin lacrimaret** (*litt.* : personne ne fut si dur qu'il ne pleurât pas) (1).

AVOIR :

J'ai faim.

J'ai soif.

J'ai chaud.

J'ai bien chaud.

J'ai froid.

J'ai grand froid.

Avoir tort.

Vous avez eu raison de partir.

Il a de grandes fatigues à supporter.

Il n'a que faire d'un ami.

Nous n'avons que faire de nous occuper de cela.

Ayant autant de modestie que vous en avez.

Esurio.

Sitio.

Caleo.

Æstuo.

Frigeo.

Algeo.

Esse in culpā.

Ratione fecisti ou **bene fecisti quod profectus es** (§ 441).

Ei magni sunt subeundi labores. (Voy. § 249 et 405, Rem. I.)

Amici non indiget.

Nihil ad nos attinet id curare.

Pro tuā modestiā (*litt.* : en raison de votre modestie) ou **quæ tua est modestia** (*litt.* : laquelle modestie est vôtre).

BEAU :

Vous avez beau crier.

Vous avez beau dire et beau faire, vous ne me persuaderez pas.

La guerre recommença de plus belle.

Frustra clamitas (*litt.* : c'est en vain que vous criez).

Quamvis multa et dicas et facias, tamen me non persuadebis.

Acrius de integro obortum est bellum.

(1) **Quin** étant étymologiquement l'équivalent de **ut non**, il n'est pas étonnant de trouver **quin** au lieu de **ut non**.

BESOIN :

Les preuves ont besoin d'être présentées avec clarté.
Cet enfant n'a pas besoin d'être excité au travail.

Argumenta explicationem illustrem desiderant.
Hic puer ad laborem non est excitandus.

BONHEUR :

Il a le grand bonheur d'être absent.
Je n'ai pas eu le bonheur de le voir.

Hoc percommode cadit, quod abest.
Non mihi contigit ut eum viderem (1).

CŒUR :

Je n'ai pas le cœur de l'abandonner.

Il a le cœur de repousser sa fille.

Ils ont du cœur à l'ouvrage.

J'ai cela à cœur.

Les dieux ont eu à cœur de nous sauver.

Je n'eus rien tant à cœur que de le sauver.

Je n'ai rien plus à cœur que de vous voir heureux.

Eum deserere vereor. (Voy. § 459, Rem. I.)

Filiam aspernatur illiberaliter.

Toto animo operæ se dedunt.

Hoc mihi cordi (ou **curæ**) **est.** (Voy. § 398.)

Diis cordi fuit nos servare.

Nihil mihi fuit optatius (ou **potius**) **quam ut eum servarem** (*litt.* : rien ne fut plus souhaitable pour moi que [ceci à savoir que] je le sauvasse).

Nihil habeo antiquius (**carius** ou **præstantius**) **quam ut felicem te videam.**

(1) La construction de **contingit** avec l'infinitif est tout à fait exceptionnelle. Comme tous les verbes signifiant « il arrive que », **contingit** demande **ut** et le subjonctif.

COURAGE :

Je n'ai pas le courage de parler.

Aurez-vous le courage de le frapper ?

CONCERNER :
Cela ne vous concerne en rien.
Cette loi concernait la Sicile.

DEVOIR : (Voy. p. 212.)

ÉGARD :

Eu égard à son âge.
J'espère, eu égard à ta sagesse, que tu ne me compromettas pas.

ÉLOIGNÉ :

Je suis si éloigné de lui vouloir du mal qu'au contraire je l'ai défendu contre ses ennemis.

ENVIE :

J'ai envie de cet objet.
J'ai grande envie de cette statue.

Loqui non audeo.

Audebisne eum verberare ?

Id tuā (§ 389) nihil (§ 384) refert.
Hæc lex ad Siciliam pertinebat.

Pro (p. 246) ratione ætatis. Spero, quæ tua est prudentia, fore ut me non in discrimen adducas.

Tantum abest ut ei male velim, ut contra ab inimicis defenderim.

Hanc rem cupio.
Statuam hanc mirabiliter cupio.

ÊTRE :

[C'est] en forgeant [qu'] on devient forgeron.

[C'est] ainsi [qu'] il parla ?
[Est-] ce ainsi [que] vous défendez votre ami ?

FAILLIR :
J'ai failli tomber.

Il faillit être tué.

Il faillit périr.

FAIRE : (Voy. p. 209, 1^o.)

Le jour fait voir l'ennemi.

Faire croire.

Faire naître des maladies.

Faire paraître des éléphants dans le cirque.

Faites-moi savoir quand vous viendrez.

Votre lettre m'a fait connaître l'arrivée de Pompée.

Il le fit conduire en prison.

Il ne fait que d'arriver.

Je ne faisais que de partir.

Il ne fait que jouer.

Fabricando fit faber.

Sic locutus est ?

Siccine amici causam agis ?

Paulum afit quin cadem (§ 490) (*litt.* : [cela] fut peu éloigné que je ne tombasse).

Haud multum afit quin occideretur (*litt.* : [cela] ne fut pas beaucoup éloigné qu'il fût tué).

Pæne interiit.

Lux aperit hostem.

Persuadere.

Efficere morbos.

Elephantos in circum inducere.

Fac ut (*litt.* : fais en sorte que) **sciam quando sis venturus.**

Ex tuis litteris cognovi Pompejum advenisse (*litt.*) par votre lettre j'ai connu...

Eum in vincula duci jussit.

Modo advenit (*litt.* : il est arrivé tout à l'heure).

Modo discesseram.

Semper ludit (*litt.* : il joue continuellement).

Que faisons-nous que rappeler que nous appartenons au même État ?

Je n'ai fait qu'apercevoir Virgile.

Que ferai-je d'un tel homme ?

Je n'ai que faire de mentir.

FALLOIR : (Voy. §§ 249, 437.)

Peu s'en fallut qu'il ne pleurât.

Il ne s'en faut pas de beaucoup que je le hâisse.

Il s'en faut de beaucoup que je sois heureux.

De combien s'en faut-il que je sois heureux !

Tant s'en faut que je sois heureux !

Tant s'en faut que je sois heureux, qu'au contraire je ne cesse de gémir.

(1) Littéral. : [Il est] tellement [vrai que] je ne suis pas heureux, qu'au contraire, etc.

(2) Littéral. : Je ne cesse de gémir, bien loin que je sois heureux.

Quid aliud quam admoneamus nos ejusdem civitatis esse? C'est comme s'il y avait : Quid aliud [agimus] quam admonemus, etc.

Vergilium vidi tantum (litt. : j'ai seulement aperçu Virgile).

Quid hoc homine (§ 410) faciam ?

Nihil est causæ cur mentiar (litt. : il n'y a aucune raison pour laquelle je doive mentir).

Paulum a fuit quin lacrimaret.

Haud multum abest quin eum oderim.

Multum abest ut felix sim.

Quantum abest ut felix sim!

Tantum abest ut felix sim!

Tantum abest ut felix sim, ut contra gemere non desinam (ou adeo non felix sum, ut contra gemere non desinam (1), ou enfin gemere non desino nedum felix sim) (2).

Faut-il que tout ait été fait avec si peu de prudence !

FORCE :

Ils voulaient à toute force qu'on nommât les consuls.

Il n'est pas de force [à lutter] seul contre tant d'ennemis.

Il n'a pas la force de porter un si grand fardeau.

Je n'ai pas la force de parler.

A force de travail.

A force de courage, ils effaçaient la honte.

Style obscur à force d'être spirituel.

HARDIESSE :

Avoir la hardiesse de parler.

IMPATIENCE :

Je suis dans l'impatience de vous voir.

Tam nullo consilio gesta esse omnia (1) !

Summa ope (p. 42, n° 2) tendebant ut consules crearentur.

Nec par est unus tot hostibus (litt. : et il n'est pas égal tout seul à tant d'ennemis).

Tanto oneri sustinendo (§ 250, Rem.) impar est (litt. : il est inégal à un si grand fardeau devant être porté).

Loqui non possum.

Multo labore (abl. de cause, § 410).

Multa virtute debebant turpitudinem.

Oratio idcirco obscura quia peracuta erat (litt. : précisément obscur, par cela qu'il...).

Loqui audere. ®

Te videre aveo.

(1) L'infinifit exclamation exprimant le chagrin ou l'étonnement se construit ordinairement avec l'accusatif d'un pronom personnel. Ex. : *Mene incepto desistere victam!* (VIRG., *En.* I, 37.) Ces sortes de propositions exclamatives sont à rapprocher de celles dont il a été question § 427.

LAISSER :

Dans le passage même où il fait cette critique il *laisse échapper* un iambique sénnaire.

Laissez-moi partir.

Ils *laissaient* le blé se gâter.

Ne *vous laissez* pas tromper.

NE LAISSER PAS DE :

Je ne *laisserai pas* de bien faire.

Hannibal *ne laissait pas* sous main de susciter des ennemis à Rome.

Les bonnes mœurs, bien que souvent corrompues, *ne laissèrent pas* de se conserver dans ce pays.

LIEU :

Au lieu de s'entourer des armes des citoyens, qu'on s'entoure de leur amour.

Voilà ce que je pense, *au lieu* de suivre les mages.

In eo ipso loco quo reprehendit, immittit imprudens senarium.

Sine me abire, ou (dans le style familier) **sine abeam** (*litt.* : permets [que] je parte).

Frumentum corrumpi patiebantur (*litt.* : ils souffraient que le blé se gâtât).

Cave ne decipiaris (*litt.* : prends garde qu'on ne te trompe).

Non abistam bene facere (*litt.* : je ne renoncerai pas à bien faire).

Nec non Hannibal adversus Romanos hostes clam excitabat.

Boni mores, quamvis sæpe depravati fuerint, tamen in ea regione servati sunt.

Benevolentia civium sæptum esse oportet, non armis (*litt.* : il convient que quelqu'un soit entouré de l'amour et non des armes de ses concitoyens) (1).

Hoc ego censeo, nec sequor magos (*litt.* : et je ne suis pas les mages).

(1) L'attribut *sæptum* s'accorde avec le sujet sous-entendu de l'infinif qui est *quemque* ou *aliquem*.

Au lieu de m'aimer, il me regarde à peine.

L'Asie fermait ses portes à Flaccus, *au lieu* qu'elle les ouvrait à un Cappadocien.

Il *n'y a pas lieu* de discuter.

J'ai lieu de me réjouir.

Ce fait *donna lieu* à un grand nombre de guerres.

Il craignait que cet événement ne *donnât* lieu à quelque trouble.

Ils avaient *donné lieu* à ce qu'on les traitât en ennemis.

MALGRÉ :

Le sage ne fait rien *malgré* lui.

Je ne puis les retenir *malgré* eux.

Les soldats ont combattu *malgré* moi.

Vix aspicit nedum amet (*litt.* : il me regarde à peine loin de m'aimer) (1).

Flacco portas Asia clauderat, Cappadocem autem illum recipiebat (*litt.* : or elle accueillait un Cappadocien).

Non ou **nihil est quod disputemus** (*litt.* : il n'y a pas une raison, il n'y a aucune raison pour laquelle...) (2).

Habeo quod gaudeam ou **est quod gaudeam** (3).

Quæ res multorum bellorum causa fuit.

Verebatur ne quis motus existeret ex ea re (*litt.* : il craignait que quelque trouble ne sortît de...)

Commiserant ut loco hostium essent (*litt.* : ils s'étaient exposés à ce que...)

Sapiens nihil facit invito.

Eos non possum retinere invito.

Milites, invito me, pugnaverunt.

(1) La proposition où se trouve *nedum* doit toujours venir la seconde.

(2) Le subjonctif, en vertu de la règle 481, 1^o.

(3) **Habeo quod gaudeam** est l'équivalent logique de **est mihi quod gaudeam**. De là le subjonctif, voy. ci-dessus, n^o 2.

Malgré son innocence.
Ils sont partis *malgré* la loi.

Malgré l'ordre formel du général.

MANQUER :
Il n'a pas *manqué* de faire le même récit à tout le monde.

Ne *manquez* pas de m'écrire.

Je ne *manquerai* pas de suivre son conseil.

Il ne *manquera* pas de venir tous les jours.

METTRE (SE) :

Il se *mit* à parler.

On se *mit* à lancer des pierres.

PEINE :

J'ai de la peine à parler de ce sujet.

A grand'peine, avec beaucoup de peine.

Sans aucune peine.

J'ai de la peine à m'en passer.

Quaquam abest a culpā.

Profecti sunt cum lex vetaret (*litt.* : bien que la loi le défendit).

Contra imperium ducis (*litt.* : contrairement à...)

Neminem prætermisit cui non eadem dixerit (*litt.* : il n'a laissé de côté personne à qui il n'ait pas dit les mêmes choses.)

Ne intermiseris scribere (*litt.* : ne laisse passer aucun intervalle de temps sans m'écrire).

Non omittam ejus consilium (*litt.* : je ne laisserai pas de côté son avis).

Assidue veniet (*litt.* : il viendra continuellement).

Ad dicendum aggressus est ou dicere cœpit.

Lapides conjici cœpti sunt (§ 282).

Hoc me piget attingere (289, 3^o, Rem. II).

Multo labore (abl. de moyen).

Nulla labore (abl. de moyen).

Hac re careo ægre (*litt.* : je m'en passe difficilement).

J'ai de la peine à ne pas pleurer.

C'est une chose qui *donne* beaucoup de *peine*.

Cela *en vaut la peine*.

Il *ne vaut pas* la peine de rappeler ces faits.

Vous *n'avez pas de peine* à me convaincre.

PENSER :

J'ai *pensé* périr.

POINT :

La ville était *sur le point* d'être prise.

POUR :

Il possédait, *pour* un Romain, une grande érudition.
Clisthène avait, *pour* ces temps-là, une grande éloquence.

PRÈS :

La ville était *près* d'être prise.

Vix teneor quin lacrimem (*litt.* : [c'est] à peine [que] je me retiens de pleurer).

Res est magni laboris.

Operæ pretium est (*litt.* : le prix de la peine [qu'on se donne] est réel).

Hæc referre non operæ pretium est (*litt.* : rappeler ces choses n'est pas le prix de la peine).

Facile me persuadebis.

Pæne interii (*litt.* : j'ai presque péri, peu s'en est fallu que je ne périsse).

Prope erat ut oppidum caperetur (Voy. p. 367, n. 1).

Multæ erant in eo, ut in homine Romano, litteræ.

Clisthenes multum, ut temporibus illis, valebat dicendo.

Prope erat ut oppidum caperetur.

(1) Dans ces locutions *ut* correspond au français *étant donné que* (c'était chez un Romain, que c'était à cette époque-là).

RAISON :

Je n'ai pas de raison pour rester ici plus longtemps. **Nihil est quod hic diutius maneam** (Voy. p. 375, n. 1).

Ce n'est pas une raison pour renoncer à votre droit. **Neque tamen tibi tuo de jure decedendum est** (*litt.* : et cependant il ne faut pas que tu renonces....)

SANS :

Sans compromettre ta dignité.

Il passe le Tibre à la nage sans lâcher ses armes.

On ne danse guère à jeun sans être fou.

Personne ne devient savant sans travailler beaucoup.

Je ne partirai pas sans vous avoir vu.

Il est venu sans être invité.

SAVOIR : (Voy. p. 213.)

SERVIR :

Cela ne sert qu'à aigrir ma douleur. **Id ad hoc tantum valet ut dolorem meum exulceret** (*litt.* : cela n'a que cet effet qu'il aigrit ma douleur), ou **id nihil aliud quam dolorem meum exulcerat** (*litt.* : cela ne fait autre chose que ceci qu'il aigrit ma douleur).

(1) **Quin** remplace ici **ut non** signifiant « sans que ».

SUJET :

Je n'ai pas sujet de pleurer. **Non est quod doleam** (§ 481, 1°).

TARDER :

Il me tarde de vous voir. **Nihil mihi longius est quam ut te videam.**

TENIR :

Il ne tient qu'à moi que cela se fasse.

Per me unum stat quominus id fiat (*litt.* : la chose est arrêtée par ma faute, et c'est moi seul qui empêche que...).

VENIR :

Un enfant qui vient de naître.

Puer a partu recens.

Le roi venait de partir, quand les ambassadeurs arrivèrent.

Rex vix erat profectus, cum legati advenerunt.

Il vient de partir.

Modo profectus est (*litt.* : il est parti tout à l'heure).

S'il vient à savoir cela

Si id forte rescierit (*litt.* : si par hasard il aura su cela). (R)

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCION GENERAL DE BIBLIOTECAS

APPENDICE

PREMIÈRES NOTIONS DE MÉTRIQUE ET DE PROSODIE (1)

A. — Métrique.

501*. — Les vers latins *ne sont point rimés*; ils ne se composent pas non plus, en général, d'un nombre fixe de syllabes. Un vers latin est rythmé comme un air de musique; il se partage en un certain nombre de mesures, qu'on appelle habituellement des *pieds*. Pour bien sentir le rythme d'un vers latin, il faut battre la mesure, comme on ferait pour un morceau de musique.

502*. — Décomposer un vers latin en ses pieds, cela s'appelle le *scander*.

C'est la *métrique* qui enseigne à scander les vers latins.

503*. — Les deux espèces de vers les plus usités sont l'*hexamètre* et le *pentamètre*.

Un hexamètre et un pentamètre réunis forment un *distique*.

Voici un exemple de distique auquel on a adapté

(1) Ces notions ne dispensent pas, bien entendu, de lire les traités classiques de métrique et de prosodie. Nous nous sommes d'ailleurs bornés au strict nécessaire et nous ne disons rien des vers *iambiques* ni des *mètres employés par Horace*. C'est que ces questions exigent des développements qu'il est impossible d'introduire dans une grammaire élémentaire. Néanmoins les principes que nous donnons ici ne seront pas, nous l'espérons, inutiles aux élèves qui aborderont plus tard l'étude des traités spéciaux.

une *mélodie musicale*, pour bien en faire comprendre le rythme (1).

Dōnēc ē- | rīs fē- | līx, || mūl- | tōs nūmē- | rābīs ā- | mīcōs :
Tēmpōrā | sī fūē- | rīnt || nūbilā. | sōlūs ē- | rīs.



Dō-nēc ē- | rīs fē- | līx, mūl- | tōs nū-mē-



rā - bīs ā- | mī-cōs : | Tēm-pō-rā | sī fū - ē-



rīnt (pause) | nū-bī-lā, | sō-lūs ē- | rīs (pause).

1^o Hexamètre.

504*. — L'*hexamètre*, comme on le voit par la notation musicale, se compose de *six* mesures à deux temps.

Une mesure à deux temps peut être formée ici :

Soit par *deux* syllabes *longues* (—); c'est ce qu'on appelle un *spondée*;

Soit par *une* syllabe *longue* suivie de *deux* syllabes *brèves* (- ∪ ∪), la brève vaut la moitié d'une longue; c'est ce qu'on appelle un *dactyle* (2).

(1) Ce distique est d'*Ovide*. Ponsard l'a traduit comme il suit :

Heureux, vous compterez des amitiés sans nombre :
Mais adieu les amis, si le temps devient sombre!

(2) *Dactyle* vient du mot grec δάκτυλος, doigt. On remarquera en effet que le doigt est formé d'une phalange longue, suivie de deux phalanges plus courtes.

Dans l'hexamètre, les quatre premiers pieds peuvent être indifféremment des spondées ou des dactyles; le cinquième pied est un dactyle; le sixième, un spondée.

505*. — Au point de vue du rythme, le vers hexamètre est divisé en deux parties par une coupe ou césure.

Dans l'exemple ci-dessus, la césure est après la première syllabe (lix) du troisième pied.

Il arrive moins souvent que la césure soit après la première syllabe du quatrième pied (1).

Inde toro pater Æneas | sic orsus ab alto. (VIRG.)

- u u | - u u | - - | - | - u u | - -

Puis le vénérable Énée, du haut de son lit élevé commença ainsi.

(La césure est ici après la première syllabe, as, du quatrième pied.)

2° Pentamètre.

506*. — Le pentamètre comprend :

1° Deux mesures à deux temps, qui peuvent être indifféremment un spondée ou un dactyle, puis une troisième mesure, qui se compose d'une syllabe longue et d'une pause égale en durée à une syllabe longue;

2° Une quatrième mesure et une cinquième mesure, qui sont toujours formées par deux dactyles, et enfin une sixième mesure, composée (comme la troisième) d'une syllabe longue et d'une pause.

REMARQUES. — I°. La dernière syllabe de l'hexamètre ou du pentamètre peut être une brève, au lieu d'être une longue.

II°. La syllabe longue qui précède la pause placée au milieu du pentamètre (voy. ci-dessus, 1°) doit être la syllabe finale d'un mot de plusieurs syllabes. De même, dans l'hexamètre, la syllabe

(1) Nous considérons comme peu fondée la théorie d'après laquelle un vers hexamètre pourrait avoir en même temps deux césures.

longue qui précède la césure (§ 505) doit être la syllabe finale d'un mot de plusieurs syllabes.

III°. Les pentamètres ne s'emploient jamais qu'alternant avec des hexamètres, de façon à former des distiques. Au contraire, une poésie peut se composer exclusivement d'hexamètres.

B. — Prosodie.

507*. — On vient de voir qu'un vers se décompose en un certain nombre de pieds, et qu'un pied se décompose en syllabes longues ou brèves.

C'est la prosodie qui enseigne à reconnaître si une syllabe est longue ou brève.

508*. — D'une façon générale, une syllabe est longue :

Soit parce qu'elle contient une voyelle naturellement longue (1) (fēlix) ou bien une diphtongue (aūrum);

Soit parce qu'elle contient une voyelle suivie de deux consonnes (mūltos) ou d'un x (dūx).

Au contraire, pour qu'une syllabe soit brève, il faut :

1° Que la voyelle qu'elle contient soit naturellement brève (temporā, nubilā);

2° Que cette voyelle ne soit suivie ni de deux consonnes ni d'un x (donēc, nūmērābis, solūs).

REMARQUES. — I°. Dans le distique cité ci-dessus (§ 503), la syllabe finale de donēc, numerābis, solūs, etc. est brève, parce que le mot suivant commencé chaque fois par une voyelle. Placés devant un mot commençant par une consonne, ces mêmes mots auraient leur syllabe finale longue :

donēc vivebat,
solūs vivebat, etc.

En effet l'e de donēc, l'u de solūs seraient ici suivis de deux consonnes.

II°. Lorsqu'une voyelle naturellement brève est suivie d'une

(1) Les voyelles naturellement longues ou naturellement brèves sont indiquées dans des dictionnaires spéciaux; du reste, elles le sont généralement aussi dans les dictionnaires latins-français ordinaires.

muette (p. 8, § 7) et d'un r, la syllabe où est cette voyelle est tantôt longue, tantôt brève.

Ex. : Pāter; *gén.* pātris, ou pātris.

On dit alors que cette syllabe est commune (§ 5).

509*. — Une syllabe finale terminée par une voyelle, par une diphthongue ou par un m ne compte pas dans la mesure du vers, si le mot suivant commence par une voyelle.

Ex. (1) :

Monstr^{um} horrend^{um}, inform^{is}, ingens, cui lumen ademptum.

- - | - - | - - | - - | - - | - - | - - | - -

Monstre horrible, difforme, gigantesque, à qui la vue a été enlevée (2).

Quid tempestates autumn^{is} et sidera dicam?

- - | - - | - - | - - | - - | - - | - - | - -

Que dirai-je des tempêtes et des constellations de l'automne ?

C'est ce qu'on appelle l'élosion.

510*. — Ce n'est guère que par l'usage qu'on peut apprendre quelles sont les voyelles naturellement longues et quelles sont les voyelles naturellement brèves.

Voici cependant quelques règles très générales.

1° Une voyelle suivie d'une autre voyelle est généralement brève.

Ex. : mēus ; avīum ; cornūa, etc.

(1) Les syllabes imprimées en petits caractères ne comptent pas dans la mesure du vers.

(2) Il s'agit de Polyphème, aveuglé par Ulysse.

2° Une voyelle suivie d'un j est longue.

Ex. : Trōja.

3° A final est généralement long (trigintā, laudā);
i final est généralement long (laudavī, patrī);
o final est généralement long (sermō, moneō,
populō);
u final est long (manū).

REMARQUE*. — Il y a des exceptions. Ainsi a final est bref au nominatif singulier de la 1^{re} déclinaison (rosā), au nominatif pluriel neutre (templā), etc.

4° E final est généralement bref (sermonē, laudatē).

REMARQUE*. — Les exceptions ne manquent pas : e final est long à l'ablatif de la 5^e déclinaison (diē), à l'impératif de la 2^e conjugaison (monē), dans les adverbes tirés d'adjectifs de la 1^{re} classe (doctē) (1).

5° Les syllabes finales terminées par t sont brèves (amāt, monēt, audit);

Les syllabes finales terminées par l, n, r sont généralement brèves (consūl, tibicēn, majōr, laudatūr).

6° Les syllabes finales en as ou es sont longues (rosās, aētās, populōs, honōs); les syllabes finales en es sont généralement longues (vulpēs, diēs, monēs).

REMARQUE*. — Exceptions : milēs (militis), obsēs (obsidīs), etc.

7° Les syllabes finales en is sont tantôt longues (rosīs, dominīs, avīs [acc. pl.], audīs), tantôt brèves (avīs [nomin.-gén. sing.], patrīs, laudatīs, etc.)

8° Les syllabes finales en us sont généralement brèves (dominūs, vetūs, corpūs).

REMARQUE*. — Exceptions : manūs (génitif singulier ou nominatif-accusatif pluriel), salūs, jūs, etc.

(1) Benē et malē font exception.

II

LES NOMS ROMAINS

511*. — Tout Romain avait *trois noms* :

- 1° Un *prénom* (*prænomen*).
- 2° Un *nom de famille* (*nomen gentilicium*).
- 3° Un *surnom* (*cognomen*).

Ex. : **Marcus Junius Brutus**
 prénom nom de famille surnom

512*. **Prénom.** — Le *prénom* ne s'écrivait en toutes lettres que lorsqu'il était employé *seul*.

Ex. : *Marcus doctior est Quinto, Marcus est plus savant que Quintus.*

Lorsque le prénom n'était pas employé seul, il s'écrivait toujours *en abrégé*.

Ex. : *M. Junius Brutus* ou *M. Junius* ou encore *M. Brutus.*

Les pré noms étaient au nombre de dix-huit :

A.	abrév. de Aulus.	M.	abrév. de Marcus.
Ap.	» Appius.	N.	» Numerius.
C.	» Gaius (1).	P.	» Publius.
Cn.	» Gnæus.	Q.	» Quintus.
D.	» Decimus.	Ser.	» Servius.
K.	» Kæso.	Sex.	» Sextus.
L.	» Lucius.	S. ou Sp.	» Spurius.
Mam.	» Mamercus.	Ti.	» Tiberius.
M.	» Manius.	T.	» Titus.

(1) Dans l'alphabet latin primitif, la lettre G n'existait pas, et C avait le son *g*. De là l'usage, qui s'est conservé à toutes les époques, d'écrire en abrégé Gaius par C et Gnæus par Cn.

513. **Surnom.** — La plupart des *surnoms* avaient été à l'origine, des *sobriquets* appliqués à tel ou tel individu déterminé.

Ex. : **Longus**, le long ; **Brutus**, l'imbécile ; **Rufus**, le roux ; **Scaurus**, le pied bot., etc.

Mais ces sobriquets étaient ensuite devenus héréditaires, tout comme le nom de famille, et souvent nous n'en pouvons plus découvrir le sens primitif.

III

POIDS ET MESURES

514*. **Poids.** — L'unité de *poids*, à Rome, était la *livre* (*libra*), qui valait 327 grammes.

Elle était divisée en 12 *onces* (*uncia*).

Les fractions de la livre avaient reçu des noms particuliers :

$\frac{1}{12}$	= uncia, -æ	$\frac{7}{12}$	= septunx, -uncis
$\frac{2}{12}$	= $\frac{1}{6}$ = sextans, -antis	$\frac{8}{12}$	= $\frac{2}{3}$ = bes (gén. bessis)
$\frac{3}{12}$	= $\frac{1}{4}$ = quadrans, -antis	$\frac{9}{12}$	= $\frac{3}{4}$ = dodrans, -antis
$\frac{4}{12}$	= $\frac{1}{3}$ = triens, entis	$\frac{10}{12}$	= $\frac{5}{6}$ = dextans, -antis
$\frac{5}{12}$	= quincunx (gén. quincuncis)	$\frac{11}{12}$	= deunx, -uncis
$\frac{6}{12}$	= $\frac{1}{2}$ = semis (gén. semissis)		

515*. **Monnaies.** — L'unité monétaire était l'*as*, pièce de cuivre dont le poids *théorique* était d'une

livre, mais dont le poids *réel* fut, au début, de 273 grammes environ, plus tard 109 grammes, 54 grammes, ou même moins. L'as se divisait en fractions qui portaient les mêmes noms que les fractions de la livre (*uncia*, *sextans*, etc.).

A partir de l'année 268 av. J.-C., on frappa des pièces d'argent :

Le *denier* (*denarius*), valant dix as ;

Le *quinarius*, valant cinq as ;

Le *sesterce* (*sestertius*), valant $2 \text{ as} \frac{1}{2}$.

Le sesterce (0 fr. 25) devint la pièce de monnaie la plus usuelle ; on l'appelait aussi *nummus*.

Mille sesterces s'appelaient mille *sestertium* (gén. pluriel, voy. § 41). Mais on se servait ordinairement, pour désigner les milliers de sesterces, d'un substantif usité seulement au pluriel, *sestertia* (plur. neutre). Ainsi huit mille sesterces, *sestertia octo*.

Un million de sesterces se disait *decies centena milia sestertium* ; mais pour abrégé, on se contentait en pratique d'employer l'adverbe multiplicatif suivi du génitif *sestertium*.

Ex. : *Un million de sesterces, sestertium decies.*

REMARQUE. — Dans cette expression, on considéra, par erreur, *sestertium* comme un *nominatif* neutre, et on en vint à dire : *sestertii decies*, d'un million de sesterces, *sestertio decies*, à un million de sesterces, etc.

516*. **Mesures de longueur.** — L'unité de longueur était le *ped* (*pes*).

Il valait un peu moins de 0^m,30 (exactement 0^m,2957).

Les mesures plus petites que le pied étaient :

Le *doigt* (*digitus*) = 0^m,018 ;

Le *palme* (*palmus*) = 0^m,07.

Les mesures plus grandes que le pied étaient :

La *coudée* (*cubitus*) = 0^m,44 ;

Le *pas* (*passus*) = 1^m,479.

Un *mille romain* (*mille pas*) valait 1478^m,54.

517*. **Mesures de capacité.** — Pour les *liquides*, les mesures les plus employées étaient :

Le *setier* (*sextarius*) = 0^l,547 ;

Le *conge* (*congius*) = 3^l,283 ;

L'*urne* (*urna*) = 13^l,13.

Pour les solides, le *modius* valait seize setiers ou 8^l,752.

IV

CALENDRIER ROMAIN

518. — Les Romains désignaient les années par les noms des consuls.

Leur ère (1), après avoir commencé d'abord à la dédicace du Capitole, puis à l'expulsion des rois, eut enfin pour point de départ la fondation même de Rome fixée, d'après les calculs de Varron, au mois d'avril de la 3^e année de la VI^e Olympiade (753 av. J.-C.).

519*. — L'année chez les Romains était divisée, comme chez nous, en douze mois, appelés :

Januarius, janvier ; Quinctilis, *m. à m.* cinquième (2) mois ;

Februarius, février ; Sextilis, *m. à m.* sixième mois ;

Mars, mars ; September, septembre ;

Aprilis, avril ; October, octobre ;

Majus, mai ; November, novembre ;

Junius, juin ; December, décembre.

(1) Époque fixe d'où l'on commence à compter les années.

(2) Anciennement l'année romaine commençait le 1^{er} mars.

Plus tard, **Quinctilis** prit le nom de **Julius**, juillet (en l'honneur de Jules César); **Sextilis** prit le nom de **Augustus**, août (en l'honneur d'Auguste).

520*. — Chaque mois comptait *trois jours principaux*, qu'on appelait *calendes* (*kalendæ*), *nones* (*nonæ*), *ides* (*idus*).

Les *calendes* étaient le *premier du mois*;
Les *nones* tombaient le *cinq*;
Les *ides* tombaient le *treize*.

Ex. : *Kalendæ Januariæ*, le 1^{er} janvier.

Nonæ Januariæ, le 5 janvier.

Idus Januariæ, le 13 janvier.

Toutefois, dans les mois de *mars*, de *mai*, de *juillet* et d'*octobre*, les *nones* tombaient le *sept*, et les *ides* le *quinze*.

Ex. : *Nonæ Martiæ*, le 7 mars.

Idus Martiæ, le 15 mars, etc.

521*. Les jours de chaque mois compris entre les *calendes* et les *nones*, les *nones* et les *ides*, les *ides* et la fin du mois étaient désignés d'après un système que le tableau qui suit fera comprendre.

I

JANUARIUS (AUGUSTUS,
DECEMBER).

II

FEBRUARIUS

1. <i>Kalendis Januariis</i> (1), etc.	1. <i>Kalendis Februariis</i> .
2. <i>Quarto</i> (s.-e. <i>die</i>) ante <i>Nonas</i> .	2. IV a. <i>Non</i> .
3. <i>Tertio</i> a. <i>Non</i> .	3. III. —
4. <i>Pridie Nonas</i> (2).	4. <i>Prid. Non</i> .
5. <i>Nonis Januariis</i> , etc.	5. <i>Nonis Februariis</i> .
6. <i>Octavo</i> ante <i>Idus</i> .	6. VIII ante <i>Idus</i> .
7. <i>Septimo</i> —	7. VII —
8. <i>Sexto</i> —	8. VI —
9. <i>Quinto</i> —	9. V —
10. <i>Quarto</i> —	10. IV —
11. <i>Tertio</i> —	11. III —
12. <i>Pridie Idus</i> .	12. <i>Prid. Id</i> .
13. <i>Idibus Januariis</i> , etc.	13. <i>Idibus Februariis</i> .
14. <i>Undevicesimo</i> ante <i>Kalendas</i> <i>Februarias</i> , etc.	14. XVI a. <i>Kal. Martias</i> .
15. <i>Duodevicesimo</i> a. <i>Kal. Febr.</i>	15. XV — —
16. <i>Septimo decimo</i> a. <i>Kal. Febr.</i>	16. XIV — —
17. <i>Sexto decimo</i> a. <i>Kal. Febr.</i>	17. XIII — —
18. <i>Quinto decimo</i> a. <i>Kal. Febr.</i>	18. XII — —
19. <i>Quarto decimo</i> a. <i>Kal. Febr.</i>	19. XI — —
20. <i>Tertio decimo</i> a. <i>Kal. Febr.</i>	20. X — —
21. <i>Duodecimo</i> a. <i>Kal. Febr.</i>	21. IX — —
22. <i>Undecimo</i> a. <i>Kal. Febr.</i>	22. VIII — —
23. <i>Decimo</i> a. <i>Kal. Febr.</i>	23. VII — —
	[24] bis VI (3). — —
24. <i>Nono</i> a. <i>Kal. Febr.</i>	24. [25.] VI — —
25. <i>Octavo</i> a. <i>Kal. Febr.</i>	25. [26.] V — —
26. <i>Septimo</i> a. <i>Kal. Febr.</i>	26. [27.] IV — —
27. <i>Sexto</i> a. <i>Kal. Febr.</i>	27. [28.] III — —
28. <i>Quinto</i> a. <i>Kal. Febr.</i>	28. [29.] <i>Prid. Kal.</i> —
29. <i>Quarto</i> a. <i>Kal. Febr.</i>	
30. <i>Tertio</i> a. <i>Kal. Febr.</i>	
31. <i>Pridie Kalendas Februarias</i> .	

(1) Nous supposons qu'il s'agisse, par exemple, de dater une lettre et nous mettons tous les noms à l'*ablatif* de la question *quando* (§ 421).

(2) *Pridie* est construit avec l'*accusatif* d'après l'analogie de *ante*.

(3) C'est à ce jour (*bis sextus ante Kalendas Martias*), intercalé tous les quatre ans, que les années *bissextiles* doivent leur nom.

III

MARTIUS (MAJUS, JULIUS,
OCTOBER).

1. Kalendis Martiis, etc.
2. Sexto ante Nonas.
3. Quinto —
4. Quarto —
5. Tertio —
6. Pridie Nonas.
7. Nonis Martiis, etc.
8. Octavo ante Idus.
9. Septimo —
10. Sexto —
11. Quinto —
12. Quarto —
13. Tertio —
14. Pridie Idus.
15. Idibus Martiis, etc.
16. Septimo decimo ante Kalendas Aprilis, etc.
17. Sexto decimo a. Kal. Apr.
18. Quinto decimo a. Kal. Apr.
19. Quarto decimo a. Kal. Apr.
20. Tertio decimo a. Kal. Apr.
21. Duodecimo a. Kal. Apr.
22. Undecimo a. Kal. Apr.
23. Decimo a. Kal. Apr.
24. Nono a. Kal. Apr.
25. Octavo a. Kal. Apr.
26. Septimo a. Kal. Apr.
27. Sexto a. Kal. Apr.
28. Quinto a. Kal. Apr.
29. Quarto a. Kal. Apr.
30. Tertio a. Kal. Apr.
31. Pridie Kalendas Aprilis, etc.

REMARQUE*. — On voit, par les tableaux précédents que les noms des mois s'employaient aussi comme de véritables adjectifs. On disait : *Januarius*, janvier ; *Januarius, a, -um*, de janvier ; — *Majus*, mai ; *Majus, -a, -um*, de mai ; — *Aprilis*, avril ; *Aprilis, e*, d'avril ; — *September*, septembre ; *September, -bris, -bre*, de septembre ; etc.

IV

APRILIS (JUNIUS, SEPTEMBER,
NOVEMBER).

1. Kalendis Aprilibus, etc.
2. IV. a. Non.
3. III. —
4. Prid. Non.
5. Nonis Aprilibus, etc.
6. VIII. a. Id.
7. VII —
8. VI —
9. V —
10. IV —
11. III —
12. Prid. Id.
13. Idibus Aprilibus, etc.
14. XVIII a. Kal. Majas, etc.
15. XVII —
16. XVI —
17. XV —
18. XIV —
19. XIII —
20. XII —
21. XI —
22. X —
23. IX —
24. VIII —
25. VII —
26. VI —
27. V —
28. IV —
29. III —
30. Prid. Kal. Majas, etc.

522*. — Au lieu d'employer, pour la désignation des différents jours, le nombre ordinal à l'ablatif, suivi de la préposition *ante*, l'usage s'était établi de mettre *en tête de l'expression* la préposition *ante* suivie de l'accusatif.

Ainsi, au lieu de dire :

mortuus est octavo die ante Kalendas Februarias, il mourut le huitième jour avant les calendes de février (= le 25 janvier),

on disait :

mortuus est ante diem octavum Kalendas Februarias (en abrégé *a. d. VIII Kal. Febr.*).

REMARQUE. — L'expression *ante diem*, etc., étant considérée comme un véritable substantif indéclinable on pouvait dire aussi :

Ex ante diem tertium Kalendas, depuis le troisième jour avant les calendes.

In ante diem tertium Kalendas, pour le troisième jour avant les calendes, etc.

523*. **Mesure du jour.** — Chaque journée était divisée en douze heures, à partir du lever jusqu'au coucher du soleil.

Par conséquent la durée de l'heure variait avec les saisons, et les termes de *prima hora*, *tertia hora*, etc., ne désignaient pas toujours le même moment du jour.

Voici, à titre d'exemples, des tableaux indiquant comment se divisait le premier jour du printemps, de l'été, de l'automne et de l'hiver :

ÉQUINOXE (1) DU PRINTEMPS (Premier jour du printemps).		ÉQUINOXE (1) D'AUTOMNE (Premier jour de l'automne).	
La 1 ^{re} heure commençait à	6 ^h	La 7 ^{re} heure commençait à	midi.
2 ^e	7 ^h	8 ^e	1 ^h
3 ^e	8 ^h	9 ^e	2 ^h
4 ^e	9 ^h	10 ^e	3 ^h
5 ^e	10 ^h	11 ^e	4 ^h
6 ^e	11 ^h	12 ^e	5 ^h

Fin de la journée : 6^h.

(1) Deux fois par an, en France, le jour est égal à la nuit : c'est ce qu'on appelle les deux équinoxes.

SOLSTICE (1) D'ÉTÉ.

(Premier jour de l'été).

La 1 ^{re} h. commençait à	4 ^h 27 ^m
2 ^e	5 ^h 42 ^m 30 ^s
3 ^e	6 ^h 58 ^m
4 ^e	8 ^h 13 ^m 30 ^s
5 ^e	9 ^h 29 ^m
6 ^e	10 ^h 44 ^m 30 ^s
7 ^e	1 ^h 15 ^m 30 ^s
8 ^e	2 ^h 31 ^m
9 ^e	3 ^h 46 ^m 30 ^s
10 ^e	5 ^h 2 ^m
11 ^e	6 ^h 17 ^m 30 ^s
12 ^e	7 ^h 33 ^m
Fin de la journée	

SOLSTICE (1) D'HIVER

(Premier jour de l'hiver).

La 1 ^{re} h. commençait à	7 ^h 33
2 ^e	8 ^h 17 ^m 30 ^s
3 ^e	9 ^h 2 ^m
4 ^e	9 ^h 46 ^m 30 ^s
5 ^e	10 ^h 31 ^m
6 ^e	11 ^h 15 ^m 30 ^s
7 ^e	12 ^h 44 ^m 30 ^s
8 ^e	1 ^h 29 ^m
9 ^e	2 ^h 13 ^m 30 ^s
10 ^e	2 ^h 58 ^m
11 ^e	3 ^h 42 ^m 30 ^s
12 ^e	4 ^h 27 ^m
Fin de la journée	

REMARQUES. — I^o On voit que la septième heure commençait à *midi* en toute saison. C'était la seule qui fût fixe.

II^o. Dans l'usage ordinaire, la journée était partagée en quatre parties :

Le *matin* (*mane*), depuis le lever du soleil jusqu'au commencement de la troisième heure ;

L'*avant-midi* (*ad meridiem*), depuis la troisième heure jusqu'à la fin de la sixième ;

L'*après-midi* (*de meridie*), jusqu'à la fin de la neuvième heure ;

Le *soir* (*suprema*), jusqu'au coucher du soleil.

524^e. **Mesure de la nuit.** — La nuit était partagée en quatre *veilles* (*vigiliæ*) depuis le coucher jusqu'au lever du soleil.

Par conséquent, le commencement de la première veille et la fin de la quatrième variaient d'après les saisons. Seule, la troisième veille commençait toujours à *minuit*.

(1) Le *solstice d'été*, en France, est le plus long jour de l'année ; le *solstice d'hiver* est le jour le plus court.

INDEX ALPHABÉTIQUE

[Les mots imprimés en caractères gras sont des mots *latins* ; les mots entre guillemets sont des mots *français*. — Les chiffres renvoient aux pages, exceptés ceux qui sont précédés du signe §.]

A

« à » traduit par **ab** ou **ex**, § 392, Rem. I. — Gallicismes avec *a*, 366.
a ou **ab**, 242, 254 ; — adj. construits avec **ab**, § 376, Rem. II ; — verbes construits avec **ab**, § 400, Rem. I ; § 405.

abdo, 141.

abbinc, 316.

ABLATIF : abl. sing. en *-e* ou en *-i* dans les substantifs, 31-32 ; dans les adjectifs, 36-37, 40 ; dans les participes présents, 37 ; abl. sing. des comparatifs, 64 ; abl. pl. en *-ubus*, 44-45 ; — abl. après un adjectif, 288 ; un comparatif, 289 ; un verbe, 299-302 ; un verbe passif, 302 ; abl. avec *condere*, 310 (§ 415, Rem. III) ; abl. de qualité, 283 (§ 369, Rem. I) ; abl. marquant la distance, 293 (§ 386, Rem. I) ; le prix, 301 ; le moyen, 305 ; abl. avec *cum* marquant l'accompagnement, ou abl. seul, § 416 ; la cause, la manière, le point de vue 306-307 ; la partie, § 411, 4^e ; règle *duobus digitis major*, § 412 ; la différence, § 412 ; abl. absolu, 307 ; abl. de la question *ubi*, 309 ; de la question *unde*, 311 ; de la question *qua*, 313 ; abl. de temps, 314 (§§ 421, 422, 425, Rem. I) ; résumé des emplois de l'ablatif, 318, 319.

abnuo, 141.

aboleo, 139.

abs, 254 (en note).

abscido, 141.

abscondo, 141.

absisto, 141.

absolvo, av. le gén., § 387.

absque, 246.

ABSTRAIT remplacé par le concret, 53-57.

ABSTRAIT pour le concret, 57-58. — Pluriel des substantifs abstraits, 58. — Sens et emploi des substantifs abstraits en *-tio*, 59.

absum, avec l'acc., 293.

abundare, avec l'abl., 299.
 ac, signifiant « et », § 340 ; « que », 480.

accendo, 142.

ACCENT TONIQUE, 11.

accidit ut, § 441.

accidit quod, § 441.

accido, 142.

ACCORD du verbe, 277 ; — de l'attribut, 277 ; — de l'apposition, 280 ; — de l'adj. qualificatif, 280 ; accord selon le sens, 281.

accumbo, 142.

accuso av. le gén., 294.

ACCUSATIF sing. en *-im*, 31 (cf. § 70) ; en *-in*, 51 ; en *-s*, 51 ; accus. de la 3^e décl. en *-en*, 52 ; acc. pl. en *-is*, 27 ; en *-as*, 51 ; — acc. complément direct, 290 ; verbes construits avec deux acc., 293 ; acc. neutre d'un pronom à côté d'un verbe intransitif, 292 ; acc. marquant la distance, 293 ; la dimension, 293 ; la durée, 415-316 ; acc. avec *natus*, 316 ; acc. de la question *quo*, 310 ; acc. exclamatif, 317.

« **acheter** » : construction des verbes signifiant *acheter*, 301, 302.

Active (voix) : 118-127.

ad, 231, 235.

addo, 142.

adimo, 142.

adipiscor, 187.

ADJECTIFS en *-er*, *-ris*, *-re*, 29 adj. indéclinables, 47 ; adj. inusités au plur. neutre, 46 (§ 82, Rem. II) ; adj. ayant une double forme, 49 ; — adj. n'ayant pas de comparatif ou de superlatif, 68 ; — adj. employés substantivement, 62 ; adj. joints comme qualificatifs à un nom propre, 63 ; — degrés de signification des adj. ; formation du compar. et du superl., 63 ; — adjectifs qui n'ont pas de positif, 66, 67 ; — multiplicatifs ; en *-plex* et *-plus*, 84 ; — possessifs, 92 ; emploi, 93 ; — interrogatifs, 105 ; — adj.

SOLSTICE (1) D'ÉTÉ.

(Premier jour de l'été).

La 1 ^{re} h. commençait à 4 ^h 27 ^m
2 ^e — 5 ^h 42 ^m 30 ^s
3 ^e — 6 ^h 58 ^m
4 ^e — 8 ^h 13 ^m 30 ^s
5 ^e — 9 ^h 29 ^m
6 ^e — 10 ^h 44 ^m 30 ^s
7 ^e — <i>midi.</i>
8 ^e — 1 ^h 15 ^m 30 ^s
9 ^e — 2 ^h 31 ^m
10 ^e — 3 ^h 46 ^m 30 ^s
11 ^e — 5 ^h 2 ^m
12 ^e — 6 ^h 17 ^m 30 ^s
Fin de la journée 7 ^h 33 ^m

SOLSTICE (1) D'HIVER

(Premier jour de l'hiver).

La 1 ^{re} h. commençait à 7 ^h 33
2 ^e — 8 ^h 17 ^m 30 ^s
3 ^e — 9 ^h 2 ^m
4 ^e — 9 ^h 46 ^m 30 ^s
5 ^e — 10 ^h 31 ^m
6 ^e — 11 ^h 15 ^m 30 ^s
7 ^e — <i>midi.</i>
8 ^e — 12 ^h 44 ^m 30 ^s
9 ^e — 1 ^h 29 ^m
10 ^e — 2 ^h 13 ^m 30 ^s
11 ^e — 2 ^h 58 ^m
12 ^e — 3 ^h 42 ^m 30 ^s
Fin de la journée 4 ^h 27 ^m

REMARQUES. — I^o On voit que la septième heure commençait à *midi* en toute saison. C'était la seule qui fût fixe.

II^o. Dans l'usage ordinaire, la journée était partagée en quatre parties :

Le *matin* (*mane*), depuis le lever du soleil jusqu'au commencement de la troisième heure;

L'*avant-midi* (*ad meridiem*), depuis la troisième heure jusqu'à la fin de la sixième;

L'*après-midi* (*de meridie*), jusqu'à la fin de la neuvième heure;

Le *soir* (*suprema*), jusqu'au coucher du soleil.

524^e. **Mesure de la nuit.** — La nuit était partagée en quatre *veilles* (*vigiliæ*) depuis le coucher jusqu'au lever du soleil.

Par conséquent, le commencement de la première veille et la fin de la quatrième variaient d'après les saisons. Seule, la troisième veille commençait toujours à *minuit*.

(1) Le *solstice d'été*, en France, est le plus long jour de l'année; le *solstice d'hiver* est le jour le plus court.

INDEX ALPHABÉTIQUE

[Les mots imprimés en caractères gras sont des mots *latins*; les mots entre guillemets sont des mots *français*. — Les chiffres renvoient aux pages, exceptés ceux qui sont précédés du signe §.]

A

« à » traduit par **ab** ou **ex**, § 392, Rem. I. — Gallicismes avec *a*, 366.
a ou **ab**, 242, 254; — adj. construits avec **ab**, § 376, Rem. II; — verbes construits avec **ab**, § 400, Rem. I; § 405.

abdo, 141.

abbinc, 316.

ABLATIF: abl. sing. en *-e* ou en *-i* dans les substantifs, 31-32; dans les adjectifs, 36-37, 40; dans les participes présents, 37; abl. sing. des comparatifs, 64; abl. pl. en *-ubus*, 44-45; — abl. après un adjectif, 288; un comparatif, 289; un verbe, 299-302; un verbe passif, 302; abl. avec *condere*, *includere*, 310 (§ 415, Rem. III); abl. de qualité, 283 (§ 369, Rem. I); abl. marquant la distance, 293 (§ 386, Rem. I); le prix, 301; le moyen, 305; abl. avec *cum* marquant l'accompagnement, ou abl. seul, § 416; la cause, la manière, le point de vue 306-307; la partie, § 411, 4^e; règle *duobus digitis major*, § 412; la différence, § 412; abl. absolu, 307; abl. de la question *ubi*, 309; de la question *unde*, 311; de la question *qua*, 313; abl. de temps, 314 (§§ 421, 422, 425, Rem. I); résumé des emplois de l'ablatif, 318, 319.

abnuo, 141.

aboleo, 139.

abs, 254 (en note).

abscido, 141.

abscondo, 141.

absisto, 141.

absolvo, av. le gén., § 387.

absque, 246.

ABSTRAIT remplacé par le concret, 53-57.

ABSTRAIT pour le concret, 57-58. — Pluriel des substantifs abstraits, 58. — Sens et emploi des substantifs abstraits en *-tio*, 59.

absum, avec l'acc., 293.

abundare, avec l'abl., 299.
 ac, signifiant « et », § 340; « que », 480.

accendo, 142.

ACCENT TONIQUE, 11.

accidit ut, § 441.

accidit quod, § 441.

accido, 142.

ACCORD du verbe, 277; — de l'attribut, 277; — de l'apposition, 280; — de l'adj. qualificatif, 280; accord selon le sens, 281.

accumbo, 142.

accuso av. le gén., 294.

ACCUSATIF sing. en *-im*, 31 (cf. § 70); en *-in*, 51; en *-a*, 51; accus. de la 3^e décl. en *-en*, 52; acc. pl. en *-is*, 27; en *-as*, 51; — acc. complément direct, 290; verbes construits avec deux acc., 293; acc. neutre d'un pronom à côté d'un verbe intransitif, 292; acc. marquant la distance, 293; la dimension, 293; la durée, 415-316; acc. avec *natus*, 316; acc. de la question *quo*, 310; acc. exclamatif, 317.

« **acheter** » : construction des verbes signifiant *acheter*, 301, 302.

Active (voix) : 118-127.

ad, 231, 235.

addo, 142.

adimo, 142.

adipiscor, 187.

ADJECTIFS en *-er*, *-ris*, *-re*, 29 adj. indéclinables, 47; adj. inusités au plur. neutre, 46 (§ 82, Rem. II); adj. ayant une double forme, 49; — adj. n'ayant pas de comparatif ou de superlatif, 68; — adj. employés substantivement, 62; adj. joints comme qualificatifs à un nom propre, 63; — degrés de signification des adj.; formation du compar. et du superl., 63; — adjectifs qui n'ont pas de positif, 66, 67; — multiplicatifs; en *-plex* et *-plus*, 84; — possessifs, 92; emploi, 93; — interrogatifs, 105; — adj.

exclamatifs, 107; — indéfinis, 107; — neutres employés adverbialement, 214-215; — adjectifs dérivés, 273; composés, 275; — adj. construits avec l'acc., 285; avec le gén., 283-287; avec le dat., 287-288, avec l'abl., 288.

ADJECTIF VERBAL en *-ndus* employé pour marquer l'obligation, 169; employé sans idée d'obligation, pour remplacer le gérondif, 169-170; accord de l'adj. verbal avec *mei, tui, sui, nostri, vestri*, 89 (§ 150, Rem. I); complément de l'adj. verbal, 302.

ADJECTIFS français en *ible* ou en *ible*, 17.

ADJECTIF français remplacé par un substantif pris adjectivement, 74; — par un substantif au génitif, 74; — par un substantif qui a un autre substantif, au moyen de la conjonction *et*, 75; — par un substantif abstrait, 58; — par un adverbe, 76; — par des expressions composées d'une préposition et d'un substantif, 76.

ADJECTIF latin remplaçant un substantif français accompagné de son complément, 73; — remplaçant une expression désignant l'origine, la matière, le lieu, le temps, 73; — remplaçant un adverbe français ou une expression adverbiale, 73.

« Admettant (en) que » rendu par le subjonctif, § 438; par la conjonction *ut*, § 476.

adolesco, 142; *adulteris*, 136.
adorior, 129.

ADVERBES de manière, 214; adv. en *-o*, 214, 215; comparatif de l'adverbe, 215; superlatif, 215; — adverbes de lieu, 216; constr. av. le gén., 303; de quantité, 215-222; devant un subst., 218-219; devant un adj. ou un adv., 220-224; à côté d'un verbe, 221-222; — adverbes numériques, 223-225; — adv. de négation, 225-229; d'interrogation, 229-230.

ADVERBE français remplacé par un verbe latin, 211.

Adverbes français ou expressions adverbiales dont l'idée est exprimée par le contexte, 232.

Adverbes de lieu remplaçant le pronom relatif précédé d'une préposition, 231.

ADVERBE LATIN modifiant un substantif, 231.

Adverbes latins équivalant à une proposition entière, 232.

adversus, 241.
ædis, ædēs, 42.
æqualis, abl. sing., 37.
aer, acc., 51.
aer, défectif, 43.
æther, acc., 51.
affinis, 31 (en note).

« âgé » : plus âgé, moins âgé, § 122.
Rem. âgé de..., 316.

« afin que », § 478;
« affliger (s) de », § 463.
aggredior, 188.
agnosco, 142.
ago, 142.

agricola, gén. pl. poët. *agricolam*, 17.

« aimer », 365.
« air (avoir l) », 367.
ajo, 206.

aliqui, aliquis, 107-108; aliquot, 108.

alius, déclinaison, § 199; signifiant « différent », § 200; « autre que », § 480.

« aller », 367.
allicio, 142.
alo, 133.
altaria, 42.
alter, 113.

alteruter, 115.
altus avec l'acc., 285.
« à moins que », § 474.
am-, amb-, 262.

ambo, 80.
amnis abl., 32.
amphora, gén. plur., 17.
amplector, 188.

an, § 309, § 347. — *Haud scio an*, § 447, Rem. III. — *Ne scio an*, ibid.; — *Incertum est an*, ibid.

ancēps, 36.
animans, genre et sens, 91 (en note).

annalis, abl., 37.
annon, § 309, § 447, Rem. II.
annuo, 142.

ante, 235; *ante hos sex menses*, 316; *ante diem tertium kalendas*, 393.

antequam, § 468.
anterior, 67.
aperio, 147.
apis, gén. plur., 31.

apiscor, 187.
applico, 138.

APPOSITION, 276 (§ 335), 280, 284 (§ 369, Rem. IV); — accord de l'aposition, 280.

« après que », 467.
aptus, construction, 287.
apud, 235.
arcesso, 141.

ARCHAÏQUES (formes) de la 1^{re} décl., 17; — de la 2^e décl., 22.

ardeo, 139.
artifex, abl., 40.
artus, dat. plur., 45.
aspicio, 142.

assentior, parf., 184 (§ 267, Rem. II).

« assez », 367.
« assez de », devant un substantif, 219; *assez* devant un adj., 69-70, 220; à côté d'un verbe, 221.
assuesco, 142; *assuetus*, 186.
« à supposer que », rendu par le subjonctif seul, § 438; par la conjonction *ut*, § 476.

ASTYDÈTE, 270-271.
at, 266.

atque, signifiant « et », § 340; « que », § 480.
« attendre pour le cas où », § 475.
atingo, 142.
atollo, 142.

ATTRACTION modale, § 490.

ATTRIBUT, 276; — accord de l'attribut, 277-278; attribut de l'infinitif mis au nominatif, 331, 333; à l'accusatif, 332, 333.

audeo, 183.
audio, suivi du participe présent, § 488.

augeo, 139.
« aussi », devant un adj., 220.
« aussitôt que », § 467.
aut, 266, 269.

« autant de », devant un subst., 218; devant un adj. ou un adv., 220; *autant*, à côté d'un verbe, 221; — *d'autant*, 220, 351 (§ 480, Rem. IV); — *d'autant... autant...*, 351 (§ 480, Rem. I).

« autant que », § 480.
autem, 266.
« autrui », 114.
« avec » rendu par l'abl., 305.
« avant que », § 468.
aveo, 141.

« avoir », 368.

B

balneum, 48.
« bas » : le *bas de...*, 71.
« beau (avoir) », 368.
« beaucoup de », devant un substantif, 218; *beaucoup*, devant un comparatif, 220; à côté d'un verbe, 221; — *de beaucoup*, devant un superlatif, 70.

« belle (de plus) », 368.
beneficus, benevolus compar. et superl., 66.
« besoin », *avoir besoin*, 369.

bibo, 142.
« bois », manière de rendre ce mot, 48 (en note).

« bien que », § 466.
« bonheur », 369.
bonus, compar. et superl., 66.
bos, 40.

C

« cacher » : constr. des verbes signifiant *catcher*, 311 (§ 415, Rem. III).

cado, 142.
cædo, 142.
cælum, sans plur., 26.

CALENDRIER ROMAIN : ère romaine, 389; — divisions de l'année, 389-390; du mois, 391-393; — mesure du jour, 393-394; de la nuit, 394.

cano, 142.
capesso, 141.
capillus, sans plur. 26.
capitis, capite, 295.

carere, av. l'abl. 299.
caro, 40.

carpo, 139.
Cas, 14; — résumé de l'emploi des cas, 317-319.

causa, avec le gén., 252.
caveo, 139.
-ce, 95 (§ 156, 1^{re}, Rem. I).

cecdi, cecidi, 133.
cédō, 207.

cēdo, 142.
celo, constr., 293.

« celui », cas où l'on ne peut pas le rendre par un démonstratif, 98 (§ 162); — *celui qui...*, 97 (§ 156, 4^e, Rem. II), 104.

« avant que », § 468.
cenatus, 186.
censeo, 139.

cerno, 142.
 cervices, 42.
 CÉSURE, 382.
 « cher » : *condre cher, plus cher*, etc., 222.
 cieo, 139.
 circa, circum, 236.
 circoiter, 236.
 cis. citra, 238.
 citerior, 67.
 civitas, gén. plur., 35.
 classis, abl. sing., 32.
 claudio, 134.
 coepi, 201, 203; *coeptus sum*, § 282.
 « cœur », avoir le cœur de... avoir du cœur à..., avoir à cœur, 369.
 cognatus, 34 (en note).
 cognosco, 142; conjugaison du parf., 149.
 cogo, 142.
 collabor, 188.
 colligo (colligere), 142.
 colloco, constr., 310.
 colo, 142.
 « Combien de », devant un subst., 218; *combien*, devant un adj. ou un adv., 220; un compar., 220; un verbe, 221.
 comedo, 195.
 comitatus, pris au sens passif, 186.
 « commencement » : *le commencement de...*, 71.
 « comme si », § 474.
 comperio, 147.
 COMPARATIF, 63; — formation et déclinaison, 64; compar. des adj. en *ficus* et en *volus*, 66; — compar. irréguliers, 66-68; comparatif exprimé par *magis*, 68; — comparatif où le français met le superlatif, 69, 71 (§ 131, Rem. II); comparatif signifiant *assez* ou *trop*, 69; — règle *fortior quam prudentior*, 70; — compar. construit avec l'abl. ou avec *quam*, 289.
 compingo, 142.
 complector, 188.
 COMPLÉMENT (V. SYNTAXE).
 compleo, 139; conjugaison du parf., 148.
 complures, 65 (en note).
 COMPOSÉS (mots) : 271, 276; changements de forme dans les mots composés, 264.
 « concéder », 370.
 CONCORDANCE DES TEMPS, § 489.

concino, 142.
 CONCRET (le) pour l'abstrait, 53.
 concutio, 142.
 « condamner », § 387.
 « condition (à) que », § 479.
 CONDITIONNEL : manière de le rendre en latin, 151; manière de rendre l'idée du conditionnel à l'inf., § 452; dans les propositions subordonnées au subjonctif, § 492-497.
 condo, 142.
 confessus, pris au sens passif, 186.
 confiteor, 187.
 CONJONCTIONS de coordination, 205-274; — remplacées par le relatif; *asyndète*, 270.
 CONJONCTIONS de subordination marquant une idée de *cause*, 338; de *concession*, 339; de *temps*, 341; de *supposition*, 343; de *but*, 348; de *conséquence*, 349; de *comparaison*, 350.
 CONJUGAISONS : distinction en quatre conjug., 117.
 conjuratus, 186.
 conor si, § 475.
 conscisco, 141.
 consido, 142.
 CONSONNES : différents ordres, 8; consonne double, 8; substitutions de consonnes, 8. — Suppressions de consonnes, 9.
 conspiratus, 186.
 consto, avec l'abl., 301.
 CONSTRUCTION (la) latine comparée à la construction française, 14.
 consuesco, 143; conjugaison du parf., 149.
 « consulat » (sous le), 53.
 consulo, 134.
 contemno, 143.
 contentus, sens, 288.
 continens, abl. sing., 31.
 contingo, 143.
 contra, 241.
 contundo, 143.
 coquo, 134.
 coram, 246.
 « courage (avoir le) de », 370.
 « craindre » : constr. des verbes signifiant *craindre*, 335.
 credo, 143; *credas*, *crederes*, 152.
 crepo, 138.
 cresco, 143.
 cubo, 138.
 cum (préposition), 246, 256, 305.

cum « lorsque », 342, 343; « depuis que », 341; « puisque », 339; « quoique », 340; « toutes les fois que » § 470, Rem. I; servant à traduire un participe français (présent ou passé actif) § 470, § 488.
 cum... tum..., § 343.
 cupio, 141; construction, 332, 333.
 curro, 143.

D

DACTYLE, 381.
 damnare, 294, 295.
 « dans » : rendu par *post*, 316.
 « d'autant », suivi d'un comparatif, 351.
 « d'autant... que » § 480, Rem. IV.
 DATIF, sing. en -u, 44; — dat. plur. en -ubus, 45; — dat. dépendant d'un adj., 287; d'un verbe, 296, 297; double datif avec *sum*, 299; datif avec *obviam*, 303; datif signifiant *pour*, *au profit* ou *au détriment* de, 304, 305; datif de relation, § 409.
 de, 244, 257, 258.
 « de » français marquant la matière, 369 (Rem. III); — *de* dans des expressions comme « la ville de Rome », 369 (Rem. IV).
 dea, dat. abl. plur., *deabus*, 17.
 decemvir, gén. plur., 23.
 decerno, 143.
 DÉCLINAISON : espèces de décl., 15; — 1^{re} décl., 16; — 2^e décl., 19; — 3^e décl., 26; — 4^e décl., 44; — 5^e décl., 46. — décl. des substantifs grecs, 49.
 dedo, 143; *dedit* = *dedere* se, 169.
 DÉFECTIFS (noms) de la 3^e décl., 42; — de la 4^e décl., 45; — verbes défectifs, 202-208.
 defendo, 145.
 « défendre » : constr. des verbes signifiant *défendre*, 336, 337.
 DÉFENSES : manière de les exprimer, 322.
 deficio, constr., 201.
 dego, 143.
 deleo, 139; conjugaison du parf., 148.
 deligo (deligere), 143.
 demo, 143.
 DÉMONSTRATIF (pron.) s'accordant avec l'*attribut*, 279 (§ 363).
 DÉMONSTRATIFS (pronoms et adjectifs), 93-102.
 DÉPONENTS (verbes); verbes tantôt déponents, tantôt actifs, 184, 185. verbes déponents ayant au participe passé, le sens passif, 186; — 2^e pers. sing. de l'indic. prés. dans les verbes déponents, § 265; — irrégularités dans la formation des temps, 187-189.
 depopulatus, pris au sens passif, 186.
 « depuis », § 424; « depuis que », § 467.
 DÉRIVATION, 211-276; — substantifs dérivés, 272-273; adjectifs, 273-274; verbes, 274.
 DÉRIVÉS (mots), 271.
 descendo, 146 (en note).
 descisco, 141.
 desino, 143; conjug. du parf., 149.
 desipio, 141 (en note).
 « de sorte que », § 479.
 deus, 24; gén. plur., § 46 Rem. I.
 « devoir », 212.
 dicionis, 43.
 dico, 134; impér., 149; *dicas*, *diceres*, *dicerim*, 152.
 dies, genre, 46.
 dilabor, 188.
 diligo, 143.
 dimico, 138 (en note).
 DIMINUTIFS, 273.
 DIPHTONGUES, 8.
 diruo, 146 (en note).
 dis, 262, 263.
 disco, 143.
 disto avec l'acc., § 386.
 DISTIQUES, § 506, Rem. III.
 DISTRIBUTIFS (noms de nombre), 82; emploi, § 137.
 do, 138.
 doceo, 139; constr., 203.
 doleo, constr., § 463.
 domo, 138.
 domus, 48; emploi de *domi*, 309, 314; de *domum*, 310, 314; de *domo*, 311, 314.
 donare, § 382, Rem.
 donec, « tant que », § 467; « jusqu'à ce que », § 468.
 « donner », § 382, Rem.
 dos, gén. plur., 35.
 « douter », construction de l'expression « ne pas douter que », § 462.
 dubitare, § 462; *dubitare an*, § 447.

duco, impér., 149.
 dum. « dans le même temps que, pendant que », § 467; « tant que », § 467; « jusqu'à ce que », § 468; « pourvu que », § 477.
 duo, 79.

E

e, voy. ex.
 ecce, 317.
 ecquis, § 173, Rem. VI.
 ÉCRITURE, 7.
 édo, 143.
 édo, 143.
 « égard » — *Eu égard à*, 370.
 egredior, 188.
 elabor, 188.
 elicio, 143.
 eligo, 143.
 ÉLISION, 384.
 « éloigné (je suis si) de... », 370.
 emo, 143; constr., 221, 222.
 « empêcher »: constr. des verbes signifiant *empêcher*, § 461.
 en, 317.
 « encore », devant un compar., 70.
 « enfants », manière de rendre ce mot, 26 (*en note*).
 « enfermer »: constr. des verbes signifiant *enfermer*, § 415, Rem. III.
 enim, 267.
 eo (verbe), 198.
 eo (adverbe), devant un compar., § 480.
 epulum, 148.
 erga, 241.
 « essayer si », § 473.
 et... et, 268; et... nec, 269.
 « et » français, manière de le rendre lorsqu'il y a *plus de deux mots* reliés ensemble, § 341.
 « étonner (s') de », construction, § 463.
 « être sur le point de... », 139.
 « c'est... que... », 371.
 etsi, 339.
 ex, 243, 244, 258.
 exanimus, -mis, 49.
 excello, 143.
 « excepté si », § 474.
 EXCLAMATIVES (propositions), 316-317.
 exerceo = exerceo me, 169.
 expectare si, § 475.

exerior, 189.
 expergiscor, 187.
 explico, 138.
 expungo, 145 (*en note*).
 exstinguo, 134.
 exterus, exterior, 67.
 extollo, 143.
 extra, 237.
 « extrémité »: *l'extrémité de...*, 71.
 extremus, 71.

F

faber, gén. pl., § 46, Rem. I.
 facilis, superlatif, 65.
 facio, 134; impér., 149; passif, 209; suivi du participe présent, § 488.
 « faillir », 374.
 fallo, 143.
 « falloir »: idée rendue par l'adj. verb. en -*us*, § 249; par le subj. latin, § 437.
 « falloir », 372. — *Peu s'en faut, il ne s'en faut pas de beaucoup*, etc., 372.
 fames, 48.
 « fameux » traduit par *ille*, 98.
 familiaris, abl. sing., 37.
 familias, 17.
 farcio, 147.
 fas, 43.
 fateor, 187.
 fauces, gén., 33; nom défectif, 42.
 faveo, 139.
 febris, acc. et abl., 31.
 ferio, 147.
 fero, 190-194.
 ficus, § 101.
 fides, plur., sans sing., 42.
 fido, 185.
 figo, 143.
 filia, dat. pl., *filibus*, 17.
 « fin »: *la fin de...*, 71.
 fingo, 143.
 finis, fines, 42.
 fio, 200.
 flagito, constr., § 385, Rem. II.
 flecto, 143.
 fleo, 139; conjugaison du parf., 148.
 fluo, 143.
 fodio, 143.
 « fond »: *le fond de...*, 71.

« force (à toute) », 373.
 « force (avoir la) de », 373.
 « force (à) de », 373.
 fore, infin. fut. de *fi*, 201 (§ 277, Rem. II); *fore ut*, § 451.
 forem, 118.
 fores, sans sing., 42.
 fors, forte, 43.
 forsitan, § 447.
 fortuna, fortunæ, 19.
 foveo, 139.

FRACTIONS: manière de les exprimer en latin, 86.

frango, 143.
 fraus, gén. pl., § 72, Rem. II.
 fremo, 143.
 frenum, § 50, Rem.
 frugi, 47; compar. et superl., 66.
 frumentum, frumenta, 26.
 fruor, 187; constr., 301.
 fugio, 143.
 fulcio, 147.
 fulgeo, 139.
 fulsi, parf. de *fulcio* et de *fulgeo*.
 fundo, 144.
 fungor, 188, 301.
 furo, 144.

FUTUR ANTERIEUR: sens du futur antérieur, § 432; employé pour marquer une action antérieure à une action future, § 434; dans une proposition infinitive, § 451, Rem. II; avec la conjonction *si*, § 473.

futurum esse, infin. fut. de *fi*, 201 (§ 227, Rem. II); *futurum esse ut*, § 451.

G

gaudeo, 135.
 gemo, 144.
 GÉNITIF sing. des substant. en -*ius*, -*ium*, 23; gén. plur. en -*um* au lieu de -*orum*, 23, 24, 248 (*note*); au lieu de -*arum*, 17; gén. plur. de la 3^e décl. en -*um* ou en -*ium*, 27, 31, 32, 33, 34-35, 38; — gén. dépendant d'un substantif, 283; d'un adjectif, 285, 287 (§ 375), 288 (§ 376, Rem. I); d'un participe présent, 286; d'un pronom neutre, 290; d'un superlatif, 289; d'un verbe, 294-296, 298; d'un adverbe de lieu, 303; d'un adverbe de quantité, 218, 219 (*avec la note*).
 GENRE, 13.
 gero, 144.

GÉRONDIF, 153, 333, remplacé par l'adj. verbal en -*ndus*, 169, 170.
 gigno, 144.
 gloriari, constr., 300.
 gracilis, superl., 65.
 gradior, 188.
 gratia, avec le gén., 232.
 gratulor, constr., 291.

H

hæreo, 139.
 « hardiesse (avoir la) de », 373.
 haud, § 298 et les Rem.
 haud scio an, § 447, Rem. III.
 haurio, 147.
 « haut »: *le haut de...*, 71.
 « hésiter ». — « Ne pas hésiter à... », § 462.
 HEURES chez les Romains, 393.
 HEXAMÈTRE, 381, 382.
 hic, 95, 97.
 hicine, 96 (§ 156, 1^o Rem. II).
 humi, 309.
 humilis, superl., 65.

I

idem, 99, 100; *idem ac*, § 480, 2^e; *idem qui*, § 480, Rem. II.
 idoneus, constr., 287.
 idus, § 520.
 igitur, 267.
 igni et igne, 32.
 ignosco, 144.
 ille, 96, 98.
 « Il y a (deux ans, trois ans, etc.) », 316.
 imbellis, 263.
 imber, abl. sing., § 65, 2^e, Rem.
 immineo, 144.
 IMPARISYLLABIQUES (subst. et adj.), 33, 38.
 « impatience » être dans l') de, » 373.
 impedire, constr., 336.
 IMPÉRATIF PRÉSENT et FUTUR: emploi, 150, 151, 322; impér. passif, 166; impératifs irréguliers, 149 (cf. 191, fer).
 IMPERSONNELS (verbes): 207, 208.
 impetus, défectif, 43.
 impingo, 144.
 impleo, 139; conjugaison du parf., 148.

implico, 138.
imus, 67.
in (*préposition*), 247-250; 259.
in (*particule négative*), 259 (§ 331, Rem.), 263.
incendo, 144.
incertum est an, § 447.
incido, 144.
incido, 144.
increpo, 138.
incumbo, 144.
INDECLINABLES (noms et adj.), 47.
INDEFINIS (pronoms et adjectifs), 507.
INDICATIF après *etsi*, *quanquam*, *tametsi*, 339; après *cum*, 341, 342; après les conjonctions signifiant « avant que » ou « jusqu'à ce que », § 468, Rem. II; après *si*, 345; après *sive... sive*, 346; après *quisquis*, *quicumque*, 352.
 « indigner (s) de », construction, § 463.
induco, suivi du participe présent, § 488.
indulgeo, 139.
inermus, -mis, 49.
inferior, 67, 71.
inferus, 67 (*en note*).
infirmus, 67, 71.
INFINITIF FRANÇAIS (seul ou précédé de *de* ou de *d*) rendu en latin par l'infinitif seul, 333; par l'infinitif accompagné d'un sujet à l'acc., (§ 448; 463, Rem.); par le gérondif, 453, 333; par le supin en -um, 153; par le supin en -u, 153; par *ut*, 334; par *ne*, §§ 459, 460; par *quin* ou *quominus*, 337; par *quod*, 337.
 « INFINITIF HISTORIQUE », § 440.
INFINITIF LATIN : Infinitif seul, 337, 335; après *jubeo*, 335; *reto*, 336; *prohibeo*, 337; après un verbe signifiant « craindre », 335; après *non dubito*, 337; — *infia*, accompagné d'un sujet à l'acc., 328, 329, 337 (§ 463, Rem.).
infra, 236.
ingemisco, 135.
ingredior, 188.
inops, abl. sing., 40.
inquam, 206.
insero, 145 (*en note*).
insido, 144.
insimulo, avec le gén., 294.
intellego, 144.

« intention (avoir l') de... », 138.
inter, 238; *inter nos*, *inter vos*, *inter se*, 91, 92.
interdicto, constr., § 400, Rem. II.
interest, constr., 295, 296.
interior, 67.
INTERJECTION, 271.
INTERROGATIFS (pronoms), 105; — adjectifs, 105, 106.
INTERROGATION directe, 229; interrogation indirecte, 326; interrogation indirecte, au lieu d'un substantif, 55.
INTERROGATION (adverbes d'), 219-220; interrog. double, 220.
intimus, 67, 71.
intra, 236.
INTRANSITIFS (verbes), 117.
intueor, 187.
inveterasco, 135.
invicem, 92.
invidere, constr. 297.
inviso, 144.
ipse, 100.
ipsum (au lieu de *se*) dans le style indirect, 500, n. 2.
irascor, 188.
is, 97, 98; cas où l'on emploie *eum* et cas où l'on emploie *se*, 94-95; *is*, sous-entendu devant le relatif, 104.
iste, 96, 97-98.
iter, 41.

J

jacio, 144.
 « jeune » : *plus jeune*, 67.
JOUR : divisions du jour chez les Romains, 393.
jubeo, 139; constr., 335, § 458, Rem. I.
jugerum, 49.
junior, 67.
Jupiter, 41.
juratus, 186.
jus, nom défectif, 43.
 « jusqu'à ce que », § 468.
juvo, 138.
juxta, 240.

K

Kalendæ, 390.

L
labor (*verbe*), 188.
laccio, 141.
 « laisser », locutions diverses, 374.
 « laisser (ne pas), de », 374.
 « laisser (se) », 209.
lambo, 141.
lateo, 140.
lātus avec l'acc., 285.
lavo, 138.
lego (*legere*), 144.
 « le même que », § 480.
libra, 387.
 « lieu », locut. div. 374, au lieu de, au lieu que, 374-375; Il n'y a pas lieu de, 375; j'ai lieu de, 375; donner lieu, 375.
licet (constr., de l'attribut avec), § 347.
licet, conj., § 466.
lignum, 48 (*en note*).
lino, 144.
linquo, 144.
lis, gén. pl., 35.
littera, 18.
LOCATIF, 16, 21, 39, 309 (§ 414, Rem. III).
locuples, 36.
locus, pluriel, 25; — *loco* au lieu de *in loco*, 309.
longe, devant un superl., 70.
longus avec l'acc., 285.
loquor, 188.
 « lorsque », § 467.
lotus, 138 (*en note*).
luceo, 139.
ludifico, -cor, 184.
lugeo, 139.
luxi, parf. de *luceo* et de *lugeo*.
luxuria, -ies, 48.
luxurio, -ior, 184.

M

macte, 47.
mareo, 141.
magis, 69.
magni, **magno**, 221.
magnus, compar. et superl., 66.
 « mais » après une négation, 266.
maledicus, compar. et superl., 66.
 « malgré », 375.

malo (*verbe*), 196; constr., § 458, Rem. II.
malus, compar. et superl., 66.
mando, *mandere*, 144.
mane, subst. défectif, 43.
maneo, 139.
manes, 141.
 « manquer », locut. div., 376.
marl, 309.
materia, -ies, 48; sens du mot, 48 (*note*).
maxime, 69.
maximi, 221.
medeor, 187.
meditatus, au sens passif, 136.
medius, « le milieu de », 71.
 « même », — *en même temps*, 190.
memini, 202-203, 296.
memor, abl. sing., 40.
 « menacer », 291 (*avec la note*).
mensis, gén. pl., 31.
mereo, -ecr, 184, 185.
mergo, 144.
 « mériter », 184, 185.
merito, 215.
MESURES de capacité, 389; de longueur, 388; de poids, 387.
-met, 90, 91, 93.
metior, 189.
MÉTRIQUE, 380.
Metropolitæ, 17.
 « mettre (se) à », 376.
meus, vocatif, 93.
mico, 38.
 « milieu » : *le milieu de...*, 71.
milliæ, 309.
mille, **milla**, 80, 81.
 « million », 83 (§ 137, 2^e, Rem. II); — « un million de sesterces », 388.
minari, constr., 291.
minime, **minimi**, **minimo**, 221.
minoris, 221.
minuo, 136.
misceo, 140.
misereor, 208, 295.
mitto, 144.
modius, gén. plur., 23.
MODES (emploi des), 322-325; — manière d'exprimer un ordre, 327; une *défense*, 322-323; — subj. dans les propos. interrog. dans lesquelles on se demande *ce qu'il faut faire*, 323; subj. servant à exprimer une *supposition*, « supposons que... » ou « admettons que... », 323-324; —

manière d'exprimer un *souhait*, 324.
— infinitif remplaçant l'indicatif, 325.

modo, modo ne, 348.
mœnia, 42.

« moins de », devant un subst., 219; *moins* devant un adj., 220; à côté d'un verbe, 221; — *la moins de* », devant un subst., 219; *le moins*, à côté d'un verbe, 221.

moneo, constr., 293.

MONNAIES, 387.

mordeo, 140.

morior, 188.

MORS : différentes espèces; variables, 11; — invariables; — manière de les couper, 12.

moveo, 140; conjugaison du parfait, 148.

mulceo, 140.

multo (*adverbe*), 220.

multum, 218.

multus, 218 (*en note*); **multi**, comp. et superl., 66.

mus, gén. plur., 35.

N

nanciscor, 188.

nascor, 188.

natus avec l'acc., 316.

navalia, 30.

navis, abl. sing., 32.

ne (*particule interrogative*), 229, 230, 237.

ne, employé dans les défenses, § 436; dans les suppositions, § 438; dans les souhaits, § 439; avec les verbes signifiant « ordonner », § 458; avec les verbes signifiant « craindre », § 459; avec les verbes signifiant « défendre », § 460; avec les verbes signifiant « empêcher », § 461; avec *dam* et *modo*, § 477; dans les propositions marquant le but, § 478.

ne... quidem, 227.

nec, voyez *neque*.

neone, § 309 Rem. II, § 447 Rem. II.

neco, 138.

necto, 144.

nefas, 43.

NÉGATIONS, 225; deux négations réunies, 227-228.

neglego, 144.

nemo, 111; *nemo non*, 228; *non nemo*, 228.

nequam, 47; compar. et superl., 66.

nequaquam, 221, 222.

neque, 225, 226; *neque... neque*, *neque et...*, 268-269.

nequeo, 199.

nescio an, § 447, Rem. III.

nescio quis, § 447, Rem. IV.

nēter, 112.

nihil, nil, 111, 112; **nihilum**, 112;

nihili, 112, 222; **nihilo**, 112, 221;

nihil non, 228; *non nihil*, 228.

nimis, nimium, 218, 219, 220,

221.

nisi, 345, 346.

nitor (*verbe*), 188.

nix, gén. pl. 35.

noli, avec l'inf., § 436.

nolo, 196.

NOMBRE, 13.

nomen est mihi Petro, 298.

NOMS : voyez aussi SUBSTANTIFS.

NOMS PROPRES tirés du grec, leur déclinaison : noms propres en **-as**, 50; en **-eus**, 50; en **-es**, 41 (§ 83, 2°), 32.

NOMS DE VILLES, leur emploi aux questions *ubi, quo, unde*, 309, 310, 311, 312.

NOMS DE NOMBRE, 77; distributifs, 81-84; — nom de nombre *ordinal* là où le français se sert du nom de nombre *cardinal*, 81; — noms de nombre *ordinaux* joints à *quisque*, 109.

NOMS PROPRES romains : prénom, 386; surnom, 387.

non, 225; *nemo non, nihil non*, etc., 228; *non nemo, non nihil*, etc., 228.

« non », dans les réponses, 229.

« non plus », 227.

« non que », § 463.

non quin, § 465.

non quo, ou non quod, § 465.

nonne, 390.

nonne, 230.

nonnulli, 228.

nosco, 144; conjugaison du parf.,

149.

nostri et nostrum, 89.

NUIT : Divisions de la nuit chez les Romains, 393.

« nullement », 231, 222.

nullus, 112; *non nulli*, 228.

num, 230, 327.

nunquam... non, 228; *non nunquam*, 228.

O

ob, 239, 240.

obdormisco, 135.

« obligation », (manière de rendre l'idée d'), 169.

oblino, 144 (*en note*).

obliviscor, 188, 296.

obruo, 146 (*en note*).

obsolesco, 144; **obsoletus**, 186.

obsto, constr., § 461.

obviam, 303.

occido, occido, 145.

odi, 302, 303.

offendo, 145.

« on », manières de le rendre, 170-173; « on dit que... », § 253, Rem. III (cf. § 453).

operio, 147.

opem, opes, 42.

opinatus, au sens passif, 186.

oportet, constr., § 458. Rem. III.

optimates, gén. pl., 35.

opus est, 301.

orbis, 288.

ordior, 189.

« ordonner », § 458.

ORDRES : Manière de les exprimer, 322.

orior, 189.

os, nom defectif, 43.

« ou » dans les interrogations, 230, 327.

« oui », manière de traduire *oui* et *non*, 229-230.

P

paciscor, 188.

pactus, au sens passif, 186.

pānitet, 208; construction, 295.

palus, gén. pl. 35.

pando, 145.

pango, 145.

« parce que », § 465.

parco, 145.

parentes, gén., 34.

« parents », manière de rendre ce mot, 34 (*en note*).

PARFAIT : parfait des verbes de la première conjugaison, 131, 137-139; de la 2^e conj., 139-141; de la 3^e conj., 141-147; de la 4^e conj., 147; sup-

pression du **v** au parf., 148-149; parf. des verbes déponents, 187-189; — parfait du subj. pris dans le sens du subj. présent, 157 (Rem. II), 322; — emploi du parfait, 134.

« PARFAIT », sens du parfait latin, §§ 431, 489; — parfait du subj.; son emploi dans les *défenses*, § 436.

pario, 145.

PARISYLLABIQUES (subst. et adj.), 27.

« part » : d'une part... d'autre part..., 268, 269.

particeps, constr. 286.

PARTICIPES ayant un compar. et un superl., 68; abl. sing. des participes présents, 37; — participes *présents* construits avec le gén., 286; — participes *passés* actifs formés de verbes intransitifs, 185, 186; participes *passés* de verbes déponents pris au sens passif, 186; — participe *futur* joint au verbe *sum*, 154; — emploi restreint du participe en latin, 353; — participes employés : comme adj., 353; comme subst., 353-354; remplaçant un substantif verbal, § 485; participe *passé* employé au neutre comme *passif* impersonnel, § 485; — partic. remplaçant une propos. subordonnée complétive, 334; une subordonnée non complétive, 355; — partic. accompagnant le complément des verbes **facio, video, audio, induco**, 356-357; — sens de la périphrase *amaturum fuisse*, 330 (*en note*); — participe futur employé tout seul, 155; — participe *passé* passif remplaçant un adjectif comme *alors, ensuite*, etc., 210.

PARTICIPE FRANÇAIS : participe présent ou participe *passé* actif rendu par **cum**, 343.

partim, acc. de **pars**, 34.

partitus, pris au sens passif, 186.

partus, dat. pl. 45.

parum, 218, 220, 221.

parvi, parvo, 221.

parvus, compar. et superl., 66.

pasco, 145; **pascor**, 188.

PASSIF : 2^e pers. du sing., 166; **amatus sum** et **amatus fui**, etc., 167; passif de **facio** et de ses composés, 200, 201; — passifs ayant le sens réfléchi, 168, 169; — passif impersonnel, 171; — complément du passif, 302; — passif servant à rendre l'idée des verbes circonstanciels *se laisser, se sentir, se voir*.

209; — passif remplacé par diverses formes 209.

PASSIF FRANÇAIS : présent rendu en latin par le parfait, 168.

PASSIVE (voix) : 156-166; — formation du passif aux différents temps et aux différents modes, 166-167; — emploi de ces formes, 167-173; — ellipse du verbe *sum*, 172, 173.

pateo, 140.

patior, 188.

paulo, 320.

paulum, 318, 320.

paveo, 141.

« peine », 376; — avoir de la peine à, 376; — à grand-peine, 376; — donner de la peine, 376; — valoir la peine, 376; — n'avoir pas de peine à, 377.

pello, 145.

penates, gén. pl., 35.

« pendant que », § 467.

pendeo, 140.

pendo, 145.

penes, 242.

« penser », 377.

PENTAMÈTRE, 382, 383.

pependi, part. de *pendeo* et de *pendo*.

pepigiti, 188.

per (préposition), 239, 316.

per- (adjectifs composés de), 69.

PÉRIPHRASES servant en latin à éviter l'expression abstraite, 54-57.

percello, 145.

percrebresco, 144.

percutio, 145.

perdo, 145.

pereo, 199.

perfruo, 187.

pergo, 145.

perhorresco, 135.

peto, 141, 142; constr. § 392, Rem. I.

« peu de », devant un subst., 218; peu, devant un adj., 220; à côté d'un verbe, 221; — « un peu de », devant un subst., 218; un peu, devant un adj., 220, 261 (§ 336, Rem.).

« peut-être », rendu par *haud scio an*, § 447.

piget, 208, 295.

pingo, 145.

plebs, 49.

plenus, constr., § 376, Rem. I.

plico, 138.

plures, gén. pl., 65.

plurimi, plurimo, 221.

pluris, 221.

plus, 221.

« plus de », devant un subst., 218;

plus, à côté d'un verbe, 221; — « le plus de », devant un subst., 219; le plus, à côté d'un verbe, 221.

« plus... plus », § 480, Rem. IV.

« plutôt que », § 480.

poema, dat. plur., 52.

poenitet, voy. poenitet,

Pois, 87.

« point » (être sur le point de), 277.

pondo, 47.

pone, 236.

ponere, 145; constr., 249.

posco, 145; constr. § 385, Rem. II.

posse, conjug., 119.

post, 226, 316.

posterus, posterior, 67.

postquam, 341.

postremus, 67.

potior, constr., 301.

potius quam, § 480.

potio, 138; potus, 186.

« pour » rendu par le dat., 304; différentes manières de rendre

« pour », devant un inf., 348, 349.

« pour un Romain, pour ce temps-là », 377.

« pour le cas où », § 475.

« pour que », § 478.

« pourvu que », § 477.

« pouvoir », 212.

prae (préposition), 245.

prae- (adj. composés de), 69.

praeter, 239.

prandeo, 140; pransus, 186.

preces, 42.

prehendo, prendo, 145.

premo, 145.

PRÉNOMS ROMAINS, 386.

PRÉPOSITIONS : gouvernant l'acc., 224-242; l'abl., 242-247; l'acc. ou l'abl., 247-252; — propositions employées comme adv., 252; — place des prépositions, 253; — répétition, 253, 254; — prép. en composition; changements dans la forme des prép., 254-261.

« près de », 377.

« prétendre », 213.

primo, 224.

primum, 225.

primus, 67, 74.

prior, 67.

priusquam, 341, 342.

pro, 245, 261.

prodo, 145.

proficiscor, 188.

progredior, 188.

prohibeo, constr., 337.

promo, 134.

PRONOMS NEUTRES, construits avec un gén., 290.

Pronoms personnels, 88; des 1^{re} et 2^e personnes, 89; de la 3^e pers. (réfléchi et non réfléchi), 90, 91; — démonstratifs, 95; emploi, 97; — relatifs, 102; accord de ces pronoms, 103; — interrogatifs, 103; — indéfinis, 107.

Pronoms démonstratifs (neutre des) servant à rendre l'idée de certains substantifs français, 116.

Pronom s'accordant avec un nom mais équivalant à un génitif complètement de ce nom, 116.

PRONONCIATION, 9.

prope, 240.

propinquus, compar. et superl., 68.

PROPOSITION, analyse logique : 276, 277; — propos. complétives commençant par *quod*, 325, 326; interrogatives indirectes, 326-328; infinitives, 328-334; — subordonnées circonstancielles, 338-357; — conjonctions marquant une idée de cause, 338, 339; de concession, 339-344; de temps, 341-343; une supposition, 343-348; le but, 348, 349; la conséquence, 349-350; conj. de comparaison, 350-352; — propositions relatives (remarques sur les), 353-357.

Proposition relative remplaçant un substantif, 55.

Prop. subord. au subjonctif, remplaçant un subs. abst., 56.

« propre » : son propre, 94 (§ 155, Rem. I).

propter, 240.

Prosodie, syllabes longues, brèves, communes, 384-386.

prosum, 119.

-pte, 93.

pudef, 208, 295.

« puisse », § 465.

pungo, 145.

puppis, acc. et abl., 31.

purgor, = purgo me, 169.

Q

quero, 141.

quæso, 207.

qualis, 351.

quam, 220, 221; après un compar., 289; devant un superl., 71.

quam multi, 218.

quamvis, 339, 340.

« quand », § 469.

« quand même », § 476.

quanquam, 339, 340.

quanti, 221.

quanto, 220, 221, 351.

quantum, 219, 220, 221.

quantus, 218, 351.

quasi, 346.

quatio, 145.

-que, 265.

« que de » devant un subst., 218;

« que », devant un verbe, 220; —

« que » marquant la conséquence, 349; — « que » marquant la comparaison, 289, 350, 351; — « que » après plus, autant, etc., 351.

« que faire » ? § 437.

queo, 199.

QUESTIONS DE LIEU, 309-314.

QUESTIONS DE TEMPS, 314-317.

qui, pron. relat., 102; — après idem, 351.

qui, adj. ou pron. interrogatif, 103, 186; adj. exclamatif, 197; adj. indéfini, 197.

qui, abl. neutre du relatif, 102;

qui, abl. neutre de quis, 406.

quia, avec les verbes se réjouir, affliger, etc., § 463, signifiant « parce que », § 465.

quicumque, 192, 193; constr., 352.

quidam, 109. Différence avec aliquis, 109 en note.

quiesco, 145.

quilibet, 113.

quin, 337, cf. 368 (note).

quin, avec les verbes empêcher, § 461; avec non dubito, § 462; dans l'expression « non que... ne... pas », § 465.

quippe qui, § 465.

Quirites, gén. plur., 35.

quis, pron. et adj. interrogatif, 105, 106.

quis, pron. indéfini, 107 (§§ 178 et 179).

quis, dat.-abl. pl. du relatif, 102.

quisnam, 106.
 quispiam, 108.
 quisquam, 111.
 quisque, 109.
 quisquis, 103, constr., 352.
 quivis, 112.
 quo, pour *ut eo*, 349; *quo*, correspondant à *eo*, 351.
 quod, pour traduire *ce fait que*, § 441; avec les verbes « se réjouir », « affliger », etc., § 463; signifiant « parce que », § 465; dans l'expression *non quod*, § 465.
 quoad « tant que », § 467; « jusqu'à ce que », § 468.
 « quoique », § 466.
 quominus, 337.
 quoniam, 338, 362 (§ 498, Rem. II).
 quot, 218, 351.
 quotus, 107.

R

« raison ». N'avoir pas de raison pour, 377; ce n'est pas une raison pour, 377.
 re-, 263.
 recido, 145.
 recido, 146.
 « réciproquement », s'*aimer réciproquement*, 91, 92.
 recordari, constr., 296.
 reddo, 116.
 REDOUBLEMENT du parfait, 132, 143. (notes 1 et 2), 145 (note 3).
 réfero, 193.
 réfert, 193, 295.
 RÉFLÉCHI (adjectif possessif), 93, 363.
 RÉFLÉCHI (pronom), 91, 363.
 rego, 134.
 RELATIF (pronom.), déclinaison, § 167; règle *quas scripsisti litteras*, § 171, 172; — remplaçant une conjonction et un démonstratif, § 345.
 RELATIVES (propositions), marquant une idée de *cause*, § 465; marquant une idée de *but*, § 478; marquant la *conséquence* avec *is*, § 479; marquant la *comparaison* avec *idem*, § 480; dans l'expression *sunt qui*, § 481.
 « réjouir (se) de », construction, 463.
 relinquo, 146.
 reor, 187.
 repello, 146.

reperio, 147.
 requies, 149.
 rescindo, 146.
 retineo, 140 (en note).
 rettuli, rétuli, 193.
 retundo, 146.
 revertor, 185.
 rideo, 140.
 rogare avec deux acc., 293, note.
 rumpo, 146.
 ruo, 146.
 rure, 311; ruri, 309; rus, 310.

S

sæpio, 147.
 salio, 147.
 salubris, -bre, 30; superl., 65.
 salve, 207.
 sancio, 147.
 « sans » (locut. div.), 378.
 sapio, 141.
 satior = me satio, 169.
 satis, 219, 220, 221.
 « savoir », 213.
 scalæ, 9.
 scando, 146.
 scindo, 146.
 scisco, 141.
 scribo, 133.
 se-, sed-, 264.
 seco, 138.
 secundum, 211.
 securis, acc. et abl., 31.
 sedeo, 140.
 sedes, gén. pl. 31.
 SEMI-DÉPONENTS (verbes), 185.
 senex, 41.
 senior, 67.
 sentio, 147.
 « sentir (se) », 209.
 sæpello, 147.
 sero, 146.
 « servir (ne) qu'à », 378.
 sestertius, sestertia, sestertium, 388.
 seu... seu, 346.
 si avec le subj., 343; avec l'indicatif, 345; signifiant « pour le cas où », 346.
 « si ce n'est », § 474.
 sideo, 146.
 silvestris, -tre, 30.
 si minus, § 474.

simul ac, conjonction de temps, § 467.
 « si » devant un adj., 220.
 « si », dans les réponses, 230.
 « si » (conjonction) rendu par *nē*, num ou *utrum*, 327.
 similis, superl., 65; constr., 288.
 sine, 246.
 singuli, 82, 84.
 sino, 146.
 sin minus, § 474 (note).
 si non, 345.
 sisto, 146.
 sitis, acc. et abl., 31.
 sive... sive, 269, 346, 347.
 socius, gén. pl., 23.
 soleo, 185.
 solus, 115.
 solvo, 136.
 « sou, sa, ses », 93, 363.
 sono, 138.
 SOUHAITS: manière de les exprimer, 324.
 spargo, 146.
 specimen, sans plur., 41.
 sperno, 146.
 splendeo, 141.
 SPONDEE, 381.
 spondeo, 140.
 sponsalia, 30.
 sponte, 43.
 stātum, 146; stātum, 138.
 sterno, 146.
 steti, 138; stiti, 138 n. 5.
 sto, 138.
 strepo, 146.
 stringo, 146.
 struo, 146.
 stūdēdo, 140.
 STYLE INDIRECT, 361-366.
 suadeo, 146.
 sub, 250, 260, 261.
 SUBJONCTIF dans le sens du conditionnel, 151, 152; 2^e pers. du subj. rendant l'idée du français « on », 173; subj. exprimant un ordre, une défense, 323; un souhait, 324; une délivération, 323; — subj. dans l'interrogation indirecte, 326-328; — subj. après *ut*, 348, 349; après *ne*, §§ 436, 438, 439, 458, 459, 460, 461, 477, 478; après *quominus* ou *quin*, 337; après *quod*, 337; après *cum*, 343; après *dum*, 342, 348; après *si*, 343, 344; après *quasi*, 348; après un relatif, 352 (§ 481, avec la Rem.); subj. tout

seul au lieu du subj. précédé de *ut*, 335; — subj. dans le style indirect, 361-366.

SUBSTANTIFS usités seulement au singulier: 1^{re} décl., 18; — 2^e décl., 25; — 3^e décl., 41.

— usités seulement au pluriel: 1^{re} décl., 18; — 2^e décl., 26; — 3^e décl., 42.

— changeant de sens au pluriel: 1^{re} décl., 18; — 2^e décl., 26; — 3^e décl., 42.

— changeant de genre au pluriel: 2^e décl., 25.

Substantifs de deux genres au pluriel, 25.

Subst. et adj. qui ont le génitif plur. en *-ium*, 27; *parisyllabiques*: en *-is*, 27; en *-e*, 28; en *-er*, 29; en *ēs*, *-ale* ou *-are*, 30; cas particuliers, 31. — *imparisyllabiques*, 33; cas particuliers, 34.

Subst. et adj. qui ont le génitif pluriel en *-um*, 38; — irréguliers de la 3^e décl., 40.

— qui appartiennent à plusieurs décl., 48.

Subst. grecs, 49.

Substantifs en *-tor*, *-sor*, § 349, 2^e; sens et emploi de ces substantifs, 50.

Emploi de certains substantifs pour donner à la pensée plus de précision, 61.

Substantif abstrait remplacé par un verbe, 54; — par une proposition relative, 55; — par une interrogation indirecte, 55; — par une propos. subord. au subjonctif, 56; — par une propos. à l'infinitif, 56; — par un participe, 57.

SUBSTANTIFS ABSTRAITS (pluriel des), 58-59.

Substantif français (accompagné d'un complément) remplacé par un adjectif, 73.

subter, 251.

suesco, 146.

« sujet (n'avoir pas) de », 378.

sum: *amatus sum* ou *fui*, 167; *sum* construit avec le gén., 298; le dat., 298; avec un double dat., 299; avec l'abl. de prix, 302; — *esse* sous-entendu, 155, 172, 173; *est* ou *sunt* sous-entendu, 172, 173; — *sunt qui...* avec le subj., 352.

summus, 67, 71.

sumo, 134.

supellex, 41.

super, 251.

superbio, 147.
 superior, 67, 71.
 superus, 67 (*en note*).
 SUPERLATIF, 63, 64, 65; — des adj. en **-ficus** et en **-volus**, 66; irréguliers, 65; — superl. relatif avec **unus** ou **unus omnium**, 70; précédé de **quam** avec ou sans **posse**, 74; double sens du superl., 63; — superl. de l'adverbe, 215.
 SUPIN en **um** et en **u**, 153, 154; — supin des verbes de la 1^{re} conj., 138; de la 2^e conj., 139-141; de la 3^e conj., 141-147; de la 4^e conj., 147.
 SUPPLEX, abl. 40.
 SUPPLICO, 438.
 SUPPOSITION; manière d'exprimer une supposition, § 438.
 SUPRA, 237.
 SUPREMUS, 71.
 SURGO, 146.
 SURNOMS ROMAINS, 386.
 SUS, 41.
 SUUS, 91, 363.
 SYLLABES longues ou brèves, 384-386.
 SYNTAXE d'accord, 276-283; — accord du verbe, 277; de l'attribut, 277-280; de l'apposition, 280; de l'adj. qualificatif, 280, 281; — accord selon le sens, 281, 282; — de complément: complém. du subst., 283; règle *cum magni animi cognoverat*, 284; de l'adj., 285-289; du compar. et du superl., 289, 290; du pronom, 290; du verbe, 290-303; de l'adverbe, 303; — compléments circonstanciels, 303-317; de lieu, 309-314; question **ubi**, 309; **quo**, 310; **unde**, 311; **qua**, 313; emploi de la prép. avec les noms de ville, les mots **rus**, **domus**, 310-314; de temps, 314-317; — syntaxe des propositions subordonnées, 325-380.
 TÆDET, 208, 295.
 TALIS, § 480.
 TAM, 220, 221.
 TAMETSI, 340.
 TAM MULTI, 218.
 TANGO, 146.
 TANQUAM, 346.
 « tant de », devant un subst., 218.
 « tant que », § 467.

TANTI, 221.
 TANTO, 220, 221.
 TANTUM, 218, 219 (*en note*), 221.
 TANTUS, 218, 351.
 « tel... tel... », 351.
 TEMPS (formation des): 130; — emploi, 319; — présent au lieu du parfait, 319; imparfait, 319-320; parfait, 319; futur antérieur, 320; — emploi de temps dans le style épistolaire, 321; — rapport des temps des propos. principale et subordonnée, 321-322; — concordance des temps, 357-358.
 « tarder ». — Il me tarde de, 378.
 « tel que » marquant la conséquence, § 479; marquant la comparaison, § 480.
 TENDO, 146.
 TENE0, 140.
 « tenir ». — Il ne tient qu'à moi..., 379.
 TENUUS, 247.
 TERCEO, 140.
 TERNI, 82.
 TERO, 141.
 TERRA, 309.
 TERRESTRIS, -tre, 30.
 TESTATUS pris au sens passif, 186.
 TIBERIS, acc. et abl., 31, 32.
 TIMEO, 140; construc., § 459.
 TOLLO, 147.
 TONDEO, 140.
 TORQUEO, 140.
 TORREO, 140.
 TOT, 218.
 TOTUS, 115.
 TRADO, 147.
 TRABO, 134.
 TRANS, 238, 262.
 TRANSITIFS (verbes), 117.
 TREMO, 147.
 TRES, 80.
 TRIBUS, dat. plur., 45.
 TRINI, 82.
 Trojigena, gén. pl. poét. *Trojigenum*, 17.
 « trop de », devant un subst., 219; *trop*, devant un adj., 220 (cf. § 126); à côté d'un verbe, 221; « trop peu de », devant un subst., 218; *trop peu*, devant un adj., 220.
 TUEOR, 187.
 TUNDO, 147.
 TURRIS, acc. et abl., 31.

tussis, acc. et abl., 31.
 TUTE, 90.
 TUTO, 215.
 ubi, conjonction de temps, 341.

U

ULCISCOR, 188.
 UMIUS, 111.
 ULTERIOR, 67.
 ULTIMUS, 67, 71.
 ULTRA, 238.
 UNI, 79.
 UNUS, 79; *unus... alter*, 114.
 UNUSQUISQUE, 109.
 URCEO, 140.
 URO, 147.
 usque 225 et note 2.
 ut, après les verbes signifiant « ordonner », § 458; après *verecor*, etc., § 459; — conjonction de temps, § 467; signifiant « à supposer que, en admettant que, quand même », § 476; « afin que », § 478; « pour que », devant un comparatif, § 478; marquant la conséquence, § 479; après *is*, remplacé par le pronom relatif, § 479; *ut* pour *ita ut*, § 479.
 UTER, relatif, 103.
 UTER, interrogatif, 106.
 UTERCUMQUE, 103.
 UTERLIBET, 113.
 UTERQUE, 110.
 UTERVIS, 113.
 UTILIS, constr. 287.
 UTINGAM, 324.
 UTOR, 188; construction, 301.
 ut pote qui, § 465, Rem. II.
 ut primum, 344.
 ut qui, § 465, Rem. II.
 UTRUM, 230, 327.

V

VÆ, 347.
 VAS, 49.
 -VÈ, 266.
 VÈ, 264.
 VEILLES (divisions de la nuit), 394.
 VEL, 966.
 VELLO, 147.
 VELUT SI, 346.
 VENDO, 147.

« vendre »: constr. des verbes signifiant *vendre*, 221, 222.
 VENEO, § 276, Rem. III.
 VENIO, 147.
 « venir », locut. div., 379.
 VERBERA, sans sing., 42.

VERBES: transitif et intransitif; voix active et passive; conjugaisons, 117-173; voix déponente, 173-189; — verbes irréguliers, 189-202; défectifs, 202-207; impersonnels, 207-208; verbes en **-to**, **-so**, **-tito**, **-sito**, **-ito**, 274; en **-sco**, 135, 136; — verbes composés, 254-263. — Accord du verbe, 277; verbe s'accordant avec l'attribut ou l'apposition, au lieu de s'accorder avec le sujet, 279, 280; — verbes construits avec l'acc., 290-294; le gén., 294-296; le dat., 296-299; l'abl., 299-303; — verbes construits avec l'inf. seul, 323-334; avec l'inf. accompagné d'un *sujet* à l'accus., 328, 329, 330, 337 (§ 463, Rem. I); avec le subj. seul, 335 (§ 458, Rem. II); avec **ut**, 334; avec **ne**, 335, 336; avec **quominus**, **quin**, 337; avec **quod**, 337; — construction des verbes signifiant « dire, croire, savoir », 328 et suiv.
 VERBES au lieu de substantifs, 54.
 Verbe actif exprimant non l'action qu'on fait, mais l'action qu'on fait faire, 209.

Verbes (deux) latins unis par *et*, *ac*, *que*, remplaçant un verbe et un adverbe, 210.

Verbe latin remplaçant un adverbe français, 211.

VERBES RÉFLÉCHIS FRANÇAIS traduits en latin par le passif, 333.

VERO, 266.
 VERSUS, 235.
 VERTO, 147.
 verum, 266; *verum tamen*, 266; *verum etiam*, 266.
 VESCOR, 188, 301.
 VESPER, 49.
 vestis, sans pl., 41.
 vestri, vestrum, 89, 90.
 VETO, 138, const., § 460, Rem.
 VETUS, abl., 39; superl., 65.
 vicem, nom defectif, 43; **vicem meam**, **tuam**, etc., 43 (*en note*); **in vicem**, 92.
 video, suivi d'un participo présent, 140.
 video, videor, 140 (*et la note*).

videtur, sens de l'impersonnel
videtur, § 454.
 vincio, 147.
 vinco, 147.
 vis, décl., § 84.
 viso, 147.
 « vivant (de mon) », 53.
 vivo, 147.
 Vocatif des subst. et des adj. en
 -ius, 23.
 « voir (se) », 209.

Voix active, 117; passive, 156;
 déponente, 174.
 volo, 196; *velim*, *vellem*. 152; —
accipias velim, 335 (§ 458, Rem. II).
 volvo, 136.
 vomo, 147.
 « vouloir » 213.
 voveo, 140.
 vulgus, 24.
 Voyelles brèves et longues, 7;
 communes, 8.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	7
NOTIONS PRÉLIMINAIRES	5

ÉTUDE DES FORMES

CHAPITRE PREMIER. — Le sub- stantif et l'adjectif. — Dé- clinaisons.	15	CHAPITRE V. — Le verbe.	117
Première déclinaison.	16	Verbe <i>sum</i>	118
Deuxième —	19	<i>Prosum</i> , <i>possum</i>	119
Troisième —	26	VOIX ACTIVE.	
Quatrième —	44	Première conjugaison.	120
Cinquième —	46	Deuxième —	122
Remarques générales sur les dé- clinaisons.	49	Troisième — (1 ^{er} type).	124
Déclinaison des substantifs grecs. Latinismes et gallicismes. — Le substantif.	53	id. — (2 ^e type).	126
Quatrième —	128	Observations sur la formation des temps.	130
CHAPITRE II. — L'adjectif.	62	Irrégularités dans la formation du parfait et du supin.	137
Degrés de signification. — Le comparatif et le superlatif.	63	Observations sur diverses for- mes verbales.	148
Remarques sur les comparatifs et les superlatifs.	60	Observations sur l'emploi des temps et des modes de la con- jugaison latine.	150
Latinismes et gallicismes. — L'adjectif.	72	VOIX PASSIVE.	
CHAPITRE III. — Les noms de nombre.	77	Première conjugaison.	156
Noms de nombres cardinaux et ordinaux.	77	Deuxième —	158
Noms de nombres distributifs.	81	Troisième — (1 ^{er} type).	160
Adjectifs multiplicatifs.	81	id. — (2 ^e type).	162
Expression des fractions.	86	Quatrième —	164
CHAPITRE IV. — Les pronoms. — Les adjectifs pronomi- naux.	88	Observations sur les formes du passif.	166
I. Pronoms personnels.	88	Emploi des formes du passif.	167
II. Adjectifs possessifs.	92	Manières de rendre de <i>on</i>	170
III. Pronoms démonstratifs.	95	VOIX DÉPONENTE.	173
<i>Idem</i> , <i>ipse</i>	99	Première conjugaison.	174
IV. Pronoms relatifs.	102	Deuxième —	178
V. Pronoms interrogatifs.	105	Troisième — (1 ^{er} type).	178
VI. Pronoms indéfinis.	107	id. — (2 ^e type).	180
Gallicismes et latinismes. — Pro- noms démonstratifs et relatifs.	116	Quatrième —	182
		Observations sur la conjuga- ison déponente.	184

videtur, sens de l'impersonnel
videtur, § 454.
 vincio, 147.
 vinco, 147.
 vis, décl., § 84.
 viso, 147.
 « vivant (de mon) », 53.
 vivo, 147.
 Vocatif des subst. et des adj. en
 -ius, 23.
 « voir (se) », 209.

Voix active, 117; passive, 156;
 déponente, 174.
 volo, 196; *velim*, *vellem*. 152; —
accipias velim, 335 (§ 458, Rem. II).
 volvo, 136.
 vomo, 147.
 « vouloir » 213.
 voveo, 140.
 vulgus, 24.
 Voyelles brèves et longues, 7;
 communes, 8.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	7
NOTIONS PRÉLIMINAIRES	5

ÉTUDE DES FORMES

CHAPITRE PREMIER. — Le sub- stantif et l'adjectif. — Dé- clinaisons.	15	CHAPITRE V. — Le verbe.	117
Première déclinaison.	16	Verbe <i>sum</i>	118
Deuxième —	19	<i>Prosum</i> , <i>possum</i>	119
Troisième —	26	VOIX ACTIVE.	
Quatrième —	44	Première conjugaison.	120
Cinquième —	46	Deuxième —	122
Remarques générales sur les dé- clinaisons.	49	Troisième — (1 ^{er} type).	124
Déclinaison des substantifs grecs. Latinismes et gallicismes. — Le substantif.	53	id. — (2 ^e type).	126
Quatrième —	128	Observations sur la formation des temps.	130
CHAPITRE II. — L'adjectif.	62	Irrégularités dans la formation du parfait et du supin.	137
Degrés de signification. — Le comparatif et le superlatif.	63	Observations sur diverses for- mes verbales.	148
Remarques sur les comparatifs et les superlatifs.	60	Observations sur l'emploi des temps et des modes de la con- jugaison latine.	150
Latinismes et gallicismes. — L'adjectif.	72	VOIX PASSIVE.	
CHAPITRE III. — Les noms de nombre.	77	Première conjugaison.	156
Noms de nombres cardinaux et ordinaux.	77	Deuxième —	158
Noms de nombres distributifs.	81	Troisième — (1 ^{er} type).	160
Adjectifs multiplicatifs.	81	id. — (2 ^e type).	162
Expression des fractions.	86	Quatrième —	164
CHAPITRE IV. — Les pronoms. — Les adjectifs pronomi- naux.	88	Observations sur les formes du passif.	166
I. Pronoms personnels.	88	Emploi des formes du passif.	167
II. Adjectifs possessifs.	92	Manières de rendre de <i>on</i>	170
III. Pronoms démonstratifs.	95	VOIX DÉPONENTE.	173
<i>Idem</i> , <i>ipse</i>	99	Première conjugaison.	174
IV. Pronoms relatifs.	102	Deuxième —	178
V. Pronoms interrogatifs.	105	Troisième — (1 ^{er} type).	178
VI. Pronoms indéfinis.	107	id. — (2 ^e type).	180
Gallicismes et latinismes. — Pro- noms démonstratifs et relatifs.	116	Quatrième —	182
		Observations sur la conjuga- ison déponente.	184

Irrégularités dans la formation des temps des verbes déponents.	187
VERBES IRRÉGULIERS.	189
VERBES DÉFECTIFS.	202
VERBES IMPERSONNELS.	207

Galléismes et latinismes. — Le verbe. 209

CHAPITRE VI. — L'adverbe. 214

Adverbes de manière.	214
Adverbes de lieu.	216
Adverbes de quantité.	216
Adverbes numériques.	222
Adverbes de négation.	225
Adverbes d'interrogation.	229
Latinismes et galléismes. — L'adverbe.	231

CHAPITRE VII. — La préposition. 234

Prépositions gouvernant l'accusatif.	234
Prépositions gouvernant l'ablatif.	242
Prépositions gouvernant tantôt l'accusatif, tantôt l'ablatif.	247
<i>Causa, gratia</i> . — Prépositions employées comme adverbes.	252
Remarques sur les prépositions.	253
Prépositions dans les mots composés.	254

CHAPITRE VIII. — La conjonction (conjonctions de coordination). 265

Remarques sur les conjonctions de coordination.	268
---	-----

CHAPITRE IX. — L'interjection. 271

CHAPITRE X. — Dérivation et composition. 274

SYNTAXE

CHAPITRE PREMIER. — Syntaxe d'accord. 276

CHAPITRE II. — Syntaxe de complément. 283

I. Compléments du substantif.	283
II. Compléments de l'adjectif.	285
III. Compléments du comparatif et du superlatif.	289
IV. Compléments du pronom.	290
V. Compléments du verbe.	290
VI. Compléments de l'adverbe.	303
VII. Compléments circonstanciels.	303
VIII. Compléments circonstanciels de lieu.	309
IX. Compléments circonstanciels de temps.	314
X. Propositions exclamatives.	315
Résumé de l'emploi des cas.	317

CHAPITRE III. — Temps et modes. 319

CHAPITRE IV. — Syntaxe des propositions subordonnées. 325

I. Propositions complétives commençant par <i>quod</i> , « ce fait que ».	325
II. Propositions interrogatives indirectes.	326
III. Propositions infinitives.	328

IV. Infinitif français rendu en latin par <i>ut, ne, quin, quoniam, quin, quod</i>	334
--	-----

V. Propositions subordonnées circonstancielles (conjonctions marquant une idée de <i>cause</i> , — de <i>concession</i> , — de <i>temps</i> , — de <i>supposition</i> , — de <i>but</i> , — de <i>conséquence</i> , — de <i>comparaison</i> . — Remarques sur les propositions relatives).	338
Remarques sur les propositions participiales.	353

CHAPITRE V. — La concordance des temps. — Le style indirect. 357

Latinismes et galléismes. — Diverses locutions françaises.	366
--	-----

APPENDICE I. — Premières notions de métrique et de prosodie. 380

APPENDICE II. — Les noms romains. 386

APPENDICE III. — Poids et mesures. 387

APPENDICE IV. — Calendrier romain. 388

Index alphabétique. 390

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

PAGES CHOISIES DES GRANDS ÉCRIVAINS

Cicéron (P. MONCEAUX). 1 vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile. 4

On a réuni dans ce recueil les pages les plus célèbres et les plus belles de Cicéron, en y intercalant aussi d'autres morceaux moins connus qui aident à comprendre sa physionomie. Tous ses ouvrages importants sont ici représentés, et les fragments sont reliés par de courtes *notices*, grâce auxquelles on ne perd point de vue l'ensemble. On y étudie successivement l'avocat, l'orateur politique, le rhéteur, le philosophe l'écrivain épistolaire. A côté des fougueuses périodes des *Philippiques* et des *Catilinaires*, des brillantes plaidoiries pour *Archias* et *Murena*, des délicats fragments sur la *Vieillesse* et sur l'*Amitié*, une place assez importante a été faite à la *correspondance*, la partie la plus aimable de son œuvre, dans laquelle il s'est peint lui-même sans y penser. Une introduction complète et précise permet d'embrasser d'un coup d'œil la carrière et l'œuvre de Cicéron. On a donné un soin tout particulier à la traduction, qui est entièrement nouvelle. On a voulu, avant tout, être exact et satisfaisant aux exigences de la philologie moderne. Mais on a voulu aussi être clair et lisible; et l'on n'a épargné aucun effort pour que ces *Pages*, fidèlement traduites du latin, fussent aussi de vraies pages de français.

Ainsi conçu, ce volume est à la fois un livre de lecture et un livre d'enseignement. Il s'adresse d'abord aux personnes qui, ne sachant pas le latin ou l'ayant oublié, ou n'ayant pas le loisir de recourir au texte des œuvres complètes, désireraient cependant se faire une idée juste de Cicéron. Les gens du monde, les jeunes filles curieuses de littérature ancienne, les étudiants y trouveront un manuel commode et un livre d'une lecture agréable et élevée.

PAGES CHOISIES DES GRANDS ÉCRIVAINS

Virgile (A. WALTZ). 1 volume in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile. 4 »

Il n'est guère de fortune littéraire qui puisse être comparée à celle de Virgile. L'admiration de ses contemporains le plaça au premier rang des écrivains latins, qu'il a depuis conservé. Au moyen âge, l'imagination populaire avait fait du poète, non pas seulement un savant universel et un astrologue, mais un véritable thaumaturge. Aujourd'hui encore, Virgile conserve son rang en tête des écrivains latins et parmi les auteurs qui honorent l'humanité. Ses vers demeurent la principale matière des études latines dans toutes les écoles où subsiste la culture classique, et ils charmeront longtemps encore les lettrés de tous les pays où se conserve l'intelligence de la langue romaine. C'est pour satisfaire la légitime curiosité de ceux qui ne sont pas à même — ou qui ne sont plus à même — de lire les œuvres de Virgile dans le texte, que M. Waltz en a traduit les pages les plus remarquables.

Les églogues citées sont traduites en entier ou à peu près; pour les *Georgiques*, le traducteur s'est contenté d'indiquer rapidement la place de chaque extrait dans le tissu du poème. Mais pour l'*Énéide*, il lui a paru préférable de relier les morceaux par des résumés, de façon à présenter un récit complet et suivi. On approuvera certainement cette méthode.

M. Waltz a réduit le plus possible le nombre et la dimension des notes indispensables; il a placé à la fin du volume un index des noms propres et il a intercalé deux cartes, l'une pour les six premiers livres de l'*Énéide*, l'autre pour les six derniers, grâce auxquelles on pourra suivre aisément le héros dans ses pérégrinations et se rendre compte de l'emplacement des localités de l'Italie mentionnées par le poète.

PAGES CHOISIES DES GRANDS ÉCRIVAINS

Homère (MAURICE CROISSET). 1 vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50; relié toile. 4 »

Homère est peut-être, entre les grands poètes, celui qu'il est le moins permis d'ignorer. Il est également propre à intéresser de jeunes lecteurs par ses récits, tantôt héroïques, tantôt merveilleux, et à charmer des esprits déjà mûrs par la peinture, à la fois simple et profonde, des sentiments humains.

Ces *Pages choisies* contiennent une série de morceaux traduits, encadrés dans une analyse continue. On s'est efforcé, dans cette analyse, de resserrer toutes les parties du récit dont l'intérêt a diminué par l'effet du temps, par exemple les longues narrations de batailles; et toutefois, en les abrégeant, il a paru bon d'en conserver autant que possible la couleur générale, les traits connus, les expressions souvent citées, ne fût-ce que pour mettre le lecteur en état de comprendre les allusions au texte d'Homère, si fréquentes chez les auteurs classiques.

Quant aux morceaux traduits — et la traduction en est entièrement nouvelle, — ce sont d'abord les plus beaux, et ensuite un certain nombre de ceux qui caractérisent le mieux cette antique poésie. Il y en a d'étendus, tels que l'altercation d'Achille et d'Agamemnon, les adieux d'Hector et d'Andromaque. Il y en a aussi de fort courts; car, dans les récits même qui ont été abrégés, il arrive souvent qu'une comparaison de quelques vers ou un passage descriptif offrent des beautés de premier ordre.

Tel qu'il est, ce volume s'adresse en premier lieu à la jeunesse, même aux jeunes filles. Il s'adresse ensuite aux personnes qui, voulant relire Homère, y trouveront ce qu'il y a de plus admirable dans le grand poète, tout ce qu'il importe de ne pas oublier.

Cours RIEMANN et GOELZER
(Programmes de 1902).

LANGUE LATINE

La Première Grammaire Latine (Classes de Sixième et de Cinquième), avec Exercices en regard des règles et Lexiques. 1 vol. in-18 Jésus, cart. 1 50

Exercices Latins (Classes de Sixième et de Cinquième), avec Lexiques. 1 vol. in-18 Jésus, cart. 2 »

La Deuxième Grammaire Latine (Classes de Quatrième et de Troisième), avec Exercices en regard des règles et Lexiques. 1 vol. in-18 Jésus, cart. 2 50

Grammaire Latine complète : Théorie seule, étude des formes, syntaxe, latinismes et gallicismes. 1 volume in-18 Jésus, cartonné. 3 50

LANGUE GRECQUE

La Première Grammaire grecque (Classes de Quatrième et de Troisième), avec Exercices en regard des règles et Lexiques. 1 vol. in-18 Jésus, cart. 2 »

Exercices Grecs (Classes de Quatrième et de Troisième), avec Lexiques. 1 vol. in-18 Jésus, cart. 2 »

Grammaire grecque complète (Classes de Seconde et de Première), sans Exercices. 1 vol. in-18 Jésus, cartonné. 3 »

Exercices Grecs (Classe de Seconde). In-18 Jésus, cartonné. 2 »

Exercices Grecs (Classe de Première). In-18 Jésus, cartonné. 2 »

CLASSIQUES FRANÇAIS

La Chanson de Roland (L. PETIT DE JULLEVILLE). Un volume in-18 Jésus, broché. 1 25

Extraits des Chroniqueurs français du moyen âge : Villehardouin, Joinville, Froissart, Commines (L. PETIT DE JULLEVILLE). Un volume in-18 Jésus, broché. 2 50

Théâtre choisi de Corneille (P. DESJARDINS). Un volume in-18 Jésus, broché. 4 »

Théâtre choisi de Racine (L. PETIT DE JULLEVILLE). Un volume in-18 Jésus, broché. 3 »

Théâtre choisi de Molière (M. ALBERT). Un volume in-18 Jésus, broché. 4 »

Fables de La Fontaine (A. GAZIER). Un volume in-18 Jésus, cartonné. 1 50

Fables de La Fontaine (L. CLÉMENT). Un volume in-18 Jésus, broché. 2 75

Œuvres poétiques de Boileau (A. GAZIER). Un volume in-18 Jésus, broché. 2 »

Les Caractères, de La Bruyère (G. PELLISSIER). Un volume in-18 Jésus, broché. 2 50

Oraisons funèbres de Bossuet (A. GAZIER). Un volume in-18 Jésus, broché. 2 »

Les Aventures de Télémaque, de Fénelon (R. PESSONNEAUX). Un volume in-18 Jésus, broché. 2 »

Histoire de Charles XII, de Voltaire (M. WAHL). Un volume in-18 Jésus, broché. 2 »

Le Siècle de Louis XIV, de Voltaire (RÉBELLEAU et MARION). Un volume in-18 Jésus, broché. 4 »

Précis du Siècle de Louis XV, de Voltaire (M. FALLEU). Un volume in-18 Jésus, broché. 3 »

Discours préliminaire de l'Encyclopédie, de d'Alembert (E. PICAVET). Un volume in-18 Jésus, broché. 1 75

Considérations sur les causes de la Grandeur des Romains et de leur Décadence, de Montesquieu (G. COMPAYRÉ). Un volume in-18 Jésus, broché. 1 50

Lettres du XVIII^e siècle (A. CAHEN). Un volume in-18 Jésus, broché. 3 50

Extraits historiques de Michelet (CH. SEIGNOBOS, sous la direction de M^{me} Michelet). Un volume in-18 Jésus, broché. . . 3 »

LANGUES VIVANTES

Allemand

COURS HALBWACHS et WEBER

L'Année préparatoire d'Allemand, par MM. HALBWACHS, professeur au lycée Saint-Louis, et WEBER, professeur au lycée de Versailles. 1 vol. in-12, cart. 1 50

La Première année d'Allemand. 1 vol. in-12, cartonné. 1 60
Livre du Maître..... 1 25

La Deuxième année d'Allemand. 1 vol. in-12, cartonné. 2 »
Livre du Maître..... 1 50

La Troisième année d'Allemand (Grammaire allemande complète). 1 vol. in-12, cartonné. 2 »

Exercices allemands de Troisième année. 1 v. in-12, cart. 2 50
Livre du Maître..... 2 50

Thèmes allemands correspondant à la Troisième année. 1 vol. in-12, cartonné..... 2 »
Livre du Maître..... 3 »

Mots allemands et Conversations (Extraits de la 3^e année d'Allemand). 1 vol. in-12, cart. 1 50

Précis grammatical et Vocabulaire de Langue allemande, par M. HALBWACHS. 1 vol. in-12, relié toile..... 1 50

Choix gradué de Chansons allemandes, avec musique, par MM. TAVERNIER et ADAM. 1 vol. in-8^e, cartonné..... 1 25

Cours d'Allemand commercial, par M. J.-CH. REUSST, professeur à l'École J.-B.-Say. 1 vol. in-18 jésus, cartonné..... 2 75

L'Allemand commercial: Lettres et Formules commerciales. Reproductions photographiques d'originaux allemands, par MM. PROUST et WOLLENSCHLÄGER. 1 vol. in-1^o, cartonné..... 5 »

Anglais

COURS BARET

L'Année préparatoire d'Anglais, par M. A. BARET, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris. 1 vol. in-12, cart. 1 25

La Première année d'Anglais. 1 vol. in-12, cartonné..... 1 25
Livre du Maître..... 1 »

La Deuxième année d'Anglais. 1 vol. in-12, cartonné..... 2 »
Livre du Maître..... 1 »

La Troisième année d'Anglais (Grammaire anglaise complète). 1 vol. in-12, cartonné..... 2 50
Livre du Maître..... 4 »

Précis grammatical de Langue anglaise, avec appendice alphabétique, par M. E. HAUSSAIRE, professeur au lycée Carnot. 1 vol. in-12, relié toile..... 2 »

Particularités de la Langue anglaise, par M. E. HAUSSAIRE. 1 vol. in-12, relié toile..... 2 50

Cours d'Anglais commercial, par M. P. CARROUÉ, professeur à l'École J.-B.-Say. 1 vol. in-12, cartonné..... 2 50

Cours élémentaire d'Anglais commercial, par M. P. CARROUÉ. 1 vol. in-12, cartonné..... 2 »

Cours RIEMANN et GOELZER
(Programmes de 1902).

LANGUE LATINE

La Première Grammaire Latine (*Classes de Sixième et de Cinquième*), avec Exercices en regard des règles et Lexiques. 1 vol. in-18 jésus, cart. 1 50

Exercices Latins (*Classes de Sixième et de Cinquième*), avec Lexiques. 1 vol. in-18 jésus, cart. 2 "

La Deuxième Grammaire Latine (*Classes de Quatrième et de Troisième*), avec Exercices en regard des règles et Lexiques. 1 vol. in-18 jésus, cart. 2 50

Grammaire Latine complète : Théorie seule, étude des formes, syntaxe, latinismes et gallicismes. 1 volume in-18 jésus, cartonné. 3 50

LANGUE GRECQUE

La Première Grammaire grecque (*Classes de Quatrième et de Troisième*), avec Exercices en regard des règles et Lexiques. 1 vol. in-18 jésus, cart. 2 50

Exercices Grecs (*Classes de Quatrième et de Troisième*), avec Lexiques. 1 vol. in-18 jésus, cart. 2 "

Grammaire grecque complète (*de Seconde et de Première*), sans Exercices. 1 vol. in-18 jésus, cartonné. 3 50

Exercices Grecs (*Classes de Seconde*). In-18 jésus, cartonné. 2 "

Exercices Grecs (*Classes de Première*). In-18 jésus, cartonné. 2 "